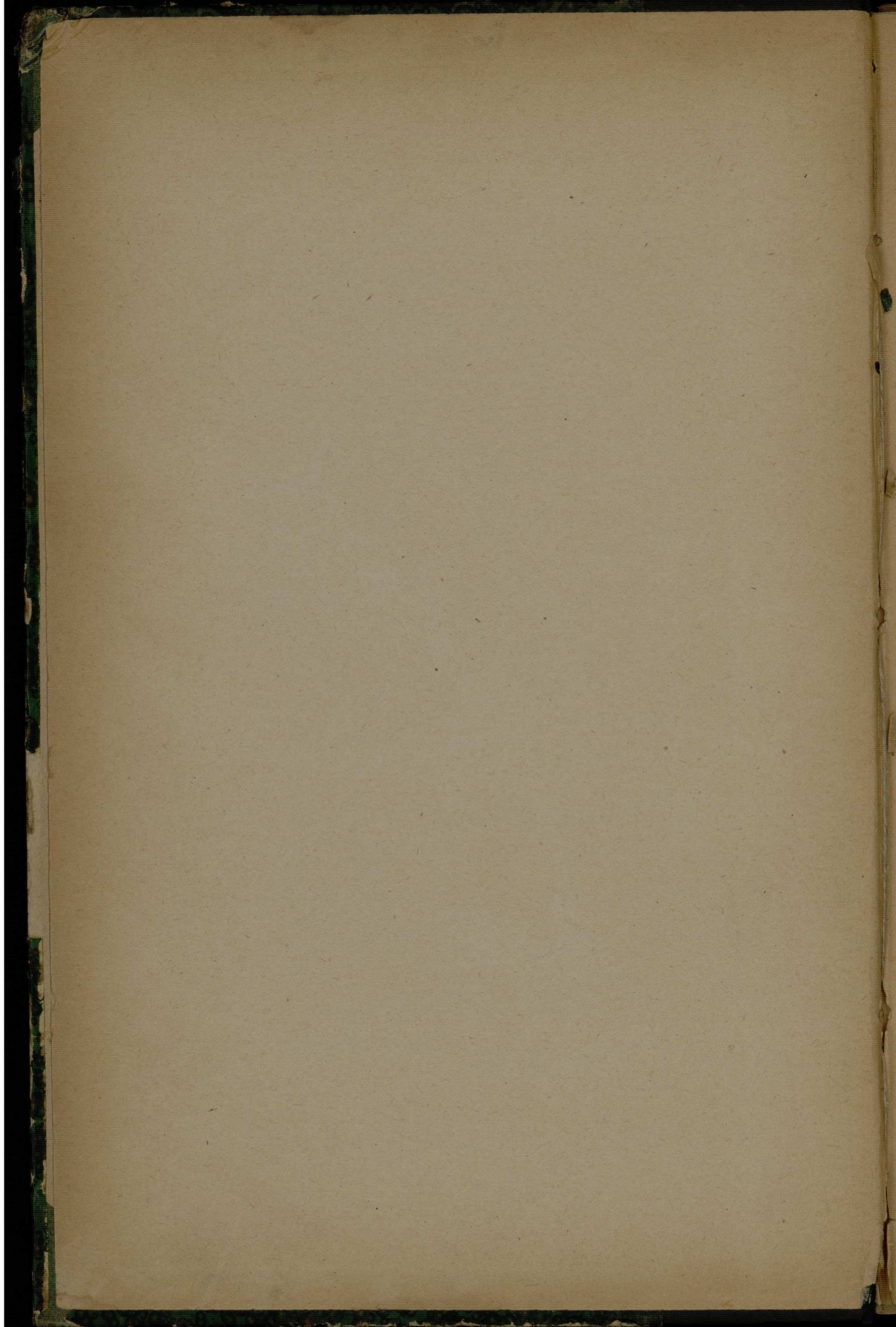
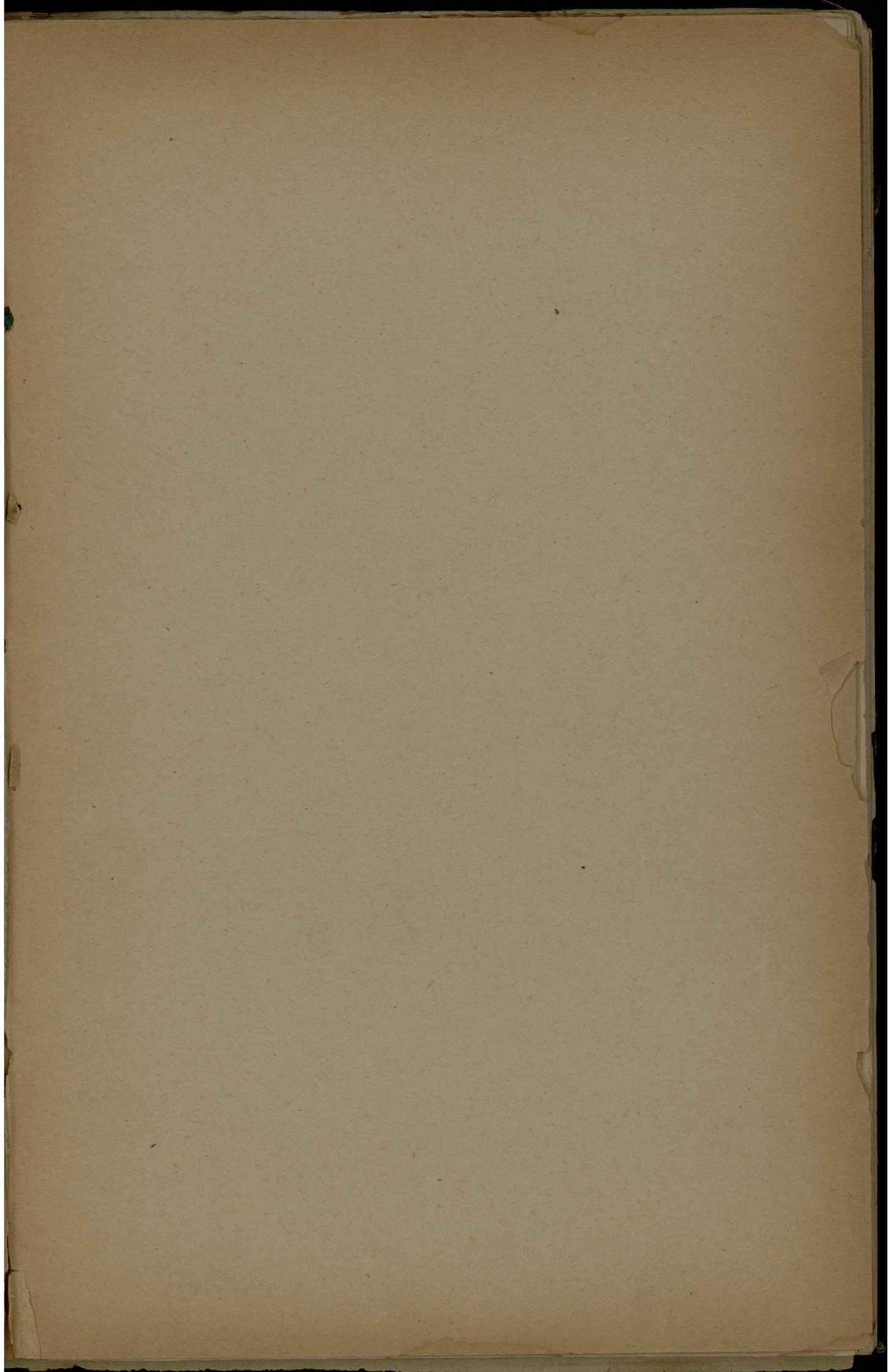
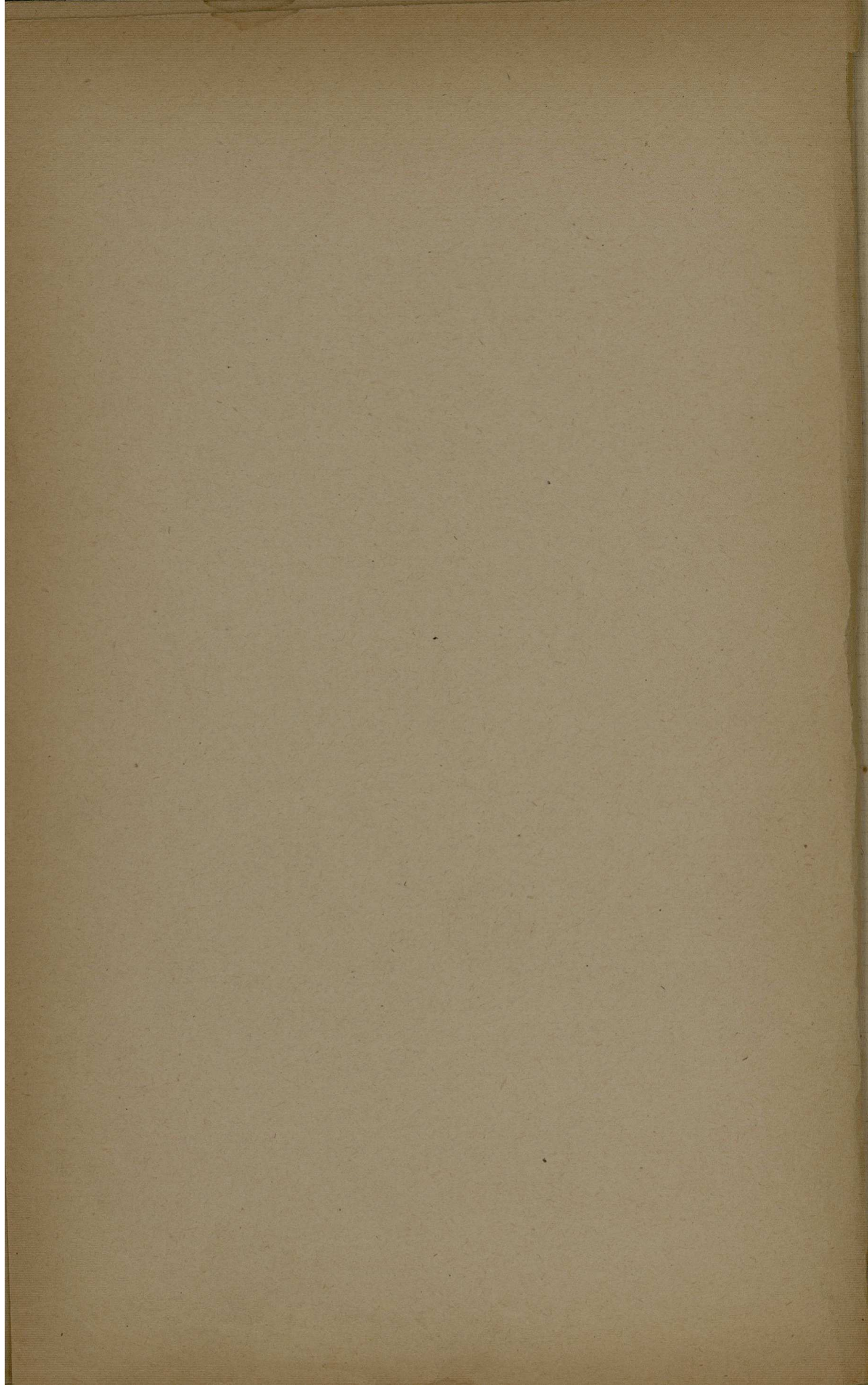
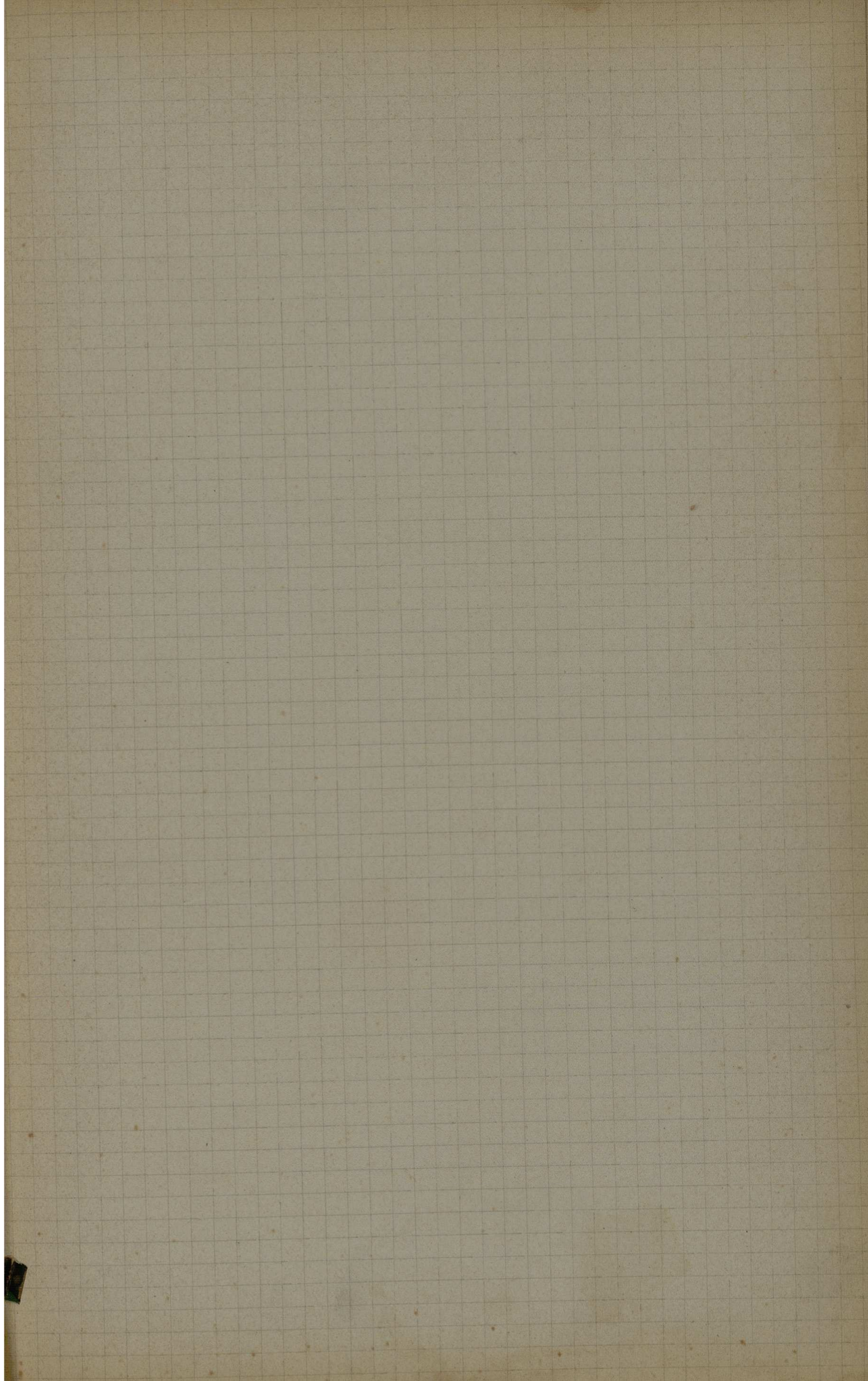












SIBIL N° 241 725

U 472 = 8

ESSAI D'UNE
BIBLIOGRAPHIE
DE
L'ANCIENNE UNIVERSITÉ DE PARIS

[Collection de la Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne]

I. GÉNÉRALITÉS

[Robert GOULET]. Compendium recenter editum de multiplici Parisiensis Universitatis magnificentia, dignitate et excellentia, ejus fundatione, mirificoque suorum suppositorum ac officiariorum et collegiorum nomine. Preterea supplementum de duabus artibus et heptadogma pro erigendo recenter gymnasio cum aliis utilibus documentis. *Parisiis*, Toussanus Denis (1517), iv et xx feuillets, pet. in-4°, goth. [19, in-8°].

HEMERÆUS (Claudius). De Academia Parisiensi, qualis primo fuit in Insula et episcoporum scholis liber. *Lutetiae*, S. Cramoisy, 1637, in-4° [1].

[A. BRUNEAU]. Supplément [au Traité des criées, de THIBAUT], contenant en abrégé l'institution et fondation des vingt Universités de France, et les noms des docteurs les plus connus dans le droit civil et canon, leurs actions principales, et leur mort, etc. *Paris*, L. Billaine et J. Morel, 1656, xlii-442 p. in-12 [33].

LAUNOY (Joannes de), Constantiensis, theologus Parisiensis. De varia Aristotelis fortuna in Academia Parisiensi, extraneis hinc inde adornata præsidiis liber. Ad virum claris. Henricum Ludovicum Habertum Monmorium. Editio secunda auctior et correctior. *Hagæ-Comitum*, ap. Adrianum Vlacq, 1656, viii-97 p. in-4° [16].

Joannis LAUNOY, Constantiensis, Paris, theologi, de scholis celebrioribus seu a Carlo magno, seu post eundem Carolum per occidentem instauratis liber. *Lutetiae Paris.*, Vid. Edm. Martini, 1672, xiv-536 p. in-12 [145].

Jo. MABILLONII Iter Germanicum et Jo. LAUNOY de scholis celebribus a Carolo magno, etc. Accedunt : Facultas Parisiensis de doctrina pronuncians et veteres formulæ protestationum Romæ a pontificibus in Parisiensi et quibusdam aliis Academiis a doctoribus fieri solitarum. Præmissa est præfatio Jo. Alberti FABRICII. *Hamburgi*, Christ. Liebezeit, 1717. xxii-512 p. in-12 [146].

[DU BOULAY]. Abregé de l'histoire de l'Université de Paris, touchant son origine, ses parties et ses deux gouvernemens, sous un chef et recteur commun. *S. l. n. d.* (vers 1664), iv-53 p. in-4° [6].

Examen de l'Abrégé de l'histoire de l'Université. *S. l. n. d.* 12 p. in-4° [44, n. 2; 30, n. 10].

BULÆUS (Cæsar Egassius). *Historia Universitatis Parisiensis. Parisiis*, 1665-1673. 6 vol. in-f° [1, 2, 8].

HAGELGANS (Joh. Georg.). *Orbis literatus, germanico-europæus in synopsi repræsentatus. Francof. ad Mæn.* 1737, f° [9].

La nouvelle Athènes; Paris, le séjour des Muses divisé en deux parties, la première contenant l'origine et l'établissement des Belles-Lettres, des Sciences et des Beaux-Arts à Paris; la seconde, la bibliographie, etc., par Antoine-Martial LE FEVRE, bachelier en théologie. *Paris*, Gueffier, 1759, xii-283 p. in-12 [82].

CREVIER, professeur de rhétorique au Collège de Beauvais. *Histoire de l'Université de Paris depuis son origine jusqu'en 1600. Paris*, Desaint et Saillant, 1761, 7 vol. in-12 [1 et 27].

RICHOMME (Charles). *Histoire de l'Université de Paris. Paris*, Delalain, 1840, xvi-203 p. in-8° [5 et 6].

DUBARLE (Eugène). *Histoire de l'Université de Paris. Paris*, F. Didot, 1844, 2 vol. in-8° [3 et 4].

RIANCEY (Henry de). *Histoire de l'Instruction publique et de la liberté de l'enseignement en France. Paris*, Sagnier et Bray, 1844, 2 vol. in-8° [59].

HALMAGRAND. *Origine de l'Université. Paris*, imprimeurs réunis, 1845, 387 p. in-8° [8 et 9].

Histoire de l'Instruction publique en Europe et principalement en France depuis le christianisme jusqu'à nos jours. Universités, Collèges, écoles des deux sexes, académies, bibliothèques publiques, etc., par VALLET DE VIRIVILLE. Paris, adm. du moyen âge, 1848, iv-400 p. in-4° [100].

HAHN (Ludwig). *Das Unterrichts-wesen in Frankreich mit einer Geschichte der Pariser Universität. Breslau*, Goschorsky, 1848, 2 vol. in-8° [90].

THUROT (Charles). *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge. Paris*, Dezobry, 1850, viii-215 p. in-8° [9, 10 et 11] (1).

TARANNE. *De la discipline dans l'ancienne Université de Paris. (Extr. du journal gén. de l'I. Publ.). Paris*, P. Dupont, 1856, 12 p. in-8° [15, n. 1; 16; 17, n° 8].

THÉRY (A. F.). *Histoire de l'éducation en France depuis le v^e siècle jusqu'à nos jours. Paris*, Dezobry, 1858, 2 vol. in-8° [96].

Id. — *Même ouvrage, 2^e édition, revue et augmentée. Paris*, Dezobry, 1861, 2 vol. in-12 [144].

(1) Les exemplaires n°s 9 et 10 contiennent en outre « Corrections et Additions », 16 pages publiées après la soutenance de cette thèse.

MAITRE (Léon). Les écoles épiscopales et monastiques de l'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-Auguste (768-1180). *Paris*, Dumoulin, 1866, viii-314 p. in-8° [55].

JOURDAIN (Charles). Histoire de l'Université de Paris au xvii^e et au xviii^e siècle. *Paris*, Hachette, 1862, f° [3].

JOURDAIN (Charles). Histoire de l'Université de Paris au xvii^e et xviii^e siècle. *Paris*, Didot, 1888, 2 vol. in-8° [18].

JOURDAIN (Carolus). Index chronologicus chartarum pertinentium ad historiam Universitatis Parisiensis ad finem xviⁱ sæculi. *Parisiis*, Hachette, 1862 [4 et 4^a].

JOURDAIN (Ch.). De l'enseignement de l'hébreu dans l'Université de Paris au xv^e siècle. *Paris*, A. Durand, 1863, 16 p. in-8° [15, n. 3 ; 17, n. 4].

JOURDAIN (Ch.). L'Université de Paris à l'époque de la domination anglaise. (Extr. du Bull. de l'Acad. des Inscr.). *Paris*, E. Donnaud, 1870, 28 p. in-8° [17, n. 2].

JOURDAIN (Ch.). La taxe des logements dans l'Université de Paris. (Extr. des Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris, t. iv). *Paris*, 1878, 15 p. in-8° [17, n. 7].

LANTOINE (Henri). Histoire de l'enseignement secondaire en France au xvii^e et au début du xviii^e siècle. *Paris*, Thorin, 1874, xi-295 p. in-8° [94 et 95].

BUDINSZKY (Alexander). Die Universität Paris und die Fremden an derselben im Mittelalters. *Berlin*, W. Hertz, 1876, xii-234 p. in-8° [7].

DESMAZE (Charles). L'Université de Paris (1200-1875). La nation de Picardie, les Collèges de Laon et de Presles, la loi sur l'enseignement supérieur. *Paris*, Charpentier, 1876, xxiv-343 p. in-12 [85].

DENIFLE (Heinrich). Die Universitäten des Mittelalter bis 1400. T. I. *Berlin*, Reimer, 1885, xlv-815 p. in-8° [1].

DENIFLE (Henri). Documents relatifs à la fondation de l'Université de Paris. (Extr. des Mém. de la Soc. de l'hist. de P. et de l'Ile-de-France, t. x). *Paris*, 1884, in-8° [2].

DENIFLE (Henricus) et CHATELAIN (Æmil.). Chartularium Universitatis Parisiensis, sub auspiciis Consilii generalis Facultatum Parisiensium. *Parisiis*, Delalain. T. I-II, 1889-1891, gr. in-4° [19, 20, 21].

Appellatio Universitatis Parisiensis. *S. l. n. d.* (1517). 4 feuil. in-4° [153].

Antonii GOVEANI pro Aristotele responsio, adversus Petri Rami calumnias ad J. Spifanium, gymnasii Parisiensis cancellarium. *Parisiis*, Sim. Colinaeus, 1543. II-58 feuillets in-12 [5].

[RAMUS]. Advertissements sur la reformation de l'Université de Paris, au Roy, 1562. De l'impr. d'André Wechel. 100 p. in-12 [14, n. 1].

Ordonnance du Roy sur les defences de tenir Escolles, Principaultez, Collèges, etc., s'ilz ne sont congneuz estre de la religion catholique et romaine. *Paris*, Guillaume de Nyverd, s. d. (1570). 13 p. in-12 [81].

Arrestz de la Court de Parlement... pour le Reglement et reformation de l'Université de Paris. *Paris*, Federic Morel, 1577. 38 p. in-12 [84].

Theodori MARCILLI Orationes IV de laudibus Academiae Parisiensis. *Parisiis*, Dion. a Prato, 1586. 57 p. in-12 [86, n. 5].

Libellus supplex ad augustissimum Senatum pro Academia Parisiensi. *Parisiis*, Jamet Mettayer, 1600. 28 p. in-12 [20, n. 3].

[René DE BEAUME, archev. de Bourges]. Reformation de l'Université de Paris en 1600. *Parisiis*, Mettayer et P. l'Huillier, 1601. 159 p. in-12 [13 et 15].

En Appendices :

Libellus supplex ad augustissimum Senatum, pro Academia Parisiensi, *Parisiis*, J. Mettayer, 1601. 32 p.

Gratiarum actio ad augustissimum Senatum, pro instaurata Parisiensi Academia. *Parisiis*, J. Mettayer et P. l'Huillier, 1601. 40 p.

Reformation de l'Université de Paris (en 1600). *Paris*, Claude Thiboust, 1667. 175 p. in-12 [14, n. 2].

Arrest de la Chambre, ordonnée par le Roy, au temps des vacations, portant défenses d'empescher Escholiers et autres personnes de venir en ceste ville de Paris, et leur refuser logis et vivres, sur les peines contenues audit arrest. *Paris*, Nic. Barbote, 1606. 5 p. in-12 [86, n. 7].

Memoires pour le reglement de l'Université, 1610. 28 p. in-4° [54].

Le cayer general des Remonstrances que l'Université de Paris a dressé, pour presenter au Roy notre souverain Seigneur, en l'Assemblée generale des trois Ordres de son royaume..., le 13 déc. 1614. (*Paris*), 1615, 38 p. in-12 [126 et 87, n. 1].

[MARAN (G.), doyen es Facultez de droict en l'Univ. de Tholose]. Remonstrance de la nécessité de restablir les Universitez, pour le restablissement de l'Estat et des moyens de ce faire. Au Roy, sur la tenue de ses Estats generaux à Paris. *Paris*, Gilles Blaisot, 1615. x-112 p. in-12 [14, n. 3].

Les harangues faictes au Roy, à la Royne et à Monsieur frère du Roy, par M. le Recteur [J. DOSSIER] de l'Université de Paris, au nom de ladicte Université. *Paris*, Isaac Mesnier, 1618. 14 p. in-12 [88, n. 11].

Le Remerciement de l'Académie de Paris au Roy, sur le restablissement de l'Université. *Paris*, Claude Percheron, 1618, 10 p. in-12 [86, n. 22].

Oratio pro schola Parisiensi, qua jus sacrorum prædiorum ab eruditissimis obtinendorum, et causa M. Jacobi CAPREOLI adversus B. Germani Altissiodorensis Collegium Lutetianum defenditur. (*Paris*), 1633. 32 p. in-12 [87, n. 7].

De par M. le Recteur de l'Université [Mareschaulx] (gratuité des degrez accordée aux escoliers qui voudront servir le Roy en ses armées). 8 aoust 1636. Plac. in-fol. [cart. x, n. 43].

Du rang et sceance de l'Université de Paris, ès assemblees et ceremonies. Extraict du Ceremonial de France et des Registres des Recteurs. *Paris*, 1643. 20 p. in-12 [14, n. 4].

Actes de plusieurs processions de l'Université de Paris (de 1436 à 1651) par lesquels il se voit qu'en ses assemblées generales..., le Recteur préside..., les trois doyens... et les quatre procureurs des nations... délibèrent et ont droit de suffrages, etc. *Paris*, 1651. 84 p. in-4° [45, n. 1].

Mémoires apologétiques pour les Recteur, Doyens, Procureurs et supposts de l'Université de Paris contre l'entreprise de quelques Hibernois, la plupart estudiants en l'Université. *S. l. n. d.* (1651), 36 et 12 p. in-4° [146, n. 1 et 166, n. 6].

Reformatio Universitatis Parisiensis facta a Cardinale Totavilleo, anno Domini 1452. *S. l. n. d.* 30 p. in-4° [44, n. 3].

Imprimé collationné sur l'Original par le scribe Quintaine en 1652.

Discours sommaire pour l'Université de Paris, sur le differend des Doyens, Docteurs et supposts des trois Facultés supérieures, sçavoir de théologie, droit canon et médecine, contre les injustes prétentions de la Faculté des Arts inférieure et des quatre procureurs des Nations de France, Picardie, Normandie et Allemagne, qui la composent. *S. l. n. d.* (vers 1652). 8 p. in-4° [81 et 166, n. 9].

Extrait des Registres de Parlement du 31 aoust 1654 (sur les processions de l'Université). *S. l. n. d.* 35 p. in-4° [45, n. 2; 97, n. 12].

Défense des droits de l'Université de Paris, de son recteur, de ses quatre Nations... et de leurs quatre Procureurs contre les nouvelles entreprises faites sous les noms des Doiens et Docteurs des trois Facultez de théologie, de droit canon et de médecine. *Paris*, 1657 (incomplet) 8 p. in-4° [82].

[BULÆUS.] Carlomagalia, seu feriæ conceptivæ Caroli Magni, in scholis Academiae Parisiensis observandæ. *Parisiis*, P. Variquet, 1662. 16 p. in-12 [16, n. 3].

Commission à M. le premier Président, M. le Président de Longueuil, Messieurs de Refuge, Saintot, Sauveuse, etc., pour proceder à la Reformation de l'Université de Paris. *Paris*, 1667, 7 p. in-4° [9, n. 1].

Exscriptum e Commentariis Parisiensis studiorum Universitatis, anno 1671, 10 dec. 8 p. in-4° [53].

Declaration du Roy du mois de janvier 1676. *S. l.* 2 p. in-f° [17, n. 18].

Extrait des Registres de l'Université de Paris, contenant ce qui s'y est passé, lors que M. le Procureur general du Roy y a esté par ordre de Sa Majesté, le 8 octobre 1688. *Paris*, 1688, 32 p. in-4° [55].

CUVELIER (François), avocat au Parlement de Paris. Mémoires pour l'Université de Paris et les graduez par elle nommés, contre les Estats de Flandre, l'Université de Douay, les Eschevins de la même ville et les pourvus par les Ordinaires, contenant la deffense du droit de nomination dans ladite Université de Paris..., où il est traité de la nature des concordats passez entre le S. Siege et les Nations, des droits et reserves des Papes sur les benefices, etc. *Paris*, R. J. B de la Caille, 1691. 16, 7, 223, 57 et 4 p. in-4° [14].

CUVELIER (François), avocat au Parlement de Paris. Memoire pour Maitres Charles Dumoustier et Charles Antoine Hennet, gradués, contre Maître Claude Bernou et Mathias Philippe Trigault, contenant la deffense du droit de nomination de l'Université de Paris, sur les collateurs du comte de Flandre, etc. *Paris*, Robert Jean-Baptiste de la Caille, 1691. 223 p. in-4° [15].

Decret de l'Université de Paris contre la destitution arbitraire des Professeurs, donné le 29 du mois d'aoust 1699. *Paris*, S. Langlois, 8 p. in-4° [44, n° 12].

[POURCHOT]. Mémoire pour l'Université de Paris (sur l'ordre des processions, à l'occasion du rang contesté à l'Univ. le 19 nov. 1700, à Versailles). *S. l. n. d.* 44 p. in-4° [45, n. 4; 75].

Requete des maistres ès arts, professeurs et régens de l'Université de Paris, présentée à la Cour souveraine du Parnasse; ensemble l'arrest intervenu sur ladite Requete contre tous ceux qui prétendent faire, enseigner, ou croire de nouvelles découvertes qui ne soient pas dans Aristote. *Libreville*, chez Jacques le Franc, 1702. 23 p. in-12 [14, n. 5].

Déclaration du Roy en faveur de l'Université de Paris (aoust 1704). 4 p. in-4° [Cart. xiii. C. 8].

Decretum universitatis Parisiensis datum die 5 dec. 1705. *Paris*, Simon Langlois, 1705, 4 p. in-4° [44, n. 15].

Arrest de la Cour de Parlement du 29 avril 1670, portant reglement touchant l'âge que doivent avoir les principaux, regens, bacheliers, supposts de la Faculté des Arts, pour pouvoir donner leur suffrage à la nomination des intrants ou électeurs du Recteur de l'Université de Paris. *S. l. n. d.* [Paris, 1712], 4 p. in-4° [44, n. 7].

Extractum e Commentariis Universitatis fol. 156 recto (an 1712, 2 janv.), plac. in-4° [97, n. 11].

Arrest de la Cour de Parlement du 21 juillet 1712 en faveur de la Faculté de

théologie de Paris et des nations de Picardie et d'Allemagne, contre la Faculté de Droit et la nation de France. *Paris*, Ch. Huguier, 4 p. in-4° [44, n. 17].

Arrest de la Cour de Parlement du 15 déc. 1716, par lequel... il est ordonné que les statuts de l'Université de Paris seront exécutés, et en conséquence que tous ceux qui possèdent des places dans les Collèges de l'Université et des bénéfices sujets à résidence et incompatibles avec leurs places, seront tenus d'opter incessamment, sinon permis aux collateurs d'y nommer. *Paris*, 1716, 4 p. in-4° [19, n. 9 ; 44, n. 18; 97, n. 18].

Arrest de la Cour de Parlement en faveur des graduez, qui juge entre autres questions que l'Église de Saint-Omer n'est point exempte de l'expectative des graduez. *S. l. n. d.* 1717, 8 p. in-4° [19, n. 10].

MONTESQUIEU, recteur de l'Université. Harangues faites au Roy (au Louvre le 1^{er} fév. 1716), et à Monseigneur le duc d'Orléans le 1^{er} fév. 1716. *Paris*, Quillau, 1717, 8 p. in-4° [19, n. 1].

[DE MONTESQUIEU]. Mémoire présenté à Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans, régent du Royaume, pour la défense de l'Université, contre un Mémoire de quelques Prélats de France. Seconde édition. *Paris*, Thiboust, 1717, 55 p. in-4° [19, n. 4 ; 44, n. 5 ; Cart. x, n. 24].

A Nosseigneurs du Parlement supplie F. Pierre Blondel, chancelier de Sainte-Geneviève (pour que la licence puisse se conférer dans les Collèges, aussi bien qu'à Notre-Dame et Sainte-Geneviève). *Paris*, Delespine, 1718, 30 p. in-f° [17, n. 21].

Ordre de la procession de l'Université qui se fera mardy treizième jour de juin 1719, en l'église paroissiale de Saint-Roch. *Paris*, Thiboust, 1719, 4 p. in-4° [45, n. 3].

A Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans, regent, pour le remercier de l'établissement de l'Instruction gratuite dans l'Université de Paris, le 22 may 1719. *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [44, n. 19].

Ad fidelissimum Sigillorum custodem, cum ei cereus offerretur die 1 februarii, an. 1719. — ... ob assertam Universitati gratuito docendi facultatem. Ensemble 4 p. in-4° [44, n. 20].

Decretum Universitatis, extractum e Commentariis Univ. die 30 dec. 1732. *Paris*, Thiboust, 1733, 4 p. in-4° [51, n. 13].

Declaratio Universitatis qua decretum suum 30 dec. 1732 latum a falsa interpretatione vindicat, extr. e Commentariis Universitatis 14 april. 1733. 3 p. in-4° [51, n. 13].

Decretum Universitatis quo Arma et Ignes a ludis academicis prohibentur. Extractum e Commentariis Universitatis. *Paris*, Thiboust, 1733. 3 p. in-4° [44, n. 22].

Hotel a louer pour la Saint Remy mil sept cent trente-quatre, au coin de la rue de l'Université et de la rue du Bacq. (Cet hotel appartient à l'Université et est occupé par M. de Catinat). — Affiche in-f° [Cart. ix, n. 21].

Mémoire pour l'Université où l'on montre qu'elle ne peut ni révoquer son appel ni recevoir la constitution « Unigenitus » *S. l. n. d.* (1739). 16 p. in-4° [146, n. 3].

Arrest du Conseil d'Estat du Roy, qui ordonne la suppression d'un escrit qui a pour titre : « Memoire pour l'Université, où l'on montre qu'elle ne peut revoquer son appel, » et autres escrits; du 11 avril 1739. *Paris*, Impr. Roy. 1739. 3 p. in-4° [146, n. 4].

Au Roy et à Nosseigneurs de son Conseil. — (Mémoire des Recteur, Doyens et Procureurs des Nations contre la prétention du sieur Hermant réclamant des droits d'amortissement pour une maison construite au Pré-aux-Cleres quatre-vingt-dix ans avant). *Paris*, Thiboust, 1740. 18 p. in-f° [17, n. 23].

Très-humbles et très-respectueuses représentations de l'Université de Paris au Roy, au sujet de la Déclaration du 21 avr. 1745. *Paris*, Thiboust, 1746. 40 p. in-4° [11, n. 14; 51, n. 7; Cart. x, n. 89].

Observations pour l'Université de Paris, au sujet de la prochaine Assemblée des États généraux du Royaume. *Paris*, Seguy-Thiboust, 1788. 8 p. in-4° [80].

La Procession de M. le Recteur se fera le 11 mars 1788. Plac. in-4° [146, n. 6].

La Procession de M. le Recteur se fera le 19 juin 1789. Plac. in-4° [146, n. 7].

DES BILLONS (Fr. Jos.). Oratio studendi scribendique formam in Gallia factam esse deteriore, quam ex mss. nunc primum edidit G. Fr. Gräff. *Mannheimii*, Loeffler, 1852. 24 p. in-8° [61].

PRAT (le P. J.-M.). Maldonat et l'Université de Paris au xvi^e siècle. *Paris*, Julien, Lanier et C^e, 1856. vi-637 p. in-8° [26].

PIERRON (Alexis). Voltaire et ses maîtres. Episode de l'histoire des humanités. *Paris*, Didier, 1866, 354 p. in-12 [63].

GAUFRÈS (M.-J.). Claude Baduel et la réforme des études au xvi^e siècle. *Paris*, Hachette, 1880, x-354 p. in-8° [89].

II. PRIVILÈGES

Προνομία seu Privilegia Universitatum, collegiorum, scolasticorumque et bibliopolarum, atque omnium qui istis ministrant, queque studiosis omnibus necessaria ad scientiæ et virtutis perfectionem, cum elucidatione authen, habita « C. ne filius pro patre », authore domino PETRO REBUFFO de Montepessulano, iurium Doctore et comite, in inclita Parisiorum Univ. publico professore.

Venales comperiuntur in vico amigdalarum, iuxta collégium Remense, apud Stephanum Guiot. (*Parisiis*) 1549, XLVIII-567 p. in-12 [34].

Privilegia Universitatum, collegiorum... etc., a P. REBUFFO... Accessit insuper eorum quæ gallica lingua privilegiis hisce passim inserta sunt latina interpretatio. Et ipsa nunc recens in gratiam illorum qui gallice nesciunt confecta. *Francofurti*, Nic. Bassæus, 1585, VIII-736 p. et Index de 22 p. in-12 [35 et 36].

Abrégé des Privileges de la bien-aymée fille des Roys, première née, reconnuë pour telle par nos predecesseurs Roys, et par le Roy à present regnant, l'Université de Paris, Recteur, Docteurs, Principaux, Regens, Escoliers, Messagers, Jurez, officiers et supposts d'icelle. *Paris*, Rolin Thierry, 1621. 54 p. in-12 [12, n. 1].

Privileges de l'Université de Paris, supposts, officiers et serviteurs d'icelle, donnez et octroyez par les Roys de France. Ensemble les arrests du Conseil privé, confirmatifs desdits Privileges. *Paris*, Ant. de la Perrière, 1629, 170 p. in-12 [9 et 12, n. 2].

Edict du Roy du mois de septembre 1661, portant confirmation des exemptions de tailles, aydes, subsides... et autres charges publiques, et de tous les privileges... octroyez aux Docteurs, Maistres, Regents, Bacheliers, Escolliers, Messagers, Jurez et autres supposts et officiers de l'Université de Paris, verifié en Parlement le 5 sept. 1661. *Paris*, 1667, 8 p. in-4° [30, n. 13].

Recueil des privilèges de l'Université de Paris accordez par les rois depuis sa fondation jusques à Louis le Grand, xiv du nom. *Paris*, veuve Thiboust et P. Esclassan, 1674. 291 p. in-4° [2].

Edit du roy Louis XV portant confirmation des exemptions de tailles, aydes... et de tous les privileges... octroyez aux Docteurs, maîtres... et officiers de l'Université de Paris, du mois de février 1722, 4 p. in-f° [2, n. 3, 4].

Edit du roi Louis XVI, portant confirmation des exemptions de tailles, aydes... et de tous les privilèges... octroyés aux Docteurs... et officiers de l'Université de Paris, du mois d'octobre 1775. *Paris*, veuve Thiboust, 8 p. in-4° [2, n. 4].

Arrêt de la Cour des aides de Paris, qui déclare exempt de payer la taille un maître de pension de l'Université de Paris [L. J. Cruzel], du 9 juin 1779. *Paris*, veuve Thiboust, 1779. 4 p. in-4° [2, n. 5].

III. OFFICIERS ET SUPPOTS

Extrait des Registres du Parlement (sur les charges de Censeurs, chargés d'assister le Recteur. Sont nommés E. Richer, Cl. Minos, N. Ellain, J. Gal-land). 15 sept. 1601. 3 p. in-4° [Cart. xiii].

Jugements et arrests pour la jurisdiction du Chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris, touchant les principautez chappelles, bourses et regences des colleges, mœurs et discipline scholastique, etc., de ladite Université. *Paris*, P. Targa, 1640. 23 p. in-4° [30, n. 1].

Jugemens et arrests pour la juridiction des Chancelier de l'Eglise et Université de Paris, touchant les principalitez, chapelles bourses et regences des colleges, etc., avec un Mémoire succinct des droits et des fonctions de la dignité dudit Chancelier. *Paris*, veuve Gab. Martin, 1692. 94 et 13 p. in-4° [30, n. 2].

Partie des pièces et actes qui concernent l'estat present et ancien de l'Université de Paris, Monsieur le Recteur qui en est et a tousjours esté le chef, les trois facultez de theologie, de droit canon et medecine, les quatre nations de France, de Picardie, de Normandie et d'Allemagne, les trois doyens desdites facultez et les quatre procureurs desdites nations. *Paris*, Jean-Julien, 1653, in-4° [3, 4 et 5].

Recueil connu sous le nom de *Livre bleu*, contenant :

Mémoire touchant le different meü (le 17 oct. 1647) entre les trois Facultez et les quatre Nations de l'Univ. de Paris (8 p. et 5 p. de documents).

Actes concernans les distributions et payemens qui se font des deniers de l'Université à MM. les Recteur des Facultez..., Procureurs des Nations... adjoints desdits Doyens, Procureurs, Procureur fiscal, Greffier et Receveur d'icelle Université, et aux quatorze bedeaux, six des Facultez de théologie, droit canon et medecine, et huit des Nations de France, Picardie, Normandie et Allemagne (30 p.).

Actes concernans l'unité du Recteur de l'Univ..., son eslection par les Intrans des Nations... et la confirmation d'icelle eslection par lesdites Nations en l'Eglise de S. Julien le pauvre de trois mois en trois mois (23 p.).

Actes concernans les instructions de MM. les Recteurs faites au Chapitre des Maturins par MM. les antiques Recteurs, Doyens des Facultez... et Procureurs des Nations... apres leurs nouvelles eslections par les quatre intrans, et confirmations par lesdites Nations en l'Eglise de S. Julien le pauvre (28 p.).

Actes concernans les Sermens que M. le Recteur reçoit des escholiers, officiers et supposts de l'Université de Paris ; et moyens pour éviter les fraudes et abus en l'obtention des lettres de scholarité, privilèges et degrez (20 p.).

Actes concernans les Conciles et les personnes y envoyées par les trois Facultez et les quatre Nations de l'Univ. de Paris (36 p.).

Actes concernans les Roolles envoyez à nos Saincts Peres les Papes par l'Université de Paris pour obtenir des Benefices (24 p.).

Actes concernans les Benefices, ausquels les Facultez de theologie, droit canon et medecine, et les Nations... presentent par tour, et le Recteur et Université confèrent (52 p.).

Actes concernans le droit qu'ont les maistres, escholiers et officiers de l'Université de Paris, de plaider devant M. le Prevost de Paris, et le Serment que fait ledit sieur Prevost de conserver leurs Privileges (16 p.).

Actes authentiques pour justifier le pouvoir et la juridiction de MM. les Recteur,

Doyen des Facultez... et Procureurs des Nations... touchant la doctrine de la Foy et de la Religion, comme aussi pour ce qui regarde la discipline (44 p.).

Actes tirez des Archives et Registres de l'Université de Paris, pour justifier la juridiction exercée par ses Deputez (24 p.).

Autres actes concernant aussi l'autorité et la juridiction de l'Université, touchant la doctrine et la discipline (16 p.).

Actes de plusieurs Processions de l'Univ. de Paris, par lesquelles il se voit qu'en ses Assemblées générales... M. le Recteur preside... (les Doyens et Procureurs délibèrent et ont droict de suffrages au nom des trois Facultez et quatre Nations lesquelles quatre Nations ont composé seules ladite Université, etc.) (84 p.).

Extraict des Registres de Parlement « Franciscus Dei gratia Francorum rex » (15 p.).

Extraict des Registres de Parlement. « Veu par la Cour la Requeste » (4 p.).

Reformatio Universitatis Parisiensis facta a Cardinale Totavilleo anno Domini 1452 (30 p.).

Du BOULAY (César Egasse), ancien recteur et greffier de l'Université. Remarques sur la dignité, rang, prestance, autorité et juridiction du Recteur de l'Université de Paris. *Paris*, P. de Bresche et J. Laize de Bresche, 1668. vi-148 p. in-4° [7, n. 1].

Du BOULAY (César Egasse). Factum ou Remarques sur l'élection des officiers de l'Université. *Paris*, P. de Bresche et J. Laize de Bresche, 1668. 172 p. in-4° [7, n. 2].

Du BOULAY (César Egasse). Remarques sur les bedeaux de l'Université. *Paris*, P. de Bresche et J. Laize de Bresche, 1670. 62 p. in-4° [28].

Factum pour les Bacheliers en théologie des Nations de France, Picardie, Normandie et Allemagne... demandeurs aux fins de leur Requeste présentée au Roy et à Nosseigneurs de son Conseil le 22 may 1675, contre M^e César du Boulay, maistre ès arts et ancien regent des humanitez au College de Navarre, et autres, soy disans procureur et doyens de la Nation de France, deffendeurs aux fins de la requeste respective. *Paris*, 1676, 7 p. in-4° [30, n. 16].

Factum pour les bacheliers en théologie des nations de France, Picardie, Normandie et Allemagne... contenant la réfutation de deux équivoques, par lesquelles M^e César du Boulay, maistre ès arts..., tâche de surprendre la religion de Sa Majesté, et de Nosseigneurs du Conseil. *Paris*, 1676, 4 p. in-4° [30, n. 16 bis].

[POURCHOT]. Mémoire touchant la Seigneurie du Pré-aux-clercs appartenante à l'Université de Paris, pour servir d'instruction à ceux qui doivent entrer dans les charges de l'Université. *Paris*, veuve Thiboust et P. Esclassan, 1694, 86 p. in-4° et 1 pl. [12 et 29].

[POURCHOT]. Mémoire touchant la Seigneurie du Pré-aux-clercs, etc., *Paris*, C. C. Thiboust, 1737, 164 p. in-4° et 1 pl. [13].

Mémoire pour M^e J.-Nicolas Guillaume, licencié en théologie, procureur de la nation d'Allemagne, professeur au Collège de Plessis-Sorbonne contre M^e Ch. Coffin, principal du Collège de Beauvais (que le syndic Pourchot s'était fait donner illégalement pour coadjuteur). *Paris*, Rondet, s. d. 15 p. in-f° [17, n. 26].

Mémoire pour M^e Ch. Coffin, principal du Collège de Beauvais, coadjuteur au syndicat... contre M^e Guillaume, procureur de la nation d'Allemagne et les procureur, censeur, etc., de la nation de Picardie. *S. l. n. d.* 22 p. in-f° [17, n. 27].

Replique pour M^e Guillaume... contre M^e Ch. Coffin... *S. l. n. d.* 20 p. in-f° [17, n. 27].

Requête des Recteur, Procureurs des Nations et autres membres et suppôts de la Faculté des Arts, fondez en l'Université de Paris, contre les chanceliers de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève. *Paris*, J. Quillau, 1717, 19 p. in-4° [30, n. 3].

Arrests de la Cour du Parlement qui ordonne l'exécution des anciens réglemens relativement à la nomination du Recteur de l'Université du 28 mai 1764, *Paris*, Simon, 4 p. in-4° [146, n. 22; Cart. xiii].

[PAJON DE MONCETS, docteur en médecine]. De l'origine des appariteurs des Universités et de leurs masses. *Paris*, Quillau, veuve Duchesne, Cailleau, 1782, 176 p. in-12 [11 et 39].

Sententia DD. deputatorum Sacrae Fac. theologiae Paris., circa officia apparitorum ejusdem Facultatis. *S. l. n. d.* 1 p. f° [17, n. 4].

DENAIS (Joseph). Jean Tarin, recteur de l'Université de Paris, 1590-1666. *Paris*, Dumoulin, 1873, 9 p. in-8° [62].

RICHER (Edmond). Histoire du syndicat d'Edmond Richer par lui-même. *Avignon*, Al. Girard, 1753. iv-419 p. in-12 [3 et 4].

La vie d'Edmond Richer, docteur de Sorbonne, divisée en quatre livres, par feu Adrien BAILLET. *Liège*, 1714, iv-426 p. in-12 [H. B. p. 63].

Mémoire sommaire pour le sieur Maltor, bibliothécaire et ancien recteur de l'Université, Doyen de la tribu de Bourges en la Nation de France, opposant à la conclusion de la Nation de F. du 4 juillet 1780, contre M^e Camyer, procureur de la même Nation, et M^e Royou, professeur de philosophie et membre de ladite nation. *Paris*, P. G. Simon, 1780 (avec pièces justif.) 11 et 7 p. in-4° [36, n. 15^a].

Memoire pour Jean-Nicolas Lallemand, professeur de rhétorique au Collège de la Marche et vice-syndic de l'Université, contre les procureurs, doyens et suppôts des nations de France, Picardie et Normandie, et le sieur Hamelin, défenseurs et demandeurs, en présence des procureur, doyen et suppôts de la

nation d'Allemagne et du sieur Poirier. (*Paris*), Thiboust, 1744, 36 p. in-fol. [Cart. x, n. 32].

Actes et autoritez concernant la juridiction du Recteur, assisté de son Conseil, soit des Doyens des Facultés et des Procureurs des Nations, soit des Procureurs des Nations seulement, où l'on voit l'antiquité de ce tribunal et le droit qu'il a toujours eu de connoître de toutes sortes d'affaires, concernant la discipline et la police de l'Université, tant en première instance que par appel [N. PIAT, rector]. (*Paris*), Thiboust, 1744. 30 p. in-fol. [Cart. x, n. 33].

Mémoire à consulter et consultation pour les Nations de France, Picardie Normandie et Allemagne, contre le sieur Mathurin-George, Girault, se disant coadjuteur survivancier du sieur Fournier, greffier de l'Univ. et de la Fac. des Arts, et Réfutation de la Réponse extrajudiciaire du sieur Fourneau aux Observations préliminaires des Nations. *Paris*, Lambert, 1779. 58 p. in-4° [36, n. 7].

Observations préliminaires pour les Nations de France, Picardie, Normandie et Allemagne contre le sieur Girault. *Paris*, Lambert 1778. 12 p. in-4° [36, n. 2].

Réponse aux observations préliminaires [par FOURNEAU]. *Paris*, P. G. Simon, 1778. 14 p. in-4° [36, n. 3].

Mémoire pour le sieur Girault de Keroudou, coadjuteur du greffier de l'Université, contre la Nation de Normandie. *Paris*, P.-G. Simon, 67 p. in-4° [36, n. 4].

Actes et autorités concernant le droit et possession où est le Recteur, assisté de son Conseil, les Doyens des Facultés supérieures et les Procureurs des Nations, de nommer les officiers de l'Université, de leur donner des survivanciers, sans consulter les Compagnies, et de recevoir leur serment, et les mettre en possession le jour même et dans l'assemblée où ils ont été élus. *Paris*, P.-G. Simon, 1778. 56 p. in-4° [36, n. 5].

Mémoire à consulter et consultation pour les procureur, doyen et suppôts de la Nation de Normandie, contre le sieur Mathurin-Georges Girault, ancien prof. de philosophie au Collège de Navarre, et actuellement professeur en exercice au Collège Royal, se disant coadjuteur survivancier du greffier [Fourneau] de l'Université. *Paris*, Lambert, 1778. 14 p. in-4° [36, n. 1].

Précis pour M^e Th.-M. Royou, professeur, contre M^e René Binet, vice-recteur. *Paris*, Knapen, 1780. 14 p. in-4° [36, n. 12].

Précis pour M^e René Binet, recteur de l'Université, contre M^e Thomas Royou, licencié en théol. et prof. de philos. *Paris*, Desaint, 1780. 24 p. in-4° [36, n. 13].

Résumé pour M^e Th.-M. Royou, professeur, contre M^e René Binet, vice-recteur. *Paris*, Knapen, 1780. 28 p. in-4° [36, n. 14].

A nosseigneurs du Parlement en la Grand'Chambre Requête d'intervention des Nations de France et de Normandie dans la cause de M^e Thomas-Marie Royou, contre M^e René Binet, faisant les fonctions de Recteur. *Paris*, Knapen, 1780. 6 p. in-4° [36, n. 15].

Mémoire à consulter pour M^e René Binet, recteur de l'Université (nommé sous-bibliothécaire de l'Université), contre M^e Thomas Royou, licencié en théologie et professeur de philosophie en l'Université. *Paris*, Desaint (1780). 31 p. in-4° [36, n. 8].

Mémoire à consulter et consultation pour le sieur Thomas-Marie Royou, prêtre,... prof. de philos. au Collège de Louis-le-Grand, contre Messire René Binet, recteur de l'Univ. et professeur de rhétorique au Collège de Plessis-Sorbonne. *Paris*, Knapen, 1780. 71 p. in-4° [36, n. 9].

Réponse pour M^e René Binet, recteur, contre M^e Thomas Royou, prof. de philosophie. *Paris*, Desaint, 1780. 36 p. in-4° [36, n. 11].

Réponse au Mémoire de Messire René Binet,... pour M^e Th.-M. Royou... *Paris*, Knapen, 1780. 16 p. in-4° [36, n. 12].

MANDATA RECTORIS

Mandatum rectoris [P. BERTHE], 10 dec. 1685 (Convocation à un service dans l'Église Saint-Sulpice). Plac. in-fol. [30, n. 27, 4°].

Id. — [ROLLIN]. (Sur les représentations de tragédies dans les Collèges, etc.), 1 oct. 1695. Plac. in-fol. [17, n. 43]. — Plac. in-4° [cart. x, n. 47].

Id. — [ROLLIN]. Kal. oct. 1695, 2 p. in-4° [44, n. 11].

Id. — [ROLLIN]. V. Kal. oct. 1696, 2 p. in-4° [44, n. 10].

Id. — [BILLET]. Die nono maii 1707. Placard in-4° [44, n. 16].

Id. — [G. DAGOUMER]. Prid. Kal. Sextiles 1713 (sur les candidats aux bénéfices). Plac. in-fol. [Cart. x, n. 82].

Id. — [G. PETIT DE MONTEMPUYS]. 4 dec. 1715 (à l'occasion de la mort de Louis XIV). Plac. in-fol. [17, n. 44].

Id. — [L. BENET]. Ob natum recens serenissimum Delphinum, 7 sept. 1729, Typis Theobusteis, 3 p. in-4° [64, n. 35].

Id. — [L. BENET]. Ob recentem serenissimi Andium ducis ortum. (*Paris*), Typis Theobusteis, 2 sept. 1730, 4 p. in-4° [146, n. 24].

Selecta Rectorum Universitatis Parisiensis mandata, in lucem edita ab an. 1719 ad an. 1730. *Lutetiae*, Thiboust, 1730, 32 p. in-4° [66, n. 3; 72, n. 1].

Opuscules de feu M. ROLLIN, ancien recteur de l'Univ. de Paris, contenant diverses lettres, ses harangues, discours, mandemens, et ses poésies; avec son éloge par M. de Boze, etc. *Paris*, Frères Estienne, 1771, 2 vol. in-12 [116].

Mandatum Rectoris [GUÉRIN]. Ob natum seren. Burgundiæ ducem, 24 sept. *Paris*, Thiboust, 1751, 3 p. in-4° [68, n. 2].

Id. — [FOURNEAU]. 18 jun. 1763. *Paris*, Vid. Thiboust. plac. in-fol. [66, n. 4, 4°].

Id. — [LEBEL]. 1^{er} août. *Paris*, Thiboust, 1765, 3 p. in-4° [68, n. 3].

Id. — 21 dec. 1765, 2 p. in-4° [68, n. 4].

Id. — 3 mars 1766, 3 p. in-4° [68, n. 5].

Id. — 1^{er} sept. 1766, 4 p. in-4° [68, n. 6].

Id. — [HAMELIN]. 4 mars 1768, 2 p. in-4° [68, n. 7].

Id. — 1^{er} jul. 1768, 2 p. in-4° [68, n. 8].

Id. — 21 nov. 1768, 2 p. in-4° [68, n. 9].

Id. — [JACQUIN]. 10 mai 1770, 3 p. in-4° [68, n. 10].

Id. — 10 nov. 1770, 3 p. in-4° [68, n. 11].

Id. — [10 mai 1771, 4 p. in-4° [68, n. 12].

Id. — [F. M. COGER]. 20 sept. 1773. 3 p. in-4° [68, n. 13].

Id. — [F. N. GUERIN]. 13 nov. 1773, 3 p. in-4° [68, n. 14].

Id. — 6 mart, 1775, 3 p. in-4° [68, n. 15].

Id. — 15 mai. 1775, 3 p. in-4° [68, n. 16].

Id. — 7 jun. 1775, 4 p. in-4° [68, n. 17].

Id. — (Conditions du concours pour le prix J.-B. Coignard), 1773, 2 p. in-4° [68, n. 38 bis].

Id. — [CHARBONNET]. 29 dec. 1781. *Paris*, Vid. Thiboust, 2 p. in-4° [66, n. 18].

Id. — 14 janv. 1782, 3 p. in-4° [66, n. 19].

Id. — 19 feb. 1782, 3 p. in-4° [66, n. 20].

LIBRAIRES

Johannis BUCHÆRI Parisini, Academix Rectoris ac socii Sorbonici oratio pro jure pergameni, habita in senatu xvi mart. 1581. *Parisiis*, Dionys. a Prato, 1581. 19 p. in-12 [86, n. 2].

Sur ce que M. Simon Marion, pour Sébastien Nivelles, Michel Sonnius, Thomas Brumen, Guillaume Chaudiere et Guillaume de la Noüe, libraires en l'Université de Paris, demandeurs, a dict (1586). 7 p. in-4° [Cart. xi, A. 6].

Extraict des Registres du Conseil d'Estat (en faveur des libraires de l'Université; 22 sept. 1587). *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [21, n. 1].

Privilege et franchise des marchans libraires, maistres imprimeurs, relieurs et autres personnes necessaires et requises pour ledit Art, composition et faict de ladicte imprimerie, au royaume de France (ordonnance de Henri II, 22 sept.

1553). — Extraict des Registres de la Seneschaussee de Lyon (19 janv. 1553). — Lettres patentes du roy (Henry IV) en forme de charte, octroyées par Sa majesté aux libraires et imprimeurs de la ville de Rouen (14 sept. 1603) *S.l.n.d.* 12 p. in-4° [21, n. 2].

Extraict des Registres de Parlement (défense aux merciers, quinqualliers, papetiers, etc., de vendre des livres. 23 aoust 1612). Plac. in-fol. [Cart. xi. B. 15].

A Nosseigneurs du Clergé général de France les sindic, gardes et communauté des libraires... de l'Université (1615). 5 p. in-fol. [Cart. xi. B. 25].

Contract fait et passé le 10, iour de Iuillet 1615 entre le Roy et les Libraires qui ont entrepris d'imprimer les grandes bibles royales, les Peres de l'Eglise grecs-latins et les usages du Concile de Trente. *S. l. n. d.* 20 p. in-4° [21, n. 3].

Louys, par la grâce de Dieu Roy de France... (en faveur de plusieurs libraires; 29 janv. 1628). 4 p. in-4° [Cart. ix, B. 28].

Louys, par la grâce de Dieu roy de France... (arrest du Parlement, 18 juin 1629, signifié aux libraires estalans sur le Pont neuf et Quay des Augustins, etc.) *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [21, n. 4].

Factum pour Samuel Celerier, libraire... contre les scindicqs et adjoints de la communauté des libraires, deffendeurs (1629). 4 p. in-4° [Cart. xi, B. 35].

Declaration du Roy pour l'observation des statuts et reglemens des marchands libraires, imprimeurs et relieurs de ceste ville de Paris (1631). 11 p. in-4° [Cart. xi, B. 36].

Le Sindic et Adjoints des Libraires... advertissent... (de faire immatriculer les apprentifs sur le Registre du sindic. Juillet 1636). Plac. in-4° [Cart. xi, B. 45].

Extraict des registres du Conseil privé du Roy (21 juin 1639). 4 p. in-4° [Cart. xi, B. 52].

Privilege du Roy (en faveur du libraire Mathieu Guillemot; 5 fév. 1641). 3 p. in-4° [Cart. xi. B. 46].

Sentence par laquelle defences sont faites aux libraires forains de faire desballer leurs livres ailleurs qu'au College royal; de sejourner plus de trois semaines apres l'ouverture de leurs balles; et de vendre aucuns livres en blanc ny reliez à autres personnes qu'à des libraires (27 avr. 1641). 2 p. in-4° [Cart. xi. B. 48].

Privilege du Roy (en faveur de Sebastien Cramoisy. 3 may 1641). 2 p. in-fol. [Cart. xi, B. 45].

Cinq jugemens rendus en presence de la Communeauté. (14 oct. 1641). 13 p. in-4° [Cart. xi. B. 49].

Extraict des Registres du Conseil d'Estat (oct. 1643) 6 p. in-4° [Cart. xi. B. 53].

A tous ceux qui ces présentes lettres verront [Sentence du lieutenant civil contre les compagnons libraires qui impriment, comme s'ils étaient reçus maîtres]. Nov. 1646. 3 p. in-4° [Cart. xi. B. 54].

Les Syndic et Adjoins des marchands libraires (contre les libraires imprimeurs et relieurs qui se logeaient ailleurs qu'en l'Université. 1648). 3 p. in-4° [Cart. xi. B. 37].

Sommaire de l'affaire des Syndic et adjoints de la Communauté des libraires de la Ville de Paris, deffendeurs contre Anthoine Bertier, demandeur. DAUBRAY, rapporteur (avant 1649). 4 p. in-4° [Cart. xi. B. 55].

Louis par la grace de Dieu Roy de France (Commission à Antoine Estienne, syndic des libraires contre les Privilèges. Avant 1649). Plac. in-fol. [Cart. xi. B. 51].

Lettres obtenues par aucuns des imprimeurs et libraires de Paris en l'année 1649. 24 p. in-4° [21, n. 6].

Sommaire des moyens d'opposition de l'Université de Paris, aux lettres patentes obtenues par aucuns des imprimeurs et libraires au mois de déc. 1649, à la déclaration du 20 dudit mois et an, et à dix nouveaux articles : comme aussi des moyens et raisons de sa requeste civile contre les Arrêts du 7 sept. 1649 et du 9 juillet 1618. *S. l. n. d.* 8 p. in-4° [21, n. 7; Cart. xi. C. 2].

Response aux pretendues raisons alleguées par Claude Chapelet et consorts, pour obtenir le privilege des Usages du Concile de Trente, suivant la dernière reformation, au préjudice des libertez, privileges et arrests accordez par les Roys à la Communauté des Libraires, etc. *S. d.* (av. 1649). 2 p. in-folio [Cart. xi. B. 44].

Repliques de l'Université aux Responses faites par les soy-disants Syndic et adjoints des imprimeurs, libraires et relieurs, aux moyens qu'elle a présentés à la Cour sur des Lettres patentes du mois de décembre 1649... *S. l. n. d.* 42 p. in-4° [21, n. 8].

Moyens d'opposition que mettent et baillent pardevant vous, Nosseigneurs tenans la Cour de Parlement de Paris suivant l'arrêt du 12 mars 1650, Ant. Estienne, premier imprimeur et libraire du Roy,... (et les 300 autres libraires) contre les syndic et adjoints de ladite Communauté. 14 p. in-folio [Cart. xi. C. 3].

Extraict des Registres de Parlement (19 sept. 1650). 3 p. in-4° [Cart. xi. C. 4].
Id. (31 août 1651). 4 p. in-4° [Cart. xi. C. 5].

Actes concernans le pouvoir et la direction de l'Université de Paris, sur les Escrivains des livres, et les imprimeurs qui leurs ont succédé : comme aussi sur les libraires, relieurs et enlumineurs. *S. l. n. d.* (1652). 44 p. in-4° [21, n. 5].

Moyens d'opposition fournis par les soy-disans syndic et adjoints des

libraires, opposans à la verification des lettre patentes obtenues par l'Université pour la confirmation de ses privilèges (30 avr. 1652). 11 p. in-4° [21, n. 9; Cart. XI. C. 7].

Exemption du papier. *S. l. n. d.* (1654 ?). 16 p. in-4° [2, n. 2].

Factum de l'Université de Paris, pour montrer que le papier a tousiours esté exempt de toutes sortes d'impôt, iusques à la plus grande chaleur de la dernière guerre, que Sa Majesté a heureusement terminée par une paix utile et glorieuse. *S. l. n. d.* 14 p. in-4° [21, n. 10].

A Monseigneur le Procureur general (la Communauté des libraires, imprimeurs et relieurs, contre le sieur Ballard, qui avait abusé de sa situation de syndic). *S. l. n. d.* 6 p. in-4° [30, n. 29].

Memoire qu'Antoine Vitré a donné à Messeigneurs les Commissaires nommez par l'Assemblée generale, pour avoir soin des impressions des PP. Grecs qui doivent être imprimez par l'ordre du Clergé. *S. l. n. d.* (1654). 6 p. in-4° [30, n. 30].

Histoire du procez qu'on renouvelle de temps en temps à Antoine Vitré, à cause de l'achapt que le Roy l'a obligé de faire des poinçons, des matrices et des mss. tures, arabes et persans que feu M. de Breves avoit apportez de Levant pendant son ambassade à Constantinople. Avec les pièces justificatives de l'estat où il est encore à present. *S. l. n. d.* 22 p. in-4° [30, n. 31].

Remarques sur les escrivains jurez de l'Université de Paris (1667). 15 p. in-4° [Cart. XII. A. 2].

Memoire pour l'Université de Paris contre certains prétendus reglemens de l'année 1686, touchant les imprimeurs, libraires et relieurs. *S. l. n. d.* (1689). 18 p. in-4° [21, n. 11; Cart. XI. C. 12].

Memoire des libraires et imprimeurs de Paris contre la fixation du nombre des imprimeurs établie par l'article XLIII du Reglement de 1686. 7 p. in-folio [Cart. XI. D. 10].

Reponse de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris, au mémoire de quelques imprimeurs, sur la fixation ordonnée par l'article XLIII du Reglement de 1686. 26 p. in-fol. [Cart. XI. D. 10].

Au Roy et a Nosseigneurs les commissaires généraux, députez pour les affaires de chancellerie et de librairie (les compagnons imprimeurs, apprentis, en l'Univ. et fondeurs) Vers 1687. 4 p. in-fol. [Cart. XI. C. 10].

Observations que les compagnons imprimeurs, apprentis en l'Univ. et fondeurs, prennent la liberté de présenter au Conseil, sur qqs. articles du nouv. règlement de l'imprimerie et librairie, qui les concernent. 4 p. in-fol. Vers 1687 [Cart. XI. C. 11].

Addition aux griefs que l'Université de Paris a cy-devant mis entre les

main de Monsieur de Harlay, Conseiller d'Estat, en execution de l'Arrest du Conseil d'Estat du mois de juin dernier 1689, contre certains imprimez, intitulez du nom de Reglemens pour les libraires, relieurs et imprimeurs, faits en l'année 1686. *S. l. n. d.* (1689). 8 p. in-4° [21, n. 15 ; Cart. xi. C. 12].

Remarques sur les Reglemens faits pour les libraires, relieurs et imprimeurs, ès années 1618, 1649, 1683 et 1686. *S. l. n. d.* 15 p. in-4° [21, n. 14 ; Cart. xi. C. 12].

Extractum e commentariis Universitatis (7 mai 1712) [Cart. xi. D. 1].

Au Roy. — (Memoire des Libraires et imprimeurs de Paris contre la taxe du papier créée en février 1713). 7 p. in-fol. [17, n. 31].

Second Memoire au sujet du double droit imposé sur le papier par edit du mois de février dernier 1713. *Paris*, Vincent, 4 p. in-fol. [17, n. 32].

A Monseigneur le garde des sceaux (Memoire de l'avocat BOURDIER en faveur des Libraires et imprimeurs jurez de l'Univ. de Paris). *Paris*, Vincent, 1713. 12 p. in-fol. [17, n. 33].

Mémoire pour les imprimeurs-libraires de Paris, anciens syndic et adjoints de leur communauté, contre les libraires de la même Communauté, et les syndic et adjoints actuellement en charge (1716). 40 p. in-fol. [Cart. xi. D. 2].

Memoire pour Charles Osmont père, libraire à Paris, et Alexis de la Roue, marchand miroitier ordinaire du Roy... *Paris*, Gonichon (1717). 4 p. in-fol. [Cart. xi. D. 17].

Proces-verbal de l'assemblée générale de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris, tenue par ordre de Monseigneur le chancelier les 26 et 27 mars 1721. 7 p. in-fol. [Cart. xi. D. 10].

Au Roy et à Nosseigneurs les Commissaires du Conseil, députez par Arrêt du 25 nov. 1724 (les Recteur, Doyens et Procureurs). 4 p. in-fol. (incomplet) [Cart. xi. D. 12].

Arrest du Conseil d'Estat privé du Roy, servant de reglement entre l'Université... et la Communauté des libraires-imprimeurs (1725). *Paris*, Laurent Rondet, 8 p. in-4° [Cart. xi. D. 14].

Au Roy, l'Université de Paris. *Paris*, J. Chardon (1725). 7 p. in-fol. [Cart. xi. D. 16]

Sentence qui homologue la Deliberation de la Communauté des maîtres relieurs et doreurs de livres à Paris, pour servir de reglement au lotissement des marchandises de veau de peau (*sic*), etc., dont elle fixe les heures (du 20 nov. 1733). 4 p. in-4° [21, n. 16].

Statuts et réglemens pour la Communauté des maistres relieurs et doreurs de livres de la Ville et Université de Paris. *Paris*, P. G. le Mercier, 1750. 213 p. in-12 [29].

On a relié à la suite :

Sentence qui homologue la Délibération de la Communauté des maîtres relieurs et doreurs de livres à Paris, pour servir de Règlement au Lotissement des marchandises de Peau de veau, etc., dont elle fixe les heures, du 20 nov. 1733 (pag. 15-23).

Arrêt de la Cour de Parlement du 27 mars 1751, qui défend aux maîtres relieurs et doreurs de livres en l'Université de Paris, de faire des Apprentifs pendant dix années. (*Paris*) P. G. Le Mercier, 11 p. in-12.

Arrêt de la Cour du Parlement du 8 juillet 1751, qui permet aux gardes en charge de la Communauté des Relieurs de saisir les compagnons qui feront la relieure, et fait défenses à toutes personnes de faire des brochures ailleurs que chez les maîtres relieurs, sous peines de confiscation et d'amende. 7 p. in-12.

Mémoire sur les propriétés et privilèges exclusifs de la librairie, présenté en 1774. 22 p. in-4° [Cart. xi. D. 19].

Discours impartial sur les affaires actuelles de la Librairie. *S. l.* 1777. 41 p. in-8° [56, n. 7].

Lettre à un ami sur les Arrêts du Conseil du 30 août 1777, concernant la librairie et l'imprimerie. *S. l. n. d.* 40 p. in-8° [56, n. 8].

Seconde lettre à un ami sur les affaires actuelles de la Librairie. *S. l. n. d.* (1778). 38 p. in-8° [56, n. 9].

Troisième lettre à un ami concernant les Affaires de la Librairie. *S. l. n. d.* (1778). 41 p. in-8° [56, n. 10].

Lettre à Monsieur de *** [de Néville, l'auteur des Arrêts]. *S. l. n. d.* 60 p. in-8° [56, n. 11].

Au Roi (les libr. et imprimeurs de l'Université). *Paris*, Ant. Boudet, 1777. 16 p. in-4° [Cart. xi. D. 20].

Requête au Roi, et Consultations des anciens avocats aux Conseils du Roi et au parlement de Paris pour le Corps de la librairie et imprimerie de Paris, au sujet des deux Arrêts du Conseil du 30 août 1777. *S. l. n. d.* 27 et 13 p. in-4° [Cart. xi. D. 21].

Procès-verbal de ce qui s'est passé au Parlement touchant les six Arrêts du Conseil du 30 août 1777 concernant la Librairie avec les Comptes-rendus à leur sujet. 81 p. in-4° [Cart. xi. D. 22].

Mémoire sur les vexations qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris. *S. l. n. d.* 16 p. in-fol. [Cart. xi. D. 13].

A Monseigneur le garde des sceaux (la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris... contre les libraires de province). *Paris*, Jacques Vincent, 12 p. in-fol. [Cart. xi. D. 13 bis].

Lettre d'un Libraire de Lyon à un Libraire de Paris. *S. l. n. d.* (1779). 20 p. in-8° [56, n. 12].

Dénonciation faite à la Cour des Aides, d'un Libelle contre M. le Camus de Névilles, du 12 mars 1779. *S. l. n. d.* 6 p. in-8° [56, n. 13].

Mémoire pour M^e Louis Loudier, licencié en théol., prof. de philosophie au Collège du Plessis, contre le s^r Lambert Coffin, libraire juré de l'Université, ancien regent du Collège de Beauvais. *Paris*, s. d. 7 p. in-f° [17, n. 34].

Regiæ scientiarum Academiæ, ut coetui academico fusor, typographus, bibliopola eligatur. Carmen (C. L. THIBOUST). *S. l. n. d.*, 6 p. in-4° [60, n. 118].

Eruditissimis regiæ scientiarum Academiæ sociis ut in suam societatem artem typorum cooptent (C. L. THIBOUST). *S. l. n. d.* 2 p. in-4° [60, n. 117].

PAPETIERS ET PARCHEMINIERS

Charles par la grâce de Dieu Roy... (accueille la supplication des marchands merciers, estaliers et comporteurs de Paris). 20 janv. 1571. 13 p. in-4° [Cart. XII. C. 37].

Henry par la grâce de Dieu Roy... (exempte des nouveaux impôts Cosme Carrel, Antoine du Lac, Claude du Pré, Jean Laurens, maîtres jurez papetiers de l'Université). 15 et 29 nov. 1595. 8 p. in-4° [Cart. XII. C. 21].

Henry par la grâce de Dieu Roy... (ordonnances pour les maîtres et gardes de la marchandise de grosserie, mercerie et joallerie de Paris; juillet 1601). 9 p. in-4° [Cart. XII. C. 39].

Nous, Pierre Padet, licencié en la Fac. de théologie, Recteur... faisons sçavoir... que nous avons establi la halle des parchemins en la cour de Cluny, size rue des Mathurins. 21 may 1622. Plac. in-4° [Cart. XII. D. 10].

Déclaration du roy Louis XIII, portant confirmation des ordonnances, statuts, réglemens, privilèges, franchises, libertez, donnez, concédez et octroyez par les prédécesseurs Roys à tous les marchans merciers, grossiers, joualliers de ceste ville de Paris. Du mois de janv. 1613... servant aussi de reglement pour les marchands forains et estrangers qui fréquente (*sic*) les foires de Saint-Denis, Landy et Saint Germain. *Paris*, Pierre Charpentier, 1624. 16 p. in-12 [Cart. XII. C. 42].

Extraict des registres du Conseil d'Estat (entre les scindic et adjoints de la communauté des marchands libraires .. et M^e Jean de la Grange, fermier general... et le Recteur). 6 mars 1630. 6 p. in-4° [Cart. XII. C. 27].

Edict du Roy, portant création d'un office de controlleur, visiteur et marqueur de papier en chasque ville, bourg, bourgade et hameau où il se fait forme, fabrique, vend et debite dudit papier, avec exemption de tutelles, curatelles et garde de biens. Vérifié en la Cour des aydes de Normandie le 19 juil. 1633. *Paris*, Nicolas Alexandre, 10 p. in-12 [Cart. XII. C. 28].

Extrait des Registres du Conseil privé du Roy (entre Antoine Louistre... et Jean Perdoux et Germain Huré... et autres marchands merciers vendans papier en la ville de Paris). 20 avril 1638. *Paris*, veuve Pierre Bouillerot, 7 p. in-4° [Cart. xii. C. 30].

— Autre exemplaire. 15 p. in-4° [Cart. xii. D. 50].

A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Louis Segulier... garde de la prevosté de Paris (declare que les vingt rames de papier saisi sur Danger, marchand papetier, trouvé meslé, de différentes pâtes et grandeurs qui le rendent défectueux, sont déclarées confisquées au profit de la communauté. 8 nov. 1641). 1642. 3 p. in-4° [Cart. xii. C. 43].

Henry par la grâce de Dieu Roy... (privileges pour les maistres papetiers, colleurs de feuillets et feuilles, avril 1599). *Paris* (1653). 4 p. in-4° [Cart. xii. C. 38].

Arrest du Conseil d'estat du roy, du 20 sept. 1653, pour le restablissement, levée et perception des droicts sur les bieres, papiers et poisson de mer, frais, sec et sallé, au lieu de ceux des controlleurs, visiteurs, marqueurs desdits papiers et bieres... supprimez suivant les declarations des mois de fevrier 1635 et déc. 1652. *Paris* (1654). 16 p. in-4° [Cart. xii. C. 32].

Louis par la grâce de Dieu Roy... (lettre patente en faveur des quatre maistres jurez parcheminiers de l'Université), 19 avril 1655. 4 p. in-4° [Cart. xii. D. 14].

Arrest de la Cour de Parlement portant reglement entre Jacques Meret et Antoine Genestel, marchands papetiers de la ville de Thiers en Auvergne, appellans et les syndic et adjoints de la communauté des marchands libraires à Paris... contre les quatre jurez papetiers de l'Université. 17 juin 1662. 4 p. in-fol. [Cart. xii. C. 44].

De par le Roy, Monsieur le Prevost de Paris ou Monsieur son lieutenant civil, juge conservateur des privileges de l'Université de Paris (enjoignons ausdits Hourdet et Bruyant et tous autres de faire porter les bottes de parchemin en la halle du Recteur, scise au College de Séz, rue des Massons). Du 29 nov. 1681. Plac. in-fol. [Cart. xii. D. 16].

Arrest de la Cour, rendu en faveur des marchands merciers, grossiers, jouailliers à Paris, qui leur permet d'avoir les outils pour parer et enjoliver leur papier, et entherine l'avis des experts, contre les jurez de la communauté des maîtres papetiers-colleurs de feuilles et feuillets travaillans en cuves. Du 31 mars 1699. 12 p. in-4° [Cart. xii. C. 45].

Au Roy et à Nosseigneurs du Conseil royal des finances (pour la Communauté des parcheminiers contre Bondonnat, parcheminier de la ville d'Issoudun). *Paris*, J. Quillau, 1715. 4 p. in-fol. [Cart. xii. D. 51].

Arrest de la Cour de Parlement, contre André Bondonac, marchand à Issoudun. Du 30 août 1715. *S. l. n. d.* 2 p. in-4° [Cart. XII. D. 30].

Sentence rendue en la Chambre civile, contre la veuve Lofficial, maïstresse parcheminier de cette ville de Paris, pour avoir fait arriver des parchemins sans les avoir fait conduire dans la halle de M. le Recteur de l'Université, établi au Collège de Justice. Du 17 sept. 1721. Scellée le 31 oct. 1721. Plac. in-fol. [Cart. XII. D. 31 et 52].

Sentence rendue par M. le lieutenant civil du 13 août 1729, contre Antoine Pelet, marchand parcheminier à Paris. *Paris*, Imp. la V. Vaugon. 2 p. in-4° sur vél. [Cart. XII. D. 32 et 59].

Sentence rendue par M. le lieutenant civil du 31 août 1729, contre Severin Lassonnier, marchand megissier-parcheminier forain à Chartres en Beausse. *Paris*, Imp. la V. Vaugon. 2 p. in-4° sur vél. [Cart. XII. D. 32 et 59].

Sentence rendue par M. le lieutenant civil du 17 déc. 1729, contre Josias Tixier, marchand parcheminier-megissier, demeurant à Issoudun en Berry. *Paris*, André Knapen, 1730. 3 p. in-4°, sur vélin [Cart. XII. D. 33].

Louis par la grâce de Dieu Roi de France... (confirme les lettres patentes de mars 1728 contre l'Université. 16 mars 1731). *Paris*, Pierre Simon, 1731. 4 p. in-4° sur vélin [Cart. XII. D. 34].

Statuts, ordonnances et réglemens, pour les maîtres et marchands parcheminiers de la ville de Paris, et Lettres patentes de Sa Majesté du mois de mars 1728, registrées en Parlement le 26 juillet 1731, obtenues par les soins des sieurs Louis-François Pelet, Jean Bichot, et Pierre Fourgault, anciens de ladite Communauté. *Paris*, aux dépens de la Communauté... sous la seconde jurande de J. B. Dampville et de la première de J. B. François. Imprimerie de Pierre Emery, 1731. 36 p. in-4° [Cart. XII. D. 35].

Nous Recteur de l'Université (consentons... que les jurez de la Communauté des parcheminiers fassent poser à la porte de la halle une serrure différente de celle qui y est déjà et dont les jurez de l'Université ont la clef, et que lesdits jurez de la Communauté gardent par-devers eux la clef de cette nouvelle serrure). Du 1 août 1733. 1 p. in-4° [Cart. XII. D. 56].

Sentence de M. le lieutenant général de police, qui condamne Charles Denis père, maître parcheminier, à dix livres de dommages et intérêts envers Jean Baptiste Dampville et Jean Paullé, pour contravention par lui commise, par l'achat de marchandises de parcheminerie, sans avoir fait appeler les autres maîtres. Du 28 août 1733. 2 p. in-4°. *Paris*, Joseph Bullot [Cart. XII. D. 38].

Sentence de M. le lieutenant général de police, qui fait défense à Louis Ivelin, marchand mercier à Paris, et Charles Bellanger, maître boisselier; et à tous autres, de fabriquer, vendre, ni débiter aucunes marchandises de la

profession des maîtres parcheminiers, ni même des fonds de tambour. Du 17 août 1736. *Paris*, Paulus du Mesnil. 3 p. in-4°, sur parch. [Cart. xii. D. 40].

Sentence de M. le lieutenant civil et Arrest du Parlement au profit de M. le Recteur de l'Université de Paris et de la Communauté des parcheminiers de ladite ville, confirmatifs des droits de M. le Recteur et de ladite Communauté, contre Charles Yvon, sous-fermier des Aydes des generalitez de Tours et d'Amiens. Du 3 mars 1736 et 19 août 1737. *Paris*, Paulus du Mesnil, 1737. 4 p. in-4° [Cart. xii. D. 39 et 57].

Arrest de la Cour du Parlement rendu en faveur du sieur Recteur de l'Université et de la Communauté des maîtres et marchands parcheminiers de la ville de Paris. Du 9 mars 1739. 11 p. in-4°, sur vélin [Cart. xii. D. 58].

MESSAGERS

Edict du Roy pour la création en tiltre d'office d'un ou deux messagers ordinaires en chacun siege des Bailliages, seneschaussées ou elections desquels les appellations ressortissent es Cours de Parlement et des Aydes et de la taxe, privileges et droicts desdits messagers (1576). — Arrest du Conseil privé (1610). 32 p. pet. 8° [44, n. 26, 4°].

Extraict des Registres de la Cour de Messieurs les Capitouls de Tolose et des livres des Reglemens... de la Ville, sur le fait de la création et établissement de douze messagers pour Paris, Lion, Bordeaux et Marseille. 11 p. in-4° [Cart. xiii].

Edicts du Roy, portans suppression des charges de controlleurs generaux des Postes et de creation au lieu d'iceux, des surintendants generaux des Postes et relais de France, etc. *Paris*, Jean Bessin, 1655, 30 p. in-4°. [Cart. xiii].

Arrest du Conseil privé donné au profit des messagers d'Orléans, pourvus par l'Université de Paris, qui leur permet de fournir chevaux à ceux qu'ils conduiront, avec defenses au sieur de Nouveau de les y troubler (29 déc. 1633). 6 p. in-4° [Cart. xiii].

Arrest du Conseil d'Estat donné le 14 déc. 1641 (et 21 nov. 1643), par lequel les messagers de l'Université de Paris sont maintenus et gardez en toutes fonctions de messageries. *S. l. n. d.* 16 p. pet. in-8° [44, n. 26 bis, 4° et Cart. xiii].

Extraict des Registres du Conseil d'Estat (14 déc. 1641). *Paris*, P. Variquet, 1654, 8 p. in-4° [Cart. xiii].

Arrest du Conseil d'Estat, par lequel l'Université de Paris et les messagers par elle pourvus, et nommément ceux de Paris à Rouen et de Rouen à Paris, sont maintenus contre le sieur de Nouveau, Michel, Burin et autres commis d'iceluy sieur de Nouveau (mars 1642). *Paris*, P. Variquet, 1655. 8 p. in-4° [Cart. iii].

Interest des principaulx et regens des Colleges d'exercice en toutes les causes qui concernent les messageries, et spécialement en celle qui est pendante au Conseil entre l'Université et M. Raulin Burin, sous le nom de Pierre de la Marche laquais du sieur de Nouveau. *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [77, n. 4].

Arrest notable de la Cour de Parlement portant reglement general au profit de l'Université et de tous les messagers, contre les courriers. *Paris*, P. Variquet, 1651, 8 p. in-4° [Cart. xiii].

Acte contenant l'acceptation faicte par l'Université de Paris de demeurer en son ancienne dotation et droit de pourvoir aux messageries de ce royaume (1655). 3 p. in-4° [Cart. xiii].

Extraict des Registres de Parlement (relatifs aux messagers 1649-1655). 8 p. 4 p. 3 p. 15 p. in-4° [Cart. xiii].

Preuves et defense du droict de l'Université touchant les messagers. *S. l. n. d.* (vers 1664). 18 p. in-4° [76].

Seconde response des Recteur et Université de Paris, prenant le fait et cause de Charles Maguet, messenger ordinaire de Senlis, pouveu par ladite Université, aux contredits baillez les 23 et 27 sept. de la presente année 1664 pour Robert Regnault et sa femme, se disans messagers royaux de Senlis. *S. l. n. d.* 60 p. in-4° [77].

Extrait des Registres du Conseil d'Estat du Roy (entre les Recteur... et Robert Regnault soy disant propriétaire de deux offices de messagers royaux de Paris à Senlis, etc). *S. l. n. d.* (1665), 10 p. in-4° [Cart. xiii].

Memoire des pièces justificatives de la Propriété et fonction des messageries ordinaires de l'Université de Paris. *Paris*, s. d. (1676), 8 p. in-4° [9, n. 9 et Cart. xiii].

Arrest du Conseil d'Estat du Roy, du 29 déc. 1676, pour la représentation des titres des messageries royales. 4 p. in-4° [Cart. xiii].

Arrest concernant les Revenus des Messageries de l'Université de Paris du 11 janv. 1679. Extr. des Reg. du Parlement. 4 p. in-4° [44, n. 27; 97, n. 7].

Extrait des Registres du Parlement (conclusion de la Nat. de France pour l'emploi du revenu des petites messageries, 1711). *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [44, n. 29].

Extrait des Registres de Parlement du 20 may 1713 (en faveur de Pierre Seigneux, prof. au Coll. du Cardinal Lemoine, admis à prendre part aux revenus des messageries). 4 p. in-4° [44, n. 30].

Factum pour les Regents de la Nation de France contre M. Estienne du Mesny, docteur de Sorbonne, prétendant, en qualité de philosophe émérite devenu docteur en théologie, devoir participer au revenu des messageries. *S. l. n. d.* 16 p. in-4° [9, n. 7].

Memoire pour les Procureur, Doyens, Regens et Principaux de la Nation de Picardie... contre Jean Coulombier, fermier general des Postes et Messageries de France, défendeur. *Paris*, Jacques Collombat, 1716, 4 p. in-4° [98, n. 3].

Sentence d'omologation de délibération pour les grands messagers jurez de l'Université (1722). 2 p. in-4° [Cart. XIII].

Mandatum Rectoris [B. GIBERT] (lat. et franç. Contre les messagers refractaire au mandement de fév. 1722), 23 oct. 1722. 2 p. in-4° [Cart XIII].

Sentence de l'Election de Paris, qui maintient les grands messagers jurés de l'Université de Paris dans le privilège d'exemption du droit de gros à la vente du vin de leur crû. Du 5 juillet 1777. *Paris*, Knapen, 1777, 18 p. in-4° [78].

Pièces concernant les messageries de l'Université. *Paris*, veuve Thiboust, 1772. 88 p. in-4° [79, n. 1].

Consultation concernant le mémoire sur les messageries (GILLET, DELAMBON, MEY, GERBIER). (*Paris*), Quillau, (1772). 19 p. in-4° [79, n. 2.]

Calendrier et liste des noms, surnoms et demeures de MM. les grands Messagers jurés de l'Université de Paris. *Paris*, 1773-77, 2 vol. de xvi-78 et xvi-80 p. in-12 [83].

Mémoire pour le sieur Pillat de la Coupe... contre le sieur abbé Basset, recteur. *Paris*, Quillau, 1779. 18 p. in-4° [10, n. 17].

Plaidoyer pour François Pillat sieur de la Coupe,... grand messenger juré de l'Univ., contre M. Gilles Basset,... recteur de l'Univ. *Paris*, d'Houry, 1779. 32 p. in-4° [10, n. 18].

Réponse pour M. Gilles Basset, recteur de l'Université de Paris contre le sieur François Pillat de la Coupe, l'un des messagers jurés de ladite Univ. *Paris*, P. G. Simon, 1779. 46 p. in-4° [10, n. 19].

Replique pour le sieur Pillat de la Coupe, contre le sieur abbé Basset. *Paris*, d'Houry, 1779. 40 p. in-4° [10, n. 20].

IV. FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Acte de ce qui s'est passé au College de Sorbone en l'assemblée de la Faculté de théologie, le dixiesme de febvrier et iours consecutifs, pour confirmer l'Union, avec la traduction de deux missives envoyées de Rome à la mesme Faculté. *Paris*, Guillaume Chaudière, 1590. 15 p. in-12 [119].

Conclusiones Facultatis theologiæ Parisiensis, pro regendis baccalaureis (an. 1608, 31 juil.). 4 et 4 p. in-4° [152].

Arrest de la Cour de Parlement contre les nommez De Claues, Villon et Bitauld pour les thezes de philosophie par eux publiees en ceste ville de Paris; du 4 sept. 1624. *Paris*, Fed. Morel et P. Mettayer, 1624. 6 p. in-12 [124].

Arrest de la Cour de Parlement sur ce qui s'est passé entre les docteurs régents de Sorbonne, et les religieux docteurs des quatre mandians, le 6 et 24 juillet et 1^{er} aoust 1626. *Paris*, 1626. 12 p. in-12 [125].

Arrests de la Cour de Parlement rendus les 24 juil. et 1^{er} aoust 1626, touchant le nombre des Docteurs que les religieux mandians peuvent députer, pour se trouver aux Assemblées de la Faculté de théologie (1626). 3 p. in-4° [47, n. 2].

Arrest du Parlement, du 11 aoust 1648, confirmatif des arrests des 24 juil. et 1^{er} aoust 1626. *S. l. n. d.* 6 p. in-4° [47, n. 3. Manquent les pages 1-2].

[RICHER]. De la puissance ecclésiastique et politique. *S. l. n. d.* (Manque p. 1-2). 48 p. in-12 [86, n. 11].

Déclaration et protestation de feu maistre Edmond Richer, docteur en théologie et grand maistre du Collège du Cardinal le Moine, sur l'édition de son livre de la puissance ecclesiastique et politique, faite entre les mains de Monseigneur l'émin. Cardinal de Richelieu. (*Paris*), 1632. 8 p. in-12 (incomplet) [87, n. 5].

Abrege ou Sommaire du procès pour le reglement du Cloistre de Nostre-Dame de Paris, entre M. Itier-François Chastelain, docteur de la Fac. de théologie de Paris et chanoine de l'Église du mesme lieu, appellant comme d'abus contre messieurs les doyen, chanoines et chapitre de ladite eglise, intimez. *S. l. n. d.* (vers 1637). vi-109-28 p. in-4° [18].

Brefve instruction sur ce qui s'est passé dans les Assemblées de la Faculté de theologie des 1^{er} sept., 1^{er} oct., 4 nov. 1648. *S. l. n. d.* 19 p. in-4° signées K, L, M [47, n. 4].

Decretum Universitatis studii Parisiensis, an. 1651, 4 martii (contre des étudiants qui se réunissaient, pour conférer sur la Grâce, avec des missionnaires S. J.). 4 p. in-4° [30, n. 11].

Sententia dominorum deputationum, quibus sacra Facultas Theologiæ Parisiensis curam commisit observandi ea omnia quæ spectant approbationes librorum et cautiones quæ in iis concedendis debent adhiberi. *S. l. n. d.* (après 1643). 3 p. in-4° [47, n. 1].

Gratulatio Facultatis theologicæ Parisiensis, eminentissimo Dom. Joanni Paulo de Gondy, cardinali de Retz, facta internuntio Joanne Rousse, doctore ac socio Sorbonico, S. Rochi Paris, parrocho. *Parisiis*, Jul. Jacquin, 1652. 7 p. in-12 [87, n. 11].

Lettre d'un ecclesiastique à l'Auteur de l'Ecrit intitulé : *Reponce au Directeur inconnu* (29 mai 1661). 22 p. in-4° [47, n. 6].

Arrest de la Cour de Parlement, portant que les propositions contenues en la déclaration de la Faculté de Théologie de Paris, touchant l'autorité du Pape, seront registrées au Greffe de ladite Cour, et envoyées aux baillages et Univer-

sitez du ressort. Du 30 mai. *Paris*, Impr. et libr. du Roy, 1663. 10 p. in-4° [150].

Arrest de la Cour de Parlement contre une these de Theologie qui devoit estre soustenue le 19 janv. 1663, par M^e Gabriel Drouët de Villeneuve, bachelier, du 22 jour de janvier 1663. *Paris*. Impr. et Libr. du Roy, 1663 4 p. in-4° [149].

Arrest de la Cour du Parlement de Paris, donné contradictoirement après trois audiences, en faveur des Docteurs mandians des quatre grands convents de cette ville de Paris, par lequel la Cour n'a esgard aux Arrests precedents de 1552, 1621, 1626, 1648 et 1649, dont les docteurs Jansenistes ont tousiours demandé l'exécution contre lesdits mandians. *Paris*, 1663. 5 p. in-4° [47, n. 5].

Extrait du discours prononcé par M. DE HARLAY, substitut du procureur général... dans l'assemblée de la Faculté de théologie de Paris, le 1 août 1665. Plac. in-4° [57, n. 12].

Extractum ex Registris sacræ Facultatis theologiæ Parisiensis (à propos d'une thèse de Michel Bourdaille). *Parisiis*, Edm. Martin, 1665. 6 p. in-4° [151].

Tarif des Expéditions de Cour de Rome (signature de résignation, permutation,... 12 livres.....) — Tarif des dispenses matrimoniales (de 45 à 2800 livres). *S. l. n. d.* (1673). 7 p. in-4° [9, n. 19].

Nomina et ordo magistrorum sacræ Facultatis theologiæ Parisiensis (1646-1701). *Parisiis*, Lud. Josse, 1702. 42 p. in-4° [57, n. 18].

Factum pour les marguilliers de la Fabrique et paroisse de S. Firmin à la Pierre de la Ville d'Amiens, demandeurs, et ceux de S. Germain de la même Ville... contre les Prieur, Religieux et Convent de l'Abbaye de S. Jean d'Amiens, Ordre de Prémontré. *S. l. n. d.* (1703). 44 p. in-4° [57, n. 15].

Articuli propositi sacræ Facultati theologiæ Parisiensi a SS. MM. Deputatis ad restaurandam statutorum... observationem in iis quæ ad disciplinam pertinent. *Paris*, Vve A. Lambin, s. d. (1710). 3 p. in-fol. [57, n. 2, 4°].

Decretum sacræ Facultatis theologiæ Parisiensis in Henricum Fiot, nuper apud Calvinianos apostatam. Kal. dec. 1712. Plac. in-4° [57, n. 17].

Statuta sacræ Facultatis theologiæ Parisiensis, una cum conclusionibus ad ea spectantibus. *Parisiis*, Ant. Lambin, 1715. xvi-72 p. in-4° [57, n. 1].

Recueil des délibérations de la Faculté de théologie de Paris au sujet du prétendu décret du 5 mars 1714. (*Paris*), 1716. 2 vol. in-12 [128].

Memoire sur l'affaire de la Sorbonne, pour les sieurs Charton, senieur de Sorbonne et consors, contre le s^r Ravechet, syndic de la Faculté de Théologie de Paris, et consors, avec les pièces servant de preuves au memoire, par M^e FESSART, avocat. *Paris*, Langlois, 1716. 43 et 61 p. in-4° [57, n. 3].

Mémoire pour les Doyen et docteurs de la Faculté de théologie de Paris... contre les sieurs Charton et consors..., pour servir de réponse au mémoire publiée sous le nom desdits Charton et consors. *Paris*, J.-B. Delespine, 1716, 52 p. in-4° [57, n. 4].

Prima pars articulorum proponendorum sacrae facultati a deputatis designatis die prima aprilis 1716. *Paris*, Delespine, 1716, 16 p. in-4° [57, n. 6].

Réponse à un écrit qui a pour titre « Memoire présenté par plusieurs cardinaux, archevesques et evesques, à Monseigneur le Regent ». [par DUPIN et PASTEL, docteurs de la Fac. de théol.] *Paris*, 1717. 28 p. in-4° [19, n. 5].

Relation abrégée de la maladie et de la mort de M. RAVECHET, docteur de la maison et société de Sorbonne et syndic de la Faculté de théologie, avec sa profession de foi, et un Acte par lequel il a confirmé avant de mourir tout ce qu'il a fait pendant son syndicat. (*Paris*, 1717). 12 p. in-12 [87, n. 13].

Propositiones excerptae ex codicibus R. P. Salton, doctoris ac professoris theologiae actu regentis in Collegio Pictaviensi S. J. *Pictavii* (1717), 8 p. in-4° [19, n. 7].

DE MONTEMPUYS (J. Gabriel Petit). Oratio ab amplissimo rectore —, baccalaureo theologo, socio Sorbonico, habita in Comitibus generalibus Universitatis ap. Maturinenses die 22 mens. junii anni 1716 cum conclusionibus Univers., sacrae Theol. Fac. et praeclarae Fac. Artium. *Lutetiae*, Thiboust, 1716, 16 p. in-4° [47, n. 9, incomplet des conclusions].

Id. — (Même ouvrage, 2^e éd.)... Adjuncta est versio gallica. *Lutetiae*, Thiboust, 1717, 32 p. in-4° [19, n. 2 ; 47, n. 8].

Conclusio Universitatis Parisiensis, qua declarat necessarium esse appellare a constitutione « Unigenitus » ad futurum Concilium generale (sur 2 col., en latin et français) an. 1717. 12 p. in-4° [19, n. 3].

Acta Universitatis studii Parisiensis super appellatione solenniter interjecta nomine ejusdem Universitatis ad futurum concilium generale, a constitutione pontificia, quae incipit « Unigenitus Dei filius » data Romae vi idus sept. M.DCC.XIII. *Lutetiae*, Thiboust, 1718, 22 p. in-4° [46, n. 1 ; 47, n. 10 ; 50, n. 1 ; 98].

Declaratio Universitatis studii Parisiensis super appellatione ad futurum concilium generale quam quinto die oct. anni 1718 interposuit a constitutione « Unigenitus »... et a litteris pontificiis Romae affixis vi idus sept. M.DCC.XVIII. *Lutetiae*, Thiboust, 1718, 43 p. in-4° [46, n. 2 ; 47, n. 11 ; 50, n. 2].

Actes de l'Université de Paris, touchant l'appel qu'elle a interjetté en son nom au futur Concile general de la Constitution : « Unigenitus ». (*Paris*, 1718), 43 p. in-4° [50, n. 3].

Actes et exposition des motifs de l'appel interjetté par l'Université de Paris le 5 oct. 1718 au futur Concile general, de la Constitution de N. S. P. le pape

Clément XI : « Unigenitus » dattée du 8 sept. 1713 et des lettres de Sa Sainteté publiées à Rome le 8 sept. 1718, avec le discours prononcé par M. COFFIN, recteur de l'Univ. dans l'assemblée générale tenue aux Maturins le 13 déc. 1718, *Paris*, Thiboust, 1719, 27, 60 et 8 p. in-4° [49].

Memoire pour les bacheliers de Licence (contre les exigences du Prieur de Sorbonne). *Paris*, Quillau, 1719. 3 p. in-folio [17, n. 1].

Memoire pour les Prieur Docteurs et Bacheliers de la Maison... de Sorbonne... contre maitres Etienne-René de Beaulieu, Jean-Edme le Tourneur et autres bacheliers de la même Licence, au nombre de 106. *Paris*, Garnier, 1720, 8 p. in-f° [17, n. 2 et 3].

Ordo missarum quæ celebrantur in diversis ædibus Deo sacris per magistros sacrae Facultatis Theologiae Parisiensis juxta reformationem factam ab eminent. DD. cardinale de Noailles, archiep. Paris., decreto dato die 20 junii anni 1721. *S. l. n. d.* viii p. in-4° [44, n. 21; 97 n. 3].

Defense de Messire Pierre-Florent Fromentel, prêtre du diocese de Paris, docteur en Théologie de la Faculté de Bourges, cy-devant chanoine et théologal de l'Eglise cathédrale de Senlis, demandeur en cassation de l'arrêt du Parlement de Paris, rendu l'onze du mois de février de la présente année 1726, qui juge qu'un degré de Docteur obtenu dans une Université dans le temps d'étude prescrit par la Pragmatique et par le Concordat, est insuffisant pour posséder une prébende théologale, et pour aquerir un titre coloré à l'effet de s'autoriser de la possession triennale. *Paris*, Al. Mesnier, 1726. 40 p. in-4° [51, n. 5].

Decretum Universitatis, extractum e commentariis Universitatis (blâmant le collège sainte Barbe d'avoir laissé prêcher les Jésuites). Edition en lat. et français 1732-33. 3 p. in-4° [46, n. 7].

Decretum Universitatis... (comme ci-dessus, mais en latin seulement, et augmentée des deux réunions, 17 mars et 24 mars 1733). *Paris*, Thiboust, 1733, 4 p. p. in-4° [46, n. 8].

Declaratio Universitatis, qua decretum suum 3° dec. 1732 latum a falsa interpretatione vindicat. Extractum e Comment. Univ. 14 april. 1733. *Paris*, Thiboust, 3 p. in-4° [46, n. 9].

Memoire pour l'Université, où l'on montre qu'elle ne peut ni révoquer son appel, ni recevoir la constitution « Unigenitus » 15 janv. 1739. 16 p. in-4° [46, n. 3].

Mémoire pour justifier le droit de l'Université de Paris, d'être entendue dans les matières qui concernent la religion, avant l'enregistrement des Edits et Déclarations du roy qui y ont rapport. *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [46, n. 5; 97, n. 5; 148, n. 3].

Memoire sur le droit de la Faculté de Théologie de Paris, d'être entendue sur

les décisions de doctrine proposées pour servir de Loi dans le Roïaume. *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [46, n. 6].

Réponse à la lettre des Professeurs de l'Université de Paris. *S. l. n. d.* 11 p. in-4° [148, n. 4].

Memoire pour M^e G.-Fr. Playne, professeur septenaire de rhétorique au Collège de Lizieux... contre M^e Louis Paris et M^e Joseph Rigoulet, graduez... et M^e Ch. Dugard, docteur en théologie de la maison et société de Navarre et encore contre la Faculté de théologie... *Paris*, Delespine, 1739. 18 p. in-f° [17, n. 19].

Mémoire pour le Chapitre de l'Eglise de Paris, intimé, défendeur et demandeur, contre l'Université de Paris, les curé, vicaire perpétuel et marguilliers, de S.-Germain-l'Auxerrois,... et contre les Religieux de S. Victor. *Paris*, P. Prault, 1741. 27 p. in-f°. — Pièces justificatives. Copie de la délibération des marguilliers anciens et modernes de la paroisse de S.-Germain-l'Auxerrois,... le 27 déc. 1739. — *Paris*, P. Prault, 1741. 7 p. in-f° [11, n° 3 et 4, 4°].

Memoire pour la Faculté de théologie de Paris, au sujet des paronymes, avec la Consultation des Avocats du 15 juillet 1747. *Paris*, Prault père, 1747. 28 p. in-4° [11, n.17].

Arrest de la Cour de Parlement du 18 mai 1756 (déclarant nul le décret de la faculté de Theologie de Paris, du 15 décembre 1729, exigeant « aucune souscription ou adhésion verbale a des actes émanés de quelque personne ou corps que ce puisse être ». *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [147, n. 1].

Supplément au Memoire pour la Faculté de théologie de Paris, contre le s^r Dupont, prêtre du Diocèse de Toulouse, se disant bachelier en droit et gradué nommé de l'Univ. de Toulouse, en présence du s^r Vignoles, prêtre, docteur regent de la Fac. de theol. de l'Univ. de Paris. *Paris*, veuve d'Houry, 1757, 7 p. in-f° [11, n. 5, 4°].

Memoire pour les Doyen et professeurs de la Faculté de Théologie de Paris et les Procureurs et supposts des Nations de Picardie et d'Allemagne... contre les Doyen et professeurs de la Fac. de Droit de Paris et les Procureur et supposts de la Nation de France, appelans, et les Doyen et Docteurs de la Fac. de médecine de Paris, intervenans. *Paris*, Ch. Huguier. *S. d.* 4 p. in-f° [11, n. 6, 4°].

GRADES

Observanda a candidato qui sese accingit ad gradus theologicos in sacra Facultate obtinendos. *S. l. n. d.* 4 p. in-8° [51, n. 1, 4°].

Conclusiones Facultatis theologiæ Parisiensis pro regendis baccalaureis. *Paris*, 1671. 4 p. in-4° [51, n. 2].

Arrest du Conseil d'Estat rendu entre l'Université de Paris, le sieur de

Pienne et autres graduez de la même Université d'une part, contre M. l'évesque d'Arras le sieur de Mouchy de Vuismes et autres d'autre part, par lequel sa Majesté... a maintenu ladite Univ. dans le droit de nommer ses graduez sur ledit évêché d'Arras. Ensuite duquel est le Factum qui contient plusieurs belles remarques sur le sujet de la contestation. *Paris*, Vve Mauger. 1688. 41 p. in-4° [Cart. x, n. 79].

[Articles de règlement sur la manière de soutenir les Actes publics en théologie]: « Inter delectos ad disciplinam... de his convenit capitibus Facultati proponendis. » (*Paris*, 1693). 2 p. in-4° [51, n. 3].

Oratio inchoata in comitiis generalibus sacræ Facultatis Parisiensis ineunte mense febr. anni 1697 habitis, at interrupta a dignissimo D. syndico, cum de triplicis examinis onere baccalaureis primi ordinis imponendo agebatur. *Paris*, Muguet, 1697. 10 p. in-4° [57, n. 13].

Nicolaus JUBINOT, sacræ Facult. Paris. doctor, venerando decano et ejusdem sacræ Facultatis doctoribus, ne tria nova baccalaureis primi Ordinis subeunda examina, quasi remedium a quibusdam magistris ad tollendam prætensam argumentorum communicationem proposita, imponi patiantur. *Paris*, 1697. 8 p. in-4° [57, n. 14].

Decretum sacræ Facultatis quo prohibetur ne quis e suo gremio sive magister, sive licentiatus, sive baccalaureus tum primi, tum secundi ordinis incedat per urbem in vestibis brevioribus et prolixiori capillatura, sub poenis in eo statutis. 1 mai 1715. Plac. in-f° [57, n. 16, 4°].

Arrest de la Cour de Parlement en faveur des graduez. *Paris*, Jean Cochart, 1717. 8 p. in-4° [Cart. x, n. 83].

Ecrit de feu M^r FAURE, docteur en théologie de la Faculté de Paris, pour diriger les Etudes de ceux qui sortent de Licence. *Paris*, Ch. Huguier, s. d. 4 p. in-4° [57, n. 7 ; 148, n. 5].

PAGÈS (E). Notice sur les études longues et profondes qu'il falloit faire anciennement dans la Faculté de théologie de Paris pour parvenir au doctorat. Lyon 1836. 36 p. in-8° [15, n. 6].

BÉNÉFICES

[Du BOULAY]. Memoires historiques sur les benefices qui sont à la présentation et collation de l'Université de Paris. *Paris*, veuve Thiboust et P. Esclas-san, 1675, viii-248 p. in-4° [17].

Arrest de la Cour de Parlement en faveur des graduez. *Paris*, Cochart, 1717. 8 p. in-4° [51, n. 4].

Decretum Facultatis Theologiæ Parisiensis circa beneficia... anno 1718, 4 janv. Plac. in-4° [48, n. 6].

Dissertation sur la question, si pour posséder un benefice-cure dans une ville murée, il suffit d'être gradué; ou s'il faut encore avoir étudié dans quelque'une des Universités du Royaume et en rapporter la preuve... Arrest du Parlement de Toulouse. *Dijon*, G. Sirot, 1735, 61 p. in-12 [87, n. 14].

Questions qui regardent les matières beneficiales, sur lesquelles il y a diversité de jurisprudence entre les Parlemens, ou entre eux et le grand Conseil. *S. l. n. d.* 11 p. in-4° [11, n. 7].

Declaration du Roy, qui regle la préférence entre differens gradués prétendants droit au même bénéfice, donnée à Fontainebleau au mois d'octobre 1743. *Paris*, P. G. Simon, 1743, 6 p. in-4° [11, n. 12].

Declaration du Roy, concernant la nomination aux cures et bénéfices à charge d'ames, qui sont requis par des gradués dans les mois de janvier et de juillet, appelez les mois de rigueur, donnée à Versailles le 27 avr. 1745. *Paris*, Impr. roy. 1745, 4 p. in-4° [11, n. 13].

Memoire et consultation pour M^e Gilbert-Charlemagne Gaudet, gradué nommé, prof. septénaire de l'Univ. de Paris, pourvu par le Roi, à titre de dévolution, d'un canonicat de l'Eglise de Montpellier, contre M^e J. Maurin, pourvu en Régale du même canonicat et... A. Maltor et J. Hubert, prétendans droit au même bénéfice... *Paris*, Butard, 1768, 31 p. in-4° [11, n. 8].

Observations importantes pour M^e G.-Ch. Gaudet... contre J. Maurin... par SEGUIER, avocat-général. *Paris*, veuve Thiboust, 12 p. in-4° [11, n. 9].

Mémoire pour M^e G.-Ch. Gaudet, gradué nommé... et, comme tel, pourvu par le Roi, à titre de dévolution, durant la vacance du S. Siège, d'un canonicat de l'Eglise de Montpellier, sur le refus du chanoine Tournaire, collateur forcé. *Paris*, Knapen et Delaguet, 1769, 41 p. in-4° [11, n. 10].

Compliment fait par M. Joseph XAUPI, abbé de Jau, Doyen de la faculté de théologie de Paris, au nom de sa Compagnie, à Monseigneur de la Rochefoucauld, archevêque de Reims, grand-aumônier de France, au sujet de sa nomination à la feuille des bénéfices le 2 mai 1771. (*Paris*), veuve Simon et fils, 1771, 4 p. in-4° [68, n. 38].

Discours latin, prononcé par M. Joseph XAUPI, chanoine et archidiaque de l'Eglise de Perpignan, abbé de Jau, Doyen de la faculté de théologie de Paris, etc... le jeudi 4 octobre 1770. (*Paris*), veuve Simon et fils, 4 p. in-4° [68, n. 36].

CENSURES

Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio duodecimi seculi... usque ad an. 1713 in ecclesia proscripti sunt et notati. Censoria etiam judicia

insignium Academiarum, inter alias Parisiensis et Oxoniensis etc., opera et studio Caroli DU PLESSIS D'ARGENTRÉ. *Lutetiae, Paris*, Lambert Coffin, 1724-36. 3 vol. in-fol. [T. T. sc. 43].

Les Censures des théologiens de Paris par lesquelles ils avoyent faulusement condamné les Bibles imprimées par Robert Estienne, avec la reponse d'iceluy Robert Estienne, traduites de latin en françois. *Paris*, R. Estienne, 1552, 156 feuillets in-12 [117].

Advis et resolution de la sacrée Faculté de Théologie de Paris... s'il est loisible jurer l'edict d'union. *Paris*, G. Chaudière, 1589. 14 p. in-12 [120].

Discours sur la resolution de la Faculté de théologie, faicte le 7 janvier 1589. *S. l. n. d.* 112 p. in-12 [121].

Censure du livre de Du Plessis-Mornay, par les Docteurs en théologie de Paris, le 2 jour de juin 1599. *Paris*, Rolin Thierry, 1599. 16 p. in-12 [122].

Censure de la sacrée Faculté de théologie de Paris, contre les impies et execrables parricides des Roys et des Princes. *Lyon*, Cl. Morillon, 1610. 15 p. in-12 [8].

Censura sacræ fac. theol. Paris. in quatuor priores libros de republica ecclesiastica, auct. M. Ant. de Dominis, arch. Spalatensis. *Parisiis*, Rol. Thierry, 1618. 85 p. in-4° [T. T. i. 57, n. 2].

Censure de la sacrée Faculté de théologie contre un livre intitulé La Somme theologique... par le R. P. François Garassus (2 parties: en latin et en français). *Paris*, Joseph Bouillerot, 1626. 7 et 14 p. in-12 [123].

Jugement d'un grand nombre de docteurs des Universitez de Castille et d'Arragon sur les propositions censurées en Sorbonne le 18 oct. 1700, pour servir de réponse au livre de M. du Pin intitulé « Défense de la censure, etc. » *Liège*, Guill. Henry Streel, 1701. 45 p. in-12 [Cart. x, n. 19].

V. FACULTÉ DE DROIT

[Cl. Minos]. Panegyricus seu Relatio pro schola juris Parisiensi. *Parisiis*, Ambr. Droüart, 1600, iv-60 feuillets in-12. suivi de l'Index en 6 feuil. et de « Les principaux poincts de la Remonstrance pour les Escholes du droiet, à Paris » en 8 p. in-12 [118].

H GUIONII, juris utriusque doctoris et canonicæ sapientiæ professoris, scholæ Regiæ encænica, sive de restauratione Parisiensis Academiæ Oratio, habita in auditorio juris pontificii, idib. nov. 1612. *Parisiis*, David le Clerc, 1613. 48 p. in-12 [86, n. 12].

Harangue et très-humble remontrance au Roy, pour l'Université de Paris, où sont descrites les principales vertus de nostre Roy, et est amplement traicté de la récompense des lettres et de la vertu, par M. Jean DARTIS, docteur regent en droict canon en ladite Université. *Paris*, Denys Langlois, 1621. 60 p. in-12 [86, n. 14].

G. B., antecessoris Parisiensis, de laudibus utriusque juris, jurisconsultorum, ac eorum ratione et necessitate, in aperiendis scholis habita mens. Novemb. 1642, Oratio. *Parisiis*. Cl. Collet, 1643. 71 p. in-12 [87, n. 10].

Moyens et Raisons des demandes de l'Université de Paris en la cause meüe pardevant Nosseigneurs du Parlement touchant l'Estat present de la Faculté de droict canon (1652 ?). 32 p. in-4° [166, n. 10].

Arrests de la Cour de Parlement et Conclusions de la Faculté de Droict canon, concernant l'association ou aggregation de vingt-quatre Docteurs honoraires de ladite Faculté, leurs droicts et fonctions et touchant les Licences de ladite Faculté. *Paris*, Denys Langlois, 1661. 24 p. in-4° [44, n. 23].

Decreta consultissimæ Facultatis juris canonici, die martis 21 et jovis 23 martii an. dom. 1662. *Parisiis*, Dion. Langlæus, 1662. 8 p. in-4° [Cart. x, n. 46].

Extrait des Registres de Parlement [Règlement pour la Faculté de droict canon]. *Paris*, 1666. 8 p. in-4° [44, n. 24].

Edit du Roy portant reglement pour l'estude du droit canonique et civil. *Paris*, J.-B. Coignard (1679). 8 p. in-4° [30, n. 6].

Declaration du Roy, concernant les estudes de Droit, donnée à Versailles au mois de janvier 1700. *Paris*, Fr. Muguet, 1700. 8 p. in-4° [44, n. 25].

Mémoire pour justifier que les Chaires des SS Décrets de l'Univ. de Paris doivent estre remplies par des Docteurs ecclésiastiques, et que ce n'est qu'à leur deffaut qu'on peut y tolerer des Docteurs laïques (Commencement du xviii^e s.) 4 p. in-fol. [17, n. 13].

Déclaration du Roy, portant que les parens dans les degrez de père, fils, oncle et neveu, et les alliéz dans les degrez de beau-père, gendre et beau-frère, ne pourront estre admis dans les places de Docteurs et d'Aggregez dans la mesme faculté de Droit des Universités du Royaume. Donné à Fontainebleau le 2 aoust 1712. *Paris*, veuve Fr. Muguet et Hub. Muguet, 1712. 3 p. in-4° [148, n. 8].

Mémoire à consulter et Consultation pour les Docteurs aggrégés de la Faculté des Droits en l'Université de Paris, par VAUBERTRAND, avocat. *Paris*, Knapen, 1766. 15 p. in-4° [11, n. 22].

Mémoire pour les Docteurs aggrégés de la Fac. des Droits... contre les Docteurs régens en la même Faculté... par VAUBERTRAND, avocat. *Paris*, Knapen, 1766. 40 p. in-4° [11, n. 23].

Requête pour les Doyen, Syndic et Professeurs de la Faculté des Droits dans l'Université de Paris, contre les sieurs Bouchaud, Boyer, Saboureux de la Bonnetrie et consorts, docteurs-aggrégés à ladite Faculté (BASLY, procureur). (*Paris*), veuve Ballard, s. d. 34 p. in-4° [148, n. 9].

Réponse pour les Docteurs aggrégés de la Faculté des Droits à l'Univ. de Paris, aux assertions tirées du Mémoire des Docteurs régens en la même Faculté, par VAUBERTRAND, avocat. *Paris*, Knapen, 1766, 44 p. in-4° [11, n. 24].

Oratio habita Parisiis a Bertrando CAHUAC, cum juris utriusque doctor renunciatus esset, die 3 sept. 1770. *Insulis*. typis B. Brovellio, et vœnit *Duaci* apud Simon. 20 p. in-12 [87, n. 16].

Oratio a consultissimo antecessore D. Edmundo MARTIN in jurium scholis habita die 24 nov. 1772, cum consultissima Facultas in suas novas ædes, juxta beatæ Genovefæ basilicam, se transtulit. Addita sunt instrumenta quæ fidem narrationis asserant. *Parisiis*, J. L. Nyon, 1781, 32 et 68 p. in-4° [66, n. 22].

Mémoire signifié pour les doyen, syndic et professeurs de la Faculté de droit contre les docteurs aggrégés de la même Faculté. *Paris*, veuve Ballard, 1774, 24 p. in-4° [10, n. 9].

Lettres patentes du Roi, portant prorogation, pendant vingt années, de l'augmentation de droits accordés à la Faculté de Droit, données à Versailles le 12 juil. 1777. *Paris*, P. G. Simon, 1777, 4 p. in-4° [146, n. 17].

Observations de M^e DE LATTRE, docteur-régent de la Faculté des droits de Paris, sur le Mémoire à consulter et consultation pour les docteurs-aggrégés de la même Faculté. *Paris*, Lambert, 1778, 15 p. in-4° [10, n. 10].

Mémoire pour M^{es} Thomassin, Martin, Bouchaud et Saboureux de la Bonnetrie, prof. de la fac. de Droit, assignés par les docteurs aggrégés de ladite Fac... dans la cause pendante entre ceux-ci et M^e DELATTRE. *Paris*, veuve Ballard, 1778, 56 p. in-4° [10, n. 11].

Oratio a consultissimo antecessore D. Edmundo MARTIN in jurium scholis habita die 2 dec. 1777 in solemnî schol. instauratione. Orationis argumentum fuit: Quam reipublicæ intersit excoli jurisprudentiæ studia. *Parisiis*, J. L. Nyon, 1781, 7 et 30 p. in-4° [66, n. 23].

Traduction du discours de M. MARTIN... prononcé le 2 déc. 1777. *Paris*, Nyon l'aîné, 1782, 41 p. in-4° [66, n. 24].

Compte rendu à la Faculté de Droit, par M. son doyen [Saboureux de la Bonnetrie], le 29 oct. 1778, sur les suites de la Conclusion du 13 août de la même année (avec pièces justificatives). *Paris*, veuve Ballard, 1778, 91 p. in-4° [36, n. 6].

PÉRIES (G.). La Faculté de droit dans l'ancienne Université de Paris. *Paris*, Larose et Forcel, 1890, 391 p. in-8° [92].

VI. FACULTÉ DE MÉDECINE

NAUDÆUS (Gabriel). De antiquitate et dignitate Scholæ medicæ Parisiensis, cum orationibus encomiasticis ad IX iatrogenistas laureâ medicâ donandos. *Lutetiae, Paris*, G. Moreau, 1628, 151 p. in-12 [71].

Id. — Autre édition, sans titre (1). 176 p. in-12. [6 ; 74, n. 3 ; 78, n. 2].

[J. RIOLAN]. Curieuses recherches sur les escholes en médecine de Paris et de Montpellier nécessaires d'estre sçeuës pour la conservation de la vie, par un ancien Docteur en médecine de la Faculté de Paris. *Paris*, Gaspar Meturas, 1651, xiv-302 p. in-12 [72 et 73].

[J. DEVAUX]. Index funereus chirurgorum Parisiensium ab an. 1315 ad an. 1714 a M. J. D. V. *Trivoltii et Parisiis*, St. Ganeau, 1714, x-126 p. in-12 [67 ; 74, n. 4].

[J. DEVAUX]. Index funereus chirurgorum Parisiensium ab anno 1315 ad annum 1729. Accedunt super eorum societatis positionem... notæ historicæ, opera M. J. D. V., antiquioris societatis præfecti. [Forme les pages 525-624 des *Recherches critiques*, etc. de Quesnay, 1744, in-4° ; 90, n. 2].

[HAZON]. Éloge historique de l'Université de Paris, avec des remarques. Discours de Vespérie, traduit du latin, prononcé aux Écoles de Médecine le xi oct. 1770 en présence de Monseigneur le Recteur. [*Paris*, 1771], 67 p. in-4° [44, n. 1 ; 68, n. 1].

Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, depuis 1110 jusqu'en 1750, extraite (en plus grande partie) du manuscrit de feu M. Thomas-Bernard Bertrand (2), communiqué par son fils, rédigée par J. Albert HAZON, docteur-régent de la même Faculté... pour servir de suite et de complément à l'histoire abrégée de la Faculté, sous le nom d'Éloge historique, etc. *Paris*, Benoît Morin, 1778, xii-273, p. in-4° [89, n. 1].

CHEREAU (Achille). Notice sur les anciennes écoles de médecine de la rue de la Bucherie. *Paris*, Delahaye, 1866, 31 p. gr.-8° [96, in-4°].

CORLIEU (A.). L'ancienne Faculté de Médecine de Paris. *Paris*, Adrien Delahaye, 1877, iv-287 p. in-12 [70].

Statuts de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, avec les pièces justificatives de ses Privilèges et des droits et soumissions à elle deubs par les

(1) Cette édition se trouve ordinairement reliée à la suite des « *Decreta, Ritus, usus medic. Paris.* », édition de 1714.

(2) Cf. aux Archives de la Faculté de médecine de Paris, le ms. de Th.-B. Bertrand.

apothicaires et chirurgiens. Ensemble les jugemens rendus contre les Empiriques, etc... Ce Recueil fait et mis en ordre par Maistre Denis PUYLON, docteur-régent et doyen de ladite Faculté et imprimez suivant le décret d'icelle du 19 mars 1672. *Paris*, François Muguet, 1672, in-4°. [87].

Réformation de l'Université de Paris. Procès-verbal (18 sept. 1600). — Statuta Facultatis medicinæ, excerpta ex libro legum et Statutorum Academicæ et Universitatis. *Paris* (1598), 56 p.

Nova Facultatis medicæ Parisiensis Statuta addenda antiquis. Extrait des Registres de Parlement (1696), 6 p.

Déclaration du Roy, portant suppression de la Chambre royale des médecins des Universitez provinciales à Paris. *Paris*, F. Muguet, 1694. 13 p.

Extrait des Registres de Parlement (1695). 4 p.

Déclaration du Roy, portant qu'aucune personne ne pourra faire la fonction de médecin, ny pratiquer la médecine dans la ville et fauxbourgs de Paris, encore qu'il ait obtenu des degrez dans les autres Universitez du Royaume, qu'il ne se soit présenté en ladite Faculté de Paris pour y prendre de nouveaux degrez de bachelier, licentié ou de docteur après avoir fait les actes nécessaires, donnée à Versailles le 29 mars 1696. *Paris*, Muguet, 1696. 4 p.

Edit du Roy, portant Règlement pour l'étude et l'exercice de la Médecine, donné à Marly au mois de mars 1707. *Paris*, J. Quillau, 1728, 14 p.

Arrest de la Chambre des Vacations du 24 oct. 1714, *Paris*, Quillau (1714), 3 p.

Pièces justificatives des privilèges de l'Université de Paris appartenans à la Faculté de médecine: Lettres de confirmation des Privilèges... accordés par Henry IV, etc., 26 p.

Arrests et sentences contre les empiriques et les médecins non approuvez par la Faculté de médecine de Paris, 111 p.

Règlemens en faveur de la Faculté de médecine de Paris, contre le premier médecin du Roy pour la réception des apoticaire et des chirurgiens ès villes, bourgs et lieux où il n'y a point de jurez en la prévosté et vicomté de Paris. 20 p.

Pièces concernans les apoticaire et la visite des drogues, 56 p.

Règlemens pour la visite des boutiques et pour les examens et réceptions des apoticaire-épiciers du Roy, privilegiez suivans la Cour, sous la charge de M. le grand Prévost de l'Hôtel. 22 p.

Arrests, sentences et contracts d'entre la Faculté de médecine de Paris et le premier Barbier du Roy, et la Communauté des maîtres chirurgiens-barbiers et jurez de Paris. 115 p.

Arrests portans défenses d'enlever les cadavres sans permission du Doyen de la Fac. de Médecine de Paris, de faire Anatomie, etc. 43 p.

Arrests pour le renvoy au Parlement de Paris des Instances d'entre la Faculté de Médecine et le premier Barbier du Roy. 10 p.

Arrests faisans défenses d'imprimer aucuns livres de médecine, de chirurgie ou autres, sans l'approbation de la Fac. de Médecine de Paris. 48 p.

Table des titres et des règlemens contenus dans ce Recueil. 16 p.

Statuta Facultatis medicinæ Parisiensis. *Parisiis*, Fr. Muguet, 1696, 214 p. in-12 [74, n. 1].

Statuta Facultatis medicinæ Parisiensis, supremi Senatus auctoritate confirmata an. 1751. *Parisiis*, G. F. Quillau, 1751, 148 p., in-12 [75, n. 1, 77, n. 2].

Traduction des Statuts des docteurs-régens de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, par Michel BERMINGHAM, chirurgien-juré, etc. *Paris*, Depoilly, 1754, 96 p. in-12 [66].

Ritus et insigniora saluberrimi medicorum Parisiensium Ordinis decreta. *Parisiis*, Jac. Quillau, 1706, 186 p. in-12 [76].

Decreta, ritus, usus ac laudabiles saluberrimi medicorum Paris. Ordinis consuetudines. *Parisiis*, Jac. Quillau, 1714, 184 p. in-12 [74, n. 2; 78, n. 1].

Ritus, usus et laudabiles Facultatis medicinæ Parisiensis consuetudines. *Parisiis*, G. F. Quillau, 1751. x-196 p. in-12 [75, n. 2; 77, n. 1].

BARON [Hyacinthus-Theodorus], decanus. Quæstionum medicarum, quæ circa medicinæ theoriam et praxim ante duo sæcula, in scholis facultatis medicinæ Parisiensis, agitatæ sunt et discussæ, series chronologica, cum doctorum præsidum et baccalaureorum propugnantium nominibus. *Paris.*, ap. J. Thom. Herissant, 1752, viii-110-p. in-4° [18, fol.].

— Quæst. med. quæ... a duobus fere sæculis, in Actibus Vesperiarum, Doctoratus et Regentiæ, apud medicos Parisienses agitatæ sunt et discussæ, chronologica series altera, 1752, 109 p. in-4° [18, fol.].

— Compendiaria medicorum Parisiensium notitia, sive clarorum virorum qui a sæculo circiter decimo quarto ad hunc usque diem, in Facultate medicinæ Parisiensi, vel decanatum gesserunt, vel Baccalaureatus, Licentiatus aut Doctoratus gradum obtinuerunt, chronologica series, additis dignitatibus et muneribus, quibus pro tempore functi sunt, 1752. 22 p. in-4° [18, fol.].

Compendiaria medicorum Paris, notitia sive chronologica series eorum qui, per decennium proxime elapsam, in Fac. medic. Paris, vel Decanatum gesserunt, vel Baccal., Licent. aut Doctoratus gradum obtinuerunt. 1763 (annexé aux Quæst. med., p. 25-37) [18, fol.].

Quæstionum medicarum quæ... per decennium proxime elapsam, in scholis facultatis medic. Paris... series chronologica, cum Doctorum præsidum et baccalaureorum propugnantium nominibus. *Paris*, Despilly, 1763, 24 p. in-4° [18, fol.].

Oratio Joannis DACERII habita Lutetiæ in schola Medicorum 8 id. mart. 1578, Joanni Tronsonio senatori regio. 15 p. in-12 [86, n. 1].

Joannis TURNERII, doctoris medici, ad Collegium medicorum Parisiensium gratiarum actio. *Parisiis*, Libert (circa 1610), 18 p. in-12 [86, n. 9].

Προτρεπτικὸν ad Artis medicæ ἐπόπτας pro Vesperiiis, in scholis Medicorum an.

1634, nov. 28, auctore Francisco PHART, doct. med. Par. *Parisiis*, J. Libert, 1635, 57 p. in-12 [87, n. 9].

Historia, monogramma sive pictura linearis sanctorum medicorum et medicarum, in expeditum redacta breviarium. Adjecta est series nova... ipsa denique pietas Fac. medic. Paris.... Accessit præsentatio licentiandorum solenni oratione celebrata die 29 jun. 1642, auctore Guillelmo DU VAL, Pontesiano, Doctore medico, et Fac. Medicinæ Paris. decano.... *Parisiis*, Vid. Hier. Blageart, 1643, xiv-84 p. in-4° [86, n. 1].

Ἐγκύκλιον sive præsentatio licentiandorum quatuor Facultatis medic. Paris, solenni oratione celebrata die 19 jul. 1642, in aula archiep. Ecclesiæ Paris..., præsentante ac perorante Guillelmo DU VAL, decano Fac. med. Par. *Parisiis*, Vid. H. Blageart, 1643, x-27 p. in-4° [86, n. 2].

Lettre d'octroy, aux chirurgiens de Paris, de semblables privileges que les supposts, regens et docteurs de l'Université de ladite Ville, du mois de janvier 1544, etc. Lettres patentes qui confirment les privilèges accordés aux chirurgiens de Paris en 1544. *Paris*, 1644, 8 p. in-4° [48, n. 8 et 92, n. 4].

Quæstio medica, cardinalitiis disputationibus mane discutienda in scholis medicorum, die Jovis xiv martii, M. Guidone Patin, doctore medico et chirurgiæ professore, præside : « Est ne longæ ac jucundæ vitæ tuta certa que parens sobrietas? » Proponebat Lutet. Joannes DE MONTIGNY, Abrincensis. *Lutetiæ*, Nic. Boisset, 1647, 8 p. in-4° [30, n. 7].

Panegyris sive Agon studii iatrici Parisiensis heroico carmine designatus et in scholis medicorum propositus die 9 jan. 1657, a N. MORINO à Castellione ad Indrum Biturigum, dum Rude donatus est. *Parisiis*, Edm. Martin, 1657, 30 p. in-4° [95].

Lettre escrite a Monsieur Moreau docteur en med. de la Fac. de Paris... par G. LAMY, dans laquelle est décrite la mort du fou prétendu guery par la transfusion, avec un recit exact de ce qui s'est passé aux transfusions qu'on luy a faites, et quelques reflexions sur les accidens qui luy sont arrivés. *Paris*, P. Le Monnier, 1668, 11 p., in-4° [30, n. 9 bis].

THEVART (Jacques), docteur régent en la Fac., ancien professeur. Defense de la Faculté de médecine de Paris, contre M. François Blondel, docteur régent, dans laquelle il est prouvé... que l'emétique composé d'antimoine est un souverain remède... et que ceux qui s'en servent ne sont point empiriques, herétiques, ny empoisonneurs. *Paris*, Langlois, 1668, 20 p. in-4° [30, n. 8].

THEVART (Jacques). Deuxième défense de la Fac. de medecine... contre M. F. Blondel,... dans laquelle, etc. *Paris*, Langlois, 1668, 32 p. in-4° [30, n. 9].

Resolution de trois cas proposez à M^r D. S. B. docteur de Sorbonne, sur le

Serment que Messieurs les Docteurs en médecine de la Faculté de Paris ont fait de ne jamais consulter avec aucun Docteur en médecine des autres Universitez. A *Montpellier* et se vend à *Rouen*, H. F. Viret, 1678. iv (incomplet) et 44 p. in-12 [87, n. 12].

Sentence et arrest confirmatif en faveur des chirurgiens de Paris — 1685. *S. l.* 6 p. in-4° [88, n. 1].

Extrait des Ordres du Roy pour le régiment de ses Gardes françaises, du 22 nov. 1687 (sur les Chirurgiens de Compagnie). *S. l. n. d.* (1698), 3 p. in-4° [84, n. 3].

Thèse soutenue aux écoles de la Fac. de médecine de Paris, dans une dispute publique le jeudi 13 nov. 1704, sous M. GEOFFROY, docteur-régent..., auteur de la dispute, traduite du latin par M. ANDRY, lecteur et professeur royal, docteur-régent de la Fac. de méd. *Paris*, Laurent d'Houry, 1705, 72 p. in-12 [79].

Déclaration du Roy, donnée à Fontainebleau le 6 du mois de Septembre 1711, en faveur des Étudiants de la Faculté de Médecine de Paris, publiée en audience publique le 19 novembre 1711. *Grenoble*. Alex. Giroud, 1712, 4 p. in-4° [88, n. 2].

Mandatum decani [DOYE] saluberrimi medicorum Parisiensium Ordinis. *Paris*, 7 déc. 1715. Placard in-fol. [17, n. 42].

Statuts et ordonnances pour les marchands espiciers et les apothicaires-espiciers de la Ville, Fauxbourgs et Banlieue de Paris. *Paris*, J.-B. Coignard, 1720, 32 p. in-4° [85, n. 17].

Arrest du Conseil d'Etat du 21 juillet 1722, qui ordonne que jusqu'à ce que les Lieutenants et Greffiers du premier Chirurgien du Roy ne soient établis et installés dans les Communautés des barbiers-perruquiers du Royaume, lesdits barbiers ne pourront procéder à la Reception d'aucun Maître, à peine de nullité, de 500 liv. d'amende, et de la restitution des sommes qu'ils auront reçus des Aspirans, aux payemens desquelles amendes et sommes ils seront contraints *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [84, n. 4].

Observations sur les fonctions attribuées aux cinq démonstrateurs de chirurgie, par les Lettres-patentes de 1724. *Paris*, Quillau, 1729, 3 p. in-fol. [17, n. 37].

La peine et misère des garçons chirurgiens, autrement appelez Fraters, représentez dans un Entretien joyeux et très spirituel d'un garçon chirurgien avec un clerc. *Troyes*, Garnier (1735), 24 p. in-12 [68].

Même ouvrage. *Troyes*, Oudot, 1729, 24 p. in-12 [69].

Memoire pour les Doyens et Docteurs-regens de la Faculté de médecine,

l'Université intervenante et jointe, contre la Communauté des maîtres barbiers-chirurgiens. *Paris*, Quillau, 1730. 34 p. in-fol. [17, n. 35].

Plaidoyer de M. Talon, avocat general, inséré dans l'arrêt de 1660 avec le prononcé dudit arrêt confirmatif de l'union des chirurgiens-jurez et barbiers-chirurgiens à la charge de soumission à la Faculté de médecine, suivant les contrats des années 1577 et 1644, avec défense de prendre qualité de bacheliers, licentiez, docteurs et college, faire lecture ni acte publics, porter robes ni bonnets. 7 p. in-fol. [17, n. 36].

Memoire pour Antoine Tursan, maître chirurgien, lieutenant du premier chirurgien du Roi... contre Charles Martinot... se disant lieutenant du premier chirurgien du Roi en la ville de Brie-comte-Robert, et Jean Haudry, se disant greffier... de la même Ville. *Paris*, Jacques Guerin, 1730, 21 p. in-4° [93].

Sentence de M. le lieutenant général de police, qui homologue la délibération prise dans l'assemblée du Conseil de la Communauté des maîtres chirurgiens jurés à Paris le 5 nov. 1732. *Paris*, J. Guerin, 1732, 4 p. in-4° [84, n. 5].

Deo optimo max... quæstio medica quodlibetariis disputationibus mane discutienda in scholis medicorum die jovis 8 jan. 1733, M. Alexandro Petro Mattot, præside. Proponebat Henricus Guyor, Flexicus, baccal. medicus, a sexta ad meridiem. *Paris*, Quillau, 1733, 4 p. in-4° [Cart. x, n. 22].

Lettre à M. Baron, doyen de la Fac. de méd. au sujet d'une thèse qui a pour titre « An a functionum integritate mentis sanitas ? » soutenue le 8 janv. 1733 aux écoles de médecine [par DE L'ÉPINE, docteur regent]. *Paris*, Quillau, 1733, 4 p. in-4° [Cart. x, n. 21].

Declaration du Roy, portant que le premier chirurgien du Roy, sera autorisé à nommer ses lieutenans et greffiers dans les Communautez des maîtres chirurgiens des Villes du Royaume, donnée à Versailles le 3 septembre 1736. *Paris*. P. Simon, 1736, 8 p. in-4° [84, n. 6].

Déclaration du Roy, concernant la Communauté des maîtres chirurgiens de la Ville de Paris (Versailles, 23 avril 1743). *Paris*, P.-G. Simon, 1743, 6 p. in-4°. [48, n. 9; 84, n. 7; 92 n. 1].

Observations sur l'écrit intitulé : « Réflexions sur la Déclaration du Roy du 23 avril 1743, concernant la Communauté des chirurgiens de la Ville de Paris. » *S.-l.* (1743), 16 p. in-4° [92, n. 2].

Observations sur l'écrit intitulé : « Réflexions sur la Déclaration du Roy du 23 avril 1743, concernant la Communauté des chirurgiens de la Ville de Paris, avec une Réplique aux Réponses des médecins. » *Paris*, 1743, 32 p. in-4° [48, n. 10].

MORAND. Discours, dans lequel on prouve qu'il est nécessaire au chirurgien d'être Lettré : prononcé à l'ouverture des Ecoles de Chirurgie, le 29 octobre 1743. *Paris*, Ch. Osmont, 1763, 36 p. in-4° [92, n. 3].

Statuts, privileges et Reglemens du college de chirurgie de la ville de Paris. *Paris*, Ch. Osmont, 1743, 140 p. in-4° [90 n. 1 et 91].

Précis pour les chirurgiens de Paris contre les médecins de la même Ville, sur une demande des médecins, laquelle se réduit à assister comme simples spectateurs muets, aux examens et réceptions des chirurgiens, par JOLY, avocat. *Paris*, Osmont, 1743, 4 p. in-fol. [17, n. 38 et 92, n. 5, in-4°].

Au Roy (Les chirurgiens demandent confirmation de leurs Privilèges), (signé : JOLY, avocat). [*Paris*], Osmont (1743), 16 p. in-4° [92, n. 6].

Recherches critiques et historiques sur l'origine, sur les divers états et sur les progrès de la chirurgie en France [attribué à F. QUESNAY]. *Paris*, Ch. Osmont, 1744, vi-xxiv-635 p. in-4°. [90, n. 2]

Amphitheatrum medicum. Poëma pro solemnî restaurati amphitheatrî medici inauguratione, ab Antonio LE CAMUS, doctore medico regente Paris. *Parisiis*, Quillau, 1745, 32 p. in-4° [67, n. 29].

Mémoire pour le sieur François La Peyronie, premier chirurgien du Roy, médecin consultant et de quartier de S. M. et chef de la chirurgie du Royaume, et les Prévosts et Collège des maîtres en chirurgie de Paris ; contre les doyen et docteurs-régens de la Faculté de Médecine de Paris, et contre l'Université de Paris. *Paris*, Ch. Osmont, 1746, 226 p. in-4° [92, n. 7].

La Faculté vengée. Comédie en trois actes, par M*** [DE LA METRIE], docteur régent de la Faculté [de médecine] de Paris. *Paris*, Quillau, 1747, 183 p. in-8° [57].

Testament de M. de la Peyronie (premier chirurgien de Sa Majesté) du 18 avril 1747. *Paris*, P. Al. Le Prieur (1747), 12 p. in-4° [84, n. 9 et 92, n. 8].

Observations des recteur, doyens, procureurs et suppôts de l'Univ., servant de réponse au dernier mémoire et à la dernière requête du sieur Pichault de la Martinière, premier chirurgien du Roi. *Paris*, Thiboust, 1748, 9 p. in-4° [10, n. 5].

Arrêt de la Cour de Parlement, portant confirmation d'une sentence du Châtelet de Paris, qui ordonne l'exécution du testament et codicile de M. de la Peyronie, premier chirurgien du Roy, etc., du 8 juillet 1748. *Paris*, Delaguet (1750), 24 p. in-4° [84, n. 10 et 92, n. 9].

Extrait des Registres du Conseil d'État du Roy, concernant la vente faite à Sa Majesté, de la Terre et Seigneurie de Marigny, léguée par feu Messire de la Peyronie, au Collège des maîtres en chirurgie de Paris, du 22 sept. 1749. *Paris*, Delaguet (1750), 7 p. in-4° [84, n. 11 et 92, n. 10].

Observations sur le délibéré pour les chirurgiens de Paris et de Montpellier, contre la dame d'Issert (signé : Severt, rapporteur M^e Gueau de Reverseaux, avocat ; de Coustart, Proc.). *Paris*, impr. Paulus-du-Mesnil, 1748, 14 p. in-fol. [62, n. 11, 4°].

Représentations pour le sieur de la MARTINIÈRE, premier chirurgien du Roy ; et les Prévôts et Collège des maîtres en chirurgie de Paris. Sur la confirmation de leurs Droits et Privilèges, etc... pour servir de réponse aux représentations de M. Chicoyneau premier médecin du Roy, et des médecins de Paris. *Paris*, Delaguette, 1748, 59 p. in-4° [92, n. 12].

Précis pour le sieur de la MARTINIÈRE, conseiller, premier chirurgien du Roy, etc., contre les doyens et docteurs régens de la Faculté de Médecine de Paris, contenant aussi la réfutation de leur écrit portant ce faux et fastueux titre : « Subordination des chirurgiens aux médecins, etc... » *Paris*, Delaguette, 1748, 17 p. in-4° [92, n. 13].

Réfutation de l'écrit des médecins, intitulée.... « La Subordination des chirurgiens aux médecins, démontrée par la nature des deux professions, et par le bien public », par M*** chirurgien de Paris. *S. l.* 1748, 32 p. in-4° [92, n. 14].

Lettre d'un chirurgien de Paris à un chirurgien de Province, contenant un rêve singulier et quelques remarques sur l'excellence de la médecine moderne. *S. l.* 1748, 52 p. in-4° [92, n. 15].

Requête très importante au Roy, où il est démontré : 1° par plusieurs loix publiques, qu'avant l'année 1656, et depuis l'institution du Collège de Saint-Côme en 1226, les chirurgiens de Paris ont toujours été de *vrais membres de l'Université*, jouissans des mêmes droits et privilèges pour enseigner publiquement l'art et la science de chirurgie. — 2° Qu'en l'année 1630, leurs anciens statuts, et ceux renouvelés en 1575 existoient encore, tant en minutes qu'en copies en bonne forme, dont l'une collationnée en 1603, est apportée par les médecins de Paris. — 3° Que ces statuts sont l'expression littérale des titres antérieurs du Collège de Saint-Côme. — 4° Que les imputations de faux des médecins, sont calomnieuses, leurs objections vaines et frivoles, leurs titres très suspects, nuls, ou révoqués. — 5° Qu'en déboutant la Faculté de ses prétentions, il est juste de confirmer la déclaration de 1743 qui rétablit les chirurgiens de Paris dans leurs anciens privilèges et dans leur état naturel et primitif. *Paris*, Jacq. Vincent, 1748, 70 p. in-4° [92, n. 16].

Lettres patentes portant confirmation de l'établissement de l'Académie royale de chirurgie, du 2 juillet 1748. *Paris*, Delaguette, 1748, 6 p. in-4° [84, n. 24].

Représentations pour les maîtres en chirurgie de Montpellier contenant leur justification sur les reproches et imputations de M. Chicoyneau, premier médecin du Roy, et des médecins de Paris ; avec les preuves des droits, privilèges

et exemptions dont jouissent les chirurgiens de Montpellier. *Paris*, Delaguette, 1748, 16 p. in-4° [92, n. 17].

Titres justificatifs des droits, privilèges et exemptions des maîtres en chirurgie de Montpellier. *S. l. n. d.* (1748), 7 p., in-4° [92, n. 18].

Requête au Roy pour les doyen et docteurs-régens de la Faculté de médecine... contre le sieur Pichaut de la Martinière, premier chirurgien de Sa Majesté, et les Prévôts et Communauté des chirurgiens-jurés de Saint-Côme, sur la rejection 1° des statuts que les chirurgiens avaient produits..., 2° de toutes les lettres-patentes... dont, selon eux, ces statuts avoient été le fondement ou le prétexte. *Paris*, Quillau, 1748, 16 p., in-4° [11, n. 15].

Relation de ce qui se passa dans l'Université de Paris, l'an 1576 au sujet des chirurgiens, tirée des Registres de ladite Université, et accompagnée de quelques observations. *Paris*, Quillau, 1748, 15 p. in-4° [48, n. 11].

Sommaire pour le sieur Pichaut de la Martinière, écuyer, premier chirurgien du Roy, et les Prévôts et Collège des maîtres en chirurgie de Paris contre les doyens et docteurs régens de la Faculté de médecine de Paris, et contre l'Université de Paris. *Paris*, Jacq. Vincent, 1748, 31 p. in-4° [92, n. 19].

Addition au Sommaire contenant Inventaire de titres, pour le sieur Pichault de la Martinière, écuyer, premier chirurgien du Roy, et les Prévôts et Collège des maîtres en chirurgie de Paris, contre les doyens et docteurs-régens de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris. *S. l. (Paris)*, impr. Jacq. Vincent, s. d., 19 p. in-4° [92, n. 20].

Second mémoire pour le sieur de la Martinière, écuyer, premier chirurgien du Roy, et les Prévôts et Collège des maîtres en chirurgie de Paris ; servant de réponse au troisième mémoire des médecins, et aux observations de l'Université de Paris. *S. l. (Paris)*, Delaguette, 1748, 43 p. in-4° [92, n. 21].

Examen des plaintes des médecins de province présentées au Roy, par la Faculté de Médecine de Paris. *S. l. n. d.* 12 p. in-4° [92, n. 22].

Addition à l'examen des plaintes des médecins de Province, présentées au Roy par la Faculté de Médecine de Paris. *S. l.* 1749, 11 p. in-4° [92, n. 23].

Secondes représentations au Roy, pour le sieur de la Martinière son premier chirurgien et le Collège des maîtres en chirurgie de Paris, contenant l'ordre chronologique de leurs titres, qui prouvent l'ancienneté et la légitimité de leurs droits, etc., etc., que la confirmation de la déclaration de Sa Majesté du 23 avril 1743 est très importante pour l'État et pour le public. *Paris*, Delaguette, 1749, 45 p. in-4° [92, n. 24].

Seconde représentations (*sic*) au Roy pour les maîtres en chirurgie de Montpellier, contenant leur justification « sur les prétendues faussetés, indécences, demandes, motifs pernicieux et desseins dangereux », qui leur sont imputés et

à tous les chirurgiens du Royaume, dans un mémoire imprimé, adressé à Sa Majesté et signé « F. D. P. Combalusier, etc. » *Paris*, Delaguette, 1749. 43 p. in-4° [92, n. 25].

Mémoire présenté au Roy par son premier chirurgien où l'on expose la Sagesse de l'ancienne Législation sur l'état de la Chirurgie en France, confirmé par la Déclaration de 1743. *Paris*, Delaguette, 1749, 51 p. in-4° [92, n. 26].

Mémoire présenté au Roy par son premier chirurgien pour répondre à celui qui a été présenté à Sa Majesté par son premier médecin. *S. l. n. d.* (1748), 20 p. in-4° [92, n. 27].

Mémoire présenté au Roy par son premier chirurgien, en réponse du second mémoire présenté à Sa Majesté par son premier médecin. *S. l. (Paris)*, Delaguette (*s. d.*), 7 p. in-4° [92, n. 28].

Mémoire pour le sieur de la Martinière, premier chirurgien du Roy ; et les Prévôts et Collège des maîtres en Chirurgie de Paris, contenant la réfutation des derniers écrits de la Faculté de Médecine de Paris. *S. l. (Paris)*, Delaguette, 1749, 7 p. in-4° [92, n. 29].

Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, au sujet des contestations qui se sont formées entre les médecins et les chirurgiens de Paris, du 17 avril 1749. *Paris*, impr. royale, 1749, 7 p. in-4° [88, n. 3 ; 92, n. 30].

Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, portant règlement entre la Faculté de médecine de Paris et les Maîtres en l'Art et science de la Chirurgie de la même Ville, du 4 juillet 1750. *Paris*, imp. roy., 1750, 8 p. in-4° [11, n. 16 ; 84, n. 8 et 92, n. 31].

Nouveau Règlement pour l'Académie royale de Chirurgie donné par le Roy, du 18 mars 1751. *Paris*, Delaguette, 1751, 16 p. in-4° [84, n. 25].

Arrêt de la Cour de Parlement qui homologue les deux délibérations générales du corps et compagnie des Maîtres en l'art et science de Chirurgie de Paris, des 26 fév. et 26 mai 1755., du 12 sept. 1755. *Paris*, Vincent, 12 p. in-4° [84, n. 13].

Arrêt de la Cour de Parlement qui fait défenses à tous charlatans, empiriques et vendeurs d'orvietan... d'exercer en façon quelconque l'art de chirurgie dans la ville, Prévôté et Vicomté de Paris... (sur les chirurgiens soldats et les garçons chirurgiens) du 4 sept. 1755. *Paris*, Vincent, 6 p. in-4° [84, n. 12].

Jugement des Mayeur et Echevins de la ville et cité d'Arras. *Arras*, Michel Nicolas (après 1753), 4 p. in-4° [84, n. 29].

Ordonnance du Roi pour maintenir la police dans les écoles de chirurgie ; du 7 sept. 1760. *Paris*, impr., roy. 1760, 3 p. in-4° [84, n. 14].

Précis sommaire pour la Faculté de Médecine, au sujet de la place de médecin de l'hôpital général. *Paris*, Quillau, 1761, 8 p. in-4° [51, n. 14].

Mémoire pour M^e Robert, docteur régent de la Faculté de Paris, contre le doyen de la même Faculté et plusieurs autres docteurs régens, concernant de prétendues injures dites à M^e Bouvart. *Paris*, P. G. Simon, 1764, 56 p. in-4° [94].

Statuts des Maîtres en chirurgie de Paris. *Paris*, P. Al. le Prieur, 1765, 108 p. (et tables des matières en 6 p.) in 4° [84, n. 1 et 85, n. 15].

Sentence rendue en faveur de la communauté des maîtres chirurgiens jurés de Paris, du 31 août 1734. *Paris*, J. Guérin, s. d. 4 p. in-4° [84, n. 2].

Lettres patentes du Roi, en forme d'édit, portant règlement pour le Collège de chirurgie de Paris, données à Versailles au mois de mai 1768. *Paris*, impr. roy. 1768, 44 p. in-4° [84, n. 17].

Lettres patentes du Roi, qui confirment l'acquisition faite de divers bâtimens, en faveur du Collège et de l'Académie Royale de chirurgie, données à Versailles le 24 nov. 1769. *Paris*, P. G. Simon, 1775, 4 p. in-4° [84, n. 16].

Déclaration du Roi, en faveur des chirurgiens-officiers des Maisons et famille royale, donnée à Versailles le 13 mars 1771. *Paris*, impr. roy., 1771, 3 p. in 4° [84, n. 15].

Statuts et réglemens généraux pour les maîtres en chirurgie des provinces du Royaume, données à Marly le 24 fév. 1730. 5^e édition, augmentée des édits, arrêts et déclarations qui y ont rapport, de différentes notes et éclaircissemens, de modèles pour les lettres de maîtrise, etc. Dédiée à M. de la Martinière..., par M. LE BLOND d'OLBLEN, avocat en Parlement, secrétaire de M. le premier chirurgien du Roi. *Paris*, P. Théoph. Barrois le jeune, 1772, 160 p. in-4° [85, n. 16].

Lettres patentes du Roi, pour la translation des Écoles de la Faculté de Médecine dans les bâtimens des anciennes Écoles de la Faculté de Droit, données à Versailles le 15 sept. 1775. *Paris*, P. G. Simon, 3 p. in-4° [36, n. 19].

Nouveau règlement pour le Collège et Académie royale de chirurgie, du 7 déc. 1775. *Paris*, Michel Lambert, 1775, 7 p. in-4° (paginées 17 à 23 et ajoutées comme suite au Nouveau règlement de 1751) [84, n. 26].

Très humbles et très respectueuses représentations de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, au Roi, contre la Société royale de Médecine. *S. l. n. d.* (1776), 32 p. in-8° [56, n. 1].

Précis pour la Faculté de médecine de Paris, contre le sieur Guilbert de Préval. *Paris*, Quillau, 1777, 14 p. in-4° [10, n. 14].

Au Roi (la Faculté de médecine demande un local). *Paris*, Quillau, 1777, 8 p. in-4° [10, n. 12].

Aug. ROUSSEL DE VAUZESME. De sectione symphyseos ossium pubis admit-tenda. Quæstio... discussa in scholis medicorum die 7 mai 1778, Nova ed. *Lutet. Paris*, 1778, 115 p. in-12 [80].

Lettre du signor Miracolosio FIORENTINI à M. Paulet, docteur Vindebonien, membre de la Société Royale de médecine, auteur de l'admirable et inimitable Gazette de Santé. *S. l. n. d.* (1778), 19 p. in-8° [56, n. 2].

Nouvelle chanson historique sur un air vieux. (Or, écoutez, petits et grands. Ces deux enfans dénaturés... ont poignardé la Faculté, etc.). *S. l. n. d.* (1778), 15 p. in-8° [56, n. 3].

Lettre d'un sociétaire pensionné à un correspondant de province, écrite le jour même de l'installation de la Société Royale de Médecine. *S. l.* 1778, 16 p. in-8° [56, n. 4].

Précis historique de la Société Royale de Médecine, de sa conduite, et de ce qui s'est fait à ce sujet dans la Faculté de Médecine de Paris. *S. l. n. d.* (1778), 46 p. in-8° [56, n. 5].

Séance publique tenue par la Faculté de médecine en l'Université de Paris, dans les Écoles extérieures de la Sorbonne le 5 novembre 1778. *Paris*, Quillau, 1779, 122 p. in-4° [89, n. 2].

Discours de M. Des Essartz, doyen de la Faculté (p. 1-11).

Proclamation du prix fondé par feu M. Cuvilier, docteur en médecine à Mesle en Poitou (p. 13-17).

Proclamation du prix fondé par une Société de citoyens généreux qui ont voulu faire le bien sans être connus (p. 19-22).

Éloge de M. Malouin, docteur régent de la Faculté... par M. Des Essartz (p. 23-32).

Éloges de MM. Pathiot, Garnier et Boutigny des Préaux, docteurs régens... (p. 33-36).

Éloge de M. Bernard de Jussieu, par M. Le Preux (p. 37-54).

Réflexions sur qqs. préparations chymiques appliquées à l'usage de la médecine, p. M. Majault (p. 55-66).

Réflexions sur les phénomènes qu'a présentés le cadavre du sieur de la Motte, fils, empoisonné par Desrues..., par M. Sallin (p. 67-85).

Compte rendu à la Faculté... des effets des pilules de vert-de-gris du sieur Gerbier... dans le traitement du cancer..., par Solier de la Romillais (p. 87-122).

Memoire signifié pour les doyen et docteurs-régens de la Fac. de médecine en l'Université de Paris, contre les prévôts et membres du Collège de pharmacie de la même ville. *Paris*, Quillau, 1780, 14 p. in-4° [10, n. 15].

Précis pour les doyens et docteurs-régens de la Fac. de médecine de Paris, contre les prévôts et membres du Collège de pharmacie... et Réponse à un mémoire, non signifié, des prévôts dudit Collège. *Paris*, Quillau, 1780, 11 p. in-4° [10, n. 16].

Séance publique de la Faculté de médecine de Paris tenue le 9 déc. 1779, dans les Écoles extérieures de Sorbonne. *Paris*, Quillau, 1780, 135 p. in-4° [89, n. 3].

Rapport des dissertations, par M. de l'Épine [p. 1-8.]

Discours de M. Lavacher de la Feutrie [p. 9-10].

Exposé des jugements, par M. Desessartz [p. 11-20].

Rapport sur les thèses, par le même [p. 21-32].

Éloge de Joseph de Jussieu, par M. Lepreux [p. 33-37].

Éloge de M. Hazon, par M. Desessartz [p. 38-44].

Éloge de M. Michel, par le même [p. 45-50].

Rapport sur les enfants trouvés de l'hôpital d'Aix en Provence, par M. Duhaume [p. 51-92].

Question sur le vinaigre, par M. Majault [p. 93-101].

Mémoire sur le quinquina Piton, par M. Mallet [p. 102-115].

Mémoire sur le châtaignier, par M. Descemet [p. 116-123].

Mémoire sur l'opium, par M. Deslandes [p. 124-135].

Edit du Roi, portant établissement d'un hospice dans les Écoles de chirurgie de Paris, donné à Versailles au mois de décembre 1774. *Paris*, Simon (1775), 4 p. in-4° [84, n. 26^a].

Lettres patentes du Roi, concernant l'hospice fondé dans les Écoles de chirurgie de Paris, données à Versailles le 5 juin 1783. *Paris*, Simon et Nyon (1783), 4 p. in-4° [84, n. 27].

De mandato M. Josephi PHILIP, fac. med. Paris. decani et MM. doctorum regentium... ob seren. Delphini natalia. (*Paris*), Quillau (5 nov. 1781), 4 p. in-4° [66, n. 12].

Extrait des registres du greffe de la Chambre de juridiction de M. le premier chirurgien du Roi, au Collège de chirurgie de Paris, du 20 mars 1782. *Paris*, Lambert, 1782, 4 p. in-4° [84, n. 22].

Arrest de la Cour de Parlement, qui enjoint à un chirurgien de porter des secours à tous particuliers aussitôt qu'il en sera requis, et notamment aux noyés. Extrait des registres du Parlement. Du 25 octobre 1783. Signé : Le-paige. *Paris*, P. G. Simon et N. H. Nyon, 1783, 3 p. in-4° [88, n. 4].

Lettres patentes du Roi, portant Règlement pour les Écoles de chirurgie de Paris, données à Versailles le 18 juin 1784. *Paris*, Simon et Nyon, 1784, 4 p. in-4° [84, n. 20].

Déclaration du Roi, concernant les études et exercices des élèves en chirurgie, donnée à Versailles le 18 juin 1784. *Paris*, Simon et Nyon, 1784, 4 p. in-4° [84, n. 21].

Rapport des commissaires chargés par le Roi de l'examen du magnétisme animal. *Paris*, impr. royale, 1784, 66 p. in-4° [89, n. 4].

Extrait des délibérations prises à l'Assemblée générale du Collège de chirurgie de Paris, tenue le 12 sept. 1789. *Paris*, Clousier, 1789, 4 p. in-4° [84, n. 30].

Extrait du registre des délibérations de la Chambre du Conseil du Collège de chirurgie, du 28 janv. 1791. *S. l. n. d.* (circulaire), 2 p. in-4° [84, n. 30].

Les membres du Collège de pharmacie de Paris à MM. les Apothicaires des 83 départemens. *S. l. n. d.* (1791) 3 p. in-4° [88, n. 5].

Calendrier à l'usage des membres du Collège de pharmacie pour l'an IX. *Paris*, Quillau, 1801, 156 p. in-12 [140].

Recherches sur la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris..., suivies d'une notice sur les manuscrits qui y sont conservés, par Alfred FRANKLIN. *Paris*, Aubry, 1864, ix-180 p. in-12 [B. S. b. 25].

VII. FACULTÉ DES ARTS

Decretum præclaræ facultatis Artium Universitatis Parisiensis, Jo. Alberto rectore. An. 1623, vi kal. nov. Plac. in-fol. sur parch. [Cart. x, n. 42].

BULÆUS (Cæsar Egassius). De patronis iv nationum Universitatis. *Paris*, Cl. Thiboust, 1662, vi-200 p. in-12 [10 et 16].

Acta præclaræ Facultatis Artium in Universitate Parisiensi de feriis ordinandis. Exscriptum ex Commentariis Universitatis. *S. l. n. d.* [*Paris*, 1692]. 8 p. in-4° [44, n. 9].

Conclusio præclaræ Facultatis Artium, 24 jun. 1705. — Placard pour limiter à 12 le nombre des candidats à la maîtrise qu'on devait examiner dans une journée. In-4° [44, n. 14].

Requete des Recteur, Procureurs des Nations, et autres membres et suppôts de la Faculté des Arts..., contre les Chanceliers de Notre-Dame et de Sainte-Genevieve. A nosseigneurs de Parlement. *Paris*, Quillau, 1717, 19 p. in-4° [19, n. 8; 48, n. 7].

Remarques du Chancelier de l'Eglise et université de Paris, deffendeur, sur la Requete présentée au Parlement par les Recteur et autres de la Fac. des Arts... le 7 sept. 1717. *Paris*, Delespine, 1718, 31 p. in-fol. [17, n. 20].

Memoire pour les Regens de la Faculté des Arts (au sujet du rang dans les processions; vers 1719). 3 p. in-4° [48, n. 1].

Mémoire pour les Professeurs en la Faculté des Arts, contre les Docteurs et Bacheliers des trois autres Facultez de Theologie, Droits et Medecine (sur le rang dans les processions, et l'habit que doivent avoir les Regens aux Arts). *Paris*, Thiboust, *s. d.*, 4 p. in-fol. [17, n. 5].

Réponse des trois facultez superieures de l'Université... et de leurs bacheliers au Memoire imprimé sous le nom des Regens de la Faculté des Arts. *Paris*, Lambin, *s. d.* 8 p. in-fol. [17, n. 6].

Replique des Professeurs en la Faculté des Arts contre la Réponse qui a esté faite à leur mémoire sous le nom des trois autres Facultés et de leurs bacheliers. (Sur l'habit et le rang.) *S. d.* 4 p. in-fol. [17, n. 7].

Addition à la Réplique des Professeurs en la Faculté des Arts contre la Reponse faite à leur Memoire sous le nom des trois autres Facultés et de leurs bacheliers (authenticité du Livre du Recteur). *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [48, n. 2 et 97, n. 8].

Réponse de la Faculté de théologie et de ses bacheliers à la Réplique et addition faite à cette réplique sous le nom des professeurs en la Faculté des Arts contre la réponse à leur Memoire. *Paris*, veuve Lambin, *s. d.* 12 p. in-fol. [17, n. 9].

Réponse des professeurs en la Faculté des Arts au memoire des Facultez des droits et de medecine. *S. d.*, 6 p. in-fol. [17, n. 9].

Addition a la Réponse faite par les professeurs de la Fac. des Arts contre le Mémoire des Fac. des Droits et de Medecine. *S. d.* 4 p. in-fol. [17, n. 10].

Replique des Facultez des Droits et de Medecine à la Réponse des professeurs de la Faculté des Arts. *Paris*, P. du Mesnil. *S. d.* 8 p. in-4° [48, n. 5].

Réfutation de l'Addition au Mémoire des professeurs de la Faculté des Arts (par les Facultés des Droits et de Médecine). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [48, n. 4].

Memoire pour les Professeurs dans la Fac. des Arts... contre les bacheliers des Fac. de Theologie, Droits et Medecine contenant la Récapitulation de leurs moyens. *S. d.* 9 p. in-fol. [17, n. 11].

Memoire des Facultez des droits et de medecine, servant de reponse au Memoire imprimé au nom des Regens de la Faculté des Arts, et à la Réplique faite sous le même nom, contre un Memoire imprimé sous le nom prétendu des trois Facultez supérieures (Préséance dans les processions). *S. l. n. d.* 8 p. in-4° [48, n. 3].

Arrest contradictoire de la Cour du Parlement touchant le rang et l'habit de cérémonie des Principaux, Professeurs et Bacheliers immatriculez dans les Nations de la Fac. des Arts, du 20 déc. 1721. *Paris* (1722), 4 p. in-fol. [17, n. 16].

Reponse aux Reflexions sur un Memoire lû le 14 août 1723, dans une assemblée de la Nation de France aux Mathurins, par le sieur Piat, prof. de rhétorique au College du Plessis (sur l'administration des biens de la Nation). *Paris*, Le Mercier, 11 p. in-fol. [17, n. 29].

Factum pour les professeurs mariez de la Faculté des Arts, contre les professeurs prestres et celibataires de ladite Faculté *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [9, n. 4].

Reflexions sur la Régence des gens mariez [prétendant aux charges de la Faculté des Arts]. *S. l. n. d.* 19 p. in-4° [44, n. 6 et Cart. ix, n. 54].

Réflexions sur les Réflexions faites contre la Regence des gens mariez. *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [9, n. 5].

Au Roy, sur les vexations que les professeurs célibataires font souffrir aux professeurs mariez, dans la Faculté des Arts, Sonnet. — Illustrissimo Galliae cancellario, integerrimisque sacratoris Consilii iudicibus. — A Monseigneur le Chancelier, Sonnet. 4 p. in-4° [9, n. 13].

Factum contenant les moyens de la Faculté des Arts, intervenante au Procès d'entre M. Louis Charton, et Jean Goudouin, en faveur du Célibat, contre le mariage et la bigamie des Regens. *S. l. n. d.* 31 p. in-4° [9, n. 15 et Cart. ix, n. 53].

Memoire pour les Procureur, Doyens et Suppôts de la Nation de France, contre M^e Pourchot, procureur-syndic de l'Université et M^{ss} Guérin, Ficquet, Pierres et Bidault, professeurs mariés de la Nation de France. *Paris*, veuve Lambin (après 1723), 10 p. in-f° [17, n. 25].

Memoire signifié pour les Doyens et Supôts (*sic*) des Nations de France, de Picardie et de Normandie... et le sieur Hamelin, nommé Intrant pour l'Election du Recteur de l'Université, contre le sieur Poirier, prof. de philosophie au Collège de la Marche, prétendant droit à l'Instance, et le sieur l'Allemand,... faisant les fonctions de Syndic de l'Université. *Paris*, Ballard. 1743, 29 p. in-f° [17, n. 30].

Memoire pour les Procureur, Doyen et Suppôts de la Nation de Normandie... contre les Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine, et les Nations de France, de Picardie et d'Allemagne, et contre l'Université de Paris, intervenante et défenderesse (contre un impôt sur les étudiants et suppôts de l'Univ.). *Paris*, Simon, 1754, 19 p. in-f° [17, n. 28].

A Nosseigneurs de Parlement en la grande-chambre. Supplient G.-B. Blaise de la Porte; J. Cochet; E. J. Caffarel, P. Germain (sur la pension due aux professeurs émérites). *Paris*, veuve Thiboust, 1759, 7 p. in-4° [11, n. 11].

NATION DE FRANCE

Catalogus magistrorum honorandæ Gallorum Nationis (an. 1663-1717). *Paris*, J. Quillau, 1717, 91 p. pet. 8° [Arch. Cart. xiv, n. 14].

Catalogus magistrorum honorandæ Gallorum Nationis (an. 1683-1737). *Paris*, J. Quillau, 1737, 119 p. pet. 8° [Arch. Cart. xiv, n. 15].

Series magistrorum honorandæ Gallorum Nationis ab anno 1737. *Paris*, Vid. Quillau, 1757, 71 p. pet. 8° [Arch. Cart. xiv, n. 16].

Series magistrorum honorandæ Gallorum Nationis, ab anno 1737... L. F. Thiboust, procuratore; J. Germain, censore; L. Caillat, quæstore. *Parisiis*, Vid. Quillau, 1757, 71 p. in-12 [37, n. 2].

Series magistrorum honorandæ Gallorum Nationis [ab an. 1721], Petro Bitter, procuratore; M. Treguer, censore; Jac. Bernus, quæstore. *Parisiis* Quillau, 1775, 84 p. in-12 [37, n. 3].

Series magistrorum honorandæ Gallorum Nationis ab anno 1737. *Parisiis*, Quillau, 1767, 102 p. in-12 [24^a].

Même ouvrage (ab an. 1722). *Parisiis*, Quillau, 1775, 84 p. in-12 [25].

[BULÆUS (C. Eg.)] De decanatu Nationis Gallicanæ, a. C. E. B. R[ectore] U[niversitatis] P[arisiensis]. *Parisiis*, P. Variquet, 1662, vi-62 p. in-12 [16, n. 2; 80, n. 1 et Arch. Cart. xiv, n. 18; — 12 et 13, in-8°].

Statuta honorandæ Nationis Gallicanæ recognita et reformata. *Parisiis*, P. Variquet (1661), iv-27 p. in-4° [9, n. 17].

Statuta honorandæ Nationis Gallicanæ, recognita et reformata, Senatus auctoritate confirmata die 9 augusti 1662, de novo edita. *Parisiis*, ex offic. Theobustea, 1715, vi-84 p. in-12 [21].

Statuta honorandæ Nationis Gallicanæ recognita et reformata, Senatus auctoritate confirmata die 9 augusti 1662, de novo edita, L. F. Thiboust, procureur; J. Germain, censeur; L. Caillat, quæstore. *Parisiis*, Vid. Quillau, 1757, 102 p. in-12 [22; 37, n. 1 et Arch. Cart. xiv, n. 17].

Même ouvrage, 1788. 107 p. in-12 [23].

Arrest de la Cour de Parlement portant homologation des statuts particuliers de la Nation de France..., nonobstant les oppositions du Censeur de ladite Nation, des bacheliers en théologie et des interventions des soy disans censeurs nommez par les Facultez de théologie, droit canon de médecine et encore des doyen et docteurs de la Fac. de droit canon, sans préjudice des Statuts desdites Facultez, ny des autres Nations de la Faculté des Arts, du 9 aoust 662 (*sic*). *Paris*, Fr. Noel, 1662, 8 p. in-4° [25, n. 1].

Factum pour M^e Remy Duret, prestre du diocese de Chaalons, bachelier en théologie de la maison et société de Sorbonne, nommé censeur de la Nation de France, le samedi 26 oct. 1675, contre M^e André Reste, prestre habitué de la paroisse de S. Jacques de la Boucherie et bachelier en théologie. 8 p. in-4° [9, n. 11].

Seconde partie du Factum de la Nation de France, tendant à faire voir que l'autre cause de la ruine de la Faculté des Arts vient des docteurs théologiens, principaux de ses Colleges. 20 p. in-4° [9, n. 12].

Instruction sommaire de ce qui s'est passé devant MM. les Commissaires du Conseil entre la Nation de France et M. Remy Duret, Docteur de Sorbonne. *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [9, n. 8].

Recueil de plusieurs conclusions et autres Actes concernans la Nation de France fondée en l'Université de Paris, depuis la Réformation de ses nouveaux Statuts l'an 1661 jusques à présent, fait par M^e Remy DURET, prestre, licencié en théologie (*sic*) de la Maison et Société de Sorbone, Censeur de ladite Nation de France. *S. n. l. d.* (1676), 86 p. in-4° [83 et Cart. xiv, A. 12].

Factum pour justifier la mémoire de feu maistre Cesar Egasse du Boulay, ancien recteur et greffier de l'Univ... contre les calomnies de M^e Jacques Noüet et de M^e Pierre Robert, advocats. *S. l. n. d.*, 8 p. in-4° [Cart. xxxi].

Réponse pour maistre Pierre Egasse du Boulay, prestre, ancien professeur de l'Univ .. contre la plainte de M^e Claude Noüet et M^e Pierre Robert, advocats, à cause du factum fait par ledit du Boulay, pour justifier la mémoire de son frère. *S. l. n. d.*, 6 p. in-4° [Cart. xxxi].

Arrest du Conseil privé du Roy du 12 aoust 1676 nommant MM. de Marillac, Boucherat, Pussort, Benard et Daligre, Conseillers d'Estat, et M. Benoise, maistre des Requestes, pour pourvoir aux abus de la Nation de France..., et en terminer tous les Procès. Ensemble la Requête, etc. *S. l. n. d.* 78 p. in-4° [Arch. Cart. xiv. A. 13].

Integerrimis Sacrationis Consilii judicibus super lite Nationis Gallicanæ discutienda selectis. *S. l. n. d.* (Vers latins. Offerebant Nationis Gallicanæ proceres vexati, fatigati). 3 p. in-4° [9, n. 6; 64, n. 17].

Extrait des Registres de Parlement (La Cour homologue les conclusions des Nations de France, de Picardie et d'Allemagne des 27-31 oct. et 9 nov.) 13 déc. 1713. *S. l.* 3 p. in-4° [Cart. x, n. 31].

Memoire pour M^e Charles Rollin, ancien recteur de l'Univ., et procureur de la Nation de France, appellant d'une Sentence du Tribunal de l'Univ. du 3 juin 1718 et de l'avis de quatre tribus de la Nation de France, du 22 juin suivant, et les Doyens des Tribus de Reims et de Bourges, et autres suppôts de ladite Nation de France, intervenans, contre M^e Edme Pourchot, doyen de la Tribu de Sens, M^e Christophe Hochet, doyen de la Tribu de Tours et autres, intimez et défendeurs. (*Paris*. 1718). 17 p. in-4° [51, n. 10].

Mémoire abrégé pour le Procureur de la Nation de France, au sujet de la nomination faite par ladite nation le 26 avril 1718, à la cure de S. Cosme. (*Paris*, 1718). 8 p. in-4° [51, n. 9].

Mémoire pour les doyens des Tribus de Sens et Tours, et autres opposans, contre l'entreprise du Procureur de la Nation de France dans l'assemblée tenue le 26 avril 1718 pour la nomination d'un sujet à la cure de S. Cosme et S. Damien de cette ville de Paris. *Paris*, 1718, 12 p. in-4° [51, n. 8].

Oratiuncula habita ad honorandam Gallorum Nationem, cum nominandus esset ab ea Pastor parochiæ S. S. Cosmæ et Damiani. *Paris*, Thiboust, s. d. (frontisp.), 3 p. in-4° [51, n. 11].

Memoire pour les ex-procureur, doyens et autres suppôts de la Nation de France... prenant le fait et cause des doyens et tribus de Sens et Tours, intimés, contre M^e Charles Rollin, procureur de ladite nation, appellant. (*Paris*, 1718), 12 p. in-4° [51, n. 12].

Mandatum procuratoris honorandæ Gallorum nationis [Lud. Fr. THIBOUST], 21 mart. 1757. *Paris*, Vid. Quillau, plac. in-fol. [67, n. 23, 4°].

Extrait du Registre des délibérations de Messieurs les Procureur, Doyens, Censeur et Questeur de la Nation de France, du 11 mars 1767. (Sur les réparations à faire aux immeubles.) 4 p. in-4° [Arch. Cart. xiv, A. 11].

NATION DE PICARDIE

Statuta fidelissimæ Nationis Picardiæ recognita et reformata. *Parisiis*, Vid. Cl. Thiboust, 1675, 80 p. in-12 [26].

Statuta fidelissimæ Nationis Picardiæ, recognita, reformata, et amplissimi Ordinis autoritate confirmata. *Parisiis*, Thiboust, 1746, 84 p. in-12 [37, n. 4].

Conclusiones fidelissimæ Picardorum Nationis de editione et reformatione suorum statutorum. [Manque le titre]. *Paris*, 1675 (?), 78 p. pet.-8° [Arch. Cart. xiv. B. 1].

Au Roi. — (Memoire de la Nation de Picardie pour defendre la désignation qu'elle avait faite à la Cure de S. André-des-Arcs). *Paris*, Lottin, 1738, 4 p. in-fol. [17, n. 14].

Consultation du 17 sept. 1738 (déboutant les protestataires contre la désignation ci-dessus), signée des membres du Conseil du roi : Cochin, Duhamel, Normant, De la Vigne, Guillet de Blaru, de Hericourt. *Paris*, Lottin, 1738, 4 p. in-fol. [17, n. 15].

Consultation, du 24 sept. 1738 (concluant dans le même sens), signée : De la Vigne, Guillet de Blaru, Aubry. *Paris*, Lottin, 1738, 5 p. in-fol. [17, n. 16].

Memoire et consultation sur la prétenduë désignation à la Cure de S. André des Arcs. *Paris*, Chr. David, 1738, 15 p. in-fol. [11, n. 2, 4°].

In restitutam feliciter serenissimo Delphino sanitatem cùm fidelissima Picardorum Natio solemnes Deo Grates ageret. — Ode. — P. G. LAVIGNE DE TURPEIN. *Parisiis*, Thiboust, 1752, 4 p. in-4° [61, n° 12].

Mandatum procuratoris fidelissimæ Nationis Picardorum [Anton. VICAIRE], ob servatum regem dilectissimum, 28 mart. 1757. *Paris*, Thiboust, plac. in-fol. [67, n. 25, 4°].

Mandatum procuratoris fidelissimæ Picardorum Nationis [JUSTEAU] ad indicendas, ob serenissimum Delphinum, recens natum, supplicationes. 2 nov. 1781. *Paris*, vid. Thiboust, plac. in-fol. [66, n. 14, 4°].

NATION DE NORMANDIE

Sommaire du Procez pendant au Conseil privé du Roy pour M^e Guenon, prof. en philosophie au collège de Beauvais et procureur de la Nation de Normandie, contre M^e Olivier Heroult, prof. en philosophie au Collège de Navarre (sur l'élection du procureur dans la Nat. de Normandie). 1679, 7 p. in-4° [9, n. 3].

Sacra et comitia venerandæ Normannorum Nationis. *Parisiis*, C. C. Thiboust, 1739. 10 p. in-12 [37, n° 5].

Magistri venerandæ Nationis anno Domini 1739 (ab. an. 1682). *Parisiis*, C. C. Thiboust, 1739. 20 p. in-12 [37, n. 6].

Mandatum procuratoris venerandæ Normannorum Nationis [Rob. DESCHAMPS] 26 mart. 1757. *Paris*, Thiboust, plac. in-fol. [67, n. 24, 4°].

Conclusion pour la Nation de Normandie (déclarant valables les réunions tenues en dehors du Coll. L.-le-Grand). *Paris*, Knapen, 1766, 8 p. in-4° [35, n. 7].

Mémoire à consulter et Consultation pour la Nation de Normandie, sur la propriété des Nations qui composent la Faculté des Arts en l'Université de Paris, de leurs messageries, et sur la destination de leur produit. (THETION, PIALES). *Paris*, Michel Lambert (1772), 12 p. in-4° [79, n. 3].

Mandatum procuratoris venerandæ Normannorum Nationis ad indicendas, ob seren. Delphinum recens natum, supplicationes. 6 nov. 1781. *Parisiis*, Mich. Lambert, plac. in-fol. [66, n. 15, 4°].

NATION D'ALLEMAGNE

Mandatum procuratoris constantissimæ Germanorum Nationis [Jac. GEOGHEGAN]. 28 mart. 1757. *Paris*, Thiboust, plac. in-fol. [77, n. 27, 4°].

Mandatum procuratoris constantissimæ Germanorum Nationis [DALY]. (Sur la mort de Louis XIV). 16 mai 1774. *Paris*, Quillau, plac. in-fol. [66, n. 5, 4°].

Mandatum procuratoris constantissimæ Germanorum Nationis [CAFAXE] ob recens natum serenissimum Delphinum, 5 nov. 1781. *Paris*, Vid. Thiboust, 3 p. in-4° [66, n. 17].

JOURDAIN (Ch.). Un compte de la Nation d'Allemagne de l'Université de Paris, au xv^e siècle. (Extr. des Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris.) *Paris*, 1875. 23 p. in-8° [17, n. 3].

LEFRANC (Abel). Notes sur la Nation d'Allemagne à l'Université de Paris au xv^e siècle. (Extr. du Bulet. de la Soc. d'hist. et Géogr. de Liège, 1890). 20 p. in-8° [17, n. 9].

VIII. COLLÈGES

GÉNÉRALITÉS

Les décrets irrévocables tant de la sacrée Fac. de Théologie que de celle des Arts donnez contre ceux qui abandonnent les Escoles approuvées de la très-noble Université de Paris, pour estudier ailleurs. *Paris*, Melchior Mondiere, 1618, 15 p. in-12 [127].

Instruction sur la Visite des Collèges faite par M. le Recteur de l'Univ., en exécution de l'Arrest de la Cour du 4 sept. 1666. *S. l. n. d.* 11 p. in-4° [Cart. xv, n. 3].

Arrest du Conseil privé du Roy, rendu à S.-Germain-en-Laye, le 4 nov. 1671, en forme de Reglement par tous les Colleges du Royaume (en faveur de Devauchel, principal du College d'Evreux). *Paris*, Charmot, 1671, 8 p. in-4° [30, n. 14].

Factum pour les principaux et Regens des Colleges de plein et entier exercice de la Faculté des Arts... et pour les anciens graduez, contre les Professeurs en théologie des Collèges de Sorbonne et de Navarre, poursuivans la vérification des Lettres patentes par eux obtenues au mois de janv. 1676, portant privilege de sept ans de regence en théologie, comme dans les arts. *S. l. n. d.* 15 p. in-4° [9, n. 16].

Factum pour les supérieurs et boursiers théologiens des Collèges de l'Université de Paris, contre les Docteurs professeurs en théologie des Collèges de Navarre et de Sorbonne, par FLEURY, avocat (5 janv. 1677) 36 p. in-4° [47, n. 7].

Avis important, touchant l'établissement d'une espèce de Seminaire pour la formation des Maitres d'École ; et pour faire un utile emploi des biens des huguenots fugitifs. *S. n. l. d.* 7 p. in-4° [148, n. 6].

Arrest de la Cour de Parlement du 7 sept. 1701, qui prouve que les Nations en particulier, qui composent la Fac. des Arts, n'ont point la juridiction sur les Collèges ny de droit de les visiter et réformer, 4 p. in-fol. [Cart. xv].

Mandatum Rectoris (Ant. DE BACQ, relatif aux Collèges). 4 avril 1709, 12 p. in-4° [Cart. xv, n. 17].

Arrests du Parlement concernant la visite des Collèges par M. le Recteur de l'Université et son Conseil (1709). 12 p. in-4° [Cart. xv, n. 17 bis].

A Nosseigneurs de Parlement (Supplient les recteur, doyens, procureurs, etc. Contre Le Normant soutenant que les Collèges de l'Univ. doivent être soumis à l'enregistrement des baux qu'ils faisaient pour des chambres dans l'intérieur des Collèges). *S. l. n. d.* (1710), 12 p. in-4° [22, n. 16; 57, n. 11 et 97, n. 9].

Requête pour le Recteur, Doyens... de l'Université... contre François Magny, commis au greffe des gens de main-morte et M^e Jean Le Normant, syndic du clergé du diocèse de Paris, prenant le fait et cause dudit Magny, intimez. A Nosseigneurs de Parlement. 5 mai 1710. 16 p. in-4° [22, n. 17].

Extractum e commentariis Universitatis folio 156 recto... anno 1712, 2 janv. (Contre la location de chambres faite dans les Collèges à des étrangers). 1 p. in-4° [22, n. 8].

Memoire concernant les principaux des petits Collèges dans l'Université de Paris, où l'on fait voir qu'en cette qualité, s'ils n'en ont point d'autre, ils n'ont pas droit d'être receus comme regens dans la Nation de France... par CHASTELAIN, avocat. *S. l. n. d.* (1717) 24 p. in-4° [25, n. 2].

Academiae Parisiensi, cum M. Carolus Rollin, antiquus Universitatis Rector, ejusdem jussu et nomine, gratuitam in ejus collegiis institutionem Ludovico xv publica oratione gratularetur, die martis 19 dec. 1719 [carmen Joannis DUPUIS, litt. prof. in tertia Mazarinae]. 8 p. in-4° [71, n. 2].

[VALLETTE LE NEVEU, recteur.] Memoire sur le vingt-huitième, accordé à la Faculté des Arts en 1719, pour l'établissement de l'Instruction gratuite. *Paris*, Thiboust, 1719, 12 p. in-fol. [17, n. 22].

Discours de M. COFFIN, recteur de l'Université au Roy, et à Monseigneur le duc d'Orléans, en leur présentant le cierge le 1 fev. 1719 et sur l'établissement de l'Instruction gratuite dans l'Université de Paris, avec le discours latin à M. le Garde des Sceaux, sur le même sujet, et les mandemens latins et françois de M. le Recteur, pour le gratis et pour les congés accordés par Sa Majesté. *Paris*, C. L. Thiboust, 1719, 26 p. in-4° [148, n. 2].

Carmina a viris Academicis scripta, cum Carolus Rollin, antiquus rector, fundatam in Paris. Academiae collegiis gratuitam institutionem Ludovico XV, nomine... Universitatis, gratularetur die 19 dec. 1719. *Lutet. Paris.*, Thiboust, 1719 [par Dupuis, Guérin, J. d'Hérouville, Thiberge, Marin, Ruxius, J. Marie, Neez, Fromentin]. 48 p. in-4° [64, n. 22; 67, n. 1].

Ordonnance de Police qui defend aux Revendeuses et autres Particuliers de s'attourer, vendre ni etaller aucunes choses à la Porte des Collèges, à peine de 100 livres d'amende et de prison. Et à toutes personnes de quelque Commerce et Profession qu'elles puissent estre, de prendre des Hardes ou des Livres en payement de fruits et autres marchandises vendues à des Ecoliers et fils de famille, à peine de 200 livres d'amende, etc. — Du 31 octobre 1725. (*Paris*), C. L. Thiboust (1725), 3 p. in-4° [133, n. 18].

Mémoire sur la nécessité d'établir dans Paris une Maison d'institution pour former des Maitres et quelques Collèges pour les basses classes [par l'abbé PÉLISSIER]. *En France*, 1762, 28 p. in-12 [87, n. 15].

DE L'AVERDY. Compte rendu aux chambres assemblées, concernant la réunion des boursiers fondés dans les collèges de non-plein exercice sis en la ville de Paris. Du 12 nov. 1763. *Paris*, 1763, 94 p. in-4° [24].

Mémoire sur la réunion des petits collèges fondés en l'Université de Paris (par FOURNEAU, recteur, VALLETTE, Le NEVEU, COCHET, HAMELIN, GUERIN, GIGOT). *Paris*, Didot, 1764, 97 p. in-4° [35, n. 5].

Edit du roi portant règlement pour les Collèges qui ne dépendent pas des universités, donné à Versailles au mois de février 1763. *Paris*, P. G. Simon, 1771, 4 p. in-4° [35, n. 1].

Lettres patentes du roi pour l'affiliation du collège royal de la Flèche à l'Université de Paris, données à Versailles le 7 avril 1767. *Paris*, Imp. roy. 1767, 6 p. in-4° [35, n. 22].

Carmen in instauratione concursus academici, die 11 april. 1768, recitatum a M. Arnulpho VERNADÉ, doctore aggregato. *S. l. n. d.* 8 p. in-4° [67, n. 71].

Réponse à la Consultation des principaux des Collèges de la Faculté des Arts concernant le concours [d'aggrégation] (par DUVAL, recteur). *Paris*, veuve Thiboust, 10 p. in-4° [10, n. 25].

Mémoire et Consultation pour les grands-maitres, principaux et coadjuteurs des Collèges du cardinal Le Moine, de Navarre, de Montaigu, du Plessis, de Lizieux, de la Marche, des Grassins, de Mazarin et de Louis le Grand, intervenans contre M. le Procureur général. *Paris*, veuve Ballard, 1776, 14 p. in-4° [10, n. 23].

Memoire et Consultation pour le Proviseur du Collège d'Harcourt contre M. le Procureur général, en présence des grands maitres, principaux des Collèges du card. Le Moine, de Navarre, de Montaigu, du Plessis, etc., intervenans. *Paris*, Mich. Lambert 1776, 37 p. et 1 tabl. in-4° [10, n. 22].

Consultation pour MM. les principaux des Collèges de l'Univ. de Paris, intervenans dans la cause de M. Louvel, proviseur du Collège d'Harcourt. *Paris*, veuve Ballard, 1778, 7 p. in-4° [10, n. 24].

Mémoire à consulter sur les fonctions et les droits respectifs des trois classes d'instituteurs établis en France pour les trois Ordres de l'Etat, pour M. VERDIER, instituteur à Paris. (*Paris*, vers 1779), 504 p. in-12 [41].

Arrest de la Cour de Parlement, qui ordonne que dans les villes ou il y a des collèges, les Maitres de Pension établis dans lesdites villes, même ayant le grade de Maitre-ès-Arts, seront tenus de mener ou envoyer par des personnes sûres aux Collèges établis dans lesdites villes, tous leurs pensionnaires étudiant en langue Latine, qui seront en état de fréquenter la cinquième, et permet auxdits Maitres de Pension de faire repeter les Leçons des Professeurs. Extrait des Registres du Parlement — du 6 août 1777. Signé Du Franc.— *Paris*, P. G. Simon, 1779, 4 p. in-4° [147, n. 3].

Arrest de la Cour de Parlement qui ordonne que, dans tous les Collèges situés dans le ressort de la Cour, les honoraires des Principaux, Professeurs..., ne pourront être saisis, si ce n'est pour le paiement des livres, instrumens et autres objets nécessaires auxdits Professeurs..., relatifs à l'éducation de la jeunesse confiée à leurs soins. *Paris*, P. G. Simon, 1780, 3 p. in-4° [146, n. 10].

Arrest de la Cour de Parlement portant Reglement pour la discipline des Classes et les Congés dans les Collèges situés dans les villes et lieux du ressort du Parlement; du 10 juillet. *Paris*, Simon et Nyon, 1784, 4 p. in-4° [146, n. 13; 147, n. 5].

Arrêt de la Cour de Parlement qui ordonne que dans toutes les Villes situées dans le ressort du Parlement, où il y a des Collèges, aucuns particuliers, autres que les maîtres-ès-arts et les maîtres de pension, ne pourront enseigner, si ce n'est dans chaque maison particulière, sous l'inspection et dans la maison des parens, les premiers élémens de la langue latine, à moins que l'enseignement ne soit absolument gratuit... Du 2 avril 1784. *Paris*, P. G. Simon et N. H. Nyon, 1784, 4 p. in-4° [146, n. 8; 147, n. 4].

Arrêt de la Cour de Parlement, qui ordonne qu'aucun de ceux qui exerceront les places de Principal, Professeurs et Régens, même dans les Pédagogies, ne pourront réunir à de pareilles fonctions le titre de Curé ou de Vicaire. Du 7 sept. 1784, 3 p. in-4° [146, n. 5].

Arrêt de la Cour de Parlement, qui ordonne que, conformément aux Statuts de la Faculté des Arts, Arrêts et Reglemens, les principaux de chacun des Collèges de l'Université de Paris, tiendront la main à tout ce qui est prescrit et ordonné par iceux : ORDONNE que les devoirs de la subordination des Professeurs, des Maîtres particuliers et autres à l'égard des Principaux seront inviolablement gardés et entretenus; FAIT défense de faire aucunes conventions ou traités pour les démissions des places de Professeurs, ou pour se procurer les nominations à icelles; ORDONNE que les Professeurs seront tenus de faire leurs Classes avec exactitude, sans pouvoir s'en dispenser, si ce n'est pour cause de maladie, ou pour autre empêchement légitime; et qu'ils seront tenus de résider, sans qu'il leur soit loisible de rester dans les Provinces ou hors de la Capitale; ORDONNE que les Principaux résideront chacun dans leurs Collèges et qu'ils assisteront aux offices, ainsi qu'aux exercices auxquels ils sont tenus d'être presens; ORDONNE que le Recteur sera tenu de visiter, dans le Cours de son rectorat, les Collèges de l'Université, dans lesquelles visites il sera accompagné du Syndic et du greffier de l'Université. (Du 10 Avril 1786. Signé : DUFRANC). *Paris*, P. G. Simon et N. H. Nyon, 1786, 7 p. in-4° [147, n. 7].

Rapport fait par Quatremere, au nom de la Commission d'Instruction publique sur le mode et l'organisation des biens affectés aux bourses des ci-devant collèges de Paris. Séance du 9 fructidor an V, 14 p. in-8° [80, n° 11].

Rapport fait au nom de la Commission composée des citoyens Dusaulx, Claverie et Galletier aîné, par J. Dusaulx sur la résolution du 20 messidor an V, relative à la jouissance des biens dont les boursiers étoient dotés, etc. — Séance du 25 messidor an V. *Paris*, imp. nation. 25 messidor an V, 6 p. in-8°, [80, n. 13].

CONCOURS ENTRE LES COLLÈGES

Quod religioni, rei litterariæ totique adeo reipublicæ felix, faustum, fortunatumque sit.... alma Studiorum parens, Universitas Parisiensis... in scholis

Sorbonicis congregata ad solemnem præmiorum litterariorum distributionem senatus consulto die 8 martii 1746 apud se ex posthumâ liberalitate viri clar. D. Ludovici Le Gendre... athletas suos hoc ordine coronat et remuneratur. *Paris*, Thiboust, 1747-1790, in-fol. [6].

Dieu, la nation, la loi, le roi, l'an 1791... L'Université de Paris assemblée dans la salle des écoles extérieures de Sorbonne... proclame les athletes qui ont mérité les couronnes ou qui en ont approché. *Paris*, Seguy-Thiboust, 1791, in-fol. [6].

Université. Distribution des prix. L'an 1792... proclame dans l'ordre suivant les athletes, etc. *Paris*, Seguy-Thiboust, 1792, in-fol. [6].

Distribution des prix de l'Université. Année 1793. *Paris*, Seguy-Thiboust, in-4 [6, in-fol].

In solemnem præmiorum Academiæ Parisiensis distributionem Ode. Franc.-Mar. COGER. (*Parisiis*), Thiboust, 1747, 4 p. in-4° [64, n. 74].

In institutam solemnem præmiorum distributionem oratio, habita jussu et nomine Universitatis, in majoribus Sorbonæ scholis, die lunæ 4 aug. 1749, a Fr. Nic. GUERIN, rhetoricæ in Collegio Sorbonæ Plessæo professore. *Parisiis*, Thiboust, 1749, 24 p. in-4° [72, n. 4; 133, n. 15].

Musæ ad supremum Senatum, cum fieret solemnis præmiorum Academiæ Parisiensis distributio, die 4 mensis Augusti, a. d. 1749. (Ant. VICAIRE). (*Parisiis*), Thiboust, 1749, 7 p. in-4° [64, n. 76].

De gustu veterum in studiis literarum retinendo. Oratio habita jussu et nomine Universitatis, ad solemnem præmiorum distributionem, in majoribus Sorbonæ scholis, die 12 aug. 1750, a Carolo BATTEUX, eloquentiæ professore in Regia Navarra. *Parisiis*, A. Boudet, 1750, 21 p. in-4° [72, n. 5].

Quantum litteris debeat virtus. Oratio, habita jussu et nomine Universitatis ad solemnem præmiorum distributionem in majoribus Sorbonæ scholis, die Jovis duodecima Augusti 1751 a Christiano LE ROY, eloquentiæ professore in Collegio Cardinalitio. *Parisiis*, Thiboust, 1751, 24 p. in-4° [68, n. 29].

In solemnem præmiorum distributionem... die 6 aug. 1753, Ode (L. Fr. REVERS, e Regia Navarra). *Paris*, Thiboust, 1753, 4 p. in-4° [67, n. 47].

De legum et litterarum conjunctione oratio, præsentè supremo Senatu habita Universitatis nomine, ad solemnem præmiorum distributionem, in majoribus Sorbonæ scholis, die lunæ 8 aug. 1763, a Nic. LOUVEL, humanitatis in Grassinæo professore. *Parisiis*, Thiboust, 1763, 31 p. in-4° [59 n. 18; 72, n. 8].

Arrest de la Cour de Parlement, pour fixer l'âge passé lequel il ne sera plus permis aux Ecoliers de concourir pour les prix de l'Université et portant règlement à ce sujet. Extrait des registres du Parlement. Du 21 février 1785. *Paris*, P.-G. Simon et N.-H. Nyon, 1785, 4 p. in-4° [147, n. 67].

GRANDS COLLÈGES

IX. COLLÈGE DE CLERMONT OU DE LOUIS-LE-GRAND

EMOND (G.). Histoire du Collège de Louis-le-Grand, ancien collège des Jésuites, depuis sa fondation jusqu'en 1830. *Paris*, Durand, 1845, iv-436 p. in-8° [27].

§ 1. DIRECTION DES JÉSUITES

DOUARCHE (A.). L'Université de Paris et les Jésuites. *Paris*, Hachette, 1888, 327 p. in-8° [H. F. u. f. 81^a, n. 232].

De eorum qui se Jesuitas sive tales quales haberi voluerunt origine gestis et moribus paræneticum. Ad D. Viole vigilantiss. Ecclesiæ Parisiens. pastorem (Authore Fr. L. P.) *S. l.* 1565. 15 p. in-4° [140, n. 15].

Plaidoyé de M. Antoine ARNAULD avocat en parlement... pour l'Université de Paris demanderesse contre les Jésuites defendeurs, des 12 et 13 juillet 1594. *Lyon*, Thibaud Ancelin et Guichard Jullieron, 1594, 55 feuillets in-12 [90, n. 4].

Plaidoyé de M. Antoine ARNAULD, avocat en parlement... pour l'Université de Paris, etc. *Paris*, Mamert Pâtisson, 1594, 54 feuil. in-12 [91 et 141, n. 1].

Défenses de ceux du Collège de Clermont contre les requeste et plaidoyés contre eux cy devant imprimés et publiés. 1594, 85 p. in-12 [141, n. 20].

La vérité defendue pour la Religion catholique en la cause des Jésuites contre le plaidoyé d'Antoine Arnaud, par François DES MONTAIGNES. *Turin (Toulouse)*, Michel Gaillard, 1595, 224 p. in-12 [99].

Advis de Louys RICHEOME, provençal de la Compagnie de Jesus, sur l'Advertissement du sieur du Plessis publié ces iours passez. *Paris*, Pierre Chevallier, 1602, 40 p. in-12 [141, n. 3].

Le franc et véritable discours au Roy sur le restablisement qui luy est demandé pour les Jésuites [par A. ARNAULD]. *S. l.* 1602, 120 p. in-12 [141, n. 2].

La chasse du renard pasquin descouvert et pris en sa tanniere du libelle diffamatoire faux-marqué le catéchisme des Jésuites, par le sieur Fœlix DE LA GRACE, gentilhomme françois, seigneur du dict lieu. *Villefranche*, Hubert le Pelletier, 1603, iv-359 p. in-12 [89].

Remonstrance tres-humble à MM. de la Cour de Parlement, en recommandation du bon droict que poursuivent les Pères Jésuites, sur leur restablisement en l'Université de Paris, nonobstant les calomnies qu'on seme aujourd'huy contre eux [par PELLETIER]. *Paris*, 1610, 32 p. in-12 [88, n. 1].

— Autre édition, 1610, 35 p. in-12 [141, n. 12].

[PELLETIER]. Le Pacifique, aux calomnieurs des Pères Jésuites, Salut et augmentation de cervelle. *Paris*, 1610, 16 p. in-12 [141, n° 5].

Lettre déclaratoire de la doctrine des Pères Jésuites, conforme aux décrets du Concile de Constance, adressée à la Royne mère du Roy, par le P. COTON. *Paris*, Claude Chappelet, 1610, 30 p. in-12 [94, n. 5 et 141, n. 13].

Anticoton ou Refutation de la lettre declaratoire du P. Coton; livre où est prouvé que les Jésuites sont coupables... du parricide execrable commis en la personne de... Henri III. 1610, 74 p. in-12 [141, n. 6].

Arrest de la Cour de Parlement. Ensemble la Censure de la Sorbonne contre le livre de Jean Mariana intitulé « De Regis et rege (*sic*) institutione ». 1610, 14 p. in-12 [141, n. 10].

Extraict des Registres des Recteurs touchant ce qui fut fait incontinent après la mort du Roy Henry IV, par lequel se voyent les droits et seances de l'Université. *S. l. n. d.* (1610), 11 p. in-12 [94, n. 6].

Ex dictatis theologicis P. Gabrielis a Porta soc. Jesu, theologiæ professoris Burdegalæ, vi dubia. *S. l. n. d.* 50 p. in-12 [94, n. 3].

Censura sacræ Facultatis theologiæ Parisiensis adversus quatuor propositiones excerptas ex libro ita inscripto : « Trois tres excellentes predications prononcées au jour... de la beatification du glorieux Ignace ». Tertia editio *Paris*, 1611 (lat. et fr.), 14 p. in-12 [141, n. 16].

Petri HARDIVILERII Parisini, Academiae rectoris, actio pro Academia adversus presbyteros et scholasticos Collegii Claromontani, habita in senatu Parisiensi anno 1611, die 22 dec. *Parisius*, J. Petit-Pas, 1612, 31 p. in-12 [88, n. 4].

Harangue de M. Pierre HARDIVILLIER, recteur de l'Univ. de Paris, prononcée par luy au Parlement pour l'Université, contre les Peres et escholiers du Collège de Clermont le 22 déc. 1611 ; traduite de latin en français P. F. R. P. (*Paris*), 1612, 4 et 32 p. in-12 [86, n. 21].

Harangue de Mai^{re} Pierre HARDIVILLIER, recteur de l'Univ. de Paris, prononcée par luy au Parlement pour l'Université, contre les Peres et escolliers du College de Clermont, le xxii de déc. 1611, trad. du latin en françois par F. R. P. *Rouen*, 4 et 44 p. in-12 [88, n. 3].

D. LEIDHRESSERI super doctrinæ capitibus inter Academiam Parisiensem et Societatis Jesu Patres controversis dissertatio politica. *Coloniæ*, F. Gandavus, 1612, vi-163 p. in-12 [17].

(L'auteur est le calviniste Didier Herald.)

Plaidoyé de M^e Pierre DE LA MARTELIÈRE, avocat en la Cour, fait en Parlement, assisté de M^{es} Antoine Loisel, Denis Boutillier, Omer Tallon, anciens avocats, les grand Chambre, Tournelle, et de l'Edict, assemblées les 17 et 19 déc. 1611 pour le Recteur et Université de Paris, defendeurs et opposans contre les Jesuites demandeurs, etc. *Paris*, Jean Petit-Pas, 1612, 95 p. in-12 [141, n. 14].

Plaidoyé de M^e Jacques DE MONTHOLON, advocat en la cour, faict en Parlement les 17 et 20 déc. 1611 pour les Pères Jesuites demandeurs, et requerans l'enterinement des lettres patentes à eux octroyées par Sa Majesté, de pouvoir enseigner toute sorte de sciences, selon leur institut en l'Université de Paris, contre les opposans de l'Université, et pour response au plaidoyé de M^e Pierre de la Marteliere, leur advocat. Dernière edition, revue et corrigée. Rouen, Romain de Beauvais, 1612, 480 p. (et 70 non chiffrées) in-12 [100].

Arrest intervenu sur la plaidoirie. *S. l. n. d.* 95 p. in-4° [26].

Prosopopée de l'Université de Paris sur l'issue de son procès. *S. l. n. d.* 16 p. in-12 [88, n. 2].

Theophile Eugène [G. PASQUELIN] au tres chestien Roy de France Louys XIII pour la Réformation des Jesuites en France. 1614, 125 p. in-12 [141, n. 17].

Protocatastasis ceu Prima Societatis Jesu institutio restauranda summo Pontifici, latino gallica, ex postulatione proponitur, Theophili Eugeni zelo. 1614. xii-38 p. in-12 [141, n. 18].

Prosecutio, continuatio et innovatio omnium et singularum intercessorum in hunc usque diem factarum ab Universitate Parisiensi adversus admissionem Jesuitarum, die 17 martii 1615. 8 p. in-12 [20, n. 6; 141, n. 23].

Continuation et renouvellement de plusieurs oppositions cy devant formées par l'Université de Paris contre l'establisement des Jesuites, du 17 mars 1615. 7 p. in-12 [20, n. 7; 141, n. 22].

L'Université en chemise (dialogue). *S. l. n. d.* 16 p. in-12 [141, n. 24].

Recueil de ce qui s'est fait en Sorbonne et ailleurs contre un livre de Becanus, jesuite, dont l'indice est en la pag. cinquiesme. Paris, 1615, 32 p. in-12 [88, n. 6].

Apologie pour les Peres Jesuites (par DU PERRON). Paris, 1615, 93 p. in-12 [88, n. 7].

Arrest du Conseil d'Estat du Roy, par lequel il casse et revoque tous Decrets contraires à son Arrest du restablisement des lectures publiques au College de Clermont. Paris, Denis Moreau, 1618, 6 p. in-12 [109 et 88, n. 9].

Arrest et Commission du Conseil d'Estat du Roy, du xv février 1618. (Sur le restablisement des lectures publiques au College des Pères Jesuites à Paris). *S. l. n. d.* 14 p. in-12 [108].

Arrest de la Cour de Parlement donné les grand'chambre, Tournelle et de l'Edict assemblées le 22 déc. 1611 en la cause d'entre les presbtres et escholiers du Collège de Clairmont, soy disants Jesuites, demandeurs à l'enterinement des lettres patentes du Roy du 20 d'aoust 1610, etc..., auquel est inseré le sommaire du plaidoyé de M. Louis SERVIN, advocat general du Roy. Paris, F. Morel et P. Mettayer, 1618, 17 p. in-4° [74].

Arrest de la Cour de Parlement donné les grand'chambre, Tournelle et de l'Edict assemblées le 22 dec. 1611 en la cause d'entre les Prestres et escho-liers du College de Clermont, soy disans Jesuites et les Recteur, Doyens et supposts de l'Université de Paris, auquel est inséré le sommaire du plaidoyé de messire Louys SERVIN. *Paris*, F. Morel et P. Mettayer, 1618, 16 p. in-12 [88, n. 8].

Remerciement avec une enseigne de treize pierres precieuses, présentée au tres-chrestien Roy de France et de Navarre Louys treziesme, pour avoir r'estably le Collège de Clermont de la Compagnie de Jesus à Paris, par Louys RICHEOME, provençal, Jesuite, au nom d'icelle compagnie. *Bourdeaux*, Simon Millanges, 1618, 231 p. in-12 [18].

Advis au Roy touchant la permission octroyée par Sa Majesté aux Peres Jesuites d'enseigner la jeunesse en la capitale ville de son Roiaume. (*Paris*), 1618, 23 p. in-12 [88, n. 10].

Advertissement de l'abé (*sic*) Du Bois aux Pères Jesuites, envoyez de Rome le 14 de may 1623. 20 p. in-12 [94, n. 16].

Advertissement pour les Universitez de France, contre les Jesuites, au Roy et à Nosseigneurs de son Conseil, par M. Gasp. FROMENT, docteur regent en l'Université de Valence, depputé de ladite Université. *Paris*, 1624, 32 p. et 202 p. de documents in-12 [19, n. 2].

Pour les Universités de France jointes en cause contre les Jesuites demandeurs en cassation d'arrest du parlement de Thoulouse. (1624), xvi et 48 p. in-12 [19, n. 1].

Raisons sur lesquelles est intervenu l'arrest du Conseil du Roy contre les Peres Jesuites, demandeurs en cassation d'arrest du Parlement de Tholouse, par lequel defences leur sont faites de prendre le nom, tiltre et qualité d'Université, et de bailler aucun degré en aucune Faculté, ny aucune nomination aux benefices. *Paris*, 1624, 29 p. in-12 [88, n. 12].

Decretum Universitatis generalis studii Parisiensis, anno salutis hominum 1625 die iv eid. januar. in Mathur. Rector, decani, procuratores et magistri studii Paris. scribendo adfuerunt. Plac. gr. fol. sur parch. [Cart. ix, n. 16 et 16 bis].

Arrest du grand conseil donné contre les Jesuites, le 19 de sept. 1625, pour l'Université de Paris, imprimé par le commandement de M. le Recteur. *Tolose*, Raymond Colomiez, 8 p. in-12 [88, n. 13].

Apologie ou Defence pour les Peres Jesuites contre les calomnies de leurs ennemis, par le sieur PELLETIER. *Paris*, Seb. Cramoisy, 1625, 54 p. in-12 [94, n. 2].

Notes sur le livre intitulé Apologie ou Defence pour les Pères Jesuites par le sieur Pelletier, imprimé à Paris chez Cramoisy, 1625, faictes de la part des

Universitez de France, en continuant leur defence contre les Jesuites. Imprimé par le mandement de M. le Recteur. *Paris*, Pierre Durand, 1626, 35 p. in-12 [94, n. 1].

Tres-humble remonstrance des Pères Jesuites au Roy en son Conseil [par le P. Coron]. 18 janv. 1626, 8 p. in-12 [94, n. 17].

Articles des demandes de Messieurs du Parlement aux Jesuittes, avec leurs responce. Ensemble les propositions accordées à Sainte Genevieve, présent M. le Cardinal, sur le fait de la Censure. *S. l.* 1626, 8 p. in-12 [88, n. 15].

Arrest de la Cour de Parlement prononcé contre les PP. du Collège de Clermont, le 17 mars 1626. *Paris*, s. d. (1626), 6 p. in-12 [110].

Arrest du Conseil privé du Roy, donné le 27 de mars 1626, pour les Universitez de France jointes en cause, contre le sieur de Tournon, demandeur en evocation du Parlement de Thoulouse et les Jesuites joints. Imprimé pour les Universitez. *Paris*, P. Durand, 1626, 8 p. in-12 [88, n. 14].

Decret de l'Université de Paris faict et resolu l'an de nostre salut 1626, le 20 d'avril par les Recteur, Doyens, Procureurs et Supposts de l'Université, en assemblée générale. *Paris*, P. Durand, 1626, 8 p. in-12 [88, n. 16 et 94, n. 8].

Decret de l'Université de Paris faict l'an de nostre salut 1626, le 3^e jour de décembre, par les Recteur, Doyens, Procureurs, Censeurs et Supposts de l'Université en assemblée générale, 8 p. in-12 [94, n. 7].

Apologie pour le Rev. P. Garasse de la compagnie de Jesus, contre les libertins de ce temps, 1626, au Palais, 16 p. in-12 [94, n. 9].

Advis à tous les scavans et amateurs de la verité, touchant la réfutation de la somme theologique du P. François Garasse, 1626, 16 p. in-12 [94, n. 10].

Refutation de l'abus pretendu, et la descouverte de la veritable ignorance et vanité du Pere François Garasse, 1626, 54 et 15 p. in-12 [94, n. 11-12].

Relation de ce qui s'est passé lors que le Recteur de l'Université est allé saluer le Roy (4 janvier 1627), 7 p. in-12 [95, n. 3].

Acte authentique du 15 juillet 1508, contenant les protestations que doivent faire les estudiants en theologie en l'Université de Paris, tant séculiers que réguliers, en chascun de leurs actes, avec l'histoire de ce qui s'est passé en Sorbonne au subject de quelques termes que l'on veult adjouster à ces protestations, et examen des moyens qui sont alleguez par ceux qui veulent faire cette addition, 1629, x-104 p. [la dern. chiffrée 74], in-12 [95, n. 7].

Contract entre R. P. Charles de Beaumanoir, évesque du Mans et les Jésuites du Collège de Clermont, par laquelle une Chapelle et un Collège fondé par le Cardinal de Luxembourg pour entretenir des pauvres boursiers en l'Univ. de Paris, sont vendus et achetez à prix d'argent. *S. l. n. d.* (1631), 16 p. in-4^e [30, n. 21 ; Cart. xxi, n. 2].

Universitas studii Parisiensis sociis et amicis universitatibus studiorum (et Lettres du greffier Quintaine au chapitre du Mans et aux Maires et eschevins de la même ville), 1631, 12 p. in-4° [22, n. 10; 30, n. 22].

Defenses de l'Université de Paris et du College du Mans, contre l'usurpation que les Jésuites veulent faire de ce Collège et de la Chapelle y fondée. *S. l. n. d.* (1631), 40 p. in-4° [30, n. 23; Cart. xxi, n. 5].

Notes sur le Factum de M. de Beaumanoir, evesque du Mans, et des Jésuites, intitulé : Raisons pour lesquelles M. l'evesque du Mans a uni le College du Mans au C. des Jésuites de Paris. *Paris*, imprimé par le mandement de M. le Recteur, sur l'imprimé de 1632, 31 p. in-4° [30, n. 24; Cart. xxi, n. 6].

Avertissement contre une doctrine préjudiciable à la vie de tous les hommes et particulièrement des rois et princes souverains, enseignée à Paris au College de Clermont, occupé par les Jésuites, 1643, 177 p. in-12 [95, n. 1].

Acte fait à la diligence de M. le Recteur de l'Université de Paris pour découvrir et faire condamner une doctrine préjudiciable à la vie d'un chacun et particulièrement des Rois et princes souverains, enseignée au Collège des Jesuites à Paris, 1643, 14 p. in-12 [94, n. 13; 95, n. 2].

Observations importantes sur la Requête présentée au Conseil du Roy par les Jesuites le 11 de mars 1643, tendante à l'usurpation des Privileges de l'Université de Paris. *Paris*, 1643, 147 p. in-12 [88, n. 18; 101, n. 3].

[Godefroy HERMANT]. Apologie pour l'Université de Paris contre le discours d'un jesuite, par une personne affectionnée au bien public. Troisième édit. an. 1643, 69 p. in-12 [93, n. 1 et 101, n. 1].

Responce au livre intitulé Apologie pour l'Université de Paris contre le discours d'un jesuite. *Paris*, 1643, viii-242 p. in-12 [98].

Seconde apologie pour l'Université de Paris, imprimée par le mandement de M. le Recteur, donnée en Sorbonne le 6 octobre 1643, contre le livre fait par les Jesuites pour response à la première apologie, publiée par eux dedans et dehors le Royaume et vendu chez Sonnius à la rue S. Jacques, au compas d'or. *Paris*, 1643, x-211 et 175 p. in-12 [93, n. 3].

Traicté pour la deffence de l'Université de Paris contre les Jesuites. *Paris*, 1643, in-12 [92].

Ce recueil contient :

1. Observations sur la Requête présentée au Conseil du Roy par les Jesuites le 5 mars 1643, 148 p.

2. Visite faite par le Recteur de l'Université de Paris, assisté de M^e Michel Charles, commissaire au Chastelet, le 8 avril 1643, par laquelle se voyent les profanations et ruptures d'autels faictes en l'Eglise du Collège de Mairmontier, ainsi que les desordres qui sont en iceluy Collège. depuis qu'il a esté usurpé par les soy disants Pères Jesuites. 14 p. [cf. 30, n. 12; 88, n. 17; 101, n. 2].

3. Apologie pour l'Université de Paris contre le discours d'un Jesuite, par une personne affectionnée au bien public [God. HERMANT]. 3^e éd. 70 p.

4. Veritez academiques ou Refutation des prejugez populaires dont se servent les Jesuites contre l'Université de Paris. 344 p. [cf. 101, n. 4].

5. Examen de quatre actes publiez de la part des Jesuites es années 1610, 1612 et 1626 contenant la déclation (*sic*) de leur doctrine touchant le temporel des Roys. 96 p.

Requête, proces verbaux et advertissemens faits à la diligence de M. le Recteur et par l'ordre de l'Université, pour faire condamner une doctrine pernicieuse et préjudiciable à la Société humaine, et particulièrement à la vie des Rois, enseignée au Collège de Clairmont detenu par les Jesuites à Paris. Imprimez par le mandement de M. le Recteur chez Julian Jacquin à *Paris*, 1644 [96].

Ce recueil contient :

1. Requête présentée à Nosseigneurs de la Cour de Parlement par l'Univ. de Paris, suivant la conclusion faite en son assemblée ordinaire au Collège des Cholets, le 5 déc. 1643. 20 p.

2. Acte fait à la diligence de M. le Recteur, etc., 1643 (publiée aussi à part). 14 p.

3. Autre procez verbal de l'onzième de janvier 1644 contenant les mesmes propositions que le precedent et plusieurs autres semblablement contraires à ce précepte : Tu ne tueras point. 39 p.

4. Avertissement contre une doctrine prejudiciable, etc., 1643, 93 p. (publiée aussi à part).

5. Second avertissement contre une doctrine préjudiciable à la vie des hommes, enseignée dans le Collège de Clairmont. 177 p.

Même recueil (le n° 5 réduit à 176 p.) augmenté de la pièce suivante :

Seconde Requête présentée à Nosseigneurs de la Cour de Parlement par l'Université de Paris pour joindre à celle du 5 mars. 1644 (signé : Du MONSTIER, recteur). 63 p. in-12 [97, n. 6].

Requête présentée a Nos seigneurs (*sic*) de la Cour de Parlement pour l'Université de Paris, pour joindre à celle du 5 mars (1644). 32 p. in-12 [88, n. 19].

III^e Requête de l'Université de Paris présentée à la cour de Parlement le 7 déc. 1644 contre les libelles que les Jesuites ont publiez sous les tiltres d'Apologie par le P. Caussin, et de Manifeste apologetique par le P. le Moine, et autres semblables; avec les Repliques qu'icelle Université employe pour luy servir tant au jugement de cette requête que les deux precedentes. Imprimées par ordre de l'Université, à *Paris*, 1644, 44 et 18 p. in-12 [102, t. II, n. 1-2].

Response de l'Université de Paris à l'Apologie pour les Jesuites, qu'ils ont mise au jour sous le nom du Père Caussin, imprimée par l'ordre d'icelle Université pour servir au jugement tant de la Requête présentée à la Cour le 7 déc. 1644 que des deux precedentes. *Paris*, 1644, xvi-466 p. in-12 [102, t. II, n. 3].

Arrest du Conseil d'Estat, par lequel les PP. Jesuites sont declarez sujets, à cause des Benefices unis à leurs Colleges, aux taxes des subventions extraordinaires, accordées au Roy par les Assemblées générales du Clergé. *Paris*, Ant. Vitré, 1646, 8 p. in-12 [88, n. 20].

Résultat d'une conférence ecclésiastique du diocèse de *** tenuë le 4 may 1679. *S. l.* 22 p. in-4° [57, n. 10].

Consultes tenues au College de Louis-le-Grand pendant la visite du père Provincial, pour la réformation de la maison de Clermont, en l'année 1708. On y a joint les Moines, Comédie en musique composée et représentée par les RR. PP. Jesuites en leur maison de Mont Louis. *Lisbonne*, 1761, 2 vol. in-12 (de 637 et 460 p.) [103].

Extrait des Registres du Parlement du 22 fév. 1764 (contre les Jésuites). *Paris*, Simon, 1764, 3 p. in-4° [146, n. 21].

Extrait des Registres du Parlement, qui fixe les frais des Procureurs et autres officiers qui ont occupé pour les ci-devant soi-disans Jésuites, qui sont à la charge des Collèges, ou qui doivent être payés par l'Union. Du 20 déc. 1764. *Paris*, P. G. Simon, 1764, 3 p. in-4° [146, n. 18].

Recueil, par ordre de dates, de tous les Arrêts du parlement de Paris, déclarations, édits, lettres patentes du Roi, et autres pièces, concernant les ci-devant soi-disans Jésuites, depuis la sentence des juges et consuls du 30 janv. 1760... et (t. VI-VII) tous les comptes rendus par MM. les commissaires du Parlement au sujet des collèges et autres établissemens que possédaient dans le ressort de la Cour les ci-devant soi-disans Jésuites et celui concernant la réunion des boursiers fondés dans les Collèges de non plein exercice sis en la ville de Paris. *Paris*, P. G. Simon, 1766, 8 vol. in-4° [T. H. j'. 9].

Discours et Poésies

Les devoirs funèbres rendus à la memoire du defunt prince de Condé dans le College des Jésuites à Paris. *Paris*, 1647, 24 p. in-4° (565-588) [116, n. 5].

Panegyricus augustissimo Delphino dictus Lutetiæ Parisiorum in collegio Claromontano Kal. Octobr. anno 1662, a Petro BOUCHER, S. J. *Parisiis*, Sebast. Cramoisy et Sebastien Mabre-Cramoisy, 1662, 38 p. in-4° [68, n. 19].

Selectæ orationes panegyricæ Patrum Societatis Jesu. *Lugduni*, Barthol. Riviere, 1667, 2 vol. rel. en 1 vol. in-12 [42].

Lettre sur un nouveau poëme latin intitulé Gabrielis Cossarti Tumulus (par CHARPENTIER). *Paris*, Jacq. Langlois, 1675, 31 p. in-4° [61, n. 3].

De monumentis publicis latine inscribendis, oratio habita Parisiis VII Cal. dec. anno 1676 in Collegio Claromontano S. J. a Joanne LUCAS, ejusd. soc. sacerdote. *Parisiis*, Sim. Benard, xvi-71 p. in-12 [43, n. 1].

Caroli RUÆ e soc. Jesu, pro confecto feliciter bello panegyricus Ludovico Magno dictus Parisiis in Collegio Clar. vii Kal. dec. an. 1678. *Parisiis*, Sim. Benard, 1678, 68 p. in-12 [44 et 43, n. 3].

Ludovico Magno pro confecta feliciter pace panegyricus Cal. Oct. an. 1679 dictus Paris. in Coll. Clar. a Philiberto QUARTIER. *Parisiis*, Gabr. Martin, 1679, 58 p. in-12 [43, n. 4].

Ludovico Magno regi christianissimo, catholicæ et avitæ religionis vindici, panegyricus dictus in coll. Clar. ad solennem scholarum instaurationem ab Josepho DE JOUVANCY, iii Kal. oct. 1680. *Parisiis*, Gabr. Martin, 1680, vi-66 p. in-12 [45 et 46].

Serenissimo principi Ludovico duci Borbonio, eloquentiæ studia in coll. Clar. feliciter auspicanti, oratio Jacobi DE LA BAUNE, S. J. (vii Kal. dec. 1681). *Parisiis*, Gabr. Martin, 1682, 71 p. in-12 [47 et 43, n. 5].

Celsissimo S. R. I. principi Ferdinando, episcopo Monasteriensi et Paderbornensi, comiti Pyrmontano, libero baroni de Furstenberg, pro fundata Missione Sinensi. Sina ipsa gratias agit (Jacob DE LA BAUNE, S. J.). *Parisiis*, Sim. Benard, 1683, 6 p. in-4° [60, n. 140].

Ludovico Magno liberalium artium parenti ac patrono munificentissimo panegyricus dictus in regio L. M. Coll. S. J. a Jacobo DE LA BAUNE (xxx nov. 1683). *Parisiis*, Gabr. Martin, 1684 84 p. in-12 [48].

Parisiensis ecclesiæ panegyricus dictus in regio L. M. Coll. ad solennem scholarum instaurationem iii id. dec. an. 1685 [a Jos. DE JOUVANCY]. *Parisiis*, Gabr. Martin, 1686, vi-103 p. in-12 [49].

Augustissimo Galliarum Senatui panegyricus dictus in regio L. M. Coll. S. J. a Jacobo DE LA BAUNE (avec Explication de l'appareil pour la harangue prononcée en l'honneur du parlement de Paris), en tout 114 p. in-4°. *Parisiis*, Gab. Martin, 1685 [R. 58, n. 2].

Ludovico Magno pro extincta hæresi panegyricus, dictus Paris. in regio L. M. Coll. a Philiberto QUARTIER, decimo-sexto Cal. jan. an. 1687. *Parisiis*, Gabr. Martin, 1687, vi-80 p. in-12 [50].

Pro restituta Ludovici Magni valetudine. Musarum gratulatio in reg. L. M. Coll. Kal. jan. 1687. *Parisiis*, Gab. Martin, 1687, 32 p. in-4° [60, n. 137 sq.; R. 57, n. 15].

Laudatio funebris Ludovici Borbonii principis Condæi, primi e regio sanguine principis, dicta die 17 Kal. maii an. 1687 in regio L. M. Coll. S. J. a Jacobo DE LA BAUNE. *Parisiis*, Seb. Mabre Cramoisy, 1687, 84 p. in-4° [116, n. 7].

In funere Ludovici Borbonii principis Condæi primi e regio Sanguine principis Musarum luctus. In regio L. M. Coll. *Parisiis*, Gab. Martin, 1687, 46 p. in-4° [60, n. 124 à 131; 61, n. 2].

Galliam nunquam alias magis invictam quam hoc anno 1690, nunquam vincere digniorem fuisse. Oratio habita in regio L. M. Coll. ad solemnem scholarum instaurationem a P. Jos. DE JOUVANCY, viii id. dec. an. 1690. *Parisiis*, Gabr. Martin, 1691, 72 p. in-12 [51].

In funere Francisci Momorancii, ducis Luxemburgici, paris et mareschalli Franciæ, Galliæ luctus (J. de l'ESPINAY, S. J.). *Parisiis*, S. Benard, 1695, 4 p. in-4° [60, n. 141].

Francisci Momorancii, ducis Lucemburgi, tumulus (J.-Bapt. Maurit. HAGUENIER, rhet. auditor in reg. L. M. coll.). [R. 56, n. 19].

Regi, ob delectum regiæ urbi novum præsulem, solemnis gratiarum actio habita in Coll. L. M. a Gabr. Franc. LE JAY. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1696 (av. portr. de l'archev. L. A. de Noailles) 86 p. in-12 [60, n. 2].

Illustrissimo ecclesiæ principi L. Ant. de Noailles, arch. Paris... festa Musarum gratulatio in reg. L. M. Coll. *Parisiis*, 1696, 40 p. in-12 [53, n. 7].

Musarum festi plausus in regio L. M. Coll., ad nuptias seren. Burgundiæ ducis et Adelaïdis, Victoris Amedei seren. Sabaudia ducis filiæ, an. 1697 idib. dec. *Parisiis*, Ant. Lambin, 48 p. in-12 [55, n. 5 ; R. 58, n. 4].

Ludovico Magno pacifico victori gratulatio habita in regio L. M. Coll. a Gabr. Fr. LE JAY. *Parisiis*, Ant. Lambin, 1698, 82 p. in-12 [60, n. 3].

Gloria sæculi Gallis vindicata. Oratio habita in regio L. M. Coll. a Gabr. Fr. LE JAY. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1700, viii-93 p. in-12 [60, n. 4].

Philippo quinto, regi catholico, in Hispaniam abeunti, Musarum gratulatio in reg. L. M. collegio, an. 1700 (recueil de 16 pièces de vers, lat. ou franç.), in-4° [R. 53, n. 23].

Oratio funebris Philippo, unico regis fratri, Aurelianensium duci, dicta Paris. 26 jul. 1701 in regio L. M. Coll. S. J. ab Andrea LE CAMUS. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1701, 78 p. in-12 [43, n. 6 ; 52, n. 1 ; 53, n. 9].

Hispanis et Gallis gratulatio habita Parisiis, cum Philippus dux Andegav. Hisp. rex renuntiatus esset, auct. A. LE CAMUS, in reg. L. M. Coll. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1701, 72 p. in-12 [53, n. 1].

Jacobi II Magnæ Britannia regis laudatio funebris habita in regio L. M. Coll. a Gab. Fr. LE JAY, die viii id. dec. an. 1701. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 119 p. in-12 [60, n. 5].

Epigramma a selectis rhetoribus edita mensibus jan., feb., mart. 1703 in regio L. M. Coll. *Parisiis*, J. Mariette, 1703, 44 p. in-12 [55, n. 6].

Imago nascentis herois, in rege Hispaniæ et in duce Burgundionum expressa. Oratio habita in regio L. M. Coll., ab Andrea LE CAMUS. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1703, x-88 p. in-12 [43, n. 7 et 52, n. 2].

Fortuna hujus anni spes hostium fefellit, nostras superavit. Oratio habita in regio L. M. Coll. a P. Gabriele Francisco LE JAY, die VI id. dec. an. 1703. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1703, VIII-86 p. in-12 [54; 53, n. 3 et 60, n. 6].

Mater Sacerdos, carmen in festum purificationis diem a Sodalibus beatæ Virginis scriptum, ejus præmium Ludovicus DE BERNAGE in regio L. M. Coll. convictor consecutus est. *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [60, n. 107].

In Natalibus serenissimi ducis Britanniae oratio extemporalis, habita in regio L. M. Coll. a P. Gabriele Francisco LE JAY, die III id. jul. an. 1704. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1704, VII-64 p. in-12 [55, n. 1; 60, n. 7].

In ortum serenissimi Britanniae principis, Alcyon nidificans. Fabula. P. J. ARTHUYS, *S. J. S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 154].

Panegyricus clero Gallicano dictus coram ejusdem cleri comitiis ab Andrea LE CAMUS, *S. J.*, in regio L. M. Coll. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1705, 84 p. in-12 [52, n. 3; 56, n. 1].

Ode à Mars sur la naissance de Monseigneur le duc de Bretagne. DU CERCEAU, *S. J. S. l. n. d.* 6 p. in-4° [60, n. 156]. — Autre éd. (avec trad. lat. de Tainturier). *Paris*, L. Sevestre, 1707, 11 p. in-12 [53, n. 10].

Panegyricus Academiae Gallicanae dictus in regio L. M. Coll. ab Andrea LE CAMUS. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1707, 85 p. in-12 [52, n. 4; 53, n. 8; 57, n. 2].

In Natalibus serenissimi ducis Britanniae gratulatio, habita intra paucos ab ortu Principis dies in regio L. M. Coll. ab Andrea LE CAMUS. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1707, VIII-62 p. in-12 [52, n. 5; 53, n. 2; 56, n. 2; 57, n. 1].

Res prosperas hostibus minus gloriae quam adversas Gallis peperisse, oratio habita in regio L. M. Coll. a Gab. F. LE JAY, die II Cal. jan. 1707. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1708, 72 p. in-12 [55, n. 2].

Reverendo Patri Gabrieli Francisco Le Jay Societatis Jesu, cum res anno superiore prosperè gestas Galliae publicâ oratione gratularetur. Ode. (Joann. Car. TARDY). *S. l.* 1708, 4 p. in-4° [60, n. 72].

Utra utri præstet eloquentia sacra an forensis, oratio hab. in regio L. M. Coll. a Gab. F. LE JAY, pridie Cal. mart. 1710. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1710, 82 p. in-12 [55, n. 3].

Sanctæ Genovefæ Parisiorum patronæ votum ipso ejus festivitatis die persolutum. Ode. (Gabriel Francisc. LE JAY). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 163].

Odes ad sanctam Genovefam paraphrasis heroico carmine (Claudius de la MARCHE, auditor in rhet.). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 164].

Odes ad sanctam Genovefam paraphrasis heroico carmine (Henricus FEYDEAU, auditor in rhet. veteranus). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 161].

Sur le triomphe de Sainte Geneviève le jour que sa chässe fut portée en procession. Epigramme (Gasp. Moyse Aug. FONTANIEU, étud. en rhét. et pensionnaire). *S. l. n. d.*, 2 p. in-4° [60, n. 162].

Imitation de l'ode du R. Père Le Jay sur sainte Geneviève (François AROUET, étudiant en rhétorique et pensionnaire au Coll. de L.-le-G.). *S. l. n. d.*, 7 p. in-4° [60, n. 160].

Philippo V, Hispaniarum regi catholico, ob cæsos acie pulsosque occupatis urbibus ac regnis hostes, Epinicia in regio L. M. Coll. S. Jesu. *Lutetia Paris*, J. Barbou, 1711, 28 p. in-4° [60, n. 145 à 153].

Serenissimi principis Ludovici, Franciæ Delphini, laudatio funebris dicta iv nonas junias in regio L. M. Coll. S. J. a P. Car. PORÉE. *Lutet. Paris.*, J. Barbou, 1711, 36 p. in-4° [R. 62, n. 6].

Id. — Ed. secunda. *Parisiis*, Steph. Papillon, 1711, 36 p. in-4° [120].

Laudatio funebris Ludovici Delphini, nepotis Ludovici Magni dicta in regio L. M. Coll., a Natali Stephano SANADON non. mai. an. 1712. *Lutetia Paris.*, Joan. Barbou, 1712, 36 p. in-12 [56, n. 3].

Oratori serenissimum Delphinum funebri laudatione prosecuturo in regio L. M. Coll. S. Jesu. *Æ. Xav. DE LA SANTÉ*, S. J. *S. l. n. d.* 6 p. in-4° [60, n. 157].

Gallos tam falli ab hoste nescios quam vinci. Oratio habita in regio L. M. Coll., a Gabr. Francisco LE JAY. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1713, viii-85 p. in-12 [58; 59; 60, n. 1].

De mala ingeniorum contagione vitanda. Oratio habita in regio L. M. Coll. a Natali Stephano SANADONE, vi dec. an. 1713. *Lutetia Paris.*, J. Barbou, 1714, x-70 p. in-12 [56, n. 4].

Ludovici Magni... laudatio funebris dicta in regio L. M. Coll. a Car. PORÉE, S. J. prid. id. novemb. 1715. *Parisiis*, Steph. Papillon, 1715, 47 p. in-4° [71, n. 1; 119].

Collegii Parisiensis S. J. pii luctus in funere Ludovici Magni, fundatoris sui. *Parisiis*, L. Sevestre, 1715 (Recueil de 17 pièces de vers par Brumoy, Le Jay, Dailly, Deslandes, Rigord, etc.). in-4° [R. 60, n. 9].

Ludovici Magni vita symbolis heroicis designata, auct. G. Fr. LE JAY. *Parisiis*, L. Sevestre, 1715, 12 p. in-4° [R. 60, n. 9].

De principe qualis futurus sit, utrum jam inde ab ejus pueritia augurari liceat. Oratio habita in regio L. M. Coll. S. J. a Carolo PORÉE, vi Kal. mart. an. 1717. *Parisiis*, Jos. Mongé, 1717, 35 p. in-4° [116, n. 4].

Festi plausus in regio L. M. Coll., cum rex christ. Ludovicus XV regni habenas capesseret (G. Fr. LE JAY, P. DE MAREUIL, J. J. RATTIER. S. J. etc.). *Parisiis*, Sim. Langlois, 1723, 26 p. in-4° [R. 16, n. 35].

In regales Ludovici XV et Mariæ nuptias carmina, in schola rhetorices scripta et recitata a selectis rhetoribus in regio Lud. M. Coll. S. J. Carminum argumenta proposita fuerant a P. Carolo PORÉE. (Auctores L. P. Mortemart de Tonnai-Charente, Car. J. B. Fleuriau d'Armenonville, Barth. Moufle de Georville, Lud. Arm. Mar. de Charost, Gab. Car. de Baudry, P. Fr. Mar. de Saint-Aignan, P. Fr. de Rippert de Monclar). 40 p. in-4° [118].

In regales Ludovici XV et Mariæ nuptias, oratio hab. 1 cal. dec. 1725, in reg. L. M. coll. a P. Ægid. An. Xaverio DE LA SANTÉ, S. J. *Parisiis*, fr. Barbou, 1725, 31 p. in-4° [R. 65, n. 6].

Utrum jure an injuria Galli levitatis accusentur, oratio habita xii kal. febr. 1725, in reg. L. M. coll. a P. Car. PORÉE, S. J. *Parisiis*, frat. Barbou, 1725, 40 p. in-4° [R. 65, n. 3].

Musæ ad pictorem, ut serenissimi ducis Britanniae effigiem adumbret. — Carmen, quod primum in secunda classe præmium retulit in solemni præmiorum L. M. distributione. (Hervæus Claudius de MONTAIGU). *S. l. n. d.* 2 p. in-4° [60, n. 166].

Utrum informandis heroibus sit magis idoneum regnum an respublica. Oratio habita a Carolo PORÉE S. J. pridie idus Jan. 1727. in regio L. M. Coll. serenissimo principi Contio dicata, et jubente serenissima principe Contia, Gallice reddita a Petro BRUMOUY, ejusdem S. J. *Parisiis*, Barbou, 1727, 112 p. in-4° [R. 46, n. 7; R. 65, n. 2].

A Monsieur le Moyne, peintre ordinaire du Roy, au sujet de la naissance de Monseigneur le Dauphin, né le 4 sept. 1729 — Epitre — C. DE COUROUNE, S. J. *Paris*, Knapen, 1729, 8 p. in-4° [61, n. 21].

Theatrum sitne, vel esse possit schola informandis moribus idonea, oratio habita die 13 martii an. 1733, in regio L. M. Coll. S. J. a Carolo PORÉE. *Lutetiae Paris.*, J. B. Coignard, 1733, 52 p. in-4° [59, n. 12].

In recuperatam serenissimi Carnutensium Ducis valetudinem festi plausus editi in regio Lud. M. Coll. S. J. *Parisiis*, Le Mercier, 1739, 44 p. in-12 [111].

Quantum Parisiis provinciæ, quantum provinciis Parisii debeant. Oratio habita in regio L. M. Coll. S. J. xiii kalendas Januarii, anno domini MDCCXLII a Josepho du BAUDORY. *Parisiis*, Thiboust, 1743, 42 p. in-4° [73, n. 2].

De amore patriæ oratio habita in regio L. M. Coll. S. J. a Joanne Baptista GEOFF OY, tertio Idus Februarii, an. 1744. *Parisiis*, Thiboust, 1744, 44 p. in-4° [68, n. 23; 73, n. 3].

Les Chinois, pensionnaires du Collège de L.-le-G. au Roy sur son heureuse convalescence. *Paris*, Bordelet, 1744, 5 p. in-4° [116, n. 3; R. 78, n. 12].

In restitutam Lud. xv valetudinem (N. G. DURIVET, S. J.). *Paris*, Thiboust, 1744, 4 p. in-4° [67, n. 11].

Gallis ob regem ex morbo restitutum extemporalis gratulatio, habita in regio L. M. Coll. S. J., die dominicà sextà mensis Sept. an. 1744 a patre J.-B. GEOFFROY. — Eadem oratio Gallice reddita a patre Josepho LE MERCIER. *Parisiis*, Thiboust, 1744, 87 p. in-4° [73, n. 1; R. 78, n. 35].

In Ludov. XV ex morbo convalescentem idyllium (grec et lat.). T. MASSON, S. J., 3 sept. 1744. (*Parisiis*), Thiboust. 7 p. in-4° [R. 78, n. 25].

Sur la tristesse de la Reine... changée tout-à-coup en joye (Ode en grec et français). T. MASSON, 3 sept. 1744. (*Paris*), Thiboust, 5 p. in-4° [R. 78, n. 26].

De reditu regis gratulatio hab. in regio L. M. Coll., 20 nov. 1744 a Jos. DU BAUDORY, S. J. Eadem gratulatio Gallice reddita a Nic. Gab. DU RIVET. *Parisiis*, Thiboust, 1745, 65 p. in-4° [R. 78, n. 37].

Ex bello quod anno proximè elapso gestum est, gerendi hoc anno belli quale omen repeti possit, oratio habita in regio L. M. Coll. S. J. die veneris 4 Martii 1746 a Joanne-Baptista GEOFFROY. *Parisiis*, Thiboust, 1746, 4 ff. n. chif., 31 p. in-4° [68, n. 27].

In augustissimas serenissimi Delphini nuptias Carmina, in schola Rhetorices scripta et a selectis Rhetorices alumnis recitata, 11 Martii 1745. Carminum argumenta proposita fuerant a P. Joan. Bapt. GEOFFROY, rhetorices Prof. *Parisiis*, Thiboust, 1745, 22 p. in-12 [R. 22, n. 6].

— Carmen, authore Lud. AUDIAT, rhet. veterano in reg. L. M. Coll. *Parisiis*, Thiboust, 1745, 18 p. in-12 [R. 22, n. 7].

— Carmina in schola rhet. scripta et ...recitata 2 Mart. 1747. Argum. propos. a J.-B. GEOFFROY (*sic*). *Parisiis*, Thiboust, 1747, 20 p. in-12 [107; R. 22, n. 8].

Augustis parentibus Delphino et Delphinæ gratulatio, habita in regio L. M. Coll. S. J. die mercurii 24 mensis Novembris, an. d. 1751, a Joanne Baptista GEOFFROY. *Parisiis*, Thiboust, 1751, 24 p. in-4° [68, n. 30].

Sospiti Delphino, regis semper victoris filio optimo, pio, felici, imperii tutelæ, felicitatis publicæ sponsori gratulatur regium L. M. Collegium S. J. *Parisiis*, Thiboust (1752), 95 p. in-4° [116, n. 6].

Quo loco inter cives vir litteratus habendus sit, oratio habita in regio L. M. Coll. S. J. die veneris 20 mensis febr., a. D. 1756. a J.-B. GEOFFROY. *Parisiis*, Thiboust, 1756, 39 p. in-4° [68, n. 33].

Pièces de Théâtre

Hadr. JORDANI, S. J., Susanna. Tragoedia acta coram rege in Coll. Claramont. *Parisiis*, Cramoisy, 1654, 171 p. in-12 [104].

Sur le martyre de S. Sebastien, Tragédie. S. l. n. d. (1660?), 63 p. in-12 [106, n. 3].

Saint Hermenegilde. Tragédie *S. l. n. d.* (1660?), 64 p. in-12 [106, n. 2].

Jésus Maria. Sur le martyre des SS. Innocens, Tragédie. *S. l. n. d.* [1660?], 62 p. in-12 [106, n. 1].

Ballet des arts, qui sera dansé au Collège L.-le-G. à la tragédie de Clisson, le vi jour d'aoust à midy. *Paris*, Gabr. Martin, 1685, 7 p. in-4° [R. 55, n. 9].

Celse martyr. Tragédie en musique (musique par CHARPENTIER). *Paris*, veuve Cl. Thiboust, 1687, 38 p. in-4° [R. 55, n. 5].

David et Jonathas, tragédie en musique qui sera représentée sur le théâtre du Coll. de L.-le-G. le 28 février (musique par CHARPENTIER). *Paris*, veuve Cl. Thiboust, 1688, 42 p. in-4° [R. 55, n. 4].

D. O. M. Saul, Tragoedia, dabitur in regio L. M. Coll. S. J. a secundanis die sabbathi 28 febr. hora post meridiem prima. *Parisiis*, Vid. Claudii Thiboust, 1688, 8 p. in-4° [R. 55, n. 3].

Josephus fratres agnoscens. Tragoedia. Acta Ludis solennibus in regio L. M. Coll. apud Patres S. J., auctore Gabriele Francisco LE JAY. *Parisiis*, Vid. Sim. Benard, 1695, 83 p. in-12 [105].

Ballet de la jeunesse, qui sera dansé au Coll. de L.-le-G., à la tragédie de Posthumius, dédié à Monseigneur le duc de Bourgogne, le mercredi 7^{me} jour d'aoust à midy. *Paris*, Ant. Lambin, 1697, 23 p. in-4° [R. 55, n. 18].

Ballet de la paix, qui sera dansé au Coll. L.-le-G., chez les Pères de la Comp. de Jesus, à la tragédie de Charlemagne, le mercredi 6^{me} jour d'aoust à une heure après midy. *Paris*, Ant. Lambin, 1698, 8 p. in-4° [R. 55, n. 25].

Recits en musique pour servir d'intermèdes à Philochryre ou l'Avare, qui sera représenté par les rhétoriciens du C. de L.-le-G.... lundi xv du mois de déc. à 2 heures après midy. *Paris*, Ant. Lambin, 1698, 14 p. in-4° [R. 55, n. 2 et 20].

Recits en musique pour servir d'intermèdes à Abdolomine, pièce dramatique qui sera représentée par les rhétoriciens du C. de L.-le-G.... vendredi 26 de mars à 2 heures après midy. *Paris*, Ant. Lambin, 1700, 12 p. in-4° [R. 55, n. 19].

L'empire du Temps, ballet qui sera dansé au C. de L.-le-G., à la tragédie de Cyrus, mercredi 12 aoust 1705 à une heure après midy.—Cyrus, tragédie qui sera représentée au C. de L.-le-G. chez les Pères de la Comp. de J. pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. *Paris*, Louis Sevestre, 1705, 8 et 8 p. in-4° [115].

Saul, tragoedia, dabitur a selectis secundanis in regio Lud. M. Coll. S. J. die mercurii 10 feb. 1706, hora post meridiem secunda. *Parisiis*, Lud. Sevestre, 1706, 6 p. in-4° [112].

Josephus Aegypto praefectus. Tragoedia acta iterum ludis solennibus in regio L. M. Coll., auct. G. Fr. LE JAY. *Parisiis*, Sim. Langlois, 1707, x-80 p. in-12 [55, n. 4].

Damon et Pithias, tragédie, sera représentée par les Seconds du Coll. de L.-le-G. le mercredi 3 de février 1712, à deux heures précises. *Paris*, Louis Sevestre, 1712, 17 p. in-12 [62, n. 1].

Benjamin captif, tragédie qui sera représentée par les petits pensionnaires du C. de L.-le-G. le mardi 12 de juin 1714. *Paris*, L. Sevestre, 1714, 8 p. in-12 [62, n. 2].

Dessain du théâtre dressé au Collège de L.-le-G. en l'honneur de Louis XV, fondateur des prix. *Paris*, Estienne Ganeau, 1720, 13 p. in-4° [R. 63, n. 3].

Le Mariage de Thésée et d'Hippolite, ballet à l'occasion de l'auguste mariage de Louis XV, sera dansé au Coll. de L.-le-G. à la tragédie de Telegone reconnu fils d'Ulysse, le mercredi 1^{er} août 1725, à midi. *Paris*, Frères Barbou, 1725, 8 p. in-4° [113].

Jonathas Machabée, tragédie, sera représentée au C. de L.-le-Gr. pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté le 5 août 1733, à midi. *Paris*, Jean Barbou, 1733, 8 p. in-4° [114].

Regulus, Tragédie, sera représentée au C. de L.-le-Gr., pour la distr. des prix fondés par Sa Majesté, le mercredi 7 août 1737, à midi. On fera une répétition publique de cette Tragédie le dimanche, 4^e du même mois, à 3 h. précises. *Paris*, J. Barbou, 1737, 8 p. in-4° [116, n. 1].

La Curiosité, ballet moral, sera dansé au Collège de Louis-le-Grand, et servira d'intermède à la Tragédie de Regulus, pour la distr. des prix fondés par Sa Majesté, le mercredi 7 août 1737, à midi. *Paris*, Jean Barbou, 1737, 8 p. in-4° [116, n. 2].

Jonathas et David ou le triomphe de l'amitié, petite tragédie, sera repres. par les pensionnaires du Coll. L.-le-G. le mercredi 10 juin 1739, à deux heures. *Paris*, C. Thiboust, 1739, 7 p. in-12 [R. 22, n. 11].

Eleazard, martyr israelite, tragédie latine, sera représentée par les Rhetoriciens du C. de L.-le-G. le lundy 30 janvier 1741, à 3 heures précises après-midi. *Paris*, Thiboust, 1741, 8 p. in-12 [62, n. 3].

Les héritiers, pièce latine en trois actes, sera représentée par les Rhetoriciens du C. de L.-le-G., le vendredi 9 mars 1742, à 3 h. après midi. *Paris*, Thiboust, 1742, 8 p. in-12 [62, n. 4].

Pésophile, ou le joueur, comédie, sera représentée par les pensionnaires du C. de L.-le-G., le mercredi 29 may 1743, à 3 h. après-midi [et le Guerrier précoce, petite pièce, par les petits pensionnaires]. *Paris*, Thiboust, 1743, 7 p. in-12 [62, n. 5].

Scénophile... et Plainte sur la perte de Narcisse changé en fleur (manque le titre), 14 p. in-12 [62, n. 5 *bis*].

Juvenis superbe fastidiosus, drama comicum, dabitur in theatrum a selectis rhetoribus in regio L. M. Coll. S. J. die lunæ 29 mart. 1745, hora post merid tertia. *Parisiis*, Thiboust, 1745, 7 p. in-12 [62, n. 6].

L'école des jeunes militaires. Comédie en cinq actes en vers, sera représentée par les pensionnaires du Collège L.-le-G. le mercredi 15 mai 1748, à deux heures. *Paris*, Thiboust, 1748, 14 p. in-12 [R. 22, n. 9].

Exercices publics.

Agones mathematici ad arcem Copernicani systematis expugnatam in Collegio Claromontano S. J. [Christ. Franc. DE LAMOIGNON, 15 jun.]. *Parisiis*, Ant. Vitre, 1663, 29 p. in-4° [111].

Has de mundi systemate et architectura militari positiones mathematicas propugnabit Joannes Bapt. COLBERT DE SEIGNELAY, Parisinus, in Coll. Claromontano S. J. die augusti ann. 1668 a tertia ad vesperam. 20 p. in-4° [117].

Theses mathematicæ propugnabuntur a Carolo BARON, Parisino, die vi juil. 1686 a tertia ad vesperam, in regio L. M. Collegio. *Parisiis*, Gab. Martin, viii-52 p. in-4° [R. 53, n. 21].

Theses mathematicæ de cosmographia propugnabuntur, die 4 juil. 1698 ab horâ secundâ pomeridianâ ad quintam, in regio L. M. Coll. *Parisiis*, Anton. Lambin, 1698, 23 p. in-4° [R. 53, n. 22].

Enigmes qui seront expliquées par les petits pensionnaires du Coll. L.-le-G., mardy 11 de may 1700 à 2 heures après midy. *Paris*, veuve Ant. Lambin, 6 p. in-4° [R. 55, n. 21].

Cause qui sera plaidée en françois par les rhétoriciens du Coll. L.-le-G., le 16 août 1716, à trois heures. 1 p. in-4° [R. 64, n. 9].

Essay de plaidoyers... Cette cause sera plaidée par les rhétoriciens du Coll. L.-le-G. vendredi 16 août 1720. 1 p. in-4° [R. 64, n. 8].

Conclusiones ex universa theologia, quarum veritas... propugnabitur 11 aug. 1721, mane ab octavâ ad sesquidecimam et sero a secunda ad quintam, in regio L. M. Coll. *Parisiis*, Lud. Sevestre, 19 p. in-4° [R. 64, n. 18].

Exercice sur l'histoire de France depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à présent. — Louis Paul DE MORTEMART DE TONNAY-CHARENTE répondra aux questions qu'on luy fera sur l'origine de la Monarchie, les différentes races, etc., au C. de L.-le-G., lundy 17 août 1722, à trois heures précises. *Paris*, Delusseux, 1722, 22 p. pet. in-4° [114, in-12].

Conclusiones theologicæ de justificatione hominis per gratiam, quarum veritas... propugnabitur 14 april. 1723, serotinis horis a secundâ ad quintam, in regio L. M. Coll. *Parisiis*, L. Sevestre, 1723, 16 p. in-4° [R. 64, n. 19].

Cause qui sera plaidée en françois par les rhétoriciens du Coll. L.-le-G., le 16 aoust 1723, à trois h. après midi. Sujet : Basilide, habitant d'une ville de province, etc. Plac. in-fol. [Cart. xxxi].

Conclusiones ex universâ theologiâ, propugnabuntur... in regio Lud. M. Collegio, die 28 jul. 1725, mane, ab octavâ ad sesquidecimam, et sero, a secunda ad quintam *Parisiis*, 1725, 15 p. in-4° [R. 64, n. 17].

Exercice sur l'histoire romaine. — Barthelemy MOUFLE de GEORVILLE, de Paris, répondra sur la fondation de Rome; la différence de son gouvernement; ses différentes guerres, etc., au C. de L.-le-Gr, vendredi 9 mars 1725, à deux heures et demie. Il commencera par un discours sur l'histoire romaine. Dans l'occasion il citera différens endroits des poètes et historiens latins qu'il expliquera, et des poètes français qui ont parlé de l'histoire romaine. — Ouvrira l'exercice Jean-Baptiste-René MOUFLE, de Paris. *Paris*, Delusseux (1725), 30 p. pet. in-4° [112, in-12].

(Lettre d'invitation) de M. et M^{me} Thoinard... à l'explication de l'enigme de seconde que fera leur fils au C. de L.-le-G., dimanche prochain, second de juil. 1730, à 3 h. Lettre in-4° [Cart. xxxi].

Exercice de physique et de mathématique, par René-Nicolas-Charles-Augustin DE MAUPEOU, de Montpellier. — Physique expérimentale, géométrie spéculative et pratique. — Compas de proportion. — Trigonométrie rectiligne. — Architecture militaire. — Sections coniques. — Chez les Pères de la Comp. de Jésus au C. de L.-le-G., le vendredi 13 juillet 1731, à deux heures précises. *Paris*, Thiboust, 1731, 48 p. in-12 [113].

Thèses historiques

Propositiones philosophicæ... Tueri conabitur Germanus TEXIER DE MALICORNE, in aula Claromontana Soc. Jesu, 2 aug. 1643. Pro exercit. publica 59. Plac. gr. fol. [Arm. iv, 20].

Theses philosophicæ... Propugn. Claudius DE VERDUN, 10 aug. 1659, a secunda ad vesperam, in aula philosophica Coll. Claromontani S. J., pro exercitatione publica XLVII. Plac. in-fol. (mutilé) [Arm. v, 16].

— Propugn. Ludovicus MOLÉ, 28 aug. 1661, ... in aula Claromontana S. J. pro exercitatione publica XXXIV. Plac. in-fol. (mutilé) [Arm. v, 14].

— Propugn. Carolus PARIS D'ORLÉANS, Comes a Sancto Paulo, 4 aug. 1663, a tertia ad vesperam, in aula Coll. Claromontani S. J. pro exercitatione publica XXVIII. Plac. in-fol. (mutilé) [Arm. v, 14].

DURANT (Hieronymus). Theses philosophicae, ex physica... 19 fev. 1735, in regio Ludovici Magni collegio, S. J., pro LXVII exercitatione publica. Plac. in-fol. [17, n. 46].

§ 2. — RÉGIME UNIVERSITAIRE, DEPUIS 1763

Lettres patentes du Roi, pour la translation et établissement, dans le Collège de Louis-le-Grand, du Collège de Lisieux, ainsi que des boursiers des collèges de Paris où il ne se trouve plus de plein exercice, et du tribunal, des archives et des assemblées de l'Université de Paris, portant règlement pour lesdits objets. Données à Versailles le 21 nov. 1763. *Paris*, impr. roy. 1763, 20 p. in-4° [35, n. 2 ; 133, n. 10].

Collège de Louis-le-Grand (plan d'instruction par le principal CHAMPAGNE, pour les classes de Physique, Logique, Rhétorique, Seconde, ... Sixième). *Paris*, N. H. Nyon (vers 1767), 4 p. in-4° [105].

Lettres patentes du roi, qui ordonnent l'exécution d'un Règlement concernant le C. de L.-le-G. et collèges y réunis et Règlement arrêté par le Roi en son conseil... du 20 août 1767... *Paris*, P. G. Simon, 1767, 40 p. in-4° [35, n. 8].

Très-humbles et très-respectueuses représentations de l'Université de Paris au Roi, au sujet des Lettres-Patentes du 20 août 1767 [HAMELIN, recteur]. *Paris*, veuve Thiboust, 58 p. in-4° [22, n. 9 ; 35, n. 9].

Au Roi (HAMELIN, recteur, attend le succès des Représentations adressées.) (*Paris*), veuve Thiboust (1767). 9 p. in-4° [35, n. 10].

Reflexions d'un Universitaire en forme de Mémoire à consulter concernant les lettres patentes du 20 août 1767 (attribuées à MM. LE NEVEU et HAMELIN). *S. l. n. d.* 54 p. in-4° [10, n. 7 ; 35, n. 20].

Arrêt de la Cour du Parlement du 9 déc. 1767 (ordonnant de lacérer et brûler les Reflexions d'un Universitaire, etc.). *Paris*, P. G. Simon, 1767, 8 p. in-4° [10, n. 7 ; 35, n. 21].

Arrêt de la Cour du Parlement du 17 mai 1768 (sur le droit des Supérieurs majeurs de voir les comptes du Coll. L.-le-G.). *Paris*, P. G. Simon, 1768, 4 p. in-4° [10, n. 8].

Au Roi (le Chancelier de l'Eglise et de l'Univ. de Paris réclame ses droits sur l'administration des petits collèges réunis). *Paris*, Herissant, 1768, 7 p. in-4° [35, n. 17].

Mémoire et avis de la Faculté de médecine de Paris concernant les bourses fondées dans les Collèges de non plein exercice, réunies à celui de L.-le-G. *Paris*, Quillau (1769), 12 p. in-4° [35, n. 12].

Mémoire et avis de la Fac. de droit de Paris, concernant les bourses fondées dans les Collèges de non plein exercice, réunis à celui de L.-le-G. *Paris*, veuve Ballard, 1769, 18 et 8 p. in-4° [35, n. 14].

Très-humbles et très-respectueuses représentations de l'archevêque de Paris, au Roi (à propos des petits collèges). *Paris*, veuve Simon, 1769, 90 p. in-4° [35, n. 18; 123].

Lettres patentes du Roi, portant règlement pour l'administration des Collèges dépendans des Universités, et notamment de celui de L.-le-Gr., données à Versailles le 1 fév. 1769. *Paris*, P. G. Simon, 1769, 8 p. in-4° [35, n. 23; 106].

Lettres patentes du Roi, qui accordent au Collège de L.-le-G. la jouissance de tout ce qui a appartenu au Collège de Grandmont de Paris, aux charges y portées, données à Versailles le 25 juin 1769, registrées en Parlement le 14 juil. 1769. *S. l. n. d.*, 10 p. in-4° [107].

Lettres patentes du Roi, concernant le C. de L.-le-G., données à Versailles le 1 juil. 1769. *Paris*, P. G. Simon, 1769, 8 p. in-4° [108].

Règlement pour les exercices intérieurs du C. de L.-le-G., concernant les étudiants dans la Faculté des Arts, homologué par Arrêt du 4 déc. 1769. *Paris*, P. G. Simon, 1769, 49 p. in-4° [35, n. 24].

Lettres patentes du Roi portant nomination par provision d'administrateurs du Collège de L.-le-G., données à Versailles le 25 septembre 1771, *Paris*, P. G. Simon, 1771 3 p. in-4° [36, n. 17].

Lettres patentes du Roi concernant le C. de L.-le-G., données à Versailles le 30 août 1777. *Paris*, P. G. Simon, 1777, 4 p. in-4° [109; 146, n. 12].

Deliberation du Bureau d'administration du C. de L.-le-G., pour l'établissement de bourses pour ceux qui se destinent à l'agrégation, homologuée par arrêt du Parlement, 5 déc. 1777. *Paris*, P. G. Simon, 1778, 4 p. in-4° [36, n. 20].

Bursæ Ludovicæ magistris in artibus ad aggregationem aspirantibus institutæ... Datum Parisiis, in Collegio L. M., die 7 maii 1778. Plac. in-fol. [36, n. 23, 4°].

Mémoire sur l'administration du C. de L.-le-G. et Collèges y réunis, depuis le moment de la réunion jusqu'au 1^{er} janvier 1771. *Paris*, P. G. Simon, 1778, 106 p. in-4° [36, n. 21; 37; 38].

Lettres patentes du Roi, confirmatives de différentes délibérations prises par le Bureau d'administration du Col. de L.-le-G., données à Versailles le 19 mars 1780. *Paris*, P. G. Simon, 1780, 6 p. in-4° [110].

Recueil de toutes les délibérations importantes prises depuis 1763 par le Bureau d'administration du C. de L.-le-G. et des Collèges y réunis. *Paris*, P. Guil. Simon, 1781, 806 p. in-4° [39 et 40].

Recueil de plusieurs des ouvrages de M. le Président ROLLAND, imprimé en exécution des délibérations du Bureau d'administration du Collège de Louis-le-Grand des 17 janvier et 18 avril 1782. *Paris*, P. G. Simon et N. H. Nyon, 1783, Lx-951 p. in-4° [101].

Même ouvrage. — (Première édition, ne comprenant que la 1^{re} partie) 1783. LX-425 p. in-4° [102].

Arrêt de la Cour de Parlement, portant homologation d'une délibération du Bureau d'administration du C. de L.-le-G., relative aux Boursiers-Juristes. Extrait des registres du Parlement, du 7 mars 1788. *Paris*, N. H. Nyon, 1788. 4 p. in-4° [133, n. 17].

Rapport par Portiez au nom d'une Commission spéciale sur le Prytanée français. (*Paris*), Impr. Nation., fructidor an VI, 11 p. in-8° [80, n. 16].

Rapport fait par Favard, au nom d'une Commission spéciale sur une pétition du Prytanée français. *Paris*. Imprim. nat., vendémiaire an VIII, 6 p. in-8° [80, n. 14].

Ode latine à Monseigneur le Cardinal de la Roche-Aymon, archevêque et duc de Rheims, etc. avec la trad. franc. par M. HERIVAUX, Profes. d'éloquence du C. de L.-le-G. *Paris*, P.-G. Simon, 1772, 15 p. in-4° [62, n. 35].

Eminentissimo Cardinali Carolo-Antonio de La Roche-Aymon, archiepiscopo ac duci Rhemensium, etc... acceptam nuper sacram purpuram nomine Collegii L. M. gratulatur Ludovicus Petrus HERIVAUX, in eodem Collegio eloquent. Profes. (*Parisiis*) P.-G. Simon, 1772, 9 p. in-4° [62, n. 36].

Serenissimo principi Ludovico-Renato-Eduardo de Rohan, coadjutori Ecclesiæ Argentinensis, etc., cum primum Ludovici Magni Collegium ingrederetur nonis decembris 1777. Ode. Cecinit Lud-Pet. HERIVAUX, eloq. prof. in L. M. *Parisiis*, P. G. Simon, 1776, 8 p. in-4° [62, n. 44].

In laudem augustissimæ Mariæ-Theresiæ Austriacæ, Roman. imperatricis, Bohem. et Hungar. reginæ, Carmen. Cecinit Lud. Francisc. Joseph. Mich. NOEL, Prof. in Coll. L. M. *Parisiis*, Thiboust, s. d., 8 p. in-4° [66, n. 39].

In obitum augustissimæ Mariæ-Theresiæ Austriacæ, Rom. imperatricis, Bohem. et Hungar. reginæ, Carmen funebre. Cecinit J. Car. Jul. LUCE, auditor secundanus in Coll. L. M. *Parisiis*, Thiboust, 1781, 7 p. in-4° [66, n. 40].

Funebre Carmen. — Sur la mort de Marie Thérèse, archiduchesse d'Autriche, reine de Hongrie. Poëme (latin et français). Cecinit Joan. Fr. RIQUIER, Doctor aggregatus in secundo ordine, in Coll. L. M., 1781, 11 juin. *S. l. n. d.* 27 p. in-4° [66, n. 41].

Ad Reginam, in felicissimum serenissimi Delphini ortum. Cecinit Joan. Franc. RIQUIER. (*Parisiis*), Vid. Thiboust. 1782. 7 p. in-4° [59, n. 28; 66, n. 44].

Ode sur la naissance de Monseigneur le Dauphin... par un étudiant âgé de 19 ans. (*Paris*), veuve Thiboust (1782), 11 p. in-4° [66, n. 56].

Ode sur la naissance de Monseigneur le Dauphin (par NOEL). (*Paris*) Thiboust, 1782, 7 p. in-4° [59, n. 21; 66, n. 55].

Le prince désiré. Conte de fées, présenté à la Reine par l'un des Enfants que le bureau d'administration du Coll. de L.-le-G. a nommés boursiers, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin (par SELIS). *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [59, n. 21].

X. COLLÈGE DU CARDINAL LEMOINE

Fundatio seu institutio domus olim extractæ in gratiam antiquorum Sociorum Collegii Cardinalitii. *S. l. n. d.* (1737) 8 p. in-4° [133, n. 6].

Statuts du Cardinal Lemoine en 1302, 1308, 1310 et 1313. (*Paris*, 1765), 240 p. in-12 [28].

JOURDAIN (Ch.). Le Collège du Cardinal Lemoine (Extr. des Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris, t. III). *Paris*, 1876, 44 p. in-8° [17, n. 5].

Oratio in honorario funere, quo Parisiensis studiorum Universitas parentavit illustrissimo viro Audomaro Talæo, in sanctiori consilio comiti consistoriano etc., habita apud Maturinenses a Petro LALEMANT, baccal. theol. et Cardinalitio eloquentiæ professore. *Parisiis*, P. Variquet, 1653, 23 p. in-4° [66, n. 1].

Doctissimo et ornatissimo viro Carolo Rollin, regio eloquentiæ professori, Academiæ rectori amplissimo. Carmen. (FIOT), *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [65, n. 31].

Advis de Messieurs les Doyens de Notre-Dame de Paris, Cornet, grand Maistre de Navarre, et Cocqueret, Principal des Crassins, docteurs en Théologie, deputez par Arrest de la Cour de Parlement du 4 Janvier 1655, pour le reglement du Collège du Cardinal Le Moyne, à la requeste des sieurs Prieur seculier, Curé et Boursiers theologiens dudit collège. contre maistre Philippes Pourcel, maistre et principal dudit Collège, defendeur audit reglement. *S. l. n. d.* 7 p. in-4° [133, n. 5].

Nouveau mémoire pour les Recteur... de l'Université, opposans à l'exécution d'un Arrest du Conseil d'Etat du 9 mars 1680 (contre les prétentions du Collège du Cardinal Lemoine). *Paris*, s. d. 14 p. in-fol. [17, n. 24].

Luxemburgica et ultima expeditio. Canebat Joan. HUILART, in tertio ordine apud Cardinalitios professor. *S. l. n. d.* (1684) 9 p. in-4° [65, n. 14].

Pastor bonus, ad illustrissimum Ecclesiæ principem Franc. de Clermont de Tonnerre, Noviomensem episc. et comitem, Franciæ parem etc. Carmen. (Scribebat P. PESTEL, litt. human. prof.). *Noviomi*, Lud. Mauroy, 1686, 16 p. in-4° [60, n. 97].

Clarissimo, ornatissimoque viro d. d. Jacobo Leullier, sacræ fac. Paris doctori, ac socio Sorbonico, domus Cardinalis summo moderatori, nec non Ecclesiæ parœcialis Sancti Ludovici in Insulâ pastori vigilantissimo, Carmen (FIOT). *S. l. n. d.* 2 p. in-4° [65, n. 29].

Ornatissimo viro D. D. Claudio Leullier, sacrae fac. Paris. doctori Theologo, Collegii et domus Cardinalis pastori gymnasiarchæ meritissimo, cum frater clar. sacrae fac. Par. Doctor ac Socius Sorbonicus, nec non Sancti Ludovici in Insula pastor vigilantissimus, Collegii Cardinalitii summum moderamen ipsi ultro cessit. Carmen (FIOT). *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [65, n. 30].

Clarissimo, ornatissimoque viro D. D. Salomoni Prioux, doctori ac Socio Sorbonico, Sanctæ Magdalænæ priori, nec non missionum ad exterarum regiones directori vigilantissimo. Carmen (FIOT, Baccal. Theolog. et eloquent. Profess. in Cardinalitio). (*Parisiis*), Vid. Jac. Langlois, 1697, 3 p. in-4° [65, n. 33].

Excelso et præpotenti viro D. Ludovico Boucherat, Galliarum Cancellario, Mausoleum (P. PESTEL). *Parisiis*, Vid. Dionisii Chenault, 1700, 8 p. in-4° [60, n. 53].

Seculi ultimi prosopopoeia (Pet. PESTEL). *Parisiis*, J. Moreau, s. d., iv-7 p. in-4° [65, n. 38].

La description du dernier siècle. (P. PESTEL, prof. de rhetor. au Collège du cardinal Le Moine). *Paris*, Jean Moreau, 1701, iv-7 p. in-4° [65, n. 39].

Annus Jubilæus. Carmen seculare (PESTEL, rhetor. in Card.). *Parisiis*, Joan. Moreau, 1702, 16 p. in-4° [64, n. 1].

D. O. M. Trophæum (P. PESTEL, rhetor. prof.). *Parisiis*, Jac. Quillau, 1707. 4 p. in-4° [64, n. 2].

Jacobo Secundo Magnæ Britanniae regi Mausoleum (Pet. PESTEL). *Parisiis*, Jac. Quillau, 1703, 4 p. in-4° [65, n. 40].

Fama... (Petrus PESTEL). *Parisiis*, Jac. Quillau, 1704, 4 p. in-4° [65, n. 54].

Threni... (Petr. PESTEL). *Parisiis*, J. Quillau, 1704, 1 p. in-4° [65, n. 41].

In obitum seren. principis Philippi Borbonii Aurelianensium ducis. Epigramma. (Avec trad. française en vers ; P. PESTEL). *Paris*, Jac. Grou. *S. d.* 1 p. in-4° [65, n. 42].

Ad seren. principem D. Franciscum Rakotzi dynasten, Daciæ, Carmen (Petrus PESTEL). *Parisiis*, J. Quillau. *S. d.* 3 p. in-4° [65, n. 43].

Nobilissimo abbati Petro Desmaretz, cum theses logico-morales kalend. August. ann. dom. M.DCC.IX in Collegio Cardinalitio propugnaret. Ode. (F. PARMENTIER). *S. l.* 1709, 4 p. in-4° [60, n. 81].

Ad Rectorem Ode (P. PESTEL, eloq. prof. in Cardinal.). *Parisiis*, Thiboust, 1709, 4 p. in-4° [65, n. 47].

Collegium Cardinalitium. Carmen a Joan. MARIE. *S. l. n. d.* (1709), 8 p. in-4° [64, n. 7].

Ad nobilem et eruditum abbatem Petrum de Berulle, cum publicas de universa Philosophia theses propugnaret in Cardinalitio, die 20 jul. an. Dom. 1710. Ode (Petrus PESTEL). *Parisiis*, J. Quillau, 1710, 4 p. in-4° [65, n. 45].

In Statuam regiam equestrem. Epigraphe (Pet. PESTEL). *S. l. n. d.* 2 p. in-4° [65, n. 46].

Illustrissimo viro D. Claudio Boscq, præfecto Urbis S. D. P. (Petrus PESTEL). *S. l. n. d.* 1 p. in-4° [65, n. 46 bis].

Aqua. Ode (Petrus PESTEL, rhetor in Cardinalitio). *S. l.* 1712, 4 p. in-4° [60, n. 98].

D. O. M. Rhythmus. (Petrus PESTEL). *Lutetiæ*, Jac. Quillau, 1712, 4 p. in-4° [65, n. 44].

Ecclesiastes seu concinnatorum catalocus (*sic*), carmen ad eminentissimum Cardinalem Noaillium (Petrus PESTEL, rhetor in Cardinalitio). *Parisiis*, Franc. Fournier, 1714, 8 p. in-4° [60, n. 96; 64, n. 12].

Ad illustrissimum virum D. Nicolaum Desmaretz, administrum regni, ærario præfectum, cum nobilis et eruditus abbas Petrus Desmaretz, ejus filius, publicas de universâ philosophiâ theses propugnaret in Cardinalitio, die Jul. 24 an. Dom. 1710. Dialogus (Petrus PESTEL). *Parisiis*, J. Quillau, 1710, 4 p. in-4° [65, n. 53].

Ad illustrissimum virum D. Nicolaum Desmaretz, administrum regni, ærario præfectum, cum nobiliss. abbas Petrus Desmaretz, ejus filius, theses philosophicas palam propugnaret in Card. Kal. Aug. Carmen (Petrus PESTEL). *S. n. l. d.* 4 p. n. chif. in-4° [65, n. 52].

Triumphus astreæ seu Mariæ Âdelaidis Augustæ pacificus in Galliam adventus. Eclogæ (Pet. PESTEL). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [65, n. 55].

In augustissimas Christianissimi regis Ludovici XV, et Mariæ Felicitatis Eusebiæ reginæ nuptias. Ode (Joan. LONGUET DE PREFONTAINE). (*Parisiis*) Thiboust, 1725, 4 p. in-4° [64, n. 27].

Viro clarissimo D. D. Leonardo Andreæ Enguehard, S. Joan. Evangelistæ in domo Cardinalis pastori vigilantissimo. Carmen, cum divi Andreæ ipsius patroni festum solemne celebraretur. Canebant musæ Cardinalitiæ die 1 dec. 1732. (*Parisiis*), typis Theobusteis, 1732, 7 p. in-4° [64, n. 40].

Quo potissimum in instituendis pueris sublevari possit magistrorum labor. Oratio habita pro scholarum instaur. in Collegio Card. a Chr. LE ROY, eloq. prof., die lunæ undecimâ oct. 1751. *Parisiis*, Thiboust, 1751, 18 p. in-4° [68, n. 29 bis].

Stanislao primo, Polonorum regi, duci Lotharingiæ et Barriæ, Lucina gratulans. Offerebat Franc. Nicol. Camil. LAMBERTI DE TORNIEL, convictor e Collegio Cardinalitio (*sic*). (*Parisiis*) Thiboust, *S. d.* (1751) 8 p. in-4° [62, n. 17].

Carmen in Lisboæ excidium (par FARMAIN, écolier de seconde audit collège). *S. l. n. d.* (1756), 2 p. in-4° [61, n. 17].

Illustrissimo Galliarum Cancellario regionumque sigillorum Custodi De Maupeou gratulatio. Cecinit Steph. Pet. HAMEL, Deppæus, doct. agg. in Coll. Cardinal. *Parisiis*, Vid. Thiboust. s. d. 8 p. in-4° [62, n. 38 ; 67, n. 69].

In mortem reginæ epicedium. Cecinit St. P. HAMEL, doct. aggreg. in Coll. Card. *Paris*, Vid. Thiboust, 1768, 7 p. in-4° [67, n. 74].

Dénonciation à M. le Recteur de l'Université d'une thèse soutenue au C. du Cardinal Le Moine (sous la présidence du sieur Lange le 25 juillet 1783), *S. l. n. d.* (1784), 45 p. in-12 [133].

Exercices publics.

Cum Deo, ad solemnem præmiorum distributionem, Ant. ROUSSEL, erhetorica selectus, Horatii A. poet. publice interpr... Exercitationi præludet Jac. PINOT, 11 aug. 1732, a sesqui-secunda ad vesperam, in aula Cardinalitia. Pl. in-fol. [7].

— L. P. DAQUIN, in quarta sch. aud., Virgilii 5 eclogas... Exerc. præl. Jac. CHOLLET, 18 aug. 1738, a tertia ad vesperam, in aula Collegii Cardinalitii. Pl. in-4° [7, in-fol.].

— Steph. MOLLIÈRE, in quarta sch. aud., Ovidii metam... interpr... Exerc. pr. Rem. DE PETITY, 17 aug. 1739. Plac. in-fol. [7].

— J. B. DAVOIGNEAU, in rhet. aud., Horatii epist. Pis... Ex. pr. Ant. DE LA COUR, 17 aug. 1740... in Collegio Cardinalitio. Plac. in-fol. [7].

— Jac. VIGNON, in secunda schol aud., Cic. orat. pro S. Roscio Amerino, Horatii od. et sat., Pindari et Anacreontis odas... Ex. pr. P. DE LA PASSEIG, 11 aug. 1744, a tertia ad sextam... Pl. in-fol. [7].

— J. Ph. LE BEAU et Nic. LE GENDRE, in quarta schol. auditores, P. Terentii Andriam... Ex. pr. J. B. BERI, 13 aug. 1743. Pl. in-fol. [7].

— Ant. TUSSANUS DE VANDENESSE, in rhet. aud., Demosth... Cic. orat.. Flech.. Horat... Ex. pr. A. J. CROVILLE, 12 aug. 1744. Pl. in-fol. [7].

Theses philosoph.... Seraphinus de PAJOT de LIMERUNONT, Parisinus, 26 aug. 1661, a prima ad sextam, in aula Cardinalitia, pro actu solenni et artium laurea (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph.... Ludovicus DE CAISNE, Noviodunæus, Cathedral. eccles. Noviomensis can., 21 sept. 1661, a secunda ad vesperam, in aula Cardinalitia, pro actu solenni et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Paulus CERMOISE, clericus Abbavillæus et socius Cardinalitius, 26 januarii 1664 a meridie ad vesperam... (très mutilé). [Arm. v, 14].

XI. COLLÈGE DE DORMANS-BEAUVAIS

De l'estat du Collège de Dormans, dit de Beauvais, fondé en l'Université de Paris, par Jean GRANGIER, lecteur professeur du roy en la langue latine et principal dudit Collège. *Paris*, Aug. Taupinart, 1628, 99 p. in-4° [9, n. 18; 125].

Brief traicté de la fondation du Collège de Dormans, dict de Beauvais, fondé en l'Université de Paris... *S. l.*, 1638, 16 p. in-12 [134].

Amplissimo viro D. Petro de Lenglet, scholarum omnium matris et principis patri et rectori Carmen off. Claudius LE DUC, in schola Bellov. Lit. hum. professor, *S. l. n. d.* (vers 1660), 8 p. in-4° [128].

Extraict des Registres de Parlement (sur la chapelle du Collège des Dormans, dit de Beauvais), 26 sept. 1669, 7 p. in-4° [9, n. 2].

Mémoire instructif concernant l'institution et la destitution des Regens de la Faculté des Arts. Pour M^e Jacques Rohault, régent de la 3^e classe du Collège de Beauvais et ancien censeur de la Nation de Picardie... intimé, contre M^{es} Nicolas Boutillier, principal, Nicolas Guenée, procureur audit Collège, et Claude Lory, se disant pourvu de ladite classe. *S. l. n. d.* 11 p. in-4° [44, n. 8].

Ad Philippum V, cùm ei delatum Hispaniæ Regnum Carolus Rollin, regius eloquentiæ professor, et Collegii Dormano-Bellovaci gymnasiarchus, publica oratione gratularetur xvi Kal. mart. an. M.DCCI. Ode. (Franc. GUERIN). *S. l. n. d.* (1701) 4 p. in-4° [60, n. 31].

In res prospere a Gallis gestas anno 1703, cum ampl. rector Claudius Lorey solemnem Ludovico M. panegyricum diceret anno 1704, Carmen [F. GUERIN]. 4 p. in-fol. [7].

Academiae Parisiensi cum eâ præsentate Carolus Coffin, Hum. prof. in Collegio Dorm.-Bell. de Litterarum periculis et utilitatibus orationem haberet. Ode (F. GUERIN). *S. l.* 1705, 4 p. in-4° [60, n. 32 et 33].

Illustrissimo Supremi Senatus principi Ludovico Le Pelletier Collegium Dormano-Bellovacum, quod in ejus tutelâ est, gratulatur. Ode (Carolus COFFIN). (*Parisiis*), C. L. Thiboust, 1707, 4 p. in-4° [60, n. 90; 61, n. 7].

Regi proavo, cum M. Franciscus Guerin, rhet. prof.. recentem serenissimi Britanniae ducis ortum publicâ oratione celebraret, in Coll. D.-Bell. Carmen (Carolus COFFIN). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 91].

Ad musam historiæ præsidem, cum C. Coffin, hum. prof., de historiæ profanæ utilitatibus publicam orationem haberet v Kal. decemb. an 1710 in C. D.-B. Ode (F. GUERIN). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [59, n° 8].

POUBEAU DE BELLECHAUME (Aug.). A Monseigneur le Chancelier, sur la trad. latine et française de l'Ode grecque de M. Koraïs, grec de nation, discours

(en vers). -- Illustr. v. D. D. Henrico Francisco Daguesseo, Ode [sur 3 col., en grec par KORAÏS, en lat. et franç. par P. DE BELLECHAUME]. *Paris*, Thiboust 1712. 4 p. in-fol. [14].

— Autre édition de l'ode grecque de Koraïs. 8 p. in-4° [129].

Au Roy. Sur la nécessité de faire fleurir les sciences et les beaux arts. Discours (Aug. POUBEAU DE BELLECHAUME). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [64, n. 20^A].

Illustrissimo ac nobilissimo viro D. D. Joanni Antonio de Mesmes, cum illum Rex supremi senatus principem fecisset, kalendis Januariis anni 1712. Ode (Franciscus GUERIN). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 35].

GUERIN (Franciscus), eloquentiæ prof. in Coll. Dorm. Bel. Illustrissimo viro D. D. Henrico Francisco Daguesseau, Galliæ cancellario Ode, anno 1717, 4 p. in-fol. [13].

DAGUESSEAU DE FRESNES (J. Bapt. Paul.). Theses de Universa philosophia propugnabuntur... die dominica 6 mens. Aug. anno 1719 a tertia ad vesperam... in Collegio Dormano-Bellovaco. 14 p. in-fol. [11].

— A Monseigneur le Chancelier, sur la Vignette de la thèse de philosophie soutenue par M. Daguesseau de Fresnes le 6 aoust 1719, 4 p. in-fol. [11].

— D'HEUR (J. Theodorus). Nobilissimo adolescenti J. B. P. Daguesseau de Fresnes, cum theses propugnaret die 6 Aug. 1719, Carmen. 4 p. in-fol. [12].

Cum, sub recentem obitum aug. Philippi regentis matris, Ludovico xv, nuper inaugurato publica oratione gratularetur J. B. Lud. Crevier, prof. in D.-B., die 29 Januarii anno 1723, Carmen (Fr. GUERIN). *Parisiis* typ. Theobusteis, 1723, 4 p. in-4° [59, n. 11].

Ad Joannem Bœvinum epistola de festivo (Ludovicus MARIN). (*Parisiis*) Thiboust, 1723, 11 p. in-8° [59, n. 12, in-4°].

Nobilissimo adolescenti Ludovico-Francisco-Guillelmo Joly de Fleury, cum theses de universa philosophia propugnaret... die 28 Julii. 1726. Ode (Joan.-Bapt.-Lud. CREVIER). *Parisiis*, Petr. Simon, 1726, 5 p. in-4° [64, n. 30].

In restitutam regi e variolarum morbo sanitatem, Ode (Jean-Bapt.-Lud. CREVIER). (*Parisiis*), Thiboust. *S. d.* 4 p. in-4° [64, n. 31].

In ortum serenissimi Delphini Ode, cum vir clarissimus Carolus Coffin, antiquus Par. Acad. Rector, e Collegii D.-B.... gymnasiarcha, Delphino, Universitatis jussu et nomine, genethliacon diceret. (F. GUERIN). *Parisiis*, typ. Theobusteis, 4 p. in-4° [64, n. 35 b].

Illustrissimo viro D. D. Andreae Potier de Novion, supremi Senatus principi, Collegium D.-B. quod est in regimine ac tutela Supremi Senatus, recentem honorem gratulatur. Ode (Joan. Bapt. Ludov. CREVIER). *Parisiis*, typ. Theobusteis. *S. d.* 4 p. in-4° [64, n. 38].

DALIGRE DE BOISLANDRY (Stephanus). Theses philosophicæ propugnabuntur... die dominica 1 mensis Aug. 1734, a tertia ad vesperam... in Coll. Dormano-Bellovaco (titre seul : sans la thèse) 1 p. in-fol. [10].

HENRY (Nicolaus) Nobilissimo adolescenti St. Daligre de Boislandri, theses propugnaturus, præludebat his alcaïcis... 31 jul. 1734. *Paris*, typis Theobusteis, 4 p. in-fol [10].

Illustrissimo viro D.D. Ludovico Le Peletier, Senatus principi Collegium D.-B., quod est in regimine ac tutela supremi Senatus, recentem honorem gratulatur. Ode (Joan. Bapt. Lud. CREVIER). *Parisiis*, C. L. et L. L. Thiboust, 1736, 4 p. in-4° [64, n. 37].

Oratio habita in instauratione scholarum Collegii D.-B. a Joanne-Baptista-Ludovico CREVIER, Rhet. prof., Kal. Oct. 1737. *Parisiis*, Quillau et J. Desaint, 1737, 18 p. in-4° [66, n. 8].

Oratio habita in instauratione scholarum Coll. D.-B. a J.-B.-Lud. CREVIER emerito Rhet. prof., die quinto oct. anni M DCC XXXIX. *Parisiis*, Quillau et Joan. Desaint, 1739, 19 p. in-4° [66, n. 7].

Oratio in restitutam regi valetudinem, habita in instaur. scholarum Collegii D.-B. a J.-B.-Lud. CREVIER, rhet. prof., die lunæ 19 oct. 1744. *Parisiis*, Desaint et Saillant, 1744, 15 p. in-4° [68, n. 21].

Discours sur la convalescence du Roy, prononcé à l'ouverture des classes, par M. CREVIER, prof. de rhet. au College de Beauvais le 19 oct. 1744. *Paris*, Desaint et Saillant, 1744, 19 p. in-4° [71, n. 3].

Ludovico, victori moderato, oratio habita in Coll. D.-B., a J. VAUVILLIERS, Nuceriensi, litterarum professore, iv nonas octobres anni 1745. *Lutetiae*, J. Barois, 1746, 36 p. in-4° [59, n. 15; 68, n. 26; 72, n. 3].

Ad Pacem Ode (H. R. COLLET). *Parisiis*, Thiboust, 1748, 4 p. in-4° [63, n. 4].

Oratio habita in instaur. scholarum Coll. D.-B. die octobris 10 an. 1752, ab Antonio MALTOR, humanitatis prof. (*Parisiis*), Vid. N. Lottin, 1752, 22 p. in-4° [68, n. 42].

Oratio habita in instaur. scholarum Coll. D.-B., die oct. 7. an. 1754, ab Ant. MALTOR, in eod. Coll. hum. Prof. *Parisiis*, 1755, 17 p. in-4° [68, n. 32; 133, n. 2].

Ici repose Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France, commandeur des ordres du Roi. (Epitaphe.) *Paris*, Thiboust, 1754, 1 plac. fol. [62, n. 52].

Ici repose Anne Le Fevre d'Ormesson, femme d'Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France, commandeur des ordres du Roi. (Epitaphe.) *Paris*, Thiboust, 1754, 1 pl. fol. [62, n. 51].

Ad Provinciam de cognomine principe recens nato gratulatio (Ant. MALTOR, Forojuliensis, rhetor. prof.). *Paris*, Vid. Lottin, 1755, 4 p. in-4° [67, n. 45].

Illustrissimo supremi senatus principi, D. D. Molé, gratulatio. Offerebat J. LA GRANGE, mag. in artibus in Coll. D.-B. *Parisiis*, Mart. Lottin, 1757, 4 p. in-4° [66, n. 33].

Ode à Monseigneur le premier Président, à l'occasion de la naissance de M. de Champlatreux (DE LILLE, maître ès-arts au C. de Beauvais). *Paris*, Lottin, 1760, 7 p. in-4° [67, n. 76].

Epître à M. Laurent, chevalier de l'ordre de S. Michel, à l'occasion d'un bras artificiel qu'il a fait pour un soldat invalide ; [par M. l'abbé DE LILLE, maître ès-arts en l'Univ. de Paris, au Collège de Beauvais]. *Londres*, 1761, 16 p. in-4° [67, n. 76].

— Id. seconde éd. *Londres*, 1761, 15 p. in-8° [66, n. 26, in-4°].

Epître au peuple. Ouvrage présenté à l'Académie française en 1760, par M. THOMAS, prof. en l'Univ. de Paris, au C. de Beauvais. *S. l.* 1761, 13 p. in-8° [66, n. 25, in-4°].

In præmiorum distributionem ; Juvenis Philosophiæ auditoris desideria. Offerebat Jac. G. Michael BENIÈRE, Rothomagæus, in Logica, Colleg. D.-B. *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1763, 4 p. in-4° [62, n. 22 ; 67, n. 50].

Pacis triumphus. (Carmen) **** e Coll. Dorm.-Bell. *Paris*, Vid. Thiboust, 1763, 8 p. in-4° [67, n. 54].

Nobilissimo juveni Petro Gilbert de Voisins, cum illo de Clarissimis antiquitatis autoribus respondente, ad sol. præm. distributionem, supremi senatus princeps ingrederetur, gratulatorium carmen. (A. BOURDET, auditor in rhet.). *Paris*, Vid. Thiboust, 1763, 4 p. in-4° [67, n. 53].

Ode à M. Gilbert de Voisins, à l'occasion de l'exercice qu'il soutient pour la distr. des prix du C. de Beauvais (J. A. TRICOT, maître ès arts du C. de B.). *Paris*, veuve Thiboust, 1763, 4 p. in-4° [67, n. 79].

Le Retour de la Paix (J. A. TRICOT). *Paris*, veuve Thiboust, 1763, 8 p. in-4° [67, n. 80].

Lettre du sieur Guenon, regent de philosophie au Colege de Beauvais à M... (et observation d'un anonyme commençant ainsi : « Il y avoit long-temps que je cherchois l'occasion de me divertir aux dépens de certains pedans qui troublent tout dans l'Université, c'est un genre d'homme qui a malheureusement pour nous échappé à la critique du sieur de Molière »). *S. l. n. d.*, 8 p. in-4° [127 ; 30, n. 26].

Lettres patentes du Roi, pour la translation du College de Beauvais dans celui de Louis-le-Grand, données à Versailles le 7 avril 1764. *Paris*, P.-G. Simon, 1764, 8 p. in-4° [35, n. 6 ; 133, n. 1 ; 146, n. 16].

Optimo patrono [Hamelin, ancien recteur] carmen. Cecinit Alex. BOURDET, in logica Coll. D.-Bell. *Paris*, Lottin, 1764, 8 p. in-4° [67, n. 52].

Lettres patentes du Roi, concernant les boursiers du Collège de Dormans-Beauvais, données à Versailles le 14 fév. 1779. *Paris*, P.-G. Simon, 1779, 8 p. in-4° [36, n. 22; 126].

Le Collège Dormans-Beauvais et la Chapelle de Saint Jean l'évangéliste, par le R. C. M. D. CHAPOTIN. *Paris*, J. Albanel, 1870, 625 p. in-8° [31].

Præmiorum distributiones.

Cum Deo, ad solemnem præmiorum distributionem, selectus e rhetorica Stephanus Robertus LESCHASSIER, Parisinus, Demosthenis Philippicas, Ciceronis orat. pro Milone..., Flecherii laudationem funebrem Turenno .. exponet. Idem Sophoclis Oedipoda tyrannum interpretabitur... Exercitationi præludet lectissimus condiscipulus C. Lud. DE LA FONTAINE, Suessionensis, in eadem schola auditor, die jovis 18 aug. 1735, a tertia ad vesperam in Coll. Dormano-Bellovaco. Plac. in-fol. [7].

— Nic. Michael HAVET DE SAINT-ULFACE, in rhetorica auditor veteranus, Demosthenis... Ciceronis..., Flecherii et Bossuetii..., Euripidis Iphigeniam et Racinii Athalam exigit ad eas leges quas Horat. et Bolæus in suis artibus tradidere. Exerc. præl. St. LE COUTEULX, 19 aug. 1738. Plac. in-fol. [7].

— L. Ant. J. PERRINELLE, in rhetorica auditor, Demosthenis... Ciceronis... Bossuetii... Euripidis Iphigeniam interp. Exerc. præl. S. L. GEOFFROY, 18 aug. 1740. Plac. in-fol. [7].

— St. Lud. GEOFFROY, in rhet. auditor veteranus, Demosthenis... Cic... Flecherium... Bossuet... Soph. Oed. tyr. et Eurip. Iphig. Exerc. præl. Cl. G. LAMBERT, 18 aug. 1741. Plac. in-fol. [7].

— Mich. Renatus EVRARD... Demosth... Cic... Bossuet... Flexer... Soph... Eurip... Exerc. præl. Lud. LE ROI DE LISA, 18 aug. 1742. Plac. in-fol. [7].

Exercices de fin d'année.

Cum Deo, Joannes-Jacobus-Josephus BAUVIN, in sexta schola auditor, Phædri fabul., selectasque Æsopi fabellas in gallicum convertere conabitur. Idem Genesis locum qui ad Josephum spectat.. nonnihil de geographia. Ex præl. Ph. BROCHANT DESROCHERS, 17 jul. 1734, a tertia ad sesqui-quintam Plac. in-fol. [7].

— L. Bertrandus DU GUESCLIN, in rhetorica auditor, ex Demoth., Isocrate, S. Joanne Chrys., Ciceronis complures orationes... Ex. pr. C. Cl. F. DE LA VERDY, 25 jun. 1739. Pl. in-fol. [7].

— P. L. Cl. GIN, in rhet. aud. Demosth... Cic... Bossuet... Euripid. Iphig... Livii tertiæ dec. priores libr... Exerc. pr J.-B. St. GRASSET, 6 aug. 1742. Pl. in-fol. [7].

— Ludovicus LE ROY DE LISA, veteranus in rhet. auditor Demosth... Cic. Bossuet... Flech... Eurip. Iphig. et Homeri Iliados... libros interp. Ex. pr. Cl. Michael LE ROY DE FONTIGNY, 20 aug. 1743. Plac. in-fol. [7].

— Christ. Bern. DE BRAGELONGNE Cic. orat... Demosth. Olynth. et Marii vitam Plutarch., tertiæ Livii decadis 5 priores libros... Horatii epistolas... Ex. pr. R. Ath. DE GRIMAUDET, 20 aug. 1744. Plac. in-fol. [7].

XII. COLLÈGE DES GRASSINS

Lettre de Monseigneur l'archevesque de Sens à M. le Recteur de l'Université de Paris (à propos du choix de Du Monstier pour principal du Collège des Grassins [*sic*]), 26 août 1659 [Cart. xv, n. 37].

Magistri Antonii Hainques, Bellovacii, Academici Parisiensis, apud orientales Indias Propagatoris Fidei Catholicæ Apotheosis (DE LENGLET). *S. l.* (1675), 9 p. in-4° [65, n. 7].

Ludovico Magno pacifico victori Carmen (DE LENGLET, regius eloq. latinæ doctor et gymnasiarcha Grassinæus). *S. l.* typ. Franc. Le Cointe. 1679, 11 p. in-4° [143].

In librum Joannis Quintinii, de cultu hortorum, ex gallico Caroli Perrault Acad. Par. (DE LENGLET). *S. l. n. d.* 8 p. in-4° [65, n. 8].

Regio Delphini puero. Iambus (DE LENGLET, regius eloq. Latinæ doctor). *S. l.* typ. Franc. Le Cointe, 1682, 3 p. in-4° [144].

Invicto religionis defensori Ludovico Magno, Ode (Alexander de PREPETIT DE GRAMMONT, Rhetor in Grassinæo). *S. l.* (*Parisiis*), Le Cointe, 1690, 4 p. in-4° [66, n. 29].

Illustrissimo viro D. D. Ludovico Phelipeaux de Pontchartrain, summo regii ærarii præfecto, regi ab intimis secretis, et regni administro, Carmen (DE LENGLET). (*Parisiis*), Le Cointe, 1691, 4 p. in-4° [65, n. 6].

Serenissimo Delphino Carmen (DE LENGLET, regius eloq. prof. et gymnasiarcha Grassinæus). *S. l.* typ. Fr. Le Cointe, 5 p. in-4° [142].

Montes expugnati (DE LENGLET). (*Parisiis*), Fr. Le Cointe, 1691, 4 p. in-4° [65, n. 28 ; 145, n. 3].

Regi Anglorum Jacobo, Carmen (DE LENGLET). (*Parisiis*), Fr. Le Cointe, 1691, 4 d. in-4° [65, n. 18].

Serenissimo Delphino Carmen (DE LENGLET). (*Parisiis*), Fr. Le Cointe. *S. d.* 5 p. in-4° [60, n. 6].

Ad musam, cum Josephus Juvencius poëtas, orator ipse et poëta eximius, ad gratulandum ecclesiæ Parisiensi de pastore novo, eleganti carmine invitaret. Ode (LENGLETIUS). *S. l. n. d.* 4 p. n. chif. in-4° [60, n. 5 ; 65, n. 17].

Namurecum expugnatum, ex Gallico Nicolai Despreaux Carmen (LENGETIUS auctor). *S. l. n. d.* 7 p. in-4° [60, n. 4].

Arrest du parlement qui homologue l'avis des sieurs Pirot et Pourchot sur l'administration des biens du Collège des Grassins, et la discipline qui y doit estre observée. Du 4 may 1710. *Paris*, Muguet, 19 p. in-4° [22, n. 7; 131].

A Madame la Duchesse de Ventadour sur sa convalescence. Idile par M. A. PIERRE, prof. au Collège des Grassins. (*Paris*) L. Sevestre, s. d. (1719) 4 p. in-4° [61, n. 46].

Serenissimo principi Emmanueli Theodosio a Turre Arvernæ Bullonio S. R. E. emin. Cardinali, et magno Franciæ eleemosynario, etc. (HERSANT). *S. l. n. d.* 16 p. in-4° [137].

A la mémoire de messire Jean HERSANT, prestre, chanoine et celerier de l'Église metropolitaine et primatiale de Sens; ci-devant principal du C. des Grassins. — Epitaphe. *S. l. n. d.* 7 p. in-4° [62, n. 3].

Lutetia ad regem. Carmen. (Andreas GUILLIER, in tertiâ scholâ Coll. Grassinæi Prof.). (*Parisiis*), typ. Theobusteis, (1725) 4 p. in-fol. [62, n. 3 bis in-4°].

Regi, cum in restitutam regi valetudinem orationem Univ. nomine haberet C. Le Beau in Coll. Grassin. Rhet. prof., die jovis 3 dec. an. 1744. Ode (Joan.-Lud. LE BEAU, humanit. Prof. in Coll. Grassinæo). *Parisiis*, Thiboust, 1744, 4 p. n. chif. in-4° [62, n. 6; 73, n. 7].

In restitutam regi valetudinem, gravissimo morbo in medio victoriarum cursu tentatam (Franciscus-Ludovicus NICOLE, litterarum prof.) (*Parisiis*) Thiboust, 1744, 8 p. in-4° [61, n. 28; 73 n. 5].

In obitum serenissimi Delphini, cum funebrem orat. haberet F. N. Guerin... Ode (J.-A. TRICOT, art. mag. e C. Grass.). *Paris*, Thiboust, 1766. 4 p. in-4° [67, n. 60].

Ob auspiciatissimas christianissimi Gallorum regis Ludovici XV, et Mariæ Felicitatis Eusebiæ reginæ Nuptias Elegia (Carolus LE BEAU). (*Parisiis*) typ. Theobusteis. *S. d.* 4 p. in-4° [64, n. 24].

In serenissimi Delphini Nuptias Ode. Cecinit J. CERISIER, rhet. prof. in C. Grassinæo. die xv. Maii 1770. *Parisiis*, Vid. Thiboust, s. d. (1770) 7 p. in-4° [62, n. 31].

Regi, cum in regis reditum gratul. orationem Univ. nomine haberet Car. Le Beau, in Coll. Grassinæo Rhet. prof., die tertia mensis Decembris, anno d. 1774 (Joannes QUERVELLE). *Parisiis*, Thiboust, 4 p. in-4° [73, n. 6].

Ode (J. CERISIER, eloq. profes. in Coll. Grassinæo). *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1775, 8 p. in-4° [62, n. 42].

Epître aux François sur la naissance du Dauphin (par J. Marin GAMAS, écolier de rhet. au C. des Grassins). *Paris*, Thiboust, 1781, 4 p. in-4° [59, n. 22; 66, n. 54].

Cæsar agnitus. Dialogus. Scripsit Maria Ant. Franc. CHIVOT, doct. aggr. Univ. Car. in P. Grassinæo. *Parisiis*, Vid. Thiboust, *S. d.*, 4 p. in-4° [62, n. 45].

A Joseph II, empereur d'Allemagne, qui voyage en France sous un nom d'emprunt (en grec et français), M. A. F. CHIVOT, doct. aggr. Universit. Paris. in C. Grassinæo. *Paris*, veuve Thiboust, *S. d.*, 5 p. in-4° (62, n. 46).

In sacram Ludovici XVI inaugurationem, Ode. Cecinit CHIVOT, Rôyanus, Doctor in secundo ordine aggregatus e Coll. Grassinæo. *Parisiis*, Thiboust, *s. d.* 6 p. in-4° [66, n. 36].

Præmiorum distributiones.

Cum Deo, ad solemnem præmiorum distributionem, P. PAUPELIN, in rhet. auditor, Cic. orationes... interpretabitur... Exercitationi præludet Abr. Math. TILLET DE LA FOREST, 8 aug. 1732, ab horâ post meridiem sesquiertiâ ad vesperam, in Collegio Grassinæo. Plac. in-fol. [7].

— H. A. VIART D'ORVAL, in rhet. aud., Demosthen... Cic... Exerc. pr. J. LE MOYNE, 13 aug. 1740, a tertiâ ad vesperam... Clac. in-fol. [7].

— L. Hector DE BILLY, Lugdunensis, convictor, in rhet. aud., totam Eneidem... Ex. pr. P. Fr. MAUBERT, 13 aug. 1742. Plac. in-fol. [7].

— Rom. LE BEAU DE MONTOUR, in rhet. aud., Horat... Cic... Demosth... Ex. pr. Jos. FAGUET de CASAUX, 12 aug. 1743, pl. in-4° [7].

Thèses historiques.

Conclusiones philos.... Respondebit Guill. GOUSSAULT, Parisinus, die dominica 24 jun. 1640. a meridiæ ad vesperam, pro quinto actu publico, in aula Grassinæa [Arm. iv, 20].

— Respondebit... Lud. TRONSON, Parisinus, 8 jul. 1640, a meridiæ ad vesperam, pro octavo actu publico et laurea artium, in aula Grassinæa [Arm. iv, 20].

XIII. COLLÈGE D'HARCOURT

Statuta venerabilis collegii Harcuriani. *S. l. n. d.* 16 p. in-4° [Cart. xvii, n. 1]

Arrest de la Cour de Parlement, contenant règlement général pour la conduite, discipline et administration du Collège d'H., fait en parlement le 27 juin 1703. *Paris*, veuve Fr. Muguet, 1703, 24 p. in-4° [Cart. xvii, n. 2].

Georgii CRITTONII oratio habita Lutetiae in Collegio Harecuriano, pridie Idus novemb. 1583. *Parisiis*, Dion. a Prato, 1584, 48 p. in-12 [86, n. 3].

De Francia ab interitu vindicata. Scholastica exercitatio ad illustrissimum Harleium P. P. Senatus. J. GRANGIER recensuit. *Parisiis*, J. Libert, 1611, 89 p. in-12 [88, n. 5].

Christianissimi regis benignitati gratulatio : Gallia tributo sublevata [a Michaele GIRARDO]. Ex Harecuriano. *Paris*, 1634, 45 p. in-12 [87, n. 8].

Pour Maistre Thomas Fortin prestre, docteur en theologie, proviseur et principal du College d'Harcour, et les boursiers theologiens dudit College, joints avec luy, contre les regens dudit College. Chapitre i. ii. iii. *S. l. n. d.* 78 p. in-4° [10, n. 27; 132, n. 2].

— Chapitre ii, pour montrer que le Prov. du C. d'H. est le principal né du College et qu'il a droit d'exercer la principauté ou d'y commettre (Contre le 2^e chapitre de la Réponse fournie par les boursiers regens le 4 avr. 1666), 87 p. in-4° [132, n. 3].

— Chapitre quatriesme, où l'on montre que l'administration et la direction de la Communauté des Pensionnaires du Coll. d'H. appartient au seul proviseur (Contre le 4^e chap. de la Response). *S. l. n. d.* 52 p. in-4° [132, n. 4].

— Chapitre v, pour monstrier que les bourses du Coll. d'H. ne doivent point estre tenues que par des pauvres estudians et pour un temps limité (Contre le v chap. de la Response), 28 p. in-4° [10, n. 27 bis].

— Chapitre vi, où l'on refute ce que les parties ont avancé que les petits boursiers ne peuvent... estre privez de leurs bourses, au moins jusques après trois ans depuis la fin de leur cour de philosophie, afin de pouvoir estudier... en theologie, (1666), 6 p. in-4° [10, n. 27 quater].

Contredits pour M. Thomas Fortin docteur en theologie, proviseur et principal du College d'Harcour, contre l'escrit de six boursiers regens dudit College, qu'ils ont intitulé : Response au Factum de M. Fortin, proviseur... et qu'ils ont fourni le 4 iour d'Avril de la présente année 1666. *S. n. l. d.* 23 p. in-4° [132, n. 5].

Replique a un escrit fourni par Maistre Louis Noël et consors, le 9 du mois de juil. 1666 touchant la charge de principal du Collège d'Harcour. 31 p. in-4° [132, n. 6].

Replique a la Response fournie par M^e Louys Noël et consorts le 9 juil. 1666 pour soutenir le 5 chapitre de leur escrit... que les boursiers peuvent aussi bien estre perpétuels dans le Collège d'Harcour, comme ils le sont dans les autres Colleges. *S. l. n. d.* 34 p. in-4° [10, n. 27 ter].

Replique aux Contredits fournis par M. Louys Noël et ses consorts le 9 de juillet 1666 qu'ils ont intitulez Response à l'escrit de M. Fortin, qui porte pour titre Chapitre premier, où l'on prouve, etc. 52 p. in-4° [132, n. 7].

Sommaire de la cause meue entre six boursiers théologiens et regens du Coll. d'H... et M^e Thomas Fortin, proviseur et principal dudit Collège et cinq boursiers théologiens defendeurs, etc. Déc. 1666. (Signé NOEL). 70 p. in-4° [132, n. 8].

Ad illustrissimum abbatem Ludovicum Claudium de La Chastre, cum theses philosophicas propugnaret in C. Hare. 5. Idus septemb. 1680. Ode. (Jul.-Sim. BRODEAU). *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [65, n. 10].

III. viro Dom. D. Joan-Bapt. Colbert, regi ab intimis consiliis et secretioribus mandatis, generali ærarii moderatori, summo regionum ædificiorum præfecto. Schola Harcuriana supplex. J.-L.-D. (*Parisiis*) Fr. Le Cointe, 1680, 3 p. in-4° [65, n. 9].

III. viro Dom. D. Michaeli Le Tellier, Franciæ Cancellario, cum nobil. ejus ex filia nepos Ludovicus d'Aumont de Villequier theses philosophicas propugnaret in Coll. Harcuriano, Georg. Du FOUR. *Parisiis*, typ. Franc. Le Cointe, 1682, 7 p. in-4° [65, n. 13].

Lessus in obitum Michaelis Le Tellier, Galliarum Cancellarii. Adrian. Ludov. COMBART. Soc. Harcur. 1686. *S. l. n. d.* 8 p. in-4° [65, n. 15].

Nobilissimo juveni Joanni-Baptistæ Petro de la Martelière, theses philosophicas in Harcurio propugnanti xiii Kal. sext. 1687 (Adrianus Ludovicus COMBART). (*Parisiis*), Fr. Le Cointe, 1687. 4 p. in-4° [60, n. 19].

Illustrissimo abbati Carolo de Harcourt de Beuvron, theses philosophicas propugnanti in Harcurio die secunda augusti, anno 1699, offerebat Jacob PRIEUD. *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 41].

Fondations, donations, legs et acquisitions faites en faveur des boursiers du Collège d'Harcourt. *S. l. n. d.* (vers 1700), 27 p. in-4° [132, n. 1].

Joas, tragédie tirée de l'Ecriture sainte, sera représentée au Collège d'Harcourt pour la distribution des prix, le mardi 18 aoust 1716, à une heure après midi. *Paris*, J. F. Knapen, 1716, 12 p. in-4° [59, n. 9].

GRENAN (Benignus), professor in Harcurio. Epistola ad amicum. (*Paris*), 1717, 7 p. in-8° [24].

Serenissimo principi Armando Gastoni de Rohan, episcopo Tiberiadensi, Argentinensi coadjutori, cum sub ejus auspiciis Leonardus Lachau theses philosophicas propugnaret in Harcurio, Ode (Benignus GRENAN). (*Paris*), Simon Langlois, *S. d.* 4 p. in-4° [60, n. 56].

Jacobo III, Magnæ Britanniae regi, Ode, (B. GRENAN, humanitatis prof.) *S. l.* 1706, 5 p. in-4° [60, n. 55].

Epistola clarissimi viri Nic. Boileau Despreaux ad suos versus, e gallico in latinum translata (B. GRENAN, trad.). 16 p. (en double pagination 8+8), in-4° [60, n. 57].

III. marchioni Michaeli de Chamillart, administro rerum bellicarum designato, Ode (B. GRENAN). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 58].

Galliæ ad Hispaniam epistola in recentem obitum serenissimæ Delphinæ, quem post sex dies consecuta est mors serenissimi Delphini (B. GRENAN). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 59].

La Religion. Ode, à Madame Louise Adelaïde d'Orléans, Abbessse de Chelles, par M. ASSELIN, licencié en théologie, de la maison et Société de Harcour, etc. *Paris*, C. L. Thiboust, 1720, 8 p. in-4° [63, n. 54].

In ortum serenissimi Delphini, hendecasyllabi (Alexius VALLÉE). *Parisiis*, typ. Theobusteis, 1729, 4 p. in-4° [64, n. 35].

Memoire à consulter et Consultation pour le proviseur du Collège d'Harcourt. *Paris*, Knapen, 1766, 20 p. in-4° [10, n. 21].

Utrum vulgo plebeiorum liberos humanioribus litteris excoli oporteat. Oratio in solemnî instaur. scholarum Coll. Harc. habita a M. Francisco MAUDUIT, litterarum prof. die n^a oct. 1773. (*Parisiis*), Vid. Thiboust, 1773, 27 p. in-4° [68, n. 39].

Replique d'un docteur agrégé en philosophie à la Réponse de M. le proviseur du Collège d'Harcourt. *Paris*. Prault, 1778. 14 p. in-4° [10, n. 26].

Memoire et consultation pour M. Jean Truffer, prieur de la Communauté des boursiers du C. d'H. contre M. Gilles Louvel de Valroger, conseiller du roi. *Paris*, L. Pellot, 1780. 50 p. in-4° [10, n. 28].

Memoire pour le sieur Duval, ancien recteur de l'Univ. de Paris, proviseur et principal du College d'Harcour. *Paris*, Knapen, 1780. 30 p. in-4° [10, n. 29].

Harcourt et Saint-Louis. Notice historique lue à la distribution des prix du lycée S.-Louis le 12 août 1853, par M. PIERRON. *Paris*, J.-B. Gros, 1853, 31 p. in-8° [15, n. 8].

BOUQUET (L'abbé H. L.). L'ancien Collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis. *Paris*, Delalain, 1891. xvi-735 p. in-8° [93].

Exercices publics.

Cum Deo, Lud. Hier. DE SUFFREN DE SAINT TROPEZ... Horatii satyras et epistolas... interpretari conabitur... Exercitationi præludet condiscipulus Lud. PLUMARD, 6 aug. 1736, a tertiâ ad vesperam, in rhetorica Collegii Harcuriani. Plac. in-fol. [7].

— J. Vinc. Cl. LE NAIN, in rhet. aud., Homer... Virgil... Cic... Horat... Juvenalis satyras interpr... Ex. pr. J. B. Hier. BRUNI DE LA TOUR D'AIGUES, in eadem schola auditor, 17 juin 1740, a sesqui-secunda ad quintam. Plac. in-fol. [7].

Præmiorum distributiones

Cum Deo, ad solemnem præmiorum distributionem, J.-B.-M. DE LILY, in secunda schola auditor, Ciceronis orationes interpr... Exercitationi præludet lectissimus condiscipulus P.-J.-B. DUPRAT, 12 aug. 1737 a tertiâ ad vesperam, in Collegio Harcuriano. Plac. in fol. [7].

— N. H. Fr. DANYCAN, in rhet. aud. veteranus, orationes Eschinis... Demosthenis... Cic... Præterea Horatii satyras... Ex. pr. E. LE MASSIF, 12 aug. 1738. Pl. in-fol. [7].

— A.-J.-B. MIGNOT DESAULNAIS, in rhet. aud., Virgilii Æneidem... Ex. pr. J.-B. DE BONNEVAL, 13 aug. 1742. El. in-fol. [7].

— L. LE PELETIER DE MORTEFONTAINE, in secunda schola aud., Horat... Cic... Exerc. pr. J.-B.-N. DAINE, 12 aug. 1743, a sesqui-secundâ ad quintam. Plac. in-fol. [7].

— H.-L.-J. SUAIRE, in rhet. auditor veteranus, Demosth... Sophocl... Cic... Horat... Exerc. pr. A. P. DE LA MOUCHE, 13 aug. 1744, a tertiâ ad vesperam. Plac. in-fol. [7].

Thèses historiques.

Conclus. philos... tueri conabitur J. Bapt. PELLOT, Lugdunensis. Arbiter erit P. Padet, 1 aug. 1638, a prima ad sextam, in aula Harcuriana, pro laurea magisterii artium [Arm. iv, 20].

Conclus. philos.... tueri conabitur Car. DE SÉVIGNÉ MONMORON, Rhedonensis. Arbiter erit P. Padet, 15 jul. 1640, in aula Harcuriana [Arm. iv, 20].

Theses philosoph.... Ludovicus LE BLAIS DU QUESNAY, Normanus, 3 sept. 1662, a prima ad vesperam, in aula Harcuriana (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog.... Franciscus GUENON, clericus Constantiensis, socius Harcurianus, 2 maii 1663, a prima ad vesperam, in aula Harcuriana, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses philosoph... Henricus BARIN DE LA GALLISSONNIÈRE, Bituricensis, 26 august. 1663, a prima ad vesperam, in aula Harcuriana, pro laurea artium (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses philosoph... Joan. Bapt. RENART DE FUCHSAMBERG, Campanus, abbas, 20 Julii 1664, a prima ad vesperam, in aula Harcuriana, pro laurea artium (mutilé). [Arm. v, 14].

XIV. COLLÈGE DE LA MARCHE

Advis pour le bien et la conservation de l'Université de Paris (par Gabriel DABES, languedocien, prof. en théol. et philos. au Collège de la Marche). *S. l. n. d.* 19 p. in-4° [44, n. 4].

Compliment à Monseigneur l'archevêque de Paris, duc et pair de France, commandeur des ordres du Roy, et seul proviseur né du Collège de la Marche, sur son heureuse convalescence, par le sieur LE SOUT, principal, 6 juillet 1687. *S. l. n. d.* 6 p. in-4° [61, n. 44].

Recueil de pièces concernant la contestation qui a été entre Maître Wiry Henry de la Pierre, prêtre, docteur de Sorbonne, et entre maître Louis-François le Verd, prêtre, curé de Monbouy, et Maître Louis Vitry, prêtre, bachelier en théol. de la Fac. de Paris, au sujet de la Principauté du Coll. de La Marche, fondé en l'Univ. de Paris. *S. l.* 1695. 16 p. in-4° [130].

Musæ Marchianæ doctissimo et clarissimo D. Joan. Couture, eloquentiæ professori, quem Hæcuriani magnificis conditionibus tentarunt frustra dimovere a Marchiano, hendecasyllabi (Joannes COUVILLIARD DE LAVAL, prof. in Marchiano). *S. l.* (1696), 4 p. in-4° [65, n. 24].

Clarissimo viro Dom. Joan. Couvillard de Laval, prof. Acad. in ima classe Marchiani Collegii, reponit suus ille rerum, ut vocat, procurator ob raptus suspicionem hendecasyllabo male multatus. Causâ cognitâ, Musæ jubent Hæcurianæ cædi Cuvillardum... C. I. S. *S. l. n. d.* (1696), 3 p. in-4° [65, n. 32].

Illustrissimo nobilissimoque adolescenti Nicolao Ludovico de Bailleul, marchioni de Château-Gontier, cum theses rhetoricas in aula Marchiana propugnaret, pridie idus sextiles anno 1701. Carmen. (Franc. Carol. DU MOULIN). *S. l.*, 4 p. in-4° [60, n. 62].

Conclusiones philosophicæ propugn. ab Albino BRILLON DE JOUY, die lunæ 25 jul. 1707, a tertia ad vesperam, pro laurea artium. Arbiter erit Ægid. Le Blond, in Marchiano. *Paris*, Quillau, 10 p. in-4° [R. 52, n. 12].

Cum Deo, conclusiones philosophicæ propugn. ab Antonio CORROYER, clerico Paris., die dominica 7 aug. 1707, a sesqui-tertia ad vesperam, pro laurea artium. Arbiter erit Ægid. Le Blond, in Marchiano. *Paris*, Quillau, 10 p. in-4° [R. 52, n. 13].

Nobili adol. Lud. Carolo Bengy, cum theses de universâ philosophiâ propugnaret sub auspiciis illustrissimi nobilissimique viri D. D. Joannis Jacobi Gaudard, domini Du Petit-Marest. Idibus Juliis, anno 1708, in Collegio Marchiano. Carmen. (P. GIRARDET). *S. l.* (1708), 4. p. in-4° [60, n. 79].

L'horloge de Sable, figure du monde. Poème. (De Caux, traduct.) J. d'HEROUVILLE, human. prof. in Collegio Marchiano. *Paris*, L. Sevestre, 1714, 12 p. in-4° [60, n. 99; 61, n. 9].

Serenissimo principi Frederico Constantino a Turre Arvernæ, canonico Argentinensi, etc... cum Jacobus Grasset, Charitæus, clericus Antiss., theses de universâ philosophiâ sub ejus auspiciis... propugnaret, die dominicâ 20 janv. 1715, Ode (d'HEROUVILLE). *S. l. n. d.*, 3 p. in-4° [64, n. 15].



UNIVERSITÉ DE PARIS

Damon, Lycidas. Ecloga super gratuita juventutis institutione (Joan. d'Hirouville). *S. l.* 1719, 4 p. in-4° [61, n. 10].

Ode au Roy, par un physicien du Collège de la Marche (l'abbé NOLLET?). *Paris*, Thiboust, 1745, 7 p. in-4° [62, n. 50].

Arrest de la Cour de Parlement du 29 mars 1765 (pour M. Etienne Jacquin, principal du Collège de la Marche et de Winville, appelant contre S. Ant. Morizot, ancien boursier). *Paris*, P. G. Simon, 1765, 6 p. in-4° [35, n. 25].

Thèses historiées.

Conclusiones philos.... tueri conabitur Nicol. Franc. BRULART, abbas de Sillery, 9 dec. 1640, a prima ad vesperam. Sequester erit Franc. le Rees, in aula Marchiana [Arm iv, 20].

Theses philosoph.... Paulus Claudius PIETRE, Parisinus, 14 sept. 1662, in Marchiano, pro duodecimo actu publico. (mutilé). [Arm. v, 16].

Præmiorum distributiones.

Cum Deo, ad solemnem præmiorum distributionem, Car. Lud. GILLET, rhetor veteramus... Ciceronis studia imitanda proponet, 13 aug. 1716, horâ post meridiem tertiâ, in Marchiano. Affiche in-fol. [7].

— Lud. DE LORDAT et Joseph DE LORDAT, in rhet. auditores, Horat... et Virgil... Exercitationi præludet H. F. DU FAUR DE PIBRAC, 10 aug. 1738, a tertiâ ad quintam, in aula Collegii Marchiani. Plac. in-4° [7, in-fol.].

— L. Hyer. DE LOUVEL DE GLISY, in quarta schola auditor, sacram Vet. Testamenti historiam et Justini... cum Virg. eclogis... paratus omnia memoriter reddere, 12 aug. 1739, a sesqui-secundâ ad vesperam, in aula Marchiana. Plac. in-fol. [7].

— J. L. Ainard DE CLERMONT-TONNERRE, in rhet. aud., Livii tertiæ decadis libros quinque priores... Horat... Ex. pr. A. Marc. DAUBENTON, 11 aug. 1741, in aula Coll. Marchiani. Plac. in-4° [7, in-fol.].

— F. M. LÉGER DE NOVION, in tertia schola auditor, Q. Curt... Ovid. metam... Ex. pr. J. Fr. de MALIDE, 11 aug. 1742, a tertiâ ad vesperam, in Collegio Marchiano. Plac. in-4° [7, in-fol.].

XV. COLLÈGE DE LISIEUX

Regi christianissimo Ludovico xv inaugurato, et ætatis annum decimum quartum ineunti, Joan. Franc. PLAYNE. *S. l.* typ. J. Quillau. *S. d.* 7 p. in-4° [64, n. 22].

Regi ob restitutam valetudinem gratulatio (Joannes RAHIER, prof. in L.) *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [64, n. 63].

Memoire sur la translation du Collège de Lizieux [rue S. Antoine]. *S. l. n. d.* 7 p. in-4° [35, n. 2].

Supplément au Mémoire pour la translation du Collège de Lizieux [par M. HAMELIN]. *S. l. n. d.* 7 p. in-4° [35, n. 3].

In mortem serenissimi Delphini. (Carmen) Cecin. *** e Coll. Lexovæo. *Paris*, Vid. Thiboust, 1766, 4 p. in-4° [67, n. 59].

In mortem seren. Delphini elegia. Offer. Lud. P. HERIVAUX, eloq. prof. in Lexovæo iv. non. mart. *Paris*, Vid. Thiboust, 1766. 12 p. in-4° [67, n. 64].

Emin. Card. Carolo-Antonio de La Roche Aymon, archiepiscopo ac Duci Rhemensium, etc... Collegii Lexovæi provisorii, acceptam nuper sacram purpuram idem Collegium gratulatur. *Parisiis*, J. Barbou, 1772, 6 p. in-4° [62, n. 37].

In ortum serenissimi Delphini. Carmen. Cec. Joan.-Bap. PELEY, rhetor novus in Collegio Lexovæo. (*Parisiis*), Vid. Thiboust, 1782, 7 p. in-4° [66, n. 45].

Vers sur la naissance de Monseigneur le Dauphin, adressés à la reine (par Nicolas RICHARD, rhetor veteranus). (*Parisiis*), Vid. Thiboust, 1782, 24 p. in-4° 59, n° 25; 66, n. 46].

Præmiorum distributiones.

Cum Deo, ad solemnem præmiorum distributionem, M. A. DE PLAINE, clericus Parisiensis, Virgilii *Æn.* sex priores libr... Exercitationi præludet lectissimus condiscipulus H. Eug. DE MONT-FLEURY, 7 aug. 1732, a secundâ ad vesperam, in tertia schola Collegii Lexovæi. Plac., in-fol. [7].

— A. DESPLAQUES, in secunda schola auditor, totam Virgil. *Æneida*, Horatii... Ex. pr. P. F. DUROYER, 8 aug. 1738, a tertiâ ad vesperam, in aula Collegii Lexovæi. Plac. in-fol. [7].

— Hon. J. BARJAC, aud. in secunda schola, Horat... Ex. pr. R. d'ANGUY, 7 aug. 1739, a tertiâ ad vesperam, in aula Collegii Lexovæi. Plac., in-fol. [7].

— Hon. J. BARJAC, in rhet. auditor, Virgil... Horat... Cic... Exerc. pr. L. GAUTIER, 8 aug. 1740, a tertia ad vesperam, in Collegio Lexovæo. Plac., in-fol. [7].

— N. F. HOUSSET, in secunda schola auditor, Virgil... Lucian. Horat... Ex. pr. F. A. S. de SAINT-SIMON DE SANDRICOURT, 8 aug. 1741, a sesqui-secundâ ad vesperam, in Collegio Lexovæo. Plac. in-fol. [7].

— Ant. DELPECHE, Versaliensis, in sexta schola auditor, tres priores Phædri lib... Ex. pr. L. BOUTON, 8 aug. 1742, a tertiâ ad vesperam, in Collegio Lexovæo. Plac. in-4° [7, in-fol.]

— J. L. HON. DE MORIÉS, Aquisextanus. in rhet. aud., Isocrat. ad Demonicum... Virgil... Horat... Exerc. pr. L. A. ANDRY, 9 aug. 1743, a sesqui-secundâ ad vesperam, in Collegio Lexovæo. Plac. in-fol. [7].

— Cl. F. de CHARRY DESGOUTTES, clericus Nivernensis, in rhet. aud., Horat... Homer... Cic... Conciones et orationes Livii... Exerc. pr. J. A. ARMAND, 12 aug. 1744, a tertiâ ad vesperam, in C. Lex. Plac. in-fol. [7].

Thèses historiques.

Theses philosoph... Robertus DE LANGAN DE BOISFEVRIER, Parisinus, Abbas Sancti Joannis in Vallibus prope Carnutum, nec non insignis Ecclesiæ Andegavensis canonicus, 20 julii 1659, a prima ad vesperam pro tertio actu solenni et laurea artium, in aula majori Lexovæa. (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Andrea LE CAMUS, Parisinus, 6 Augusti 1660, ab ipsa hora tertia ad vesperam, in Lexovæo. (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses philos... Henricus LEMPEREUR, Gisortianus, 10 julii 1661, a prima ad vesperam, in aula majori Lexovæa, pro primo actu publico et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philos... Renatus PORÉE DU PARCQ, Cenomanensis, 28 jul. 1661, a prima ad vesperam, pro quinto actu solenni et laurea artium, in aula majori Lexovæa. [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Nicolaus HACTE, Parisinus, 31 julii 1661, a prima ad vesperam, in aula majori Lexovæa, pro sexto actu solenni et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Franciscus DROUARD DES MARETS, Lexoviensis sacerdos, 11 jan. 1662, a meridie ad vesperam (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Petrus SIMENEL, Portugratiensis diaconus, socius Lexovæus, 1^a februarii 1662, a septimâ ad meridiem, in aula theologorum Lexovæa, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Joannes POTIER, presbyter, socius Lexovæus, 22 februarii 1662, a meridie ad vesperam, in aula theologorum Lexovæa, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses philosoph... Ludovicus DES HAYS DU FOSSARD, Oribecæus, 23 julii 1662, a prima ad vesperam, in aula majori Lexovæa, pro tertio actu solenni et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Jacobus Franciscus JOUVIN, Parisinus, 28 jan. 1663, a prima ad vesperam, in aula majori Lexovæa pro sexto actu solenni et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 14].

XVI. COLLÈGE MAZARIN

La fondation du Collège Mazarini. *S. l. n. d.* 15 p. in-4° [30, n. 19].

— Autre édition. *S. l. n. d.* 33 p. in-fol. [Arch. Reg. 96].

Ad Collegii Mazarinæi professores sub Musarum nomine invitatorium Carmen [FEUARDENT, in Coll. Maz. rhetorum alter]. *Parisiis*, Fr. Muguet, 1688, 6 p. in-fol. [7].

A Monseigneur le marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'Etat, etc., à l'occasion d'un Exercice public fait sur les Idylles de Théocrite par Monsieur l'abbé de Louvois, bibliothécaire du Roy, etc. — Imitation (BOSQUILLON). *Paris*, Gab. Martin, 1689, 6 p. in-4° [59, n. 5 bis; 65, n. 16 bis].

Ad ill. virum Franciscum Michaellem Le Tellier, marchionem de Louvois, regni administrum, etc. Cum ejus filius Camillus de Louvois, abbas, Bibliothecæ regiæ præpositus, de Theocrito publice responderet. Carmen (Carol. ROLLIN, regius eloq. profes. idemque Rhetor in Sorbonæ-Plessæo). *S. l. n. d.* (1689), 8 p. in-4° [59, n. 5; 65, n. 16].

Eloge du Roy par l'ange protecteur de la France et l'ange défenseur de la religion, pour servir de prologue à la Tragédie du Collège Mazarin, 1689 (par FEUARDENT). (*Paris*) 1689, 7 p. in-4° [59, n. 4; 61, n. 45].

Ill. abbati Camillo Le Tellier de Louvois, regiæ bibliothecæ præposito, in tabulam ab eo regi dedicatam, cum theses philosophicas in Coll. Maz. tueretur, anno MDCXCII in Cal. sept. (Carolus ROLLIN). *Parisiis*, Gabr. Martin, 1692, 11 p. in-4° [59, n. 6; 60, n. 14; 65, n. 20].

Ludovico Magno, cum ei post expugnatum Namurcum ill. abbas Camillus Le Tellier de Louvois theses philosophicas dedicaret, die 24 Aug. 1692, (N. MORAIN, rhetor. prof. in Maz. *S. n. l. d.* 7 p. in-4° [65, n. 22]).

A Monsieur l'abbé de Louvois, sur la thèse qu'il dédie au Roy. Imitation des vers latins de Monsieur Rollin, prof. royal en éloquence. (BOSQUILLON). *S. l. n. d.* 12 p. in-4° [165, n. 20 bis].

Ill. nobilissimoque viro D. D. Henrico Daguesseau, comiti Consistoriano, etc..., cum doctissimus adolescens Josephus Antonius Daguesseau, filius ejus natu minimus, theses philosophicas in Collegio Maz. tueretur IV. non. August. 1693. (J. Du Puys). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 27].

Theses mathematicæ de viribus machinarum propugn. a B. Ant. Franc. FERRET DU TYMEUR, Rhedonensi, 24 aug. 1704, hora post meridiem secunda. Arbitr erit P. Varignon, philos. lector regius, in Coll. Mazarinæo. *S. l.* 47 p. in-4° [R. 52; n. 11].

Serenissimo principi Carolo Ludovico de La Tremoille, principi Tarentino, cum ejus auspiciis in Coll. Maz. theses mathematicæ de viribus machinarum propugnarentur ann. 1699. Ode (J. DUPUIS). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 26].

Nobilissimo Abbati Nicolao de Saulx de Tavanès, cum theses de universa philosophia pro laurea artium in Coll. Maz. propugnaret viii Kal. Quint. ann. 1708, Ode. (M. BROCHARD). *S. l.* (1708), 4 p. in-4° [60, n. 78].

Illustrissimo Abbati Nicolao de Saulx de Tavanès, cum theses philosophicas propugnaret pro laurea artium in Coll. Maz. 8 Kal. Jul. 1708. Ode (Franc. BIDAULT). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [64, n. 6].

Christianissimo regi Ludovico XV cum legitimam regnandi ætatem ingressus, Senatum Parisiensem adiret die 22 febr. 1723. Ode. (Michael BROCHARD, e Coll. Maz.). (*Parisiis*), typ. Theobusteis, 4 p. in-4° [61, n. 16].

Palæmon, Lycidas, Thyrsis. Ecloga in ortum serenissimi Delphini. Lud. PETIT, in Collegio Mazarinæo. (*Parisiis*), typ. Theobusteis, 1729, 4 p. in-4° [61, n. 19].

In ortum serenissimi Delphini Carmen. (Hieron. CABRILLON, Bac. theol. e Colleg. Maz.). (*Parisiis*), typ. Theobusteis 1729, 4 p. in-4° [61, n. 17].

Oratio habita calendis octobris anni 1736 a M. Balth. GIBERT, celeberrimo rhet. prof., amplissimo tunc rectore Univers. Paris. ad scholarum instaurationem in Coll. Maz. *Parisiis*, 1736, 12 p. in-4° [66, n. 6; 72, n. 2].

Preces e sacris desumptæ literis; pro christ. rege Ludovico XV recens consecrato fusæ, nato nuper seren. Delphino repetitæ pleræque, cum ea de causâ vir eloquentissimus Petrus Fromentin, Rhet. prof. in C. Maz. publicam haberet orationem (Joannes DUPUIS, lit. prof. in Tertiâ Maz.). (*Parisiis*), typis Theobusteis, 3 p. in-4° [61, n. 18].

In pacem, cum de ea P. Fromentin, rhetorum alter in Maz., Universitatis jussu, publicam orationem haberet 23 jul. 1739, Carmen (Lud. PETIT). Typis Theobusteis, 4 p. in-4° [67, n. 10].

Ludovici decimi-quinti de Marte triumphus. (Christianus LE ROY, e Colleg. Maz.). Typ. Theobusteis, 1739, 8 p. in-4° [62, n. 4].

Dignissimo Collegii Mazarinæi Moderatori D. D. Braille, suffecto in locum clarissimi D. D. Robbe fato functi, Carmen. Offerebat Franc.-Maria COGER. (*Paris*), Langlois, 1742, 3 p. in-4° [64, n. 71].

Ad dominum dominum Fromentin Univ. rectorem epistola (Ant. MALTOR). *Paris*, Thiboust, 1744, 4 p. in-4° [67, n. 44].

Oratio de iis, quæ ad eloquentiam, tum sacri, tum profani codices conferunt, præsidiiis, habita a Ludovico PETIT, human. Prof. in C. Maz., die Martis 25 maii 1745, in aula Maz. *Parisiis*, Thiboust, 1745, 26 p. in-4° [68, n. 24].

In auspicatissimas serenissimi Delphini nuptias, Carmen (Franc-Mar. COGER). *Parisiis*, Thiboust, 1745, 4 p. in-4° [64, n. 72].

III. Ecclesiæ principi D. D. Jacobo-Bonæ Gigault de Bellefont, cum ad ecclesiæ Paris. regimen accederet, Carmen. Offerebat Fr.-M. COGER. *Pariis*. Thiboust, 1746, 3 p. in-4° [64, n. 73].

A summo Collegii Mazarinæi moderatore Convictores rhetores, aream ludo pilari commodiorem postulant. Cecinit MALTOR. (*Parisiis*), Thiboust, 1747, 7 p. in-4° [64, n. 70 et 75; 67, n. 46].

Juvenis præpopere belli cupidus exercitationi philosophicæ præludit. Carmen. (Unus e quatuor præfectis nobilium juvenum in Coll. Maz.). *Paris*, Thiboust, 1748, 6 p. in-4° [67, n. 43].

Vers pour la distribution des prix au Collège de Mazarin, par M. LE BRUN. *Paris*, Thiboust, 1748, 8 p. in-4° [63, n. 59].

Discours en vers sur l'éducation des princes, à Monseign. le Dauphin, par M. GUERIN, ex-recteur, l'un des prof. de rhét. au C. Maz. *Paris*, Thiboust, 1753, 14 p. in-4° [67, n. 75].

In Neutonianum systema publico actu propugnatum, Ode. (J.-B. GOSSART, physicæ aud. in Coll. Maz.). *Paris*, vid. Quillau, 1756, 4 p. in-4° [67, n. 49].

Nobilissimo adolescenti L. Ad. A. J. DE MONTMORENCY-LAVAL, cum de latinis litteris responderet in Mazarinæo. (Ant. GUYOT, litter. prof. in Maz.). *Paris*, Lud. F. Delatour, 7 p. in-4° [67, n. 55].

III. v. Duci de Nivernois, post obitum apud Anglos de pace legationem, cum sub ejus auspiciis nob. adolescens MOLEON DE CAUSSANS, in Coll. Maz. victor, de litteris publice responderet. (Ant. GUYOT, quarti ordinis prof. in Maz.). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [63, n. 2; 67, n. 56].

Traduction libre de l'Ode de M. GUYOT, professeur de 4^{me} au Coll. Maz., à M. le duc de Nivernois, après son retour d'Angleterre, et l'heureux succès de sa négociation pour la Paix : à l'occasion d'un exercice public soutenu sous ses auspices par M. Moleon de Caussans, pensionnaire dudit Collège, par M. TOUQUER, maître es-arts et de Pension. (*Paris*), Vve Thiboust, 1763, 8 p. in-4° [63, n. 3].

In mortem seren. Delphini, cum F. N. Guerin ... justa persolveret, Ode. (Fr.-Mar. COGER, human. prof. in secunda schola Coll. Maz.). *Paris*, Thiboust, 1766, 4 p. in-4° [67, n. 61].

Reginæ post mortem triumphus. Carmen in instauratione scholarum Coll. Maz. recitatum a Fr. Maria COGER, licent. theol. et rhetorum altero, die 3 oct, 1768. *Paris*, Vid. Thiboust, 1768, 12 p. in-4° [67, n. 72].

In augustissimas serenissimi Delphini nuptias. Ode. (Fr. Maria COGER, licentiat. Theol. et Eloq. Prof. in Coll. Maz., die 16 maii 1770). *Parisiis*. Vid. Thiboust, s. d. (1770), 6 p. in-4° [62, n. 32].

Ode à Monsieur Le Gendre, étudiant en mathématique au Coll. Maz., à l'occasion de sa thèse, soutenue en présence de l'Académie royale des Sciences, qui en avait agréé la Dédicace, par M. Cosson. (*Paris*), L. F. Delatour, 1770, 4 p. in-4° [63, n. 62].

Ludovico XV cum, sub pacem inter Hispanos et Anglos ejus intercessu compositam, seren. Provinciæ Comiti nuberet serenissima Sabaudia princeps Carmen. (Franc. Maria COGER, licent. Theol. et Eloq. prof. in Maz.). (*Parisiis*), Vid. Thiboust, 1771, 9 p. in-4° [62, n. 34].

Memorabilis peregrinatio poetica et historica narratiuncula. — Le voyage mémorable, nouvelle historique et poétique, par P. Cosson, prof. de B. L. au Col. Maz. (*Paris*), veuve Thiboust, s. d., 7 p. in-4° [62, n. 45 bis].

Lettres patentes du roi, portant règlement pour le Coll. Maz., données à Versailles le 30 mars 1781. *Paris*, P. G. Simon, 1781, 7 p. in-4° [134].

In ortum seren. Delpini, Ode. Cecinit Henr.-Quintinus HANQUET, Doctor aggregatus e Tertio ordine e Coll. Maz. *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1782, 4 p. in-4° [55, n. 24; 66, n. 48].

Seren. principi Armando de Rohan-Ventadour, abbati et principi Murba-censi, Universitatis Parisiensis ex-rectori, Sorbonæ priori, e gravissimo morbo convalescenti. Musa Mazarinea. (Basilus CAROUGE). *Parisiis*, Thiboust. S. d. 3 p. n. chif. in-4° [64, n. 42].

Projets pour l'amélioration et l'embellissement du 10^e arrondissement par Léon de LABORDE. (Quartier de la Monnaie.) *Paris*, Jules Renouard, 1842, 30 p. gr. in-4°, fig. et pl. [135].

FRANKLIN (Alfred). Recherches historiques sur le Collège des Quatre-Nations d'après des documents entièrement inédits. *Paris*, Aubry, 1862, xiv-207 p. in-12 [64 et 65].

XVII. COLLÈGE DE MONTAIGU

Factum pour Maistre Claude Cordon, Docteur en Théologie de la Fac. de Paris, de la Maison de Mont-aigu, esleu Principal de la mesme Maison, contre les Pères Chartreux, opposans à cette Election (xvii^e s.), 28 p. in-4° [22, n. 11].

Reverendissimo in Christo Patri Carolo Francisco Maurino, Carthusiæ Parisiensis priori dignissimo, Francorum provinciæ visitatori integerrimo, Collegii Montis Acuti moderatori supremo. Ode. S. l. n. d. (1699), 7 p. in-4° [65, n. 49].

SCRIBE (Franciscus), Meldensis. Conclusiones philosophicæ... 29 april 1717 ... in Monte-Acuto. Plac. in-fol. [17, n. 47].

In ortum seren. Delphini, Ode. Stephanus MOREAU. (*Parisiis*), typ. Theobusteis, 1729, 4 p. in-4° [64, n. 35 g.].

In ortum serenissimi Delphini, Ode (Petrus GERMAIN, prof. in Monte-Acuto). *Parisis*, typ. Theobusteis, 1729, 4 p. in-4° [64, n. 36].

In invidos et obtrectatores, Carmen elegiacum. Maria A. BOUÉ DE MARTANGE, in logica Monti Acuti auditor. *S. l. n. d.* (1738 ?), 4 p. in-4° [64, n. 41].

Epitaphe de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême par M. A.-F. CHIVOT, prof. de 2^e au Collège de Mont. — Trad. franç. du même. *S. l. n. d.* 1 f. in-4° [66, n. 37].

A Monseigneur le Dauphin et à Madame la Dauphine, à leur arrivée à Sainte Geneviève ... présenté par les Ecoliers du Collège de Montaigu, le 8 juin 1773. (*Paris*), Vve Thiboust, 1773, 5 p. in-4° [62, n. 46].

Orphée, sur les bords du Tanaïs, chante les voyages d'un jeune prince destiné à l'empire du Nord. — CHIVOT (A.-F.) prof. au Coll. de Mont. (Texte grec avec trad. française). *Parisiis*, Fr. Amb. Didot, 1782, 11 p. in-4° [66, n. 50].

Rhetoricorum exercitationes.

Cum Deo, Fr. OZANNE, in rhet. auditor Horat, ... Exercitationi præludet J. B. A. PETEL DESCALIER, 31 jul. 1733, in rhetorica Collegii Montis Acuti. Plac. in-fol. [7].

— M. TUS. MAURICE, in rhet. aud., Horat... Ex. pr. J. P. VAILLANT, 4 aug. 1740. Pl. in-fol.

— Nic. SEVESTRE, in rhet. aud., Cic. ... Horat... Ex. pr. Jer. DUPRÉ, 1 aug. 1740. Pl. in-fol.

— P. ADRIEN, in rhet. aud., Horat... Cic. ... Ex. pr. P. G. de MONTAGU, 28 jul. 1742 Pl. in-fol.

— J.-B. DARAGON, in rhet. aud., Horat... Cic. ... Ex. pr. R. N. DE NELLE, 4 aug. 1742. Pl. in-4°.

— P. PORTEBIZE DE MAROLETTE, convictor, in rhet. aud., Horat... Cic... Ex. pr. P. G. de MONTAGU, 7 aug. 1742. Pl. in-4°.

— P. G. FICQUET, in rhet. aud., Horat... Cic... Ex. pr. P. A. MOREL, 8 aug. 1742. Pl. in-4°.

— Mich. BAUDET, in rhet. aud., Horat... Cic... Ex. pr. F. L. de PREVILLY, 19 jul. 1743. Pl. in-4°.

— J. L. LA BRICAUDIÈRE, in rhet. aud., Horat. ... Cic. ... Ex. pr. J. Am. SAVIGNAC, 26 jul. 1743. Pl. in-4°.

— F. B. D'AUTERIVE, in rhet. aud., Virgil... Cic... Ex. pr. Cl. MAINSSONNAT 3 aug. 1744. Pl. in-4°.

— Cl. MAINSSONNAT, in rhet. aud., Virgil... Cic... Ex. pr. F. B. D'AUTERIVE 9 aug. 1744. Pl. in-fol.

Præmiorum distributiones

Cum Deo, ad solemnem præmiorum distributionem, selecti e Coll, Montis Acuti rhetores publicam exercitationem exequi hoc ordine conabuntur ... 12 aug. 1738 in Monte-Acuto. Plac. in-fol. [7].

— Id. 12 aug. 1739. — Id. 12 aug. 1740. — Id. 11 aug 1741. — Id. 11 aug. 1742. — Id. 12 aug. 1743. — Id. 12 aug. 1744.

Solemnia divisionis apostolorum.

Solemnes Montis-Acuti feriæ ob propagatam ab apostolis ubique gentium evangelii fidem. Fient de more 14 et 15 julii 1713, horâ tertiâ, in Sacello. Affiche in-fol. [7].

Solemnia divisionis Apostolorum ... 14 et 15 jul. 1727... in Monte-Acuto. Affiche in-fol. [7].

Solemnia divisionis Apostolorum ac domini discipulorum... 14 et 15 jul. 1737. — Ibid. 1738-1739-1740. 4 affiches in-fol. [7].

Solemnia divisionis Apostolorum, etc., 1741-44. 4 plac. in-fol. [7].

Thèses historiques.

Theses philosoph.... Jacobus GORRÉ, Bononæus, alumnus Montanus, 9 Julii 1656, a prima ad vesperam, in Aula Montis Acuti, pro primo actu publico, et laurea artium (mutilé) [Arm. v, 14].

Theses philosoph... Stephanus HOULLIER, Stampanus, 22 Julii 1661, a primâ ad vesperam, in Monte-Acuto, pro laurea artium (mutilé) [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Franciscus LE TELLIER, Pontisaranus, 21 augusti 1661, a primâ ad sextam, in Monte-Acuto, pro actu solenni (mutilé) [Arm. v, 16].

Theses philosoph.... Franciscus POULIN, Parisinus, alum. Mont. 15 Julii 1663, a prima ad vesperam, in Monte-Acuto, pro quarto actu publico et laurea artium (mutilé) [Arm. v, 14].

Theses philosoph... Jacobus MALITOURNE, Cenomanensis, alumnus Mont-acutius, 10 Augusti 1665, in Monte-Acuto, pro sexto actu publico et laurea artium (mutilé) [Arm. v, 16].

XVIII. COLLÈGE DE NAVARRE

Joannis Launoii, Constantiensis, Parisiensis theologi, regii Navarræ gymnasii Paris. historia. *Parisiis*, Vid. Edm. Martini, 1677, xviii-1114 p. in-4° [31 et 32].

Testament de Messire Jean de Launoy, prestre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, de la Maison de Navarre (1671). *S. l. n. d.* 6 p. in-4° [31, n. 2].

Extrait des registres du Conseil d'Estat du 18 febvrier 1677, concernant le Collège de Navarre. *S. l. n. d.* (1677), 8 p. in-4° [133, n. 11].

Mémoires que produit M^e Florent de la Vacquerie, prétre licentié en théologie et principal des artiens au College de Navarre, pour servir de response à une Requête présentée au Roy par M^e P. Guischard, docteur et prof. de théol., et grand maistre dudit C. de Nav. (1689), 6 p. in-4° [31, n. 3].

Ad ill. abbatem Henricum Carolum de Cambout de Coislin, primum regis eleemosynarium, theses philosophicas pro laurea artium in regia Navarra deffendentem die 26 Julii 1682, Ode (J. FLEURY). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [65, n. 12].

Magnanimo heroi Luxemburgensi duci, Confœderatorum hostium debellatori perpetuo et formidabili, novam expeditionem Belgicam meditant. Victoriæ vaticinum. Scripsit Leon. MATTHIEU, profes. Acad. in suo secessu Regiæ Navarræ. *S. l. n. d.* (1691), 3 p. in-4° [65, n. 19].

Ill. et nobilissimo viro D. D. Guidoni Crescentio Fagon, archiattrorum Comiti, primario christ. Regis medico. (Franc. Philipp. L'ALOUETTE, doct. Sorb.) *S. l.* 1693, 3 p. in-4° [60, n. 29].

Ad amplissimum Galliarum Senatum (Nicolaus TAVERNIER, emeritus eloq. doctor in R. Nav., olim Academiæ rector). *S. l. n. d.* 8 p. in-4° [60, n. 100].

Ludovico Magno, victori pacifico, Carmen. Canebat J. FLEURY, J. licenciât. et artis oratoriæ prof. *S. l. n. d.* 8 p. in-4° [60, n. 101].

Illustrissimo potentissimoque domino D. Franc. Mic. de Verthamon, comiti consistoriano, magni consilii principi. (Canebat Carol. Lud. DUGARD, theses theologicas propugnans in R. Nav.) *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [60, n. 103].

Seren. principi Emmanueli Mauritio a Lautharingia, cum theses philosophicas propugnaret in regia Navarra die 26 Julii 1693, Benignus CAILLET. *S. l. n. d.* 3 p. in-4° [136].

In Ludovici Magni orationem panegyricam quam dicebat Alexius Artus, Par. Acad. Rector, iii Idus Maias 1697. Carmen. — Canebat H. L***** J. v. licent. Par., prof. in regia Navarra. *S. l. n. d.*, 3 p. in-4° [65, n. 25].

Memoire pour messire Philippes Drouyn, docteur en théol. de la Fac. de Paris, de la maison et société royale de Navarre, premier bibliothécaire pourvu par Sa Majesté de la bibliothèque de cette maison. *S. l. n. d.* (vers 1699), 22 p. in-fol. [16].

Ill. v. J. P. de Lionne, abbati Majoris Monasterii beatæ Mariæ de Karoli-loco, et de Caro-campo, priori S. Martini a Campis, cum ipse dicaret theses, totius stadii Philosophici in reg. Nav. Carolus Martin clericus Paris. die 28 Augusti, anno 1701 (H. PREVOST). *S. l.* 1701, 4 p. in-4° [60, n. 63].

Clarissimo doctissimoque viro D. D. Nicolas Boileau Despreaux, Galliæ poeseos arbitro veracissimo, nullius non litteraturæ æquissimo judici, historiographo regio, ob mihi datum Operum suorum volumen eruditum, tersum, politum, aureum, Euchariſticon. L. T. DENISE, grammaticæ prof. in R. Nav. *Parisiis.* J. Quillau, 1709, 3 p. in-4° [64, n. 8].

Eminentissimo ac reverendiss. D. D. Ludovico Antonio de Noailles. S. R. E. Cardinali, Archiepiscopo Parisiensi, duce S. Clodoaldi, pari Franciæ, regi ordinis Sancti Spiritus commendatori, Regiæ Navarræ Superiori, Sorbonæ

provisori. Ode. Canebat Hieronymus LE VEAU, in secundo regiae Navarrae ordine professor. *S. l. n. d.* (1719), 4 p. in-4° [64, n. 21].

Ad ill. ecclesiae principem Lud. Ant. de Noailles, archiep. Paris., ducem et parem Franciae. Ode. — *S. l. n. d.* 4 p. in-4° n. chif. [65, n. 35].

Ill. ecclesiae principi Francisco Harlaeo, Paris. Archiep., duci, pari Franciae, cum regiae Navarrae Provisor a rege esset renunciatus. Carmen. (Henricus BOUGIER). *S. l. n. d.*, 8 p. in-4° [64, n. 13].

Ad Gallos in recentem serenissimi Delphini ortum. Ode (latin et grec). Cecinit Philip. LE ROUX, 6 oct. (*Parisiis*), Thiboust, 1729, 5 p. in-4° [64, n. 35].

Religio pronuba. Epithalamium, cum Ludovicus XV Mariam Stanislaw regis filiam, duxit uxorem. Philippus LE ROUX. (*Parisiis*) Thiboust, *S. d.* 4 p. in-4° [64, n. 26].

Convocatio Musarum regiae Navarrae, cum Andraeas-Hercules Cardinalis de Fleury, regiae Navarrae Superior, ad illas mitteret unde suos coronarent Alumnos, die 17 mensis Aug. 1740, hendecasyllabi. (Joseph COLLIN). Typis Judocæis, 1740, 4 p. in-4° [64, n. 57].

III. ac clar. v. D. D. Orry, regi a consiliis sanctioribus, nec non summo regii ærarii et regionum ædificiorum Præfecto, cum regiam Navarram inviseret die 20 junii an. D. 1740, Ode. Joseph. COLLIN. Typis Judocæis, 3 p. in-4° [64, n. 55].

D. Caroli Magni regis Francorum et occidentalium imperatoris laudatio dicta in æde Deo sacrâ regiae Navarrae, 28 jan. 1744, a Chr. LE ROY, rhetorices professore in Coll. Cardinalitio. *Parisiis*, Thiboust, 1744, 31 p. in-4° [68, n. 22].

In Ludovicum decimum Quintum Gallorum parentem. (Joan. Franc. BRUNET, in quarto ordine prof.). 13 déc. 1744. (*Paris*), 4 p. in-4° [64, n. 59].

Cum sub auspiciis Benigni Bossuet Meldensis episcopi serenissimi Delphini olim præceptoris, seren. Burgundiae ducissæ Elemosinarii theses philosophicæ in regiâ Nav. propugnarentur. Carmen. (PILLON), *S. l. n. d.* 1 p. pet. fol. [60, n. 46, in-4°].

III. Ecclesiae principi J. Benigno Bossuet, Meldensium Episcopo, etc... effigies oblata. Cum in actu publico sibi dicato suâ præsentia Regiam suam Navarram recrearet ac illustraret. Ode Alcaica (Offerebant: Paulus Alex. DE BRIOLLE et Joan. Maximil. CHAMOSSET). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 167].

Oratio habita a J. Ant. NOLLET, licentiate theologo, regiae scientiarum Acad. socio, cum primum Physicæ experimentalis cursum professor a rege institutus auspicaretur in Regia Navarra, die martis 15 maii, an 1753. Univ. jussu edita (en français). *Parisiis*, Thiboust, 1753, 46 p. in-4° [72, n. 6].

Regiæ Navarræ, cum V. D. C. Joannes Antonius Nolet... Physicæ experimentalis Professor a Rege institutus, Lectiones suas oratione solemni auspicaretur die 15 mensis maii, a. d. 1753, in aulâ majore Collegii (Petrus Claudius MALVAUX). *Parisiis*, Thiboust, 1753, 4 p. in-4° [63, n. 14].

— (Eidem) gratulatorium Carmen (Lud. Fr. REVERS). *Paris*, Thiboust, 1753, 4 p. in-4° [67, n. 41].

Templum pacis... (Renatus Justus HAUY, in physicâ regiæ Navarræ auditor). *Parisiis*, V. Thiboust, 1763, 4 p. in-4° [61, n. 20].

Lettres patentes du Roi, portant reglement pour le Collège de Navarre données à Versailles le 19 décembre 1767. *Paris*, P. G. Simon, 1768, 4 p. in-4° [133, n. 12].

Mémoire à consulter pour les sieurs Joseph Xaupi, abbé de Jau, doyen de la Faculté de théol. et Louis Billette, ... tous deux de la Maison royale de Navarre. *Paris*, P. G. Simon, 1772, 32 et 25 p. in-4° [10, n. 2].

Observations des sieurs Xaupi et Billette, doyen et docteurs de la Fac. de théologie, sur le rapport des commissaires de la même faculté. *Paris*, P. G. Simon, 1772, 8 p. in-4° [10, n. 4].

Réponse des Étudiants du Collège de Navarre aux reproches que leur ont fait des étudiants de quelques autres Collèges. Imprimé par ordre du District de S. Etienne-du-Mont, 1790, 24 p. in-12 [69, n. 2, in-8].

Præmiorum distributiones.

Cum Deo, ad solemnem præmiorum distributionem, C. G. DE LA BALME, in tertia schola auditor, Sallust... Cic... Ovid... Lucian... Exercitationi præludet frater J. H. DE LA BALME, in sexto ordine auditor, 18 aug. 1738, a tertiâ ad vesperam, in Regio Navarra. Plac. in-fol. [7].

— Fr. FROISSART, in rhet. auditor, Horat... Ex. pr. J. P. DE CONDÉ, in eadem schola aud., 17 juil. 1741. Pl. in-4°.

— Petrus de CONDÉ, in rhet. aud., Demosth... Cic... Flexer... Bossuet... Ex. pr. J. P. de BOSQUE, 7 aug. 1742. Pl. in-4°.

— Rom. J. P. PETIT, in rhet. aud. Virgil... Ex. pr. C. N. P. BRIOLAT, 17 aug. 1743. Pl. in-fol.

Thèses historiques.

Theses philosoph... Michael d'HEMERY, Parisinus, 10 aug. 1635, a prima ad vesperam, in aula artistarum regiæ Navarræ (mutilé). [Arm. iv, 20].

Theses philosoph... Melchior FOURBIN DE SAINT-ANDRÉ, Aqueensis, 2 julii 1638, a prima ad vesperam, in aula artistarum regiæ Navarræ, pro tertio sophismate. [Arm. iv, 20].

Theses philosoph... Ludovicus GIRARD, Parisinus, 13 iulii 1642, a prima ad vesperam, in aula artistarum regiæ Navarræ (mutilé). [Arm. iv, 20].

Theses philosoph... Paulus DE FIEBVET, Parisinus, 10 augusti 1642, a prima ad vesperam, in aula artistarum Navarræ (mutilé). [Arm. iv, 20].

Theses philosoph... Michael SUBLET DE ROMILLY, 12 augusti 1643, a prima ad sextam, in aula artistarum Regiæ Navarræ. [Arm. iv, 20].

Quæstio theologica... Franciscus BOURGEOIS, Parisinus, baccal. theol. et Socius Navarricus, 6 feb. 1655, in regia Navarra, pro majore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Vincentius DE MEUR, presbyter Trecorensis, baccal. theol. e regia Societate Navarricâ, 14 junii 1661, ab octava ad sextam, in regia Navarra, pro majore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses philosoph... Joannes Baptista TERRAT, Parisinus, 27 iulii 1661, a prima ad sextam, in regia Navarra, pro actu publico (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Carolus BERNIER, presbyter Abrincensis ac ejusdem facultatis baccalaureus theologus, 24 maii 1662, a meridie ad vesperam, in regia Navarra, pro minore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Petrus JARDÉ, diaconus Parisinus, sacræ facultatis Parisiensis baccalaureus e regia Soc. Navarrica, 9 iulii 1662, in regia Navarra, pro majore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Bernardus PICQUES, presbyter Parisinus, baccal. theolog. e regia Societ. Navarrica, 5 maii 1663, a mane ad meridiem, in regia Navarra pro minore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses philosoph... Nicolas ROUSSEAU, Parisinus, insignis ecclesiæ Atrebatensis canonicus, 17 aug. 1664, a prima ad vesperam, in aula artistarum regiæ Navarræ, pro nono actu publico et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theol... Petrus MORIN, diaconus Meldensis, Ecclesiæ Collegiætæ S. Sanctini apud Meldas canonicus, 2 febr. 1666, a prima ad vesperam, in regia Navarra, pro tentativa. [Arm. v, 14].

Theses theol... Carolus LE ROUGE, presb. diœc. Noviomensis, 13 april 1667, a prima ad vesperam, in regia Navarra, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses philosoph... Josephus d'ILLIERS d'ENTRAGUES, abbas Parisinus 26 junii... (*S. d.*) a prima ad sextam, in regia Navarra, pro actu publico et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses. philosoph... Dominicus DELIGNY, Parisinus, 9 augusti (*S. a.*) a prima ad vesperam, in aula artistarum regiæ Navarræ, pro actu publico et laurea magisterii artium. [Arm. iv, 20].

Theses philosoph... Joannes DE LIGNY, Parisinus, 10 aug. (*S. a.*) a prima ad vesperam, in aula artistarum regiæ Navarræ (mutilé). [Arm. iv, 20].

XIX. COLLÈGE DE PLESSIS-SORBONNE

Statuta Collegii Plessæo-Sorbonici edita die 7 januarii et a senatu confirmata 17 junii, anno 1651, 8 p. in-4° [22, n. 5].

Regulæ Collegii Sorbonæ-Plessæi, excerptæ e Statutis, tam ejusdem Collegi, peculiaribus quam generalibus Universitatis. Plac. in-fol., 12 articles sur 2 col. [22, n. 6, in-4°].

Dessein d'une nouvelle Méthode pour instruire la jeunesse, présenté à Messieurs de Sorbonne sur l'établissement et l'ouverture du nouveau Collège de Plessis-Sorbonne. *Paris*, F. le Cointe, 1653, 104 p. in-12 [132].

Illustrissimo Domino D. Emmanueli Josepho de Vignerod abbati Richelio Philosophiæ lauream schola Sorb.-Pl. gratulatur (Petrus de LENGLET). *Parisiis*, Fr. Le Cointe, 1657, 7 p. in-4° [60, n° 3].

Caroli de LIGNIERES, in Sorbonæ-Plessæo hum. lit. prof. de triumphali regis et reginæ ingressu oratio panegyrica in scholarum instauratione pronunciata 1660. *Parisiis*, Franc. Le Cointe, *S. d.* (1660), 16 p. in-4° [65, n. 4; 66, n. 2].

Serenissimo principi Turenno epicedium (Marcus Antonius HERSAN), *Parisiis*, Sim. Benard, 1676, 7 p. in-4° (incomplet) [59, n. 2].

Faustulus tragœdia, dabitur in theatrum Sorbonæ-Plessæi, ad solemnem præmiorum distributionem, die 13 aug. *Parisiis*, F. Le Cointe, 1681, 7 p. in-4° [9, n. 20].

Seren. principi Francisco Armando abbati a Lotharingia theses philosophicas in Collegio Sorbonæ-Plessæo defendenti, Carmen (Marcus Antonius HERSAN). *Parisiis*, Franc. Le Cointe, 1682, 16 p. in-4° [60, n. 9; 65, n. 11].

Ad clar. virum magistrum Carolum Gobinet, Sorbonæ-Plessæi moderatorem-quod alteram Collegii alam ædificandam curet gratulatio. (Marcus Ant. HERSAN). *S. l. n. d.*, 6 p. in-4° [60, n. 10].

Serenissimi Burgundiæ ducis genethliacon (D. BILLARD, in tertia cl. prof.). (*Parisiis*), F. Le Cointe, 1682, 7 p. in-4° [60, n. 12].

Ludovico Magno, Academiæ Paris, parenti optimo, ob hæresim profligatam Carmen (D. BILLARD, prof. in tertia classe). *Parisiis*, Fr. Le Cointe, 1682, 10 p. in-4° [60, n. 11].

Vigilantissimo gymnasiarchæ Carolo Gobinet, cum die S. Caroli festo Plessæi convictores accensis post cœnam toto collegio luminibus studii in gymnasiarcham sui signa insolito lætitiæ genere prodidissent gratulatio (Car. ROLLIN). (*Parisiis*), F. Le Cointe, 1687, 3 p. in-4° [60 n. 17; 64, n. 43].

In festum clar. viri magistri Caroli Gobinet Collegii Sorb.-Pl. gymnasiarchæ vigilantissimi a convictoribus, cum insolita lætitiæ significatione celebratum. Ode. (Canebat Joan. LE COMTE). (*Parisiis*), Fr. Le Cointe, 1687, 4 p. in-4° [60, n. 18].

Ad ill. abbatem de Coetlogon, cum theses philosophicas seren. principi Ludovico Alexandro Borbonidæ, comiti Tolosatum... dicaret in Sorb.-Pl. Ode. (B. COLLOT), *S. l. n. d.*, 4 p. in 4° [60, n. 20].

In obitum clar. viri Caroli Gobinet e Societate Sorbonica doctoris et Col. Sorb.-Pl. moderatoris epicedium (C. ROLLIN). (*Parisiis*) Franc. Le Cointe, 1691, 7 p. in-4° [60, n. 13].

Ad seren. Burgundiæ Ducem, cum, recens icto pacis fœdere, sub illius auspiciis theses philosophicas defenderet in Coll. Sorb.-Pl. nobil. adolescens Claudius-Michael Bernard. Carmen (Canebat F. GUERIN). *Paris*, Pierre Le Mercier (1697), 4 p. in-4° [60, n. 30].

Cum ill. abbas Armandus Nicolaus de Joyeuse, in Sorb.-Pl. philosophiæ laurea donaretur, Carmen. (Hieron. Franc. PILLON). (*Paris*), Veuve P. Le Mercier, 1698, 4 p. in-4° [60, n. 39].

Castra compendiosa sive seren. Burgundiæ ducis Institutio bellica, Carmen. (Hieron. Franc. PILLON). *Paris*, Vve P. Le Mercier, 1698, 8 p. in-4° [60, n. 40].

Philippo Borbonio Hispaniarum regi. Carmen (H. F. PILLON, Sorbonæ bacc. theol.). *S. l.* 1700, 4 p. in-4° [60, n. 42].

Ludovico Magno victori pacifico, cum ei præfectus urbis et ædiles statuum equestrem erigerent. Carmen (Hieron. Franc. PILLON, Sanquintinianus). *S. l. n. d.*, 5 p. in-4° [60, n. 45].

Nobilissimo adolescenti Josepho-Mariæ de Tallard publicas ex universa philosophia in Sorb.-Pl. theses propugnanti. (DANCHET, auct.; P Mⁿ N. traduct. *S. l.* 1700, 7 p. in-4° [60, n. 50].

Illustrissimo abbati Antonino Cypriano de Guitaud, cum laurea artium donaretur in Coll. Sorbonæ-Plessæo. Carmen. (DANGET). *S. l.* 1700, 4 p. in-4° [60, n. 51].

Ad ill. v. Paulum de Beauvillier, ducem ac parem Franciæ, etc., cum ejus frater, Franciscus Honoratus Antonius de Beauvillier de Saint-Aignan, theses philosophicas pro laurea artium propugnaret in Collegio Sorbonæ-Plessæo. Carmen. (B. GRENNAN). *S. l.* 1700, 4 p. in-4° [60, n. 54].

Invitatio ad ill. v. Paulum de Beauvillier, ducem ac parem Franciæ, serenissimorum principum ducum Burgundiæ, Andegavensium et Biturigum Institutioni præpositum, etc., ut in Coll. Sorb.-Pl. adesse velit, cum ejus frater

Franciscus Honoratus Antonius de Beauvillier de Saint-Aignan abbas ill., philosophiæ laurea donaretur. Carmen. (H. F. PILLON). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 44].

Nobilissimo abbati Ægidio Brunet de Rancy, theses philosophicas in Sorb.-Pl. pro laurea artium propugnanti. Carmen. (Hier. Fran. PILLON). *S. l.* 1700, 4 p. in-4° [60, n. 43].

Seren. principi Ludovico Alexandro Borbonio Tolosatum comiti, cum sub illius auspiciis Carolus de Coetlogon theses philosophicas in Sorb.-Pl. propugnaret. (DANCHET, aut. et trad.). *S. l. n. d.*, 7 p. in-4° [60, n. 48].

Emin. ser. Cardinali Ludovico Antonio de Noailles, Paris. Archiepiscopo ; cum Româ nuper reversus, orationi in honorem Philippi V, Hispaniarum Regis, publice habitæ adesset. In Coll. Sorb.-Pl. Ode. (B. GRENNAN). *S. l. n. d.* 5 p. in-4° [60, n. 69].

Ludovico Magno cum ei Petrus Viel hum. Prof. recentem Arecomicæ Ducis ortum publicâ oratione gratularetur. In Coll. Sorb.-Pl. xv Calendas Sextiles m. dcc. iv. Ode. (P. BILLET). *S. l.* (1704), 3 p. in-4° [60, n. 65].

Sophia ad artes quum nobilissimus adolescens Carolus-Leonorius Colbert de Seignelai theses de universa philosophia tueretur in Sorb.-Pl., calendis Augusti an mdccv. Ode. (Petrus BILLET). *S. l. n. d.* (Paris, 1705), 8 p. in-4° [59, n. 7 ; 60, n. 66 ; 64, n. 4].

Artes ad sophiam quum nobilissimus adolescens Carolus-Leonorius-Colbert de Seignelai theses de universa philosophia tueretur in Sorb.-Pless., calendis Augusti an 1705. Ode. (Pet. BILLET). *S. l.* (1705) 4 p. in-4° [60, n. 67 ; 64, n. 4^B].

Galliæ ad Hispaniam Epistola heroica, cum Petrus Viel, hum. prof., Ludovico Magno et Gallis natum serenissimum Aremoricæ ducem, publica oratione in Collegio Sorb.-Pl. gratularetur (M. DUMENIL). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 69].

Nobil. abbati Rogerio de La Rochefoucauld, quum theses de universa philosophia pro laurea artium tueretur in Collegio Sorb.-Pl., die Dom. 31 julii, an. 1707. Ode. *S. l.* (1707), 4 p. in-4° [60, n. 77].

Ad ill. v. Franciscus Ducem de La Rochefoucauld, parem et magnum Franciæ venatorem, etc., cum ejus nepos, abbas illustr. Rogerius de La Rochefoucauld theses publicas de universa philosophiâ propugnaret pro laurea artium, in Coll. Sorb.-Pless. pridie calendas Augusti an. mdccvii. Carmen. (J. B. DAUCHEL). *S. l. n. d.* 4 p. in-4° [60, n. 89].

Institutio seren. Delphini ad Sapientiam cum, sub auspiciis serenissimi Delphini, theses suas philosophicas propugnaret abbas nobilissimus Jacobus Bona Gigault de Bellefont, in Coll. Sorb.-Pl., die dominica 21 jul. 1715. Carmen. L. MARIN, 4 p. in-4° [64, n. 14].

Seren. Delphino musarum salutatio, cum ipsi nobilissimus abbas Jacobus Bona Gigault de Bellefont, theses philosophicas offerret propugnandas..., die 21 mensis julii a. d. 1715. Carmen elegiacum. (N. J. THIBERGE). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [138; 64, n. 19].

Fabulinus, sive de origine fabulæ, cum M. Ludovicus Marin, hum. prof..... orationem haberet de genere fabulari, die mercurii 22 Januarii 1721. Iambus-Nicolas-Joseph THIBERGE. *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [64, n. 23].

In seren. Delphinum recens ortum, Ode. C. LE BEAU. (*Parisiis*), typ. Theobusteis, 1729, 4 p. in-4° [64, n. 35 8°].

In felicem serenissimi Andium Ducis ortum, Ode. (Fr. Nic. GUERIN). *Parisiis*. typ. Theobusteis, 1730. 4 p. in-4° [66, n. 30].

Seren. principi Armando de Rohan de Ventadour, cum theses de universa philosophia publice propugnaret in Collegio Sorbonæ-Plessæo, 11 julii 1734, Ode. Franc. Nicol GUERIN. (*Parisiis*) typis Theobusteis, 1734, 4 p. in-4° [64, n. 51].

Seren. principi Armando de Rohan-Ventadour, Paris. Univ. amplissimo rectori, cum V. C. Magister P. Fromentin, Eloq. Prof. in Maz., publicam de Pace orationem haberet jussu et nomine Universitatis. In Pacem, Ode. (Franc. Nicol. GUERIN). *Parisiis*, typ. Theobusteis (1739), 4 p. fol. [66, n. 31, in-4°].

Seren. principi Renato de Rohan, abbati Luxoliensi, cum theses philosophicas in Collegio Sorbonæ-Plessæo publicè propugnaret, 2 julii 1741. Offerbat J.-J. HINGANT. *Parisiis*, Thiboust, 1741, 7 p. in-4° [66, n. 32].

Regi ob restitutam valetudinem, Ode. (Ludovicus MARIN). *S. l. n. d.* (*Parisiis*, 1744), 4 p. in-4° [59, n. 15].

La Victoire de Fontenoy, Poème au Roy, par M. GUERIN, Professeur de rhét. au Collège de Plessis, nouvelle édition. *Paris*, Thiboust, 1746, 8 p. in-4° [66, n. 52].

In pacem. Ode. Francisc. BAUVILLIÉE. *Parisiis*, Thiboust, 1749, 4 p. in-4° [63, n. 5].

In acerbo funere serenissimi principis Aurelianensium Ducis, Relligio laudans, Carmen. Guillel. RAOULT, e Coll. Sorb.-P. (*Parisiis*) Thiboust, 1752, 4 p. in-4° [61, n. 13].

Seren. principi L.-Renato-Eduardo de Rohan, can. Argentoratensi, cum theses de universa philosophia in Collegio Sorbonæ-Plessæo, die dominica 9 mensis Julii, a. d. 1752, propugnaret. Ode. (Jean QUERVELLE, hum. prof. in Sorbonæ-Plessæo). *Parisiis*, Thiboust, 1752, 4 p. in-4° [62, n. 18].

Seren. principi Ferdinando de Rohan, can. Argentoratensi, cum theses de universa philosophia propugnaret in Collegio Sorbonæ-Plessæo die dominica 13 mensis Julii, a. d. 1755. Ode. (Anton: GUENÉE). *Parisiis*, Thiboust, s. d. (1755), 4 p. in-4° [61, n° 15 et 16].

Amici ad amicum epistola (Jean. QUERVELLE, in C. Sorb.-Plessæo rhet. prof.). *Paris*, Thiboust, 1755, 8 p. in-4° [67, n. 48].

Ingenuo et nobil. adolescenti Audomaro Ludovico Francisco Joly de Fleury, cum theses de universa philosophia publice propugnaret in Coll. Sorb.-Pl., 25 Junii 1760. Offerebat Joan QUERVELLE rhet. *Parisiis*, Thiboust, 1760, 4 p. in-4° [62, n. 21].

Ode in regem consecratum. Cecinit Steph. Pet. HAMEL, Deppæus, doct. aggr. e Colleg. Sorbonæ-Plessæo. (*Parisiis*), Vid. Thiboust, s. d. 8 p. in-4° [62, n. 41].

A Son altesse Monseign. le Prince de Rohan Ventadour, ex-recteur de l'Université de Paris, Prieur de Sorbonne, sur sa convalescence. Imitation de la pièce latine de M. Guerin : « Nempe tibi patriam remeanti nuper in Urbem, etc... » (GÉRARD). *Paris*, Thiboust. S. d. (22 décembre), 11 p. in-4° [64, n. 45].

In mortem seren. Delphini, cum funebrem orat. Univ. nomine haberet... N. Guerin, 10 mars 1766, Carmen. (Alex. BOURDET, mag. in art. e C. Sorb.-Pl.). *Paris*, Barbou, 1766, 4 p. in-4° [67, n. 57].

In mortem seren. Delphini, Carmen. Off. musæ rhetoricæ Collegii Sorbonæ-Plessæi. *Paris*, Barbou. S. d. [67, n. 58].

In mortem seren. Delphini, Carmen. Cecinit Steph. P. HAMEL, Deppæus, in logica Collegii Sorb.-Pl. auditor. *Paris*, Barbou. S. d. 3 p. in-4° [67, n. 62].

Ad Galliam, mortem seren. Delphini deflentem, Ode... Offer. Dion. Fr. DUPONT, e Coll. S.-Pl. *Paris*, Barbou. S. d. 4 p. in-4° [67, n. 67].

In mortem seren. Delphini Carmen lyricum. (Alex. J. Mar. LÉUILLART, in logica C. Sorb.-Pl. auditor). *Paris*, Barbou, 1766, 4 p. in-4° [67, n. 68].

Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, qui maintient la Dame veuve du sieur Michel et les Grand-Maitre, Procureur et Boursiers du Collège de Plessis, dans la possession et jouissance d'un droit de péage sur la rivière de Marne, au lieu de Gournay, généralité de Paris. Du 27 août 1779. *Paris*, imprim. roy. 1779, 7 p. in-4° [133, n. 14].

In ortum seren. Delphini Somnium (J. B. FRESNOIS). (*Parisiis*), Vid. Thiboust, 1782, 4 p. in-4° [59, n. 23 ; 66, n. 49].

Factum pour la Communauté des Procureur, Boursiers du Collège de Plessis, et maistre Simon Simson principal du Collège, demandeurs et deffendeurs contre : maistre Nicolas Richard, maistre Boursier audict Collège, pretendunt la principauté et Monsieur le Cardinal de Joyeuse, abbé de Marmoustier intervenant deffendeurs et demandeurs. S. l. n. d. 11 p. in-4° [133, n. 13].

Exercices et distributions des prix.

Cum Deo Fr. Gabr. POULPIQUET DE QUERMEN, Horatii odas... interpret... Exercitationi præludet J. P. BALLY, 11 juil. 1737, a tertiâ ad vesperam, in rhetorica Collegii Sorbonæ-Plessæi. Pl. in-fol. [7].

Cum Deo J. B. BOULLEMER DE LA MARTINIÈRE Cic. de amic., Virgil..., Terent... Luciani dial. mort. explicare conabitur... Ex. pr. Hier. TERRIER, 8 jul 1744, a sesqui-secundâ ad vesperam, in quarta schola Collegii Sorbonæ-Plessæi. Pl. in-fol.

— Ad solemnem præmiorum distributionem, J. B. O. JANOT et N. ARNOULT, uterque in rhet. aud., Horat... Virgil... Ex. præl. J. B. THOMAS, 17 aug. 1742. a sesqui-secundâ ad vesperam, in aula majore Collegii Sorbonæ-Plessæi. Pl. in-fol. [7].

— L. P. HERIVAUX, in rhet. aud. veteranus, Horat... Pindar. ... Eurip., Soph., Senec., Terent., Virg., Ovid., Hom. ... Ex. pr. Steph. JACQUIN, 17 aug. 1743. Pl. in-fol.

Thèses historiques.

Theses philosoph... Petrus GODET, Catalaunus, 25 julii 1660, a prima ad vesperam, in Sorbonæ-Plessæo (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Carolus PAUYOT, Rothomagæus, 28 julii 1660, a prima ad vesperam in Sorbonæ-Plessæo (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Melchior JOLY, Parisinus, prior S. M. de Lommariaker 1 augusti 1660 a prima ad vesperam, in Sorbonæ-Plessæo, pro actu publico, et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Joannes-Baptista SARRAZIN, Æduensis Christi familiæ, alumnus, 29 junii 1662, a prima ad vesperam, in Sorbonæ-Plessæo, pro secundo actu publico et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Nicolaus JOUVANCOURT, Tornodorensis, Ch. fam. alumnus, 9 julii 1662, a prima ad vesperam, in Sorbonæ-Plessæo, pro tertio actu publico, et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Petrus DUFOS, Parisinus, canonicus Sanctæ Capellæ Parisiorum et prior Sancti Remigii, 20 aug. 1662, a prima ad vesperam, in Sorbonæ-Plessæo, pro novo actu publico et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 16].

Deo adjuvante theses philosophicæ propugnabuntur a Rogerio DE LA ROCHE-ROUCAULD, clerico Parisino, die dominica 31 jul. 1707, a tertia ad vesperam, pro laurea artium. Arbiter erit J.-G. Petit de Montempuys, in Sorbonæ-Plessæo. *Paris*, Quillau, 1707, 17 p. in-4° [R. 52, n. 10].

XX. COLLÈGE DE SORBONNE

P. GEMELLII doctoris theologi orationes duæ pro Sorbonicis disputationibus habitæ, cum prioris personam in Sorbona Parisiensi sustineret. (*Paris*), P. l'Huillier, 1574. 60 p. in-12 [131].

Recueil de plusieurs pièces concernant les droits du prieur de Sorbonne. *Paris*, J. Michel Garnier (1618), 22 p. in-4° [23, n. 1].

Hector Gallicus, dictus a F. Lud. GRUDÆO, Cenomano de Cultura, doctore theologo Navarrico, xii kal. Oct. 1628, in vesperiis D. Petri Berthault, quam-primum laurea doctorali donandi. *Parisiis*, P. de Bresche, 1628, 26 p. in-12 [87, n. 4].

La Sorbonne, poème, par M. Antoine GODEAU, évêque de Grasse et de Vence. *Paris*, Pierre le Petit, 1653. 28 p. in-4° [160].

La Sorbonne en Gloire et en deuil, ou discours historique de sa fondation, de son accroissement, des grands fruits qu'elle a causez tant dans l'Eglise que dans l'Estat, et de ses regrets sur la mort de son restaurateur, Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu, qui y a choisi son Tombeau, par un gentilhomme ordinaire de son Eminence. *Paris*. J. Paslé, 1683, 32 p. in-4° [161].

Sorbonica corona, Francisco Harlæo, S. Victoris suburbani Parisiensis abbati data, pro merito, mercurii die 13 febr. 1610, ad inclutissimam Sorbonam. *Lutetiæ*, Franc. Jacquin, 1610, 20 p. in-12 [86, n. 8].

Cathedra Roënna, ab Jo. Roënno, Rotomagensi, nuper Lutetiæ fundata, et uno in collegio sodalitiouque Sorbonæ locata. xiii Novembris mpcxii. Ad ornatissimum et splendidissimum virum Nic. Virdunum equitem, et primi Franciæ senatus Principem. *Parisiis*, 1612, 79 p. in-4° [65, n° 2].

Oratio ad amplissimum Academiæ rectorem, ... cæterosque viros Academiæ principes, habita in aula Sorbonæ, super confirmatione electi a Societate Sorbonica, in suum Provisorem, rev. Patris D. Armandi Joannis Plessæi de Richelieu, Lucionensis episcopi, a Rodolpho GAZILIO, ejusdem Societatis doctore, an. 1622, iiii. non. Sept. (*Paris*), 23 p. in-12 [87, n. 2].

Extraict des Registres de Parlement (ordonnant aux bacheliers qui respondront de Sorbonique, de communiquer au Prieur de Sorbone les theses et les preuves d'icelles). Du 26 avril 1651. *S. l. n. d.* 7 p. in-4° [166, n. 5].

Ill. eccl. principi Franc. Harlæo, Paris. episc., ... Sorbonæ et Collegii Marchiani provisorii Symbolum. Via Lactea. Off. J.-B. COUTURE, rhet. prof. in March. Cal. jan. 1683. (*Paris*), Fr. Le Cointe, 3 p. in-fol. [Cart. xxxi].

COLBERT (Jac.-Nic.), Facultatis Paris, baccalauræus theologus et Sorbonicus... Quæstio theologica : « Quis cæcos illuminat ? » Has theses..., præside J.-B. Bossuet, tueri conabitur... 13 jun. 1676, in exterioribus Sorbonæ scholis, pro minore ordinaria. *Rothomagi*, H.-F. Viret, 1687, 9 p. in-4° [20, n. 3].

Traduction d'un poème latin fait à la gloire de très haut et très puissant prince Armand Gaston, abbé de Rohan de Soubise, bachelier en théologie de la faculté de Paris, et prieur de Sorbonne, à l'occasion du panégyrique de Louis-le-Grand qu'il fit pour l'ouverture des Sorboniques de l'année 1698 (auteur : FIOT ; dom JEROME d'OGERDIAS, trad.). *Paris*, J.-B. Coignard, 1698, 9 p. in-4° [65, n. 26].

(Lettre d'invitation) de M. Desmaretz, d'assister à la thèse que M. l'abbé DESMARETZ son fils soutiendra en Sorbonne le 1 mars 1714, à 3 h. — in-4° [Cart. xxxi].

Mémoire pour les doyen et bacheliers en théologie de la présente Licence, contre les professeurs ès art et en grammaire. *Paris*, Gilles Lamesle, 1722, 54 p. in-4° [23, n. 3].

Addition au Mémoire pour les doyen et bacheliers de la présente Licence, contre les prieur et docteurs du Collège de Sorbonne. (*Paris*), Langlois, s. d. 8 p. in-4° [23, n. 2].

Ad eminentissimum S. R. E. Cardinalem Andream Herculem de Fleury, Sorbonæ provisorem. Religio apud Sorbonam, Richelieu mausoleo insidens, illi novum Sorbonæ, Provisorem renuntiat ac gratulatur. Ode. (Carol. LE BEAU), *Parisiis*, Thiboust, 1729, 4 p. in-4° [64, n. 25].

Ill. abbati P. Aug. Bern. de Fleury, cum pro tentativa theses theologicas in Sorbona propugnaret, die jovis 7 feb. 1737. Carmen. (St. J. DANET, e Coll. Sorb.-Pl.) *Paris*, typ. Theobusteis, 4 p. in-4° [163].

Europa, cum theses regi dicatas, in Sorbona, pro tentativa propugnaret serenissimus princeps Armandus DE ROHAN DE VENTADOUR, die 7^a mensis martii, a. d. 1738 Ode. (C. LE BEAU). *Parisiis* typ. Theobusteis, 1738, 4 p. in-4° [64, n. 46].

Serenissimo principi Armando de Rohan-Ventadour, abbati et principi Murbacenti, Parisiensis universitatis ex-rectori, et Sorbonæ priori, ob restitutam valetudinem. Ode. (Joan. QUERVILLE). *Parisiis*, Thiboust, 1740, 4 p. in-4° [64, n. 44].

— Ob restitutam sanitatem gratulatio. (Joan. Lud. LE BEAU). *Parisiis*, Thiboust, 1740, 4 p. in-4° [64, n. 48].

A son altesse Monseigneur le prince de Rohan-Ventadour, ex-recteur de l'Université de Paris, prieur de Sorbonne. Sur sa convalescence. Ode, par P. FROGER, à *Paris*, V^{ve} Mazières et J.-B. Garnier, 1741, 7 p. in-4° [63, n. 57].

DUVERNET (l'abbé J.). Histoire de la Sorbonne, dans laquelle on voit l'influence de la théologie sur l'ordre social. *Paris*, Buisson, 1790, 2 vol. in-8° [20 et 21].

(DE FOUCAULT). Notice sur la Sorbonne. *Paris*, Le Normant, 1818, 63 p. in-8° [22 et 69, n. 12].

Les tombeaux de Richelieu à la Sorbonne, par un membre de la Société d'Archéologie de Seine-et-Marne, de l'Académie d'Arras, etc. *Paris*, Thorin, 1867, 38 p. gr. in-8° [162, in-4°].

FRANKLIN (Alfred). La Sorbonne, ses origines, sa bibliothèque... Deuxième édition. *Paris*, Willem, 1875, xiv-279 p. in-12 [148].

Maitre Robert de Sorbon et le village de Sorbon. Notice publiée à l'occasion du monument érigé à la mémoire du fondateur de la Sorbonne dans son pays natal, par H. JADART et P. PELLOT. *Reims*, Monce, 1888, xiv-82 p. in-8°. [H. B. p. 146].

Thèses historiques.

POUY (F.). Iconographie des thèses. Notice sur les thèses dites historiées soutenues ou gravées notamment par des Picards. *Amiens*, Caillaux, 1869, 35 p. in-8° [63].

Theses theolog... Ludovicus DE CRUSSOL, Uteciensis... 31 januar. 1634, a meridie ad vesperam, in Sorbonicis scholis, pro tentativa. [Arm. iv, 20].

Theses theolog... Carolus DE GAMACHES, Parisinus, 27 julii 1635, in interioribus Sorbonæ Scholis, pro quarta Sorbonica, quæ Sorbonicorum est. [Arm. iv, 20].

Theses theolog... Henricus DE BRUC, Nannetensis abbas, 6 feb. 1634, a meridie ad vesperam, in Sorbonicis Scholis, pro tentativa (mutilée). [Arm. iv, 20].

Theses theolog... Petrus MARTIN DE MAUVOY, Parisinus, 10 jan. 1636, in exterioribus Sorbonæ Scholis, a meridie ad vesperam, pro tentativa. [Arm. iv, 20].

Theses theolog... Ant. COTIGNON, Parisiensis abbas S. Mauri, 14 jan. 1636, a meridie ad vesperam, in exterioribus Sorbonæ Scholis, pro tentativa [Arm. iv, 20].

Theses theolog... Joannes CHAILLOU, Parisinus, 27 maii 1639, a meridie ad vesperam, in exterioribus Sorbonæ Scholis, pro tentativa. [Arm. iv, 20].

Theses theolog... Ludovicus Henricus FAYE D'ESPEISSES, ... februar. 1642, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa. [Arm. iv, 20].

Theses theolog... Franciscus QUATR-HOMMES (*sic*), Parisinus, 28 febr. 1642, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa. [Arm. iv, 20].

Theses theolog... Petrus CAMUSAT, Parisinus, 5 maii 1649, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Claudius DEVOUGES, Parisiensis de Fontenayo, baccalaureus theologus, 11 februarii 1653, ab octava matutina ad vesperam, in Sorbona, pro majore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Franciscus GUILLOU, presbyter Moritaniensis, ... januarii 1655 ab octava ad sextam, in Sorbona, pro majore ordinaria (mutilé) [Arm. v. 16].

Theses theolog... Balthazar PERCHERON DE LESPINE, Parisinus, 28 junii 1659, a mane ad meridiem, in Sorbona, (mutilé). [Arm. v. 14].

Theses theolog... Franciscus GOYET DE BECHEREL, diocesis Senonensis, baccalaureus ac socius Sorbonicus, 4 decemb. 1657, in Sorbona, pro minore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Petrus LE ROUX DE NEUVILLE, Constantiensis, 15 maii 1659 a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Pet. Franc. de BEAUVEAU LE RIVAU, diocesis Turonensis. in Sac. facult. Paris, baccal. theol. 10 julii 1659, ab octava ad sextam, in Sorbona, pro majore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog.., Henricus MORIN, Rothomagæus, prior Sti Petri de Ponte, 23 januarii 1660, ab hora septima matutina ad meridianam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Joannes AUBERT, presbyter Parisinus, ejusdem facultatis. baccalaureus, 3 julii 1660, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro minore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Julianus de TANOARN, acolytus Aremoricus Leonensis, 3 febr. 1661, a prima ad vesperam, in Sorbona pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Henricus BARRILLON, Parisinus, 14 februarii 1661, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Emmanuel-Josephus DE VIGNEROD, abbas de Richelieu, ... febr. 1661, a prima ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog.., Petrus DE SANTEUL, Parisinus, 12 julii 1661, a prima ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Franciscus BOUIAC, Biterrensis, 8 oct. 1661, a prima ad vesperam in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Julianus REGNARD, Sagiensis, 10 novembris 1661, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog .. Petrus Franciscus BLOVET DE CAMILLY, presbyter Bajocensis Cadomæus, 17, nov. 1661 a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Petrus BRINDEAU presbyter Rhedonensis, baccalaureus theologus, 24 octobris 1661, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro minore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Joannes Franciscus JAPPIN, Parisinus, baccal. theol. 15 nov. 1661, a sexta ad sextam, in Sorbona (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Jacobus LE GAIGNEUL, presbyter Aurelianensis diocesis. 7 januarii 1662, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Germanus CHARTRAIRE, Semuriensis, 12 januarii 1662, a meridie ad vesperam, in Sorbona (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... F. Renatus COURAU DE PRESSIAT, Benedictinus, abbas B. M. de Asnerii 31 januarii 1662, a prima ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Cæsar CHAPELLAIN, Parisinus, 6 febr. 1662, a mane ad meridiem in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Claudius SELLIER, Parisinus, regii Sacelli et oratorii clericus, 13 februarii 1662, a mane a meridiem in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Joannes PIOT, clericus Constantiensis, 23 febr. 1662 a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Germanus GROYN, clericus Parisinus, 27 februar. 1662, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Stephanus DE BURTIO, Delphinus, Gratianopolitanus,... martii 1662, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Franciscus d'ESCOURAILLE, Nivernensis, 6 martii 1662, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Joannes MICHAU, Parisinus, ac collegii S. Andreæ Castrodunensis canonicus, 29 martii 1662, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Simon ROYNETTE, subdiaconus Remensis et baccal. Sorbonicus, 18 aprili 1662 a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro minore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Matheus DE MELUN DE MAUPERTUIS, Meldensis, insignis Ecclesiæ Carnotensis canonicus, 6 julii 1662, a prima ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Antonius PERIER, subdiaconus Parisinus, baccalaureus theologus, socius Sorbonicus, 9 septembris 1662, a sexta matutina ad sextam vespertinam in Sorbona, pro decima septima Sorbonica (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Medericus CHARTON, subdiaconus Parisinus, baccal. theol., Socius Sorbonicus, 17 octobris 1662, a sexta matutina ad sextam vespertinam, in Sorbona, pro vigesima sexta Sorbonica (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Ludovicus CHESNEL subdiaconus diœcesis Macloviensis, sacræ facultatis Parisiensis theologus, 27 octobris 1662, a sexta matutina ad sextam vespertinam, in Sorbona, pro vigesima nona Sorbonica (mutilé). Arm. v, 14].

Theses theolog... Joannes JOLLAIN, subdiaconus Parisinus, baccal. theologus, Socius Sorbonicus, et in Universitate Parisiensi honorandæ Gallorum nationis Procurator, 15 decembris 1662, a meridie ad vesperam, in Sorbona,..... (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Stephanus de BURTIO, Delphinus, Gratianopolitanus, ... 1662, a meridie ad vesperam, in Sorbona, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Josephus BOUCHER Parisinus, prior Sorbonæ, 4 jan. 1663, post meridiem, in Sorbona, pro minore ordinaria (mutilé) [Arm. v, 14].

Theses theolog... Jacobus BOURRÉE DE REVEILLON Cenomanensis, baccal. theol., et Socius Sorbonicus, 30 aprilis, 1663, a prima ad vesperam, in Sorbona, pro minore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Carolus Franciscus DE LOMENIE DE BRIENNE, abbas Sancti Eligii Noviomensis, etc., 14 jan. 1664, ab octava ad sextam, in Sorbona, pro majore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... Julianus REGNARD, presbyter Sagiensis, ejusdem Facultatis baccalaureus theologus, 3^e augusti 1664, ab octava ad sextam, in Sorbona, pro majore ordinaria (mutilé). [Arm. v, 16].

Thèses soutenues dans les Couvents.

Theses theolog... Henricus BLAKE, Augustinianus Hybernus, in gymnasiis Augustinianis Majoris conventus et collegii Parisiensis, 23 februarii 1661, a mane a meridie, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Fr. Guillelmus LE NORMAND, B. M. de Alneto Cisterciensis ordinis religiosus, 10 januarii 1662, a mane ad meridiem, apud Bernarditas Parisienses, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses theolog... Franciscus COURTOT, Minor Altissiodorensis, 21 jan. 1662, a meridie ad vesperam, in scholis Scoticis fratrum Minorum Parisiensium, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 14].

Theses theolog... F. Hieronymus LOYS, Carmelita Lugdunensis, 9 febr. 1662, a mane ad meridiem, in scholis Carmelitarum Parisiensium, pro tentativa (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph..... F. Petrus LOUVERSÉ, prædicator Antisiodorensis, 2 augusti 1665, a meridie ad vesperam, apud F. F. Prædicatores, ad viam Iacobæam, pro acta publico (mutilé), [Arm. v, 14].

Theses philosophicæ... F. CAROLUS, clericus Ord. S. Augustini, 28 april. 1756, in conventu regio Dominæ Nostræ de Victoriis. Placard (sans gravure), in-fol. [17, n. 45].

XXI. COLLÈGE ROYAL DE FRANCE.

Le College royal de France ou Institution, établissement et Catalogue des Lecteurs et professeurs Ordinaires du Roy, fondez à Paris par le grand Roy François I, etc., avec la reverence et requeste des Lecteurs au Roy faicte et prononcée par le Doyen de leur Compagnie (Guillaume du VAL), le 16 juillet 1643. *Paris*. Macé Bouillette, 1644, 124 p. in-4° [86, n. 3].

Mémoire historique et littéraire sur le College royal de France, par M. l'abbé Claude-Pierre GOUJET. *Paris*, Aug. Martin Lottin, 1758, 3 parties de viii-216. 172 et 220 p. in-4° [139].

— Même ouvrage. *Paris*, Aug. Mart. Lottin, 1758. 3 vol. in-12 [40].

Les professeurs de mathématiques et de physique générale au Collège de France, par L. Am. SÉDILLOT, avec des notes de B. BONCOMPAGNI (Extr. du Bull. di Bibliografia, t. III). *Rome*, 1869, 204 p. gr. in-4° [23, in-fol.].

Petri RAMI, regii eloquentiæ philosophiæque professoris oratio, initio suæ professionis habita, anno 1551, octavo calend. sept. *Parisiis*, Matth. David, 1551, 35 p. in-12 [39, n. 2].

P. GALLANDII, literarum latinarum professoris regii, pro schola Parisiensi contra novam Academiam Petri Rami oratio... *Lutetice*, Vascosan. 1551, 79 ff. in-12. [38, n° 1].

In tristissimum Adriani Turnebi morbum Academiae prosopopœia. Ponebat Claudius ROILLETUS Belnensis. *Parisiis*, Th. Richardi, 1565, 4 p. in-4° [140, n. 1].

In tristissimum Adriani Turnebi, regii philosophiæ prof. nobilissimi obitum, Epicedion, auctore Leodegario a QUERCU. *Parisiis*, Fred. Morel, 1565, 4 p. in-4° [140, n. 2].

In teterrimum Adriani Turnebi Catarrhum prosopopœia. Leodegarius a QUERCU mœstissimus faciebat. (*Paris*), apud vid. P. Attaignant. s. d. 1 f. in-fol. [140, n. 3].

Adriani Turnebi, regii philosophiæ professoris clarissimi Tumulus, a doctis quibusdam viris, e Græco, latino, et Gallico Carmine excitatus. *Parisiis*, Feder. Morel, 1565, 20 p. in-4° [140, n. 4].

Jacobi PREVOSTEAU de obitu Adriani Turnebi Elegia. *Parisiis*, Th. Richardi, 1565, 8 p. in-4° [140, n. 5].

De Adriani Turnebi regii philosophiæ professoris morte dialogismus auctore Michaele RIPAUTIO, Parisiensi. *Parisiis*, Th. Richard, 1565, 4 p. in-4° [140, n. 6].

De immaturo Adriani Turnebi philosophiæ professoris regii obitu, Nathannis CHRYTRÆI, nomine Germanorum Carmen, ad Mecœnatem suum virum Magnificum D. Ioannem Flemingum. Additus est tumulus Cornelii Graphæi, viri Clariss., eodem auctore. *Parisiis*, Th. Richard, 1565, 8 p. in-4° [140, n. 7].

In Adriani Turnebi professori regii obitum Græco-Latino gallica carmina, cum epigrammate ad Galliam, auctore Philberto MILESIO, Campano Vitriacensi. *Parisiis*, Th. Richard, 1565, 8 p. in-4° [140, n. 8].

Complainte sur la mort de tres docte et tres regreté personnage Adrian Turnebe, lecteur du Roy, par I. GUERSENT, G. *Paris*, Th. Richard, 1565, 4 p. n. chif. in-4° [140, n. 9].

Complainte sur ceus qui se sont efforcez de violer la bonne renommée d'Adrien Turnebe, lecteur tres celebre du Roy, nagueres decedé, par François LE PICARD, de Caux, à Monseigneur Viole, evesque de Paris. *Paris*, Thom. Richard, 1565, 8 p. in-4° [140, n. 10].

De obitu Adriani Turnebi professoris regii Naenia, autore Francisco LE PICARD Caletensi. *Parisiis*, Th. Richard. *S. d.* 7 p. in-4° [140, n. 11].

De immaturo Adriani Turnebi Philosophiæ prof. regii obitu, Joannis MORISOTI d. Carmen. *Parisiis*, Th. Richard, 1565. 7 p. in-4° [140, n. 12].

In Adriani Turnebi obitum Joannis PASSERATHI elegia, ad Dionysium Lambinum. *Parisiis*, Feder. Morel., 1565, 7 p. in-4° [140, n. 13].

In Adrian. Turnebi, regii Philosophiæ professoris clarissimi, obitum, Nænia, D. LAMBINO Monstrol. ejus Collega auctore. *Parisiis*, Feder. Morel, 1565, 7 p. in-4° [140, n. 14].

Tumulus Leodegarii a Quereu, Clariss. Academiæ doctoris et eloquentiss. quondam professoris Regii. *Lutetiæ*, Feder. Morel, 1588, 16 p. in-4° [145, n. 1].

Extraict des ordonnances royaux, registrées en Parlement avec autres pièces et preuves pour monstrier ce que doivent les professeurs du Roy à l'Université et au public. *S. l. n. d.* (après 1601), 32 p. in-12 [14, n. 6].

Discours funebre sur la mort de M. Cahier, docteur en théologie et professeur du Roy ès langues orientales en l'Université de Paris. *Paris*, Jean Durand, 1610, 19 p. in-12 [86, n. 6].

Indignatio Valesiana, sive Parisiensis Academiæ Querimonia, ad virum ampl. Carolum de Mommagny... NICOLAUS BORBONIUS. *S. l. n. d.* (hexamètres latins), 8 p. in-12 [86, n. 23].

Arrest de la Cour de Parlement pour le reglement des Lecteurs et Professeurs du Roy en l'Université de Paris. *Paris*, Pierre Durand, 1626, 15 p. in-12 [129].

Extraict des Ordonnances royaux, registrées en Parlement, arrest de la Cour et autres pièces, pour monstrier que les Lecteurs du Roy en l'Université de Paris sont tenus d'observer les Loix. Statuts et Ordonnances de ladite Université, tant en vie, mœurs, que decence d'habits, assister M. le Recteur aux processions et autres actes de l'Université, à peine d'estre privez de leurs charges. *Paris* (1626), 72 p. in-12 [87, n. 3].

Oratis funebris in laudem Ludovici Servini... habita in Collegio Regio die 26 mart. 1626 a Joanne GRANGIERO, regio prof. eloquentiæ. *Parisiis*, Jo. Libert 1626, 47 p. in-4° [LL' pr. 11, n. 2].

Joannis GRANGIERII, regii professoris, oratio in victoriam Ludovici XIII de Anglo-Britannis habita in aula Cameracensi regia v Kal. dec. *Parisiis*, Jo. Libert, 1627. 35 p. in-4° [LL' pr. 11, n. 13].

Jacobi CUSINOTI, regii medici et medicinæ professoris oratio de felici Rupellæ deditione, habita solenni præfatione Lutetiæ Parisiorum vii id. dec. in aula regiâ Cameracensi. *Parisiis*, Joan. Libert, 1628, viii-54 p. in-4° [LL' pr. 11, n. 4].

Joannis GRANGIERII, regii professoris eloquentiæ, pro bona valetudine Regis gratulatio habita in aula Cameracensi die 15 nov. 1630. *Parisiis*, Joann. Libert, 1630, iv-28 p. in-4° [LL' pr. 11, n. 6].

De manu regia oratio panegyrica et inauguralis habita in Collegio Cameracensi regio die jovis 21 aprilis a Renato MOREAU, medicinæ et chirurgiæ professore regio. *Parisiis*, Joan. Libert, 1633, viii-32 p. in-4° [LL' pr. 11, n. 12].

Joan. GRANGIERII, regii prof. eloquentiæ gratulatio de instauratis scholis regiis pronunciata viii kal. maii an. 1634. *Parisiis*, Joan. Libert, 1635, 27 p. in-4° [LL' pr. 11, n. 9].

Id. — De deditione Corbiæ oratio, habita in auditorio Cameracensi regio die 15 nov. 1636. *Parisiis*, Joan. Libert, 20 p. in-4° [LL' pr. 11, n. 10].

Id. — Præfatio de ortu reguli Delphinatium, habita in Coll. Cameracensi regio die 17 nov. 1638. *Parisiis*, Joan. Libert, 28 p. in-4° [LL' pr. 11, n. 7].

Petri COLLETETI querimonia ad V. E. Joannem Perreau, professorem regium. *S. l. n. d.*, 7 p., in-4° [LL' pr. 11, n. 14].

Regiæ musæ serenissimo Delphino Xenium. (DE LENGLET). *Parisiis*, 1675, 9 p. in-4° [65, n. 3 ; 141].

Panegyricus Ludovici Magni ob res hoc anno regni 41 præclare gestas : auspicanis juridicis recitationibus, dictus in aula regia Cameracensi mense decembri 1684, a Joanne DOUJAT, antecessore et regiorum professorum primicerio. *Parisiis*, Le Petit, 1685, 16 p. in-4° [68 n. 18].

Expediitio Sabaudica Ludovico Magno suscepta et confecta, duce Catinato, regiorum exercituum summo apud Insubres præfecto (LENGLET). *S. l. n. d.*, 9 p. in-4° [145, n. 2].

In felicem ortum serenissimi Ducis Burgundiæ oratio gratulatoria, habita nomine Regii Franciæ collegii in regiis Franciæ auditoriis, die 20 jan. 1752, a Carolo BATTEUX, philosophiæ græcæ et latinæ professore ac lectore regio, et ab eodem gallice reddita. *Parisiis*, Thiboust, 1752, 19 et 23 p. in-4° [71, n. 4].

Lettre de l'auteur de l'histoire du Collège de France (GOUJET) à l'auteur de l'histoire de l'Université de Paris au sujet du Collège royal de France. *Amsterdam*, 1761, 32 p. in-12 [130].

Arrest du Conseil d'État du Roi du 20 juin 1773 (changements qu'il conviendrait de faire dans la destination de quelques-unes des chaires du Collège Royal). *Paris*, P. G. Simon, 1773, 3 p. in-4° [36, n. 18].

Réponse du Syndic, des Conseillers-Lecteurs et Professeurs du Roi, au Mémoire pour l'Université. (*Paris*), Alex. Le Prieur, 1773, 87 p. in-4° [146, n. 2].

Ludovico XV, regi Galliarum dilectissimo, laudatio funebris, jussu et nomine Collegii regii, dicta a Joanne Francisco VAUVILLIERS, equite, regis consiliario, lectore et græcarum litterarum Professore regio; in instauratione Scholarum regiarum. *Parisiis*, Phil.-Dyon. Pierres, 1774, 39 p. in-4° [68, n. 40].

Lettre d'un Professeur royal à M. l'abbé Garnier. *S. l. n. d.* (1778), 15 p. in-8° [56, n. 6].

Eclaircissemens sur le Collège royal de France [par l'abbé GARNIER]. *S. l. n. d.* (1789), 31 p. in-8° [15, n. 13].

Lettre au citoyen La Harpe sur le Collège de France, par le citoyen SELIS. *Paris*, C.-J. Gelé, 1792, 44 p. in-8° [15, n. 14 ; 79, n. 4].

XXII. PETITS COLLÈGES

COLLÈGE DE BAYEUX

Vetera Collegii Bajocensis Statuta. — Nova Collegii Bajocensis Statuta, seu potius vetera... reformata anno 1622. *S. l. n. d.* (1651), 51 p. in-4° [34; 22, n. 1].

Extrait des Registres de Parlement (Conclusion de l'Université sur le Collège de Bayeux, 2 sept., 1713). 8 p. in-4° [22, n. 2; 34, n. 2].

Louis... Roy de France et de Navarre au premier huissier de notre Cour de Parlement... (approuve la Conclusion de l'Univ. sur le Coll. de Bayeux, en date du 6 fév. 1716), 2 p. in-4° [22, n. 3; 34, n. 3].

COLLÈGE DES BERNARDINS

Notice sur les ruines et le Collège des Bernardins de Paris, par l'abbé DANIEL. *Paris*, G. Téqui, 1886, viii-111 p. in-12 [143].

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y estant, qui maintient les premiers Pères de l'ordre de Cisteaux dans la possession et jouissance des droits et prérogatives qui leur appartiennent privativement à tous autres dans le Collège des Bernardins de Paris; contre les prétentions et entreprises de Dom Bernard du Teillée, abbé de l'Estoille et Proviseur dudit Collège, du 23 Mai 1679. *Paris*. J. Langlois, 1679, 7 p. in-4° [133, n. 3].

COLLÈGE DE BOISSY

Notice sur les manuscrits du Collège de Boissy. Imprimé pour le mariage Lévi-Bloch. 19 juin 1889 [par E. CHATELAIN]. Autogr. 32 p. in-12 [147].

COLLÈGE DE BONCOUR

[C. CHARPENTIER, procureur]. Factum pour M^e Jacques Rohault, docteur de la tribu d'Amiens... Principal du Collège de Boncour... contre Charles Regnault, boursier Prieur au Collège du Cardinal-le-Moine prétendant droit en la principalité du Collège de Boncour (1718). 10 p. in-4° [22, n. 4].

Ordonnance du bureau des finances de la généralité de Paris, qui ordonne que les Principal, Procureur et Boursiers du Collège de Boncourt, feront enlever, dans vingt-quatre heures, les terres et immondices déposées le long de leur mur de clôture rue Clopin : Fait défenses aux dits Principal, Procureur et Boursiers dudit collège, et à tous autres, de déposer à l'avenir des terres et immondices le long de leur mur de clôture et au devant des maisons situées dans ladite rue Clopin, à peine de 20 livres d'amende contre chacun des délinquans. Du 20 novembre 1757. *Paris*, imprim. roy, 1758, 3 p. in-4 [133, n. 4].

COLLÈGE DES BONS-ENFANTS

Lettres patentes du Roi, qui ordonnent que la principalité et la chapellenie du Collège des Bons-Enfants soient et demeurent unies, à perpétuité, à la congrégation de la Mission, données à Versailles le 22 avril 1773. *Paris*, P.-G. Simon, 8 p. in-4° [124].

COLLÈGE DE BOURGOGNE

Ordonnance renduë par le Pere Fronteau, chancelier de l'Université, commis par arrest dela Cour, du 13 fév. 1661, pour la visite et reformation du Collège Royal de Bourgogne, contenant l'expulsion de M^e Jacques Besançon, boursier dudit Collège. *S. l. n. d.*, 3 p. in-4° [30, n. 15].

COLLÈGE DE CALVI

Theologiæ, philosophiæ et humaniorum literarum professio, hoc est, triplex sacrae Sorbonæ decus triplici symbolo, auro, argento, ferro designatum, oratione apud Calvicos 3 oct. habita a Carolo PESCHEUR, class. præceptore. *Parisiis*, J. Libert, 1610, iv-34 p. in-12 [86, n. 10].

COLLÈGE DE CAMBRAI

In mortem dilectissimi Delphini planctus. Cecinit J.-A. BOUCHER, in Acad. Paris, art. mag. et humanitatis prof. in C. Cameracensi. 1766. *S. l.* 4 p. in-4° [67, n. 66].

Illustrissimo domino D. d'Aigneville de Millancourt, A myclæo Episcopo, Collegii Cameracensis beneficentissimo moderatori (BOUCHER, professor). *S. l. n. d.*, 10 p. in-4° [61, n. 39].

Ad sapientissimos Collegii Cameracensis Administratores (Hieronym. J. BENICOURT). *S. l. n. d.* (1769), 8 p. in-4° [61, n. 41].

Illustrissimis Cameracesii Ordinibus. Cameratum animus, urbe ab Hungaris obsessa anno 854. Offerebant poeseos auditores in Coll. Cameracensi. *S. l. n. d.* (1770), 4 p. in-4° [63, n. 40].

COLLÈGE DES CHOLETS

Arrest de la Cour de Parlement qui homologue l'avis des sieurs Pirot et Pourchot sur l'administration des biens du Collège des Cholets et la discipline qui y doit estre observée. Du 19 janv. 1706. *Paris*, veuve Fr. Muguet, 1706, 23 p. in-4° [Cart. xx, n. 11].

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui déboute les Recteurs, Doyens et Supôts de l'Université de Paris, de leur intervention en prise de fait et cause, pour les Collèges des Cholets et de Justice ; et qui ordonne que ces deux Collèges seront tenus de payer à Charles Barbier, fermier des Domaines, de la Ville et généralité de Paris, les Droits d'amortissement, des constructions, reconstructions et augmentation de bâtimens faites dans l'intérieur desdits Collèges, et des locations faites des anciens bâtimens, occupés par d'autres personnes que les officiers-boursiers, écoliers, étudiants et pensionnaires, et ce sur le pied du revenu qu'ils en retirent, suivant l'estimation qui en sera faite par experts. Du 16 septembre 1760. *Paris*, Prault, 1760, 11 p. in-4° [147, n. 2].

Mémoire pour le Collège des Cholets. Ce mémoire contient trois chefs : 1° Que l'unique chose à faire à présent pour le Collège des Cholets, est de renouveler et homologuer les réglemens ci-devant faicts, et principalement ceux de 1415 et 1641, qui obligent les Boursiers de prendre les Degrés de Théologie dans les temps qui leur sont fixés. — 2° Qu'il serait tres préjudiciable à

ce Collège et aux Diocèses de Beauvais et d'Amiens, d'obliger les boursiers de quitter leurs bourses aussitôt qu'ils seront docteurs. — 3° Qu'il n'y a aucune nécessité de retrancher ou diminuer les Fondations de ce collège, et encore moins de supprimer une partie des bourses. *S. l. n. d.* 7 p. in-fol. [Cart. xx, n. 13].

Très-humbles et très-respectueuses représentations des chapitres de Beauvais et d'Amiens, administrateurs... de la Maison de Cholet, réunie au Coll. de L.-le-Grand, au Roi. *Paris*, Desprez, 1769, 21 p. in-4° [35, n. 15].

Notice sur les manuscrits du Coll. des Cholets. Imprimé pour le mariage Jacob-Azéna [par E. CHATELAIN]. 12 sept. 1809. *Paris*, Delalain, 1889, 29 p. in-12 [147].

COLLÈGE DE DAINVILLE

Statuta Collegii de Dainvilla Parisiis fundati anno 1380 et alia quædam eodem spectantia. *Parisiis*, F. H. Muguet, 173, 40 p. in-4° [133, n. 8].

Très-humbles et très-respectueuses représentations des chapitres d'Arras et de Noyon, supérieurs majeurs... du Collège de Dainville, réuni à celui de L.-le-Grand... Au Roi, concernant les lettres patentes du 20 août 1767. *Paris*, veuve Thiboust, 1768, 36 p. in-4° [35, n. 11].

COLLÈGE DE CLUNY

Arrest du Conseil d'État du Roy, qui commit dom Louis le Vassor à l'administration des revenus du Collège de Cluny. Du 9 octobre 1724. — Arrest du Conseil d'Etat du Roy qui commit dom Dumesnil, attendu le decez de dom Louis le Vassor, à ladite administration des biens du Collège de Cluny. Du 7 décembre 1724. *S. l. n. d.* Ensemble 7 p. in-4° [133, n. 7].

Mémoires concernans le Collège de Cluny, 1723, 1724. *S. l. n. d.* 12 p. in-fol. [Cart. xx, n. 10].

Arrest donné en l'an 1411, le 31^e du règne de Charles VI, au profit des Religieux, Prieur et boursiers du Collège de Cluny, fondé en l'Université de Paris, pour la conservation de leurs Privilèges. *S. l. n. d.* 8 p. [chiffrées A.-H.] in-4° [Cart. xx, n. 1].

COLLÈGE DE CONSTANTINOPLE

JOURDAIN (Ch.). Un collège oriental à Paris au treizième siècle (extr. de la Rev. des Soc. savantes, 2^e série, t. vi). *Paris*, 1861. P. Dupont, 8 p. in-8° [15, n° 2; 17, n. 1].

COLLÈGE DE FORTET

Mémoire signifié pour M^e Bernard Collot, prêtre, professeur émérite en l'Université, ancien Censeur, et Procureur de la nation de France, Sous-doyen de la Tribu de Paris dans ladite Nation et depuis trente ans Maître et Principal du Collège de Fortet : et les Boursiers dudit Collège, sur l'Appel

comme d'abus. Contre les sieurs Doyen, Chanoine et Chapitre de l'Eglise de Paris, se disant seuls Supérieurs, Proviseurs et administrateurs du Collège de Fortet. Et contre M^e Pierre Germain, prof. au Coll. de Montaigu, et exerçant par sa provision seulement et jusques au jugement de l'Appel comme d'abus, qui devoit estre jugé dans les six mois, la Commission de Receveur du Collège. *Paris*, C. L. Thiboust. *S. d.* 11 p. in-fol. [Cart. xx, n. 1].

Mémoire à consulter pour les sieurs Maître Principal, Procureurs et Boursiers du Collège de Fortet, fondé en l'Université de Paris contre les sieurs Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise de Paris, se disans Supérieurs du même Collège (*Paris*), C. L. Thiboust. *S. d.* (1728), 10 p. in-fol [Cart. xx, n. 1 bis].

Mémoire pour les Maître Principal et Boursiers du Collège de Fortet, fondés en l'Université de Paris, défendeurs, contre les sieurs Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise de Paris, se disant seuls Supérieurs, Proviseurs et Administrateurs du Collège de Fortet, demandeurs, à l'occasion d'une Requête par eux présentée le 4 du mois de juillet 1729 tendante à ce que la Cour ait à juger une Provision au préjudice de l'Appel comme d'abus porté en la Cour par le Collège de Fortet. *Paris*, C. L. Thiboust, *s. d.*, 14 p. in-fol. [Cart. xx, n. 2].

Premier Mémoire pour les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise de Paris, seuls Supérieurs, Proviseurs et Administrateurs du Collège de Fortet, intimez, contre Maître Bernard Collot, prêtre et principal du Collège de Fortet, appellant comme d'abus de l'acte capitulaire du Chapitre de l'Eglise de Paris, du 4 septembre 1728, et en adherant de la supériorité et nomination à la principalité et aux bourses dudit Collège et de toutes les conclusions et statuts donnez audit Collège. Et encore contre les Boursiers dudit Collège. *Paris*, P. Simon, 1733, 33 p. in-fol. [Cart. xx, n. 4].

Second mémoire pour les Doyen, Chanoines et Chapitres de l'Eglise de Paris, seuls Supérieurs, Proviseurs et Administrateurs du Collège de Fortet, demandeurs et défendeurs, contre Maître Bernard Collot, prêtre, principal du Collège, défendeur et demandeur. *Paris*, P. Simon. 1733, 16 p. in-fol. [Cart. xx, n. 5].

Mémoire pour les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise de Paris, contre M^e Bernard Collot, principal du Collège de Fortet, appellant comme d'abus de la supériorité du chapitre de Paris sur le Collège, etc. *S. l. n. d.* (1734), 14 p. in-fol. [15].

Au Roi (le Chapitre de l'Eglise de Paris réclame ses droits temporels et spirituels sur le Collège de Fortet). *Paris*, Cl. Herissant, 1768, 18 p. in-4° [35, n. 16].

Au Roi (Le Chapitre de l'Eglise de Paris à propos de ses droits sur le Collège de Fortet). (*Paris*, l. CHerissant, 11 p. in-fol. [Cart. xx, n. 7].

COLLÈGE D'HUBAN

(Procès-verbaux faits par devant Messieurs Le Moyne et de Montulé, conseillers entre 1740 et 1746, relatifs à des procès engagés par le Collège d'Huban.) *Paris*, Gisse. *S. d.* (1746), 77 p. in-fol. [Cart. xx, n. 9].

Arrest de la Cour de Parlement ; pour faire cesser le sequestre du Collège d'Huban dit l'Ave-Maria « Extrait des registres du Parlement du 19 août 1763. » *Paris*, P. G. Simon, 1763, 3 p. in-4° [Cart. xx, n. 10].

COLLÈGE DE JUSTICE

Observations pour M. l'Archevesque et le Chapitre de Rouen, au sujet de la place et du proviseur du Collège de Justice, actuellement vacante. *Paris*, P. G. Le Mercier, 1765, 8 p. in-4° [35, n. 19].

COLLÈGE DE LAON

Avis en faveur des pauvres écoliers étudiants en rhétorique dans les Collèges de l'Université de Paris (concours ouvert le 31 juillet 1708, à six heures du matin, pour les bourses de la fondation Cousin au C. de Laon). Affiche in-fol. [Cart. xx, n. 2].

Observation pour M. le Cardinal de Rochechouart, évêque et duc de Laon, pour prouver que les boursiers de la maison appelée le Collège de Laon ne sont point dans le cas de la réunion au Collège de Louis-Le-Grand ordonnée par les lettres patentes du 21 nov. 1763. *Paris* Le Breton, 1764, 11 p. in-4° [Cart. xx, n. 5].

COLLÈGE DE MAITRE GERVAIS

Factum pour M^e Philippes du Bois, prestre, docteur de Sorbonne, Prieur et Principal du Collège royal de Maistre Gervais Chrestien, complaignant et demandeur, contre Michel Le Miere, procureur du mesme Collège, etc. *S. l. n. d.* 10 p. in-4° [30, n. 17].

Arrest de la Chambre royale seante au Chasteau de l'Arsenal, contre Michel Le Miere, prestre habitué de S. Severin et procureur du Coll. de maistre Gervais Chrestien, les trois Pascal frères, etc..., qui ont esté bannis et condamnés aux galères pour les impostures, calomnies, enlèvement, violences, scandales commis en la personne du sieur du Bois, docteur de Sorbonne... prieur et principal dudit Collège. *Paris*, 1679. 4 p. in-4° [30, n. 18].

Mémoire signifié pour M^e Boisard, prêtre, bachelier en théologie de la Fac. de Paris, boursier du Collège de M^e Gervais, réuni au Collège de Louis-Le-Grand, contre M^{es} Poignard, l'Allemand, Turquet et Mazeas, principal et examinateurs du Collège de Louis-Le-Grand. *Paris*, A. Ch. Cailleau (1773), 32 p. in-4° [36, n. 16].

Déclaration du Roi, concernant le Collège de Maître Gervais, réuni à celui de Louis-Le-Grand, donnée à Versailles le 3 sept. 1778. *Paris*, P. G. Simon, 1778, 7 p. in-4° [122].

Notice sur les manuscrits du Collège de Maître Gervais. Imprimé pour le mariage Dareste-Girard, 5 juillet 1888 [par E. CHATELAIN]. *Paris*, Lanier, 1888, 16 p. in-12 [147].

COLLÈGE DU MANS

Fundatio et Statuta Collegii et Capellaniæ Cenomanensis pro pauperibus dioceseos Cenomanicæ, ut studeant in alma Universitate Paris, et secundum decreta ipsius vitam degant. *S. l. n. d.* 20 p. in-4° [30, n. 20 ; 133, n. 9 ; Cart. xxi, n. 1].

Ex Actis Academiæ publicis (an. 1631 nov.), 15 p. in-4° [Cart. xxi, n. 3].

— Autre exempl. avec addition, 16 p. in-4° [Cart. xxi].

Cenomanica. Ex Harcuriano, xvi kal. nov. 1632, 22 p. in-4° [Cart. xxi, n. 7].

— Autre éd. 44 p. in-12 [87, n. 6].

Jesuitica prima. *S. l. n. d.* 11 p. in-4° [Cart. xxi, n. 8].

COLLÈGE DE NARBONNE

Extraict des Registres de Parlement (désordres au Coll. de Narbonne) 1666, 10 p. in-4° [Cart. xv, n. 2].

COLLÈGE DE PRESLES (1)

Theses philosoph... Joannes REGNARD, Parisinus, 8 julii 1662, a secunda ad vesperam, in aula majore Prælleo-Bellovaca, pro tertio actu publico et laurea artium (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Ludovicus Joannes CAMUSET, Parisinus, 16 julii 1662, a prima ad vesperam, in aula majore Prælleo-Bellovaca, pro quinto actu publico (mutilé). [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Petrus CAMUSET, Parisinus, 13 augusti 1662, a prima ad vesperam, in aula majore Prælleo-Bellovaca, pro undecimo actu publico et laurea artium (mutilé) [Arm. v, 16].

Theses philosoph... Philippus T' KINT, Flander Alostanus, 16 augusti 166(5)?... in aula majore Prælleo-Bellovaca, pro quarto actu solenni et laurea artium (mutilé) [Arm. v, 14].

(1) Ce Collège avait été réuni, pendant un siècle, au Collège de Beauvais. Il en fut séparé, sur la demande de Rollin. Ses thèses mentionnées ici seraient peut-être mieux à leur place au Collège de Dormans-Beauvais.

COLLÈGE DE REIMS

Statuts pour le collège de Reims à Paris faits en 1720, par commission expresse de M. l'ém. card. de Mailly, ... supérieur et proviseur de ce collège. *Reims*, Barth. Multeau et *Paris*, L. D. Delatour, 1721, 31 p. in-4° [Cart. xxi].

Règlement pour les pensionnaires et les cameristes du collège de Reims (en 7 art.). Affiche in-fol. [Cart. xxi].

Salutare admodum capitis munimentum quod vulgo dicitur calotta. Hac quarta editione recentata et amplificata ab authore Joanne MORELLO, collegii Remensis in Academia Paris, primario. *Parisiis*, Joan. Bessin, 1622, 8 p. in-4° [60, n. 1].

COLLÈGE DE SÉEZ

A Monseigneur, Monseigneur Turgot de S. Claire, évêque de Sées, premier aumônier de Monseigneur le duc de Berry, traduite de l'Ode latine de M. GAYET, professeur d'éloquence, principal du collège de Sées. Ode (Aug. POUBEAU DE BELLECHAUME). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 88].

COLLÈGE DE SAINTE-BARBE

Fondation du collège de Sainte-Barbe (1556), 12 p. in-4° [22, n. 12; Cart. xxii].

Mémoires pour les curés et Marguilliers de Saint-Hilaire à Paris, ayant droit de présenter à deux bourses du collège de Sainte-Barbe, deux enfants de leur paroisse. *S. d.* 4 p. in-4° [22, n. 13; Cart. xxii].

Factum signifié pour les principal, procureur, chapelain et boursiers du collège de Sainte-Barbe... contre les sieurs recteur, doyens des Facultez, procureurs des nations et suppots de lad. Université, défenseurs, pour rentrer dans la partie du college mal et injustement alienée.. *S. d.* 44 p. in-4° [22, n. 14].

Ad eminentissimum S. R. E. Cardinalem Andream Herculem de Fleury. Ode (Franc. Nicol. GUERIN, e Coll. S. Barb.) *Parisiis*, typ. Theobusteis, 1730, 4 p. in-4° [64, n. 49].

Ode sur la paix, par M. FROGER, bach. en théol., à la communauté de Sainte-Barbe. *Paris*, Thiboust, 1739, 8 p. in-4° [63, n. 56].

Carmina ob restitutam clarissimi viri Joannis Bruté, sancti Benedicti pastoris vigilantissimi, valetudinem [par HARDY et GIROUX, du collège Sainte-Barbe]. *Paris*, Thiboust, 1753, 8 p. in-4° [71, n. 5].

Règlements du Collège des sciences et des arts, ci-devant Sainte-Barbe. *Paris*, Laurens, an viii, 58 p. in-8° [79, n. 6].

LEFEUVE. Histoire du collège Rollin (ci-devant de Sainte-Barbe) et des pension, communauté et collège qui constituent son origine. *Paris*, dépôt de la publ., 1853, 412 p. in-8° [30].

Sainte-Barbe et les Barbistes, par M. CÉLESTIN. Nouv. éd. *Paris*, Fréd. Henry, 1863, 71 p. in-12 [136].

QUICHERAT (Jules). Histoire de Sainte-Barbe, collège, communauté, institution. *Paris*, Hachette, 1860-64, 3 vol. in-8° [29].

COLLÈGE SAINT-MICHEL

Mémoire pour les recteur, doyens, procureurs et suppôts de l'Univ. de Paris. contre le comte et la comtesse de Périgord, héritiers du prince de Chalais, et contre Jos. Despinasse, se disant nommé à la place de principal du collège St-Michel. *Paris*, V^{ve} Thiboust, 1758, 27 p. in-4° [11, n. 19].

COLLÈGE DE TRÉGUIER

Arrest de la cour de Parlement portant homologation de la sentence arbitrale, rendue le 27 août 1725 par les sieur Dagoumer, Pourchot et Besoigne, arbitres convenus entre les parties par compromis du 19 fév. 1725, sur les contestations qui étoient entre les boursiers du collège de Tréguier et le sieur Grolleau, leur principal. Du 6 sept. 1726. *Paris*, Pierre Simon, 1726, 26 p. in-4° [Cart. xxii].

COLLÈGE DU TRÉSORIER

Notice sur le collège du Trésorier par le marquis de BELBEUF. *Paris*, Lahure, 1861, 83 p. in-8° [23 et 15, n. 6].

Le dialogue de la Fortune et des habitants du collège des Thrésoriers, fait par Georges PILEUR. *S. l.* 1649, 10 p. in-4° [133, n. 16].

COLLÈGE DE TOURS

Statuta venerabilis collegii Turonensis Parisiis fundati, edita a M. Alexandro DUPOIRIER, primario, et M. Petro PEPIN, procuratore. *Parisiis*, typ. Theobustea, 1716, 32 p. in-8° [14; 22, n. 15, 4°; Cart. xxii].

XXIII. PETITES ÉCOLES. — ÉCOLES DIVERSES

Extraict des registres de Parlement pour le reglement des petites Escholes de Paris (1554). *S. l. n. d.*, 4 p. in-12 [14, n. 6].

Statuts et réglemens des petites écoles de grammaire de la Ville... de Paris, imprimez par l'ordre de Claude Joly... et par les soins de Martin LE ROND,... promoteur desdites écoles. *Paris*, 1672, xxvi-445 p. in-12 [137].

JOLY (Claude). Traitté historique des écoles épiscopales et ecclésiastiques pour les droits des chantres, chancelliers et Ecolastres des Églises cathédrales

de France, et particulièrement du chantre de l'Église de Paris sur les écoles qui leur sont commises. Contre les entreprises de ceux qui troublent l'ordre ancien et canonique qui doit y estre maintenu pour la bonne éducation et instruction de la jeunesse. *Paris*, Fr. Muguet, 1678, xxxvi-592 p. in-12 [7].

Instruction méthodique par l'Ecole paroissiale, dressée en faveur des petites écoles, par M. J. D. B. *Paris*, P. Trichard, 1685, viii-350; 88 et 24 p. in-12 [138].

Factum pour l'Université de Paris, ou Traité historique des écoles de l'Université de Paris en général, avant l'an 1200, des écoles de grammaire en particulier, avant l'an 1500, de l'exercice des petites écoles et de leur direction... contre M. Claude Joly, chantre de l'église N.-D., [par M. DE L'ŒUVRE]. *Paris*, V^{ve} Thiboust, 1689, viii-233 p. in-4° [56].

Abrégé du factum de l'Université de Paris contre M. Claude Joly. (Paris), V^{ve} Thiboust, s. d., 27 p. in-4° [56, n. 2].

Factum pour l'Université de Paris contre M. le chantre de l'Eglise cathédrale, et ses permissionnaires tenant ecoles à pensions, 28 p. in-4°. — Seconde partie... contenant les réponses aux objections de M. le chantre, et premièrement au droit qu'il pretend avoir d'eriger des écoles de grammaire. 30 p. in-4° (incomplet) [9, n. 14].

Ecritures (1) pour Messire Claude Joly, chantre et chanoine de l'Eglise de Paris, collateur, juge et directeur des petites Ecoles de la ville, faux-bourgs et banlieue de Paris... contre les sieurs recteur, doyens et supposts de l'Université de Paris, demandeurs, pour servir de contredits à la production desdits sieurs recteur et supposts, et de reponse à un livre diffamatoire, intitulé : « Factum ou traité historique des Ecoles, etc. contre M. Claude Joly. » (*Paris*, vers 1690), 124 p. in-4° [27 et 154].

Factum pour M. Jacques Bourgeois, deffendeur et incidemment demandeur, contre la communauté des petites escholes et particulièrement contre François Baste, dict Melesville, l'un desdicts maistres, demandeurs et deffendeurs. *S. l. n. d.*, 7 p. in-4° [9, n. 10].

Officia magistrorum in Artibus qui pueros privatis in pædagogiis alunt et instituunt, præscripta ab alma studiorum Universitate Parisiensi. (Statuts homologués en forme de reglemens... par le Parlement, le 3 mai 1708). Placard in-fol. [44, n. 13, in-4°].

Statuts de l'Université de Paris pour les maistres-ès-arts tenans pensionnaires et faisans répétitions, homologués en Parlement le 3^e may 1708. *Paris*, C. L. Thiboust, 1733, 78 p. in-12 [24].

(1) Le mot « écritures » imprimé sur un carré de papier a été collé sur le titre primitif qui était « factum ».

Arrêt de la cour de Parlement concernant les maîtres ès arts et de pension de l'Univ. de Paris, portant règlement : 1° pour la réception des nouveaux maîtres par l'Univ. ; 2° pour les sommes que chaque maître doit payer au procureur ou agent ; 3° portant défenses d'enseigner sans titre... ; 4° défenses de prêter son nom pour tenir pension, ... Du 30 déc. 1739. *Paris*, Valleyre, 1750, 8 p. in-4° [11, n. 18].

Mémoire pour Marie-Louise Willerval, Marie-Louise Fouillet, Marie Degli-sières, Geneviève-Louise Journault, et Jeanne-Agnès Follin, ouvrières en linge et en dentelle, appellantes, contre les maîtres en charge des petites écoles de Paris, intimés. *Paris*, P. G. Simon, 1766, 23 p. in-4° [155, n. 2].

Réponse pour Marie-Louise Willerval ; Marie-Louise Fouillet ; Marie Degli-sière ; Geneviève-Louise Journault, et Jeanne-Agnès Follin, ouvrières en linge et en dentelle, appellantes ; au mémoire des maîtres des petites écoles. *Paris*, P. G. Simon, 1766, 22 p. in-4° [155, n. 1].

Mémoires pour les maîtres-ès-arts et de pension en l'Univ. de Paris, défenseurs, contre les recteur, doyens, procureurs et suppôts de l'Univ. de Paris... par JOLI DE FLEURY, avocat général. *S. l. n. d.* (vers 1768), 38 p. in-4° [11, n. 20].

Mémoire pour les recteur, doyen, procureurs et suppôts de l'Univ. de Paris, contre les maîtres-ès-arts et de pension... par BARENTIN, avocat général. *Paris*, Vve Thiboust, s. d. (vers 1768), 35 p. in-4° [11, n. 21].

Arrêt de la cour de Parlement, qui ordonne que, dans les villes où il y a des colleges, les maîtres de pension établis dans lesdites villes... seront tenus de mener aux colleges... tous leurs pensionnaires étudiant en langue latine qui seront en état de fréquenter la cinquième. *Paris*, P. G. Simon, 1779, 4 p. in-4° [146, n. 9].

Divertissement fait pour être exécuté au concert que l'on donne en faveur de l'Ecole gratuite de Dessin. *Paris*, P. de Lormiel, 1769, 8 p. in-4° [146, n. 23].

HUGONIN (l'abbé). Essai sur la fondation de l'Ecole de Saint-Victor de Paris. *Paris*, Belin, 1854, viii-183 p. in-8° [25].

FRANKLIN (Alfred). Histoire de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Victor de Paris. *Paris*, Aubry, 1865, viii-159 p. in-12 [B. S. b. 19].

Notice sur le collège de Juilly (dirigé depuis 1641 par les Pères de l'Oratoire), par J. Félicissime ADRY. Seconde éd. *Paris*, A. Delalain, 1816, 44 p. in-8° [15, n. 15].

LALLEMAND (Paul-Joseph). Essai sur l'histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France. *Paris*, Thorin, 1888, xii-476 p. in-8° [H. F. u. f. 81^a, n. 225].

JOS. VALART. Dialogi selecti ad usum scholæ regio-militaris. *Parisiis*, Mich. Lambert, 1768, 252 p. in-12 [139].

Ecole royale vétérinaire, à Paris, imprim. royale, 1770, 19 p. in-4° [157].

Mémoire pour Jean-Louis Delhéraud, écuyer, baron de Bormes, et ci-devant commandant pour le roi à Bormes et au Lavaudon, en Provence pour instruire le comité des finances de ce qui s'est passé au sujet de la vente du château d'Alfort au Roi, pour y établir l'école vétérinaire; et de la réunion de la ferme de Maisonville audit château d'Alfort, et mettre l'Assemblée nationale en état de rendre au sieur de Bormes la justice, etc. *S. l. n. d.*, 53 p. in-4° [158].

XXIV. BIBLIOTHÈQUE

Règlement pour la bibliothèque de l'Université, homologué par arrêt du 25 mai 1770. *Paris*, V^e Thiboust, *s. d.*, 1770, 9 p. in-4° [159; Cart. xv, n. 115].

In Bibliothecam Universitatis publici juris factam. Cecinit Steph. Petrus HAMEL, Deppæus, doctor aggregatus secundi ordinis. *Parisiis*, *s. d.*, 8 p. in-4° [62, n. 24].

Viris Academicis, cum suam Bibliothecam adeundi copiam civibus facerent. Cecinit J. M. MOUCHARD, præclaræ Artium facultatis aggregatus, et Academicæ Bibliothecæ custos addictus. *Parisiis*, Thiboust, *s. d.*, 8 p. in-4° [62, n. 23].

XXV. DISCOURS ET POÉSIES UNIVERSITAIRES

Harangue faite au Roi par le recteur de l'Université de Paris, au nom de cette Université en corps dans le Palais royal, le dimanche matin 10 sept. 1651, au sujet de sa majorité. Avec de très belles remarques, paraphrases et anagrammes sur le nom de Sa Majesté. I. Duet E. S. D. R. *Paris*, Alex. Lesselin, 1651, 8 p. in-4° [148, n. 1].

In secundum rectoratum Petri Lalemant extemporale et subitarium carmen (Joannis Godouin). *Parisiis*, Lepetit, 1653, 7 p. in-4° [60, n. 2].

Religiosissimi doctissimique viri Joannis Frontonis... Univ. Paris, cancellarii memoria, disertis per amicos virosque clariss. encomiis celebrata. *Parisiis*, e typ. Cramosiana, 1663, 202 p. in-4° [164].

Panegyricus dom. D. Guillelmo de Lamoignon de nuperrima ejusdem in principem Senatûs Galliarum promotione. Dictus 11 jan. 1659 ap. Mathurinenses in majoribus comitiis Paris. Acad., ad ædem Deo sacram sub invocatione S. Pauli mox processuræ, a magistro Guillelmo CAUVET, licenciato Theologo, Parisiensis Univ. Rectore. *Parisiis*, Joan. Julien, 1659, 35 p. in-4° [59, n. 1].

Ludovico Magno pacifico victori carmen (de LENGLET). *Parisiis*, F. Le Cointe, 1679, 11 p. in-4° [60, n. 8].

Illustrissimo Galliarum cancellario soteria (LENGLETIUS). *Parisiis*. Fr. Le Cointe, *s. d.*, 6 p. in-4° [60, n. 7].

Ill. archiepiscopo Parisiensi restitutam in integrum valetudinem gratulatur Petrus Egasse DU BOULAY. *S. l. n. d.*, 3 p., n. chif., in-4° [65, n. 1].

Oratio funebris habita III id. octob., cum Academia Parisiensis, in æde reg. Navarrae... reginæ Mariæ Theresiæ Austriacæ solenni sacro parentaret, a Nicolao TAVERNIER, græcar. literar. regio prof. et academiciæ rectore. *Parisiis*, Cl. Thiboust, 1683, 48 p. in-4° [59, n. 3].

A Monsieur l'abbé de Louvois, sur la thèse qu'il dédie au Roy. Imitation des vers latins de Monsieur Rollin, professeur royal d'éloquence (par BOSQUILLON). (Paris, 1692), 12 p. in-4° [59, n. 6 bis; 60, n. 15].

Parisinæ urbis laus, cum ejus et academiciæ Parisiensis nomine panegyricum Ludovico Magno dicturus esset ejusdem academiciæ rector. (Carolus ROLLIN). *S. l. n. d.* (1694), in-4° [60, n. 16].

Illustrissimo abbati Ludovico Carolo Golbert de Maulevrier, theses suas publice propugnanti. *S. l.*, 1700, 4 p. in-4° [60, n. 61].

Eloquentiæ expostulatio (VIEL). *S. l.*, 1703, 4 p. in-4° [60, n. 64].

De amore Gallorum in Ludovicum Magnum, cum amplissimus rector M. Petrus Viel solemnem panegyricum diceret, anno 1705. Carmen. (J. MINET). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 68].

Hispaniæ ad Galliam epistola consolatoria, 15 maii 1705, cum ampl. rector M. Petrus Viel Ludovico Magno panegyricum diceret. In scholis Sorbonæ exterioribus (M. DUMENIL). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 70].

Res a Gallis anno superiore præclare gestæ. Ode, cum ampl. rector Balthazar Gibert Lud. Magno panegyricum diceret, in exterioribus Sorbonæ scholis, idib. maii 1708. (Ant. HENNEGRAVE). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 93].

Amplissimo viro D. Michaeli Godeau principis Galliarum Academiciæ rectori. Ode. *S. l. n. d.* (1713-1717), 3 p. [64, n. 18].

Ad Galliam, cum rector ampl. D. D. Guillelmus Dagoumer factâ pace, solemnem Lud. Magno panegyricum diceret ipsis junii idib. 1713. Ode. (Petrus LE FEBVRE). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 84].

Ode à la France sur la paix, lorsque M. Dagoumer, recteur de l'Univ., prononçoit le panegyrique de Louis-le-Grand, le 13 juin 1713. Traduite de l'Ode latine de Monsieur Le Febvre. (Aug. POUBEAU DE BELLECHAUME). *S. l. n. d.*, 4 p. in-4° [60, n. 85].

In regales nuptias Musa Harcuriana, cum M. Baltazar Gilbert, antiquus rector. in coll. Maz. rhetorum alter, Universitatis nomine nuptialem orationem diceret, die 17 januarii 1726. (Alexius VALLÉE). *Parisiis*, typ. Thiboust, 1726, 3 p., n. ch., in-4° [64, n. 28].

Selecta carmina orationesque clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi professorum [Hersan, Rollin, Couture, Le Comte, Morin, Dupuis, Billet, Minet, Guerin, Coffin, Grenan, Marin, Thiberge, Piat, Fromentin, Crevier, Vallée]... avec des notes françoises et historiques pour l'éclaircissement du texte. *Paris*, G. Fr. Quillau, 1727, viii-516-iv p. in-12 [61].

Regi ob restitutam sanitatem. Ode. Carolus LE BEAU. *Parisiis*, typ. Theobusteis, 1728, 4 p. in-4° [64, n. 33].

Pax in ortu serenissimi Delphini exultans. Carmen. (Jo.-Bap.-Lud. CREVIER). *Parisiis*, typ. Theobusteis, 1729, 6 p. in-4° [64, n. 35 d].

In restitutam regi e variolarum morbo sanitatem. Ode. (Joan.-Bapt.-Ludov. CREVIER). *Parisiis*, typ. Theobusteis, s. d., 4 p. in-4° [64, n. 34].

In pacis reditum cum V. C. magister Petrus Fromentin in Maz. eloq. prof. publicam de pace orationem, Univers. nomine, haberet, die 23 julii 1739, Ecloga. (Christianus LE ROY). *Parisiis*, typ. Theobusteis, 1739, 7 p. in-4° [64, n. 52].

Serenissimo principi Armando de Rohan-Ventadour, Parisiensis Univ. ampl. rectori, cum V. C. mag. Petrus Fromentin, eloq. prof. in Maz. publicam de Pace orationem haberet. In pacem. Ode. (Franc.-Nicol. GUERIN). *Parisiis*, typ. Theobusteis, 1739, 4 p. in-4° [64, n. 50].

Ob restitutam celsissimo principi Ludovico-Philippo Carnutensium duci valetudinem. Ode. (C. LE BEAU). *Parisiis*, typ. Theobusteis, 1739, 4 p. in-4° [64, n. 47].

Serenissimi principis D. D. Philippi Hispaniarum infantis et seren. principis Ludovicæ-Elizabeth Ludovici XV regis, christ filiae Epithalamium. (Chris. LE ROY). *Parisiis*, typ. Theobusteis, 1739, 7 p. in-4° [64, n. 53].

Ill. v. Ludov. Francisco-Guillielmo Joly de Fleury, regis advocato et procuratori generali designato. Ode. (Chr. LE ROY). *Parisiis*, Thiboust, 1741, 4 p. in-4° [64, n. 54].

In restitutam regi valetudinem ac prosperos belli successus oratio gratulatoria, habita Universitatis nomine, in exterioribus Sorbonæ scholis, die jovis tertia mensis dec. a. d. 1714 a Carolo LE BEAU, rhetorices in Grassinæo professore et Universitate jussu edita. *Parisiis*, Thiboust, 1744, 28 p. in-4° [59, n. 14; 73, n. 13].

Regi, cum in restitutam regi valetudinem ac prosperos belli successus gratulatoriam orationem Univ. nomine haberet Carolus LE BEAU, in coll. Grass. rhet. prof., die jovis 13 dec. 1744. Ode. Joan.-Lud. LE BEAU. *Parisiis*, Thiboust, 1744, 4 p. in-4° [61, n. 27; 73, n. 7].

Id. — Carmen (Jos. MOUTON). *Ibid.*, 1744, 4 p. in-4° [61, n. 27 bis].

Regi convalescenti, cum mag. Le Beau, publicam... orationem haberet, 3 dec. 1744. Carmen. N. J. Fr. COUET. *Parisiis*, Thiboust, 1744, 4 p. in-4° [64, n. 62 et 65; 73, n. 12].

Regi, cum in restitutam regi valetudinem ac prosperos belli eventus gratulatoriam orationem haberet C. Le Beau,... 3 déc. 1744. Carmen. *Parisiis*, Thiboust. 1744, 4 p., n. ch., in-4° [73, n. 10].

In restitutam regi valetudinem, cum v. cl. C. Le Beau,... regem e gravissimo morbo restitutum Gallis... gratularetur. Ecloga. (Christianus LE ROY). *Parisiis*, Thiboust, s. d., 10 p. in-4° [73, n. 8].

Galliæ jubilanti ob redditam regi sanitatem, cum M. C. Le Beau..., restitutam regi salubritatem e regno lætitiā ... gratularetur, 3 dec. 1744. Ode gratulatoria (Ludovicus ROUGET). *Parisiis*, Thiboust, 1744, 4 p. in-4° [73, n. 9].

Regi ob restitutam valetudinem. Ode (Ludov. PETIT). *Parisiis*, typog. Thiboust, 1744, 4 p. in-4° [64, n. 66].

Ludovico victori et redivivo cum v. cl. M. C. Le Beau, Univ. Par. jussu, restitutam regi valetudinem... gratularetur, Carmen. (Franciscus-Maria COGER). *Parisiis*, Thiboust, 1744, 8 p. in-4° [64, n. 68; 73, n. 11].

Ad Ludovicum XV, cum vix è morbo recreatus revolare ad castra mediteretur, Gallia. In instauratione scholarum. (Mich.-Franc. LE BEL). *Parisiis*, typ. Thiboust, 1744, 7 p. in-4° [64, n. 60; 64, n. 60].

Academiæ, cum vir cl. D. D. Petrus Fromentin, Universitatis Parisiensis creatus esset rector, Carmen. (Franciscus Maria COGER). *Paris*, Bullot, 1744, 3 p. in-4° [64, n. 58].

In restitutam regi valetudinem, gravissimo morbo in medio victoriarum cursu tentatam, Carmen. (Franc.-Ludov. NICOLE). *Parisiis*, Thiboust, 1744, 8 p. in-4° [64, n. 64].

In augustissimas serenissimi Delphini nuptias. Carmen (Franc.-Ludov. NICOLE). *Parisiis*, Thiboust, 1745, 4 p. in-4° [64, n. 68].

In auspiciatissimas serenissimi Delphini nuptias Hendecasyllabi. (H. Renatus COLLET). *Paris*, Jacq. Guérin, 1745, 4 p. in-4° [64, n. 69].

De pace oratio gratulatoria, habita Universitatis nomine, in majoribus Sorbonæ scholis, die jovis 27^a febr. 1749, a Carolo LE BEAU, rhet. in Grassinæo prof., et in regia inscr. et litterarum Acad. socio, Universitatis jussu edita. *Parisiis*, Thiboust, 1749, 23 p. in-4° [59, n. 16].

In pacem, cum in pacis reditum gratulatoriam orationem... haberet Carolus Le Beau, 27 febr. 1749. Ode (Nicolao ADAM). *Parisiis*, Thiboust (1749), 3 p. in-4° [63, n. 7].

In pacem, cum gratulatoriam de pace orationem haberet, v. c. C. Le Beau, ... 27 febr. 1749. Ode. Ludovicus-Stephanus GUERAIN. *Parisiis*, Thiboust (1749), 4 p. in-4° [63, n. 8].

Ad pacem cum gratulatoriam de pace orationem, ... hab. C. Le Beau, 27 febr. 1749. Epodos (Alexius VALLÉE). *Parisiis*, Thiboust, 3 p. in-4° [63, n. 9].

Regi pacifico, cum gratul. orat. ... haberet C. Le Beau, ... 27 febr. 1749. Carmen. (Anton. VICAIRE). *Parisiis*, Thiboust, 1749, 7 p. in-4° [63, n. 10].

Regi victori et pacifico, cum in pacis reditum gratul. orat. ... haberet C. LE BEAU, ... 27 febr. 1749. (Joan. THOMAS). *Parisiis*, Thiboust (1749), 8 p. in-4° [63, n. 6].

Ad regem cum in pacis reditum gratul. orat. ... haberet C. Le Beau, ... 27 febr. 1749. Ode (Nicolaus-Joannes-Franciscus COUET). *Parisiis*, Thiboust, (1749), 4 p. in-4° [63, n. 1].

De pace oratio gratulatoria, habita Univ. nomine, in majoribus Sorbonæ scholis, die lunæ quartâ julii 1763 a Joanne Ludovico LE BEAU, rhetorices in Grass. prof.. Universitatis jussu edita. *Parisiis*, Thiboust, 1763, 31 p. in-4° [59, n. 17; 68, n. 34; 71, n. 6; 72, n. 7].

Oratio funebris serenissimi Delphini Ludovici, nomine et jussu Universitatis, habita in æde sacra FF. Franciscanorum die 10 mart. 1766 a M. Fr.-Nic. GUERIN, antiquo rectore et in collegio Mazarinæ rhetorum altero. *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1766, 40 p. in-4° [71, n. 7].

Ill. viro D. D. de l'Averdy, regni administro, Universitatisque Paris. patrono munificentissimo Carmen. Off. Jos. MOUTON, Univ. Par. prof. emeritus. *Paris*, Vid. Thiboust, 1767, 6 p. in-4° [67, n. 70].

Oratio funebris Mariæ Polonorum regis filiæ, Gallorum reginæ, nomine et jussu Univ. habita in æde sacra FF. Franciscanorum, die martis 29^a novembris a. 1768, a M. Antonio MALTOR, ex-rectore et probibliothecario, jussu Univ. edita. *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1768, 28 p. in-4° [68, n. 35].

Deambulatio poetica sive Lutetia recentibus ædificiorum substructionibus his annis magnâ ex parte renovata, ornata, amplificata. Carmen. Fran.-Nic. GUERIN, Univ. syndicus ant. rector, eloq. prof. emeritus. *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1768, 21 p. in-4° [63, n. 25; 67, n. 73].

Discours prononcés le jour de la procession de l'Université, à l'occasion de la profession de Madame Louise-Marie de France (texte et traduction). *Paris*, V^{re} Thiboust, 1771, 27 p. in-4° [68, n. 37].

In obitum augustissimi ac dilectissimi regis Ludovici XV. Carmen. Joseph MOUTON, Univ. Paris. prof. emeritus. *Parisiis*, Vid. Thiboust, s. d., 9 p. in-4° [67, n. 39].

In obitum Ludovici decimi-quinti regis dilectissimi. — Ode sur la mort de Louis le Bien-Aimé (par M. DACQUIN, anc. recteur). *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1774, 6 p. n. chif., in-4° [67, n. 40].

Ad supremum senatum gratulatio post reditum habita, Universitatis nomine, die mensis decembris secunda anno 1774. *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1774, 8 p. in-4° [68, n. 41].

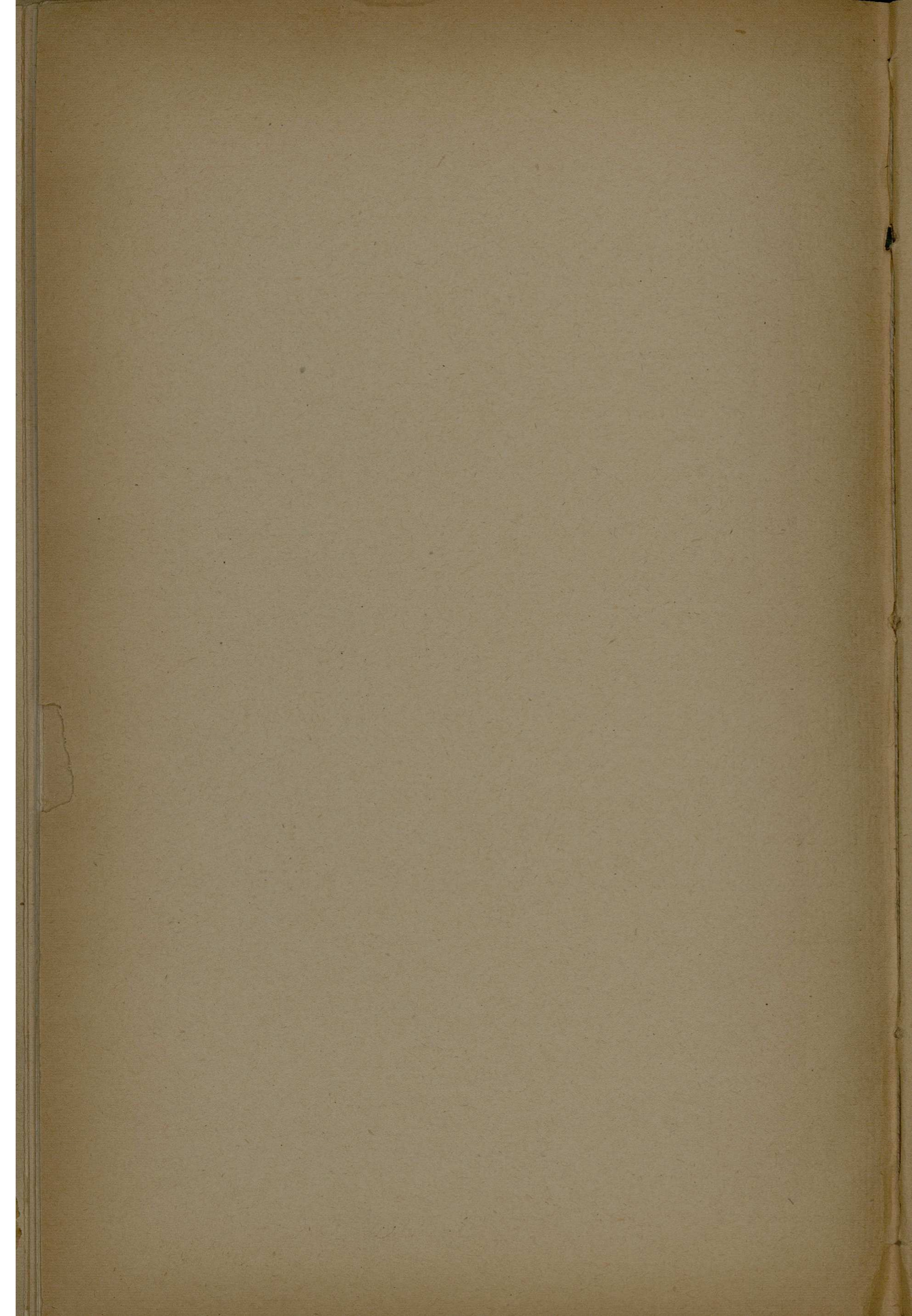
Clotilde. Eglogue, par VERARDY, piémontois, maître-ès-arts en l'Université de Paris. *Paris*, 1775, 20 p. in-8° [66, n. 34, in-4°].

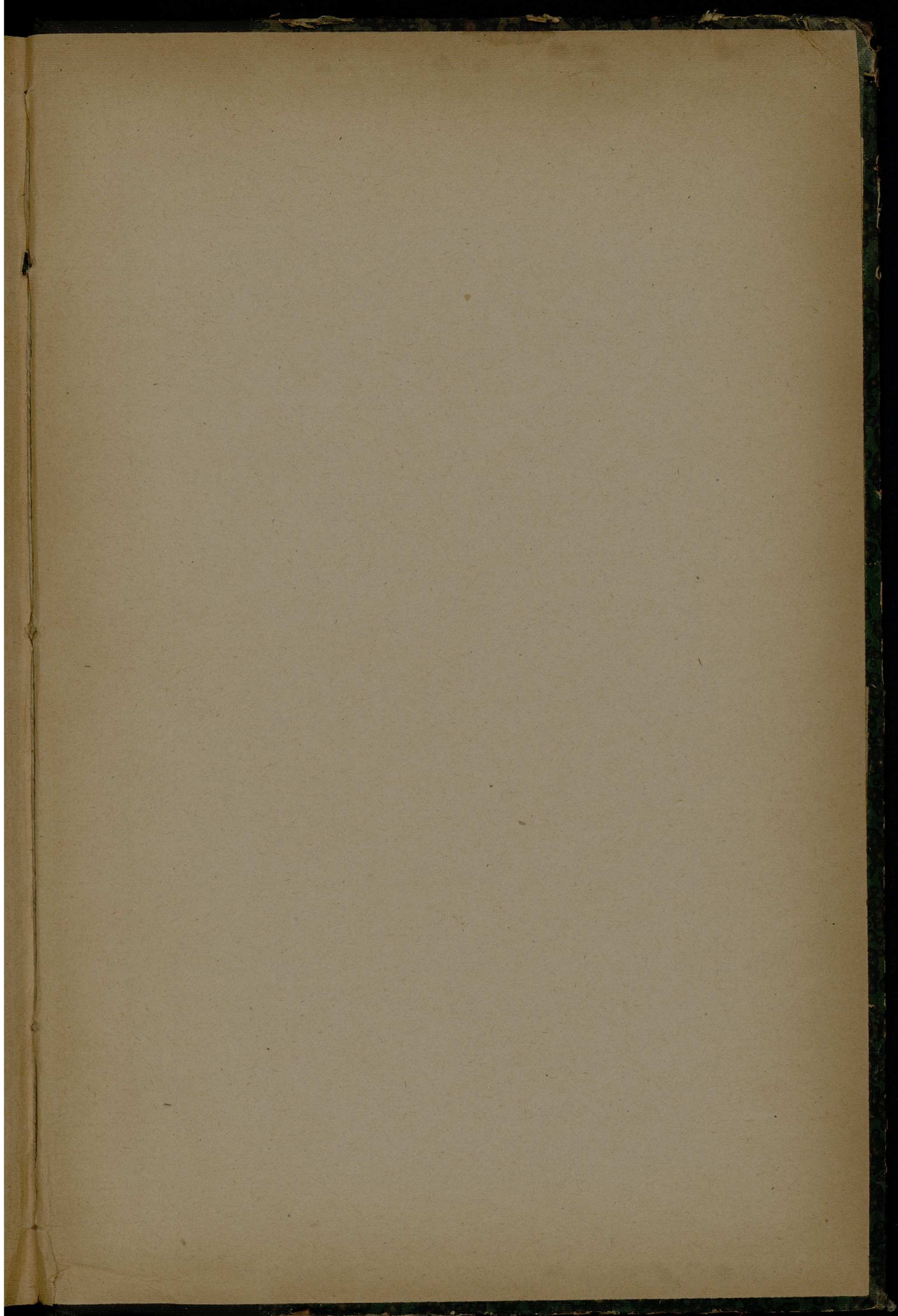
Serenissimo principi Carolo Augusto Weimaræ et Isenaci Duci, nec non et serenissimæ Ludovicæ, serenissimi Hassiæ-Darmstadi Landgravii filiæ, Epithalamium offerebat devotissimus cultor Jo.-B. Casp. d'ANSE DE VILLOISON. *Lutetiae*, F.-Amb. Didot, 1775, 8 p. in-4° [62, n. 43].

Laudatio funebris aug. Mariæ-Theresiæ Austriacæ, Roman. Imperatricis, Bohem. et Hungar. reginæ, Universitatis nomine ac jussu habita, in exterioribus Sorbonæ scholis, die martis duodecimo junii 1781, a M. Carolo-Francisco DUPUIS, eloq. prof. in coll. Lexovæo, jussu Universitatis edita. *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1781, 30 p. in-4° [66, n. 9].

Oratio in recentem ortum serenissimi, Delphini, habita nomine Universitatis, in exterioribus Sorbonæ scholis, 7 jan. 1782, a Maria-Antonio-Francisco CHIVOR, humaniorum litt. prof., in coll. Montacutio, jussu Universitatis edita. *Parisiis*, Vid. Thiboust, 1782, 30 p. in-4° [59, n. 22; 66, n. 21].

Émile CHATELAIN, Albert MAIRE.





BIBLIOTHÈQUE
DE
UNIVERSITÉ

BIBLIOGRAPHIE
DE
L'ANCIENNE
UNIVERSITÉ
DE PARIS

